LES ROIS.

LIVRE TROISIEME.

CE Livre eſt appellé par les Hebreux le premier, MOLACHIM, *c'eſt-à-dire,* des Rois, *& ſelon nous; c'eſt le troiſiéme, pour les raiſons qui en ont été rapportées à la tête du premier Livre de ce nom. Celui-ci contient l'hiſtoire de ce qui préceda immediatement le Sacre de Salomon, les* 40. *années de ſon regne, & la diviſion de ſon Royaume après ſa mort; les actions de quatre Rois de Juda, ſavoir, de Roboam, d'Abias, d'Aza & de Joſaphat: Celles de huit Rois d'Iſraël, ſavoir, de Jeroboam, de Nadab, de Baaſa, d'Ela, de Zamri, d'Amri, d'Achab & d'Ochoſias; & quelques faits particuliers du Prophete Elie ſous Achab. Le tout pendant l'eſpace de* 126. *années, depuis l'an du monde* 2989. *juſques en l'an* 3108. *ou* 3115.

L'Auteur de ce Livre n'eſt point du tout connu, les uns l'attribuent à Jeremie, d'autres à Eſdras, Theodoret croit que ce Livre n'eſt compoſé que des traits d'autres Livres plus amples, & compilé par un Hiſtorien poſterieur à la captivité arrivée ſous Nabuchodonoſor.

NOTA. Pour concilier ce livre des Rois avec ceux des Paralipomenes, il faut lire de ſuite & par ordre tout le premier chapitre des Rois.
Les 5. premiers verſ. du 23. ch. du 1. des Paral.
Le 28. & le 29. ch. des Paral. juſques au verſ. 20.
Le ch. 2. juſques au verſ. 10. des Rois.
Le verſ. 20. du ch. 29. des Paral. juſques à la fin du chap.
Le ch. 2. des Rois verſ. 12. juſques à la fin du ch. enſuite le 3. ch. des Rois juſques au verſ. 4.
Le 2. verſ. du ch. 1. du 2. des Paral. juſques au verſ. 15.
Le verſ. 5. du ch. 3. des Rois juſques à la fin du chap.
Le 4. ch. des Rois juſques au verſ. 20.
Le 5. ch. des Rois juſques au 6. verſ.
Le verſ. 3. du ch. 2. du 2. des Paral. juſques au verſ. 17.
Le verſ. 10. du ch. 5. des Rois juſques à la fin du ch.
Le verſ. 1. du 3. ch. des Paral.
Le 6. ch. des Rois, tout le 7. & le 8. juſqu'au verſ. 10.
Le verſ. 11. du 5. ch. des Paral.
Le 6. ch. des Paral. juſques au verſ. 40.
Le 8. ch. des Rois verſ. 51. juſques au verſ. 54.
Le 6. ch. des Paral. verſ. 40. juſques à la fin du ch.
Le verſ. 54. du ch. des Rois juſqu'au verſ. 62.
Le 7. chap. des Paralipomenes.
Le verſ. 10. juſqu'au verſ. 24. du ch. 9. des Rois.
Le verſ. 11. du ch. 8. des Paral. juſques à la fin du ch.
Le 10. ch. des Rois juſques au verſ. 7.
Le verſ. 6. du 9. ch. des Paralipomenes.
Le verſ. 13. du 10. chap. des Rois.
Le verſ. 12. du ch. 9. des Paralp.
Le ch. 11. & 12. juſques au verſ. 25. des Rois.
Le verſ. 5. du ch. 11. du 2. des Paral. juſques à la fin du chap.
Le verſ. 25. du 12. des Rois juſques à la fin du chap.
Le 13. ch. des Rois tout entier.
Le 14. ch. des Rois juſques au verſ. 19. & 20. qu'on paſſera, & on lira les verſ. 21. 22. 23. 24. & 25.
Le verſ. 2. juſques à la fin du ch. 12. des Paral.
Le 13. ch. des Paralipomenes entier.
Le verſ. 2. juſqu'au 6. verſ. du 15. ch. des Rois.
Les trois premiers verſ. du 14. ch. des Paralip.
Le verſ. 11. juſqu'au verſ. 16. du 15. ch. des Rois.
Le 4. verſ. du 14. ch. des Paral. juſques à la fin du ch.
Le 15. chap. des Paralip. entier.
Le 1. verſ. du ch. 16. des Paralip.
Le 18. verſ. du ch. 15. des Rois juſques au verſ. 23. du même.
Le 7. verſ. des Paral. du ch. 16. juſques à la fin du même.
Le verſ. 25. du 15. ch. des Rois juſques à la fin.
Le ch. 16. 17. 18. & 19. du 3. livre des Rois.
Le 17. chap. des Paralipomenes.
Les chap. 20. 21. 22. juſques au verſ. 32. du livre des Rois.
Le verſ. 31. du ch. 18. des Paralip.
Le verſ. 33. juſques au verſ. 41. du ch. 22. des Rois.
Le ch. 19. juſques au verſ. 34. du ch. 20. des Paral.
Le verſ. 44. du ch. 22. des Rois juſques au verſ. 49.
Le verſ. 35. du ch. 20. des Paral. juſques à la fin.
Le verſ. 50. du ch. 22. des Rois juſques à la fin du 3. livre.

CHAPITRE PREMIER.

Abiſag choiſie pour échauffer David dans le grand froid que lui cauſoit ſa vieilleſſe, demeure toûjours vierge. Adonias forme un parti pour ſe faire declarer Roi: mais apprenant que David, à la ſollicitation de Bethſabée, avoit fait ſacrer & reconnoître Salomon, il ſe retire dans le tabernacle, d'où il ſort pour ſe ſoumettre à Salomon, qui le renvoye en paix en ſa maiſon.

1. *ET Rex David ſenuerat, habebatque ætatis plurimos dies; cúmque operiretur veſtibus, non calefiebat.*

2. *Dixerunt ergo ei ſervi ſui: Quæramus domino noſtro Regi adoleſcentulam virginem, & ſtet coram Rege, & foveat eum, dormiatque in ſinu ſuo, & calefaciat dominum noſtrum Regem.*

1. LE Roi David étoit vieux *l*, & dans un âge fort avancé; & quoiqu'on le couvrît beaucoup *l*, il ne pouvoit échauffer. An du M 2989. Avant J. C. 1015.

2. Ses ſerviteurs lui dirent donc: Nous chercherons, *ſi vous l'agréez*, une jeune fille vierge pour le Roi notre ſeigneur, afin qu'elle *l* ſe tienne devant le Roi; qu'elle l'échauffe, & que dormant auprès de lui, elle remedie à ce grand froid du Roi notre Seigneur.

¥. 1. *Hebr.* Il étoit vieilli, & étoit parvenu à des jours, *c'eſt à-dire*, à un grand âge, jours *pour* années. On croit qu'il avoit pour lors ſoixante-dix ans, les travaux, les peines, les fatigues l'avoient beaucoup uſé & affoibli.

Ibid. *lett.* On le couvrît de vêtemens ou de hardes.

¥. 2. *expl.* Quelques-uns ont prétendu expliquer cet endroit par ce mot du *v.* 4. *elle le ſervoit*, mais ce mot eſt en ſoi obſcur, & doit être expliqué par le détail du ſervice qu'il eſt dit ici qu'elle rendoit à David. On peut voir en quelle conſideration elle étoit par ce qui eſt dit au *ch.* 2. *v.* 22. *ci-après.*

Digitized by Google

An du M. 2989. Avant J. C. 1015.

3. Ils chercherent donc dans toutes les terres d'Israël une fille qui fut jeune & belle; & ayant trouvé Abisag de Sunam ∥: ils l'amenerent au Roi ∥.

4. C'étoit une fille d'une grande beauté; elle dormoit auprès du Roi, & elle le servoit, & le Roi la laissa toûjours vierge.

5. Cependant Adonias ∥ fils d'Haggith s'élevoit, en disant: Ce sera moi qui regnerai. Et il se fit faire des chariots: *prit* des gens-de-cheval, & cinquante hommes ∥ pour courir devant lui.

1. Reg. 2. 29.

6. Jamais son pere ne l'en réprit, en lui disant: Pourquoi

2. Reg. 13. 21. Ibid. 15. 1. & seq.

agissez-vous ainsi? Il étoit parfaitement beau, & le second après Absalon.

7. Il s'étoit lié avec Joab fils de Sarvia, & Abiathar Prêtre, qui soûtenoient son parti.

8. Mais Sadoc *Grand*-prêtre, Banaïas ∥ fils de Joïada, le prophete Nathan, Semeï & Reï, & toute la force de l'armée de David ∥ n'étoit point pour Adonias.

9. Adonias ayant donc immolé des beliers, des veaux, & toutes sortes de *victimes* grasses auprès de la pierre de Zoheleth qui étoit près de la fontaine-Rogel ∥, convia *à un festin qu'il fit*, tous ses freres les fils du Roi, & tous ceux de Juda qui étoient au service du Roi:

10. mais il n'y convia point le Prophete Nathan, ni Banaïas, ni tous les plus vaillans ∥ *de l'armée*, ni Salomon son frere. ∥

11. Alors Nathan dit à Bethsabée, mere de Salomon: Savez-vous qu'Adonias fils d'Haggith s'est fait Roi, sans que David notre seigneur le sache?

12. Venez donc, & suivez le conseil que je vous donne: sauvez votre vie ∥ & celle de votre fils Salomon.

13. Allez vous présenter au Roi David, & dites-lui: O Roi mon seigneur, ne m'avez-vous pas juré à moi qui suis votre servante, en me disant: Salomon votre fils regnera après moi, & c'est lui qui sera assis sur mon trône? Pourquoi donc Adonias regne-t-il?

14. Pendant que vous parlerez encore avec le Roi, je viendrai après vous, & j'appuyerai tout ce que vous aurez dit.

15. Bethsabée alla donc trouver le Roi dans sa chambre. Le Roi étoit fort vieux, & Abisag de Sunam le servoit.

16. Bethsabée se baissa profondément, & adora ∥ le Roi. Le Roi lui dit: Que desirez-vous?

17. Elle lui répondit: Monseigneur, vous avez juré à votre servante par le Seigneur votre Dieu, ∥ & vous m'avez dit: Salomon votre fils regnera après moi, & c'est lui qui sera assis sur mon trône.

18. Cependant voilà Adonias qui s'est fait Roi, sans que vous le sachiez, ô Roi, mon seigneur.

19. Il a immolé des bœufs, toutes sortes de *victimes* grasses, & un grand nombre de beliers; il y a convié tous les enfans du Roi, le Prêtre même Abiathar, & Joab General de l'armée: mais il n'a point convié Salomon votre serviteur.

20. Or tout Israël a maintenant les yeux sur vous, ô Roi mon seigneur, afin que vous leur declariez vous qui êtes

3. *Quæsierunt igitur adolescentulam speciosam in omnibus finibus Israël, & invenerunt Abisag Sunamitidem, & adduxerunt eam ad Regem.*

4. *Erat autem puella pulchra nimis, dormiebatque cum Rege, & ministrabat ei, Rex verò non cognovit eam.*

5. *Adonias autem filius Haggith elevabatur, dicens: Ego regnabo. Fecitque sibi currus & equites, & quinquaginta viros qui currerent ante eum.*

6. *Nec corripuit eum pater suus aliquando, dicens: Quare hoc feci sti? Erat autem & ipse pulcher valdè, secundus natu post Absalom.*

7. *Et sermo ei cum Joab filio Sarviæ, & cum Abiathar sacerdote, qui adjuvabant partes Adoniæ.*

8. *Sadoc verò sacerdos, & Banaïas filius Joïadæ, & Nathan propheta, & Semei & Rei, & robur exercitûs David non erat cum Adonias.*

9. *Immolatis ergo Adonias arietibus & vitulis, & universis pinguibus juxta Lapidem Zoheleth, qui erat vicinus fonti Rogel, vocavit universos fratres suos filios Regis, & omnes viros Juda servos Regis.*

10. *Nathan autem prophetam, & Banaïam & robustos quosque, & Salomonem fratrem suum non vocavit.*

11. *Dixit itaque Nathan ad Bethsabee matrem Salomonis: Num audisti, quòd regnaverit Adonias filius Haggith, & dominus noster David hoc ignorat.*

12. *Nunc ergo veni, accipe consilium à me & salva animam tuam filiique tui Salomonis.*

13. *Vade, & ingredere ad Regem David, & dicit ei: Nonne tu, domine mi Rex, juraſti mihi ancillæ tuæ, dicens: Salomon filius tuus regnabit post me, & ipse sedebit in solio meo? Quare ergo regnat Adonias?*

14. *Et adhuc ibi te loquente cum Rege, ego veniam post te, & complebo sermones tuos.*

15. *Ingressa est itaque Bethsabee ad Regem in cubiculum: Rex autem senuerat nimis, & Abisag Sunamitis ministrabat ei.*

16. *Inclinavit se Bethsabee, & adoravit Regem. Ad quam Rex: Quid tibi, inquit, vis?*

17. *Quæ respondens, ait: Domine mi, tu juraſti per Dominum Deum tuum ancillæ tuæ: Salomon filius tuus regnabit post me, & ipse sedebit in solio meo.*

18. *Et ecce nunc Adonias regnat, te, domine mi Rex, ignorante.*

19. *Mactavit boves, & pinguia quæque, & arietes plurimos, & vocavit omnes filios Regis, Abiathar quoque sacerdotem, & Joab principem militiæ: Salomonem autem servum tuum non vocavit.*

20. *Verumtamen, domine mi Rex, in te oculi respiciunt totius Israël, ut indices eis, quis se-*

℣. 3. *expl.* ville de la tribu d'Issachar.

Ibid. Quelques-uns disent qu'elle fut veritablement femme de David, & saint Jerôme paroît être de ce sentiment, *Epist. 2. tom. 1. page 11.* d'autres, qu'elle ne fut destinée qu'à remedier au grand froid que causoient à ce Prince sa vieillesse & ses grandes fatigues. *Estius.* Ce qu'il y a de certain par l'autorité de l'Ecriture, c'est qu'elle demeura vierge tant qu'elle vécut avec lui, *v.* 4.

℣. 5. *expl.* Les Septante ont lû *Adonias*, ainsi que les autres versions; cependant Theodoret lisoit de son temps *Ornias*, sans doute sur la mépriſe d'un copiſte qui avoit mis un *Resch* pour un *Daleth*.

Ibid. *expl* cinquante gardes, pour marcher devant lui.

℣. 8. *expl.* Banaïas est un des 36. vaillans nommés au *ch.* 23. *v.* 22. & Semei est le même sans doute que celui du *lib.* 2. *Reg* 19. *v.* 18. pour Rei il n'est nommé qu'en ce seul endroit.

Ibid. *expl.* & les vaillans hommes de David, ceux sans doute dont il a été parlé, *lib.* 2. *Reg cap.* 23. *v.* 24. *& suiv. Voyez ci-après v.* 10 Le mot d'*armée* n'est point dans l'Hebreu; par ces troupes on peut entendre les Cerethiens & les Phelethiens. *Voyez v.* 38. *ci-après.*

℣. 9. *expl.* Cette pierre ou ce roc est situé à l'orient de Jerusalem, près d'un fauxbourg de cette ville.

℣. 10. *expl.* C'est le même mot hebreu en cet endroit qu'au *vers.* 8. *précedent.* Ce mot d'*armée* n'est point dans l'Hebreu.

Ibid. *expl.* Parcequ'il les croyoit contraires à ses desseins.

℣. 12. *lettr.* ame *pour* la vie. *Expl.* parcequ'elle est en grand peril si Adonias vient à regner. *Voyez ci-après v.* 21.

℣. 16. *expl.* Le terme *d'adoration* est pris ici, & dans tous les autres endroits de l'Ecriture où il a rapport à une creature, d'une maniere impropre, pour une profonde inclination jointe aux marques d'un grand respect. *Synopſ.*

℣. 17. *expl.* Quoique l'Ecriture n'ait point marqué auparavant cette promesse de David à Bethsabée, il paroît neanmoins qu'il l'avoit faite par ce qui est dit au *vers.* 30. de ce chapitre.

Digitized by Google

dere debeat in ſolio tuo, domine mi Rex, poſt te.

21. *Eritque, cùm dormierit dominus meus Rex cum patribus ſuis, erimus ego & filius meus Salomon peccatores.*

22. *Adhuc illâ loquente cum Rege, Nathan propheta venit.*

23. *Et nuntiaverunt Regi, dicentes: Adeſt Nathan propheta. Cúmque introiſſet in conſpectu Regis, & adoraſſet eum pronus in terram,*

24. *dixit Nathan: Domine mi Rex, tu dixiſti: Adonias regnet poſt me, & ipſe ſedeat ſuper thronum meum?*

25. *Quia deſcendit hodie, & immolavit boves, & pinguia, & arietes plurimos, & vocavit univerſos filios Regis, & principes exercitûs, Abiathar quoque ſacerdotem: illiſque veſcentibus, & bibentibus coram eo, & dicentibus: Vivat Rex Adonias:*

26. *me ſervum tuum, & Sadoc ſacerdotem, & Banaïam filium Joïadæ, & Salomonem famulum tuum non vocavit.*

27. *Numquid à domino meo Rege exivit hoc verbum, & mihi non indicaſti ſervo tuo, quis ſeſſurus eſſet ſuper thronum domini mei Regis poſt eum?*

28. *Et reſpondit Rex David, dicens: Vocate ad me Bethſabee. Quæ cùm fuiſſet ingreſſa coram Rege, & ſtetiſſet ante eum,*

29. *juravit Rex, & ait: Vivit Dominus, qui eruit animam meam de omni angustia,*

30. *quia ſicut juravi tibi per Dominum Deum Iſraël, dicens: Salomon filius tuus regnabit poſt me, & ipſe ſedebit ſuper ſolium meum pro me: ſic faciam hodie.*

31. *Summiſſoque Bethſabee in terram vultu, adoravit Regem, dicens: Vivat dominus meus David in æternum.*

32. *Dixit quoque Rex David: Vocate mihi Sadoc ſacerdotem, & Nathan prophetam, & Banaïam filium Joïadæ. Qui cùm ingreſſi fuiſſent coram Rege,*

33. *dixit ad eos: Tollite vobiſcum ſervos domini veſtri, & imponite Salomonem filium meum ſuper mulam meam, & ducite eum in Gihon,*

34. *& ungat eum ibi Sadoc ſacerdos, & Nathan propheta, in Regem ſuper Iſraël, & canetis buccinâ, atque dicetis: Vivat Rex Salomon.*

35. *Et aſcendetis poſt eum, & veniet, & ſedebit ſuper ſolium meum, & ipſe regnabit pro me: illique præcipiam ut ſit dux ſuper Iſraël, & ſuper Judam.*

36. *Et reſpondit Banaïas filius Joïadæ, Regi dicens: Amen. Sic loquatur Dominus Deus domini mei Regis.*

37. *Quomodo fuit Dominus cum domino meo Rege, ſic ſit cum Salomone, & ſublimius faciat ſolium ejus à ſolio domini mei Regis David.*

38. *Deſcendit ergo Sadoc ſacerdos, & Nathan propheta, & Banaïas filius Joïadæ, & Cerethi, & Phelethi; & impoſuerunt Salomonem ſuper mulam Regis David, & adduxerunt eum in Gihon.*

mon ſeigneur & mon Roi, qui doit être aſſis après vous ſur votre trône.

21. Car après que le Roi mon ſeigneur ſe ſera endormi avec ſes peres, nous ſerons *traités comme* criminels moi & mon fils Salomon ℣. An. du M. 2989. Avant J. C. 1015.

22. Elle parloit encore au Roi, lorſque le Prophete Nathan arriva.

23. Et l'on dit au Roi: Voilà le Prophete Nathan. Nathan s'étant préſenté devant le Roi, l'adora en ſe baiſſant profondement en terre,

24. & il lui dit: O Roi mon Seigneur, avez-vous dit: Qu'Adonias regne après moi, & que ce ſoit lui qui ſoit aſſis ſur mon trône?

25. Car il eſt deſcendu aujourd'hui, il a immolé des bœufs, des *victimes* graſſes & pluſieurs beliers, & il y a convié tous les fils du Roi, les Generaux de l'armée, ℣ & le Prêtre Abiathar, qui ont mangé & bu avec lui, en diſant: Vive le le Roi Adonias:

26. Mais pour moi qui ſuis votre ſerviteur, il ne m'a point convié, ni le *Grand*-Prêtre Sadoc, ni Banaïas fils de Joïada, non plus que Salomon votre ſerviteur.

27. Cet ordre eſt-il venu de la part du Roi mon ſeigneur, & ne m'avez vous point declaré à moi votre ſerviteur, qui étoit celui qui devoit être aſſis après le Roi mon ſeigneur ſur ſon trône?

28. Le Roi David dit: Qu'on me faſſe venir Bethſabée ℣. Bethſabée s'étant préſentée devant le Roi, & ſe tenant devant lui,

29. le Roi lui jura, & lui dit: Vive le Seigneur, qui a délivré mon ame de toute ſorte de perils,

30. ainſi que je vous ai juré par le Seigneur le Dieu d'Iſraël, en vous diſant: Salomon votre fils regnera après moi, & c'eſt lui qui ſera aſſis en ma place ſur mon trône, je le ferai auſſi, & je l'executerai dès aujourd'hui

31. Bethſabée baiſſant profondément ſon viſage en terre, adora le Roi, & lui dit: Que David mon ſeigneur vive à jamais.

32. Le Roi David dit encore: Faites-moi venir le *Grand*-Prêtre Sadoc, le Prophete Nathan ℣, & Banaïas fils de Joïada. Lorſqu'ils ſe furent préſentés devant le Roi,

33. il leur dit: Prenez avec vous les ſerviteurs de votre maître, faites monter ſur ma mule mon fils Salomon, & menez-le à Gihon ℣,

34. & que Sadoc *Grand*-Prêtre, & Nathan Prophete le ſacrent en ce lieu, pour être Roi d'Iſraël: & vous ſonnerez *auſſi* de la trompette, & vous crierez: Vive le Roi Salomon.

35. Vous retournerez en le ſuivant ℣, & il viendra s'aſſeoir ſur mon trône: il regnera après moi, & je lui ordonnerai, d'être chef d'Iſraël & Juda.

36. Banaïas fils de Joïada répondit au Roi: Qu'il ſoit ainſi. Que le Seigneur le Dieu du Roi mon ſeigneur l'ordonne ainſi.

37. Comme le Seigneur a été avec le Roi mon ſeigneur, qu'il ſoit de même avec Salomon, & qu'il éleve ſon trône encore plus que ne l'a été le trône de David mon Roi & mon ſeigneur.

38. Alors le *Grand*-Prêtre Sadoc deſcendit avec le Prophete Nathan, Banaïas fils de Joïada, les Cerethiens & les Phelethiens ℣, & ils firent monter Salomon ſur la mule du Roi David, & le menerent à Gihon ℣.

℣. 21. *lettr.* Nous ſerons moi & mon fils Salomon des pecheurs, *c'eſt-à-dire*, traités comme des coupables & des criminels d'état, des ſeditieux, accuſés d'avoir envié ſa couronne.

℣. 25. *expl.* Le mot Hebreu eſt ici different de celui du *v.* 8. & 10. qu'on a traduit *vaillans*. Ainſi ces Princes de l'armée ſont differens de ces premiers.

℣. 28. *expl.* Il eſt dit que Bethſabée parloit encore au Roi, lorſque Nathan entra; ainſi ces mots, *qu'on me faſſe venir Bethſabée*, prouvent qu'elle s'étoit retirée à l'arrivée de Nathan, afin de le laiſſer parler ſeul au Roi.

℣. 32 *expl.* Il paroît que Nathan s'étoit retiré, lorſque David fit appeller Bethſabée, comme elle-même l'avoit fait, lorſque Nathan étoit arrivé.

℣. 33. *expl.* Ce lieu eſt peu connu. On croit que c'étoit ou un ruiſſeau, ou une fontaine. *Synopſ. Critic.*

℣. 35. *lettr.* Vous monterez après lui, *c'eſt-à-dire*, vous irez après lui: *hebraïſm.*

℣. 38. *expl.* On peut lire la remarque ſur le *verſ.* 18. du *ch.* 8. du 2. *liv. des Rois.*

Ibid. *expl.* C'eſt à ce que l'on croit une montagne très-proche de Jeruſalem, au couchant de cette ville, c'eſt pour cela peut-être qu'on a dit *verſ.* 35. ci-deſſus *vous monterez*, Theodoret a lû *Gehon*, & croit que c'eſt le Nil dont il eſt parlé dans la Geneſe.

Digitized by Google

L'an du M. 2989. Avant J. C. 1015.

39. Et Sadoc *Grand*-Prêtre prit du tabernacle // une corne *pleine* d'huile //, & sacra Salomon. Ils sonnerent de la trompette, & tout le monde s'écria : Vive le Roi Salomon.

40. Tout le peuple vint après lui ; plusieurs jouoient de la flûte, & donnoient toutes les marques d'une grande joie, & la terre retentissoit // de leurs acclamations.

41. Adonias, & tous ceux qu'il avoit conviés entendirent ce bruit lorsque le festin étoit déja achevé ; & Joab ayant oui sonner de la trompette, dit ; Que veulent dire ces cris & ce tumulte de la ville ?

42. Lorsqu'il parloit encore, Jonathas fils d'Abiathar *Grand*-Prêtre se présenta ; & Adonias lui dit ; Entrez, car vous êtes un brave-homme, & vous nous apportez de bonnes nouvelles.

43. Jonathas répondit à Adonias : Je n'apporte rien de bon : car le Roi David notre seigneur a établi Roi Salomon.

44. Il a envoyé avec lui le *Grand*-Prêtre Sadoc, le Prophete Nathan, Banaïas fils de Joïada, les Cerethiens & les Phelethiens, & ils l'ont fait monter sur la mule du Roi.

45. Et Sadoc *Grand*-Prêtre, & le Prophete Nathan l'ont sacré Roi à Gihon, d'où ils sont revenus avec des cris de réjoüissance qui ont retenti par *toute* la ville : c'est-là le bruit que vous avez entendu.

46. Salomon même est déja assis sur le trône du Roy //.

47. Et les serviteurs du Roi ont été témoigner leur joie au Roi David notre seigneur, en lui disant : Que Dieu rende le nom de Salomon encore plus illustre que le vôtre, & qu'il éleve son trône au-dessus de votre trône. Et le Roi adorant *Dieu* dans son lit, //

48. a dit : Beni soit le Seigneur le Dieu d'Israël, qui m'a fait voir aujourd'hui de mes propres yeux *mon fils* assis sur mon trône.

49. Ceux donc qu'Adonias avoit invités *à son festin*, se leverent tous saisis de frayeur, & chacun s'en alla de son côté.

50. Mais Adonias craignant Salomon, se leva *promtement*, & s'en alla tenir la corne de l'autel. //

51. Et on vint dire à Salomon : Voilà Adonias qui craignant le Roi Salomon, a pris la corne de l'autel, & qui dit : Que le Roi Salomon me jure aujourd'hui, qu'il ne fera point mourir son serviteur par l'épée.

52. Salomon répondit : S'il est homme de bien //, il ne tombera pas en terre un seul cheveu de sa tête ; mais s'il est coupable, il mourra.

53. Le Roi Salomon envoya donc *vers Adonias*, & le fit tirer de l'autel : & *Adonias* s'étant présenté devant le Roi Salomon, l'adora ; & Salomon lui dît : Allez vous-en en votre maison.

39. *Sumsitque Sadoc sacerdos cornu olei de tabernaculo, & unxit Salomonem. Et cecinerunt buccinâ, & dixit omnis populus : Vivat Rex Salomon.*

40. *Et ascendit universa multitudo post eum, & populus canentium tibiis, & lætantium gaudio magno, & insonuit terra à clamore eorum.*

41. *Audivit autem Adonias, & omnes qui invitati fuerant ab eo, jamque convivium finitum erat ; sed & Joab, auditâ voce tubæ, ait : Quid sibi vult clamor civitatis tumultuantis ?*

42. *Adhuc illo loquente, Jonathas filius Abiathar sacerdotis venit ; cui dixit Adonias : Ingredere, quia vir fortis es ; & bona nuntians.*

43. *Respondit que Jonathas Adoniæ : Nequaquam : dominus enim noster Rex David Regem constituit Salomonem :*

44. *misitque cum eo Sadoc Sacerdotem, & Nathan prophetam, & Banaïam filium Joïadæ, & Cerethi, & Phelethi, & imposuerunt eum super mulam Regis.*

45. *Unxeruntque eum Sadoc sacerdos & Nathan propheta Regem in Gihon, & ascenderunt inde lætantes, & insonuit civitas : hæc est vox, quam audistis.*

46. *Sed & Salomon sedet super solium regni.*

47. *Et ingressi servi Regis benedixerunt domino nostro Regi David, dicentes : Amplificet Deus nomen Salomonis super nomen tuum, & magnificet thronum ejus super thronum tuum. Et adoravit Rex in lectulo suo,*

48. *& locutus est : Benedictus Dominus Deus Israël, qui dedit hodie sedentem in solio meo, videntibus oculis meis.*

49. *Territi sunt ergo, & surrexerunt omnes qui invitati fuerant ab Adonia, & ivit unusquisque in viam suam.*

50. *Adonias autem timens Salomonem, surrexit, & abiit, tenuitque cornu altaris.*

51. *Et nuntiaverunt Salomoni, dicentes : Ecce Adonias timens Regem Salomonem, tenuit cornu altaris, dicens, Juret mihi Rex Salomon hodie, quòd non interficiat servum suum gladio.*

52. *Dixitque Salomon : Si fuerit vir bonus, non cadet ne unus quidem capillus ejus in terram : sin autem malum inventum fuerit in eo, morietur.*

53. *Misit ergo Rex Salomon, & eduxit eum ab altari : & ingressus adoravit Regem Salomonem ; dixitque ei Salomon : Vade in domum tuam.*

℣. 39. *expl.* C'étoit sans doute le tabernacle que David avoit fait dresser dans la cité qui portoit son nom, 2. *Reg.* 6. 17. où il avoit mis l'arche.

Ibid. *expl.* On croit que c'étoit un petit vase de corne qui servoit à cet usage.

℣. 40. *L'Hebr.* & la terre se fendoit ou s'entrouvoit à leurs cris de joie, *ainsi les Sept. le Siriaque & l'Arabe.* Il paroît qu'il faut traduire : *Le bruit en a retenti par toute la ville & les environs. Voyez v.* 41. *&* 45. *suivans.*

℣. 46. *lettr.* le trône du royaume.

℣. 47. *expl.* Ceci peut avoir cet autre sens : *David salua avec respect dans son lit son fils Salomon, qui étoit dans son trône* ; David trop foible s'étoit fait porter dans son lit pour avoir part au couronnement de son fils, L'Hebreu porte, que voyant son fils, *il se courba sur son lit & remercia Dieu, &c.* ce qui favorise le premier sens.

℣. 50. Il n'y a pas d'apparence que ce fut à Gabaon où avoit été l'autel & le tabernacle, mais bien celui que David avoit mis à Jerusalem dans la cité qui portoit son nom. *Voyez ci-après chap.* 2. *vers.* 28. Le respect qu'on devoit à Dieu avoit inspiré aux Juifs de regarder l'autel sur lequel on lui faisoit des sacrifices, comme un azile & un lieu de sûreté.

℣. 52. *L'Hebr. & les Sept.* un enfant de vertu ce qui fait que le Siriaque & l'Arabe ont traduit *un homme de courage*, mais la suite détermine qu'il faut traduire comme la Vulgate, *homme de bien*, c'est-à-dire, si dans la suite il se conduit sagement. *Voyez c.* 2. *v.* 22. *ci-après.*

Digitized by Google

An du M 2990. Avant J. C. 1014.

CHAPITRE II.

David après avoir donné plusieurs avis à Salomon, d'être fidelle à Dieu, de punir Joab & Semeï, & de reconnoître les services de Berzellaï, meurt, & est enterré en sa ville de Sion. Adonias ayant fait demander par Bersabée Abisag pour femme, est tué par ordre de Salomon. Abiathar est relegué, & exclus des fonctions sacerdotales. Joab s'enfuit dans le tabernacle, & y est tué par Banaïas, qui est fait General de l'armée en sa place. Semeï ayant violé l'ordre qu'il avoit de ne point sortir de Jerusalem, est mis à mort.

1. *Appropinquaverunt autem dies David ut moreretur, præcepitque Salomoni filio suo, dicens,*

2. *Ego ingredior viam universæ terræ: confortare, & esto vir.*

3. *Et observa custodias Domini Dei tui, ut ambules in viis ejus, ut custodias cæremonias ejus, & præcepta ejus, & judicia, & testimonia, sicut scriptum est in lege Moysi; ut intelligas universa quæ facis, & quocumque te verteris:*

4. *ut confirmet Dominus sermones suos, quos locutus est de me, dicens: Si custodierint filii tui vias suas, & ambulaverint coram me in veritate, in omni corde suo, & in omni anima sua, non auferetur tibi vir de solio Israël.*

5. *Tu quoque nosti quæ fecerit mihi Joab filius Sarviæ, quæ fecerit duobus principibus exercitûs Israël, Abner filio Ner, & Amasæ filio Jether: quos occidit, & effudit sanguinem belli in pace, & posuit cruorem prælii in balteo suo, qui erat circa lumbos ejus, & in calceamento suo, quod erat in pedibus ejus.*

6. *Facies ergo juxta sapientiam tuam, & non deduces canitiem ejus pacificè ad inferos.*

7. *Sed & filiis Berzellaï Galaaditis reddes gratiam, eruntque comedentes in mensa tua: occurrerunt enim mihi quando fugiebam à facie Absalom fratris tui.*

8. *Habes quoque apud te Semeï filium Gera filii Jemini de Bahurim, qui maledixit mihi maledictione pessimâ, quando ibam ad castra: sed quia descendit mihi in occursum cùm transirem Jordanem, & juravi ei per Dominum, dicens: Non te interficiam gladio:*

9. *tu noli pati eum esse innoxium. Vir autem sapiens es, ut scias quæ facies ei, deducesque canos ejus cum sanguine ad inferos.*

10. *Dormivit igitur David cum patribus suis, & sepultus est in civitate David.*

11. *Dies autem quibus regnavit David super Israël, quadraginta anni sunt. In Hebron regnavit septem annis: in Jerusalem triginta tribus.*

1. OR le jour de la mort de David étant proche, // il donna ces avis à Salomon son fils, & lui dit:

2. Me voici prest d'entrer dans la voie de toute la terre // Soyez ferme, & homme-de-cœur.

3. Observez tout ce que le Seigneur votre Dieu vous a commandé. Marchez dans ses voies, gardez ses ceremonies ses préceptes, ses ordonnances, & ses loix, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, afin que vous vous conduisiez sagement en tout ce que vous ferez, // & que quelque chose que vous entrepreniez, *elle vous reussisse*. *Deut.* 17. 19.

4. C'est ainsi que le Seigneur verifiera la parole qu'il m'a donnée, lorsqu'il m'a dit; Si vos enfans demeurent fermes dans leur voie, // & qu'ils marchent devant moi dans la verité de tout leur cœur & de toute leur ame, vous aurez toûjours quelqu'un de vos descendans qui sera assis sur le trône d'Israël //.

5. Vous savez aussi de quelle maniere m'a traité Joab fils de Sarvia, & ce qu'il a fait à deux Generaux de l'armée d'Israël, à Abner fils de Ner, & à Amasa fils de Jether, qu'il a assassinés, ayant répandu leur sang durant la paix comme *il avoit fait* durant la guerre, & en ayant ensanglanté le baudrier qui étoit sur ses reins, & les souliés qu'il avoit aux piés. *2. Reg.* 3. 27. *2. Reg.* 20. 10.

6. Vous ferez donc selon votre sagesse, & vous ne permettrez pas qu'après avoir vieilli, il descende en paix dans le tombeau //.

7. Vous témoignerez aussi votre reconnoissance aux fils de Berzellaï de Galaad, & ils mangeront à votre table, parce qu'il sont venus au-devant de moi lorsque je fuyois devant Absalon votre frere. *2. Reg.* 19. 31.

8. Vous avez de plus auprès de vous Semeï fils de Gera fils de Jemini de Bahurim, qui prononça des maledictions contre moi, & me dit les outrages les plus sanglans, lorsque je m'en allois au camp: mais parcequ'il vint au-devant de moi quand je passai le Jourdain, je lui jurai par le Seigneur que je ne le ferois point // mourir par l'épée: *2. Reg.* 16. 5. & 19. 19.

9. ne laissez pas *neanmoins* son crime impuni. // Vous êtes sage pour savoir comment vous le devez traiter, & vous aurez soin qu'en sa vieillesse il ne descende au tombeau que par une mort sanglante //.

10. David s'endormit donc avec ses peres //, & il fut enseveli dans la ville de David //. *Act.* 2. 29.

11. Le temps du regne de David sur Israël fut de quarante ans //. Il regna sept ans à Hebron, & trente-trois dans Jerusalem. *1. Par.* 29. 27.

℣. 1. *expl.* David alors pouvoit avoir environ 70. ans & demi, & Salomon avoit 19. ans.

℣. 2. *expl.* de tous les hommes, *c'est-à-dire*, où se termine la vie de tous les hommes.

℣. 3. *Hebr.* afin que vous agissiez avec prudence.

℣. 4. *lettr.* gardent leurs voyes.

Ibid. *lettr.* L'homme ne vous sera point ôté du trône d'Israël, *c'est-à-dire*, il y aura toûjours sur le trône d'Israël quelqu'un de votre posterité; Ce qui semble avoir rapport à la prophetie de Jacob par rapport à Juda, où il est dit *que le sceptre ne lui seroit point ôté.*

℣. 6. *lettr.* les enfers, *c'est-à-dire*; la terre & le tombeau: *hebraïsm.* David n'avoit pû punir les crimes de Joab; parceque son regne étoit encore peu affermi, & que l'autorité de Joab étoit grande dans l'armée. Il l'avoit même fait aussi par douceur, & par un sentiment de pénitence pour ses propres pechés: mais comme c'étoit un esprit brouillon, il craint qu'il ne trouble le regne de son fils. C'est pourquoi il lui commande de le punir des crimes dont l'impunité étoit même un sujet à quelques-uns de l'accuser d'avoir contribué à ses crimes, ou d'avoir usé d'une trop grande negligence à l'en punir, & il craignoit sur cela les jugemens de Dieu.

℣. 8. *lettr.* je ne vous ferai point, &c.

℣. 9. *lettr.* innocent. *L'Hebr.* impuni. David avoit donné des marques d'une douceur extraordinaire envers Semeï pendant sa vie. Ainsi il faut qu'il ait eu de grandes raisons pour en user autrement à sa mort. C'étoit un esprit remuant, & peu affectionné au regne de David & de ceux de sa famille. C'est pourquoi Salomon lui donna Jerusalem pour prison. D'ailleurs David suppose qu'il tombera dans quelque faute nouvelle, qui lui attirera une punition digne de son insolence passée. *Estius.* 2. *Reg.* 19. 22.

Ibid. *lettr.* avec le sang. *c'est-à-dire*, mort violente.

℣. 10. s'endormir avec ses peres, *pour* mourir: *hebraïsm.*

Ibid. *expl.* dans cette partie de Jerusalem que David avoit prise sur les Jebuséens, appelle la forteresse de Sion, & qui fut depuis appellée ville de David. 2. *Reg.* 5. 7.

℣. 11. *expl.* Lorsque David mourut il pouvoit avoir 70. ans & demi; ainsi on ne doit pas entendre de differentes années de son regne, ce qui est dit ici qu'il regna 40. ans en Israël, 7. à Hebron & 33. à Jerusalem, autrement il faudroit qu'il eût vécu plus de 90. ans, puisque ces differens regnes composent 80. ans: mais il faut entendre qu'il regna en tout 40. ans & demi; sçavoir 7. ans à Hebron & 33. & demi dans Jerusalem, depuis la mort de Saül jusques au couronnement de Salomon son fils, depuis l'an monde 2949. jusques en l'année 2990.

Digitized by Google

An. du M. 2990. Avant J. C. 1014.

12. En même-temps Salomon prit possession du royaume de David son pere, & son regne s'affermit puissamment //.

12. *Salomon autem sedit super thronum David patris sui, & firmatum est regnum ejus nimis.*

13. Alors Adonias fils d'Haggith vint trouver Bethsabée mere de Salomon. Bethsabée lui dit: Venez-vous *ici* avec un esprit de paix? Il lui répondit: *Oui*, j'y viens avec des pensées de paix.

13. *Et ingressus est Adonias filius Haggith ad Bethsabee matrem Salomonis. Quæ dixit ei Pacificusne est ingressus tuus? Qui respondit: Pacificus.*

14. Et il ajouta: J'ai un mot à vous dire. Dites, répondit Bethsabée.

14. *Additditque: Sermo mihi est ad te. Cui ait: Loquere. Et ille:*

15. Vous savez, dit Adonias, que la couronne // m'appartenoit, // & que tout Israël m'avoit choisi par préference pour être son Roi //: mais le royaume a été transferé, & il est passé à mon frere; parceque c'est le Seigneur qui le lui a donné.

15. *Tu, inquit, nosti, quia meum erat regnum, & me præposuerat omnis Israël sibi in Regem: sed translatum est regnum, & factum est fratris mei; à Domino enim constitutum est ei.*

16. Maintenant donc je n'ai qu'une priere à vous faire; ne me faites pas cette confusion que de me refuser //. Bethsabée ajoûta: Que me demandez-vous //?

16. *Nunc ergo petitionem unam precor à te; ne confundas faciem meam. Quæ dixit ad eum: Loquere.*

17. Adonias lui dit: Comme le Roi Salomon ne vous peut rien refuser, je vous prie de lui demander pour moi Abisag de Sunam, afin que je l'épouse //.

17. *Et ille ait: Precor ut dicas Salomoni Regi (neque enim negare tibi quidquam potest) ut det mihi Abisag Sunamitidem uxorem.*

18. Bethsabée lui répondit: *Je le veux* bien, je parlerai pour vous au Roi.

18. *Et ait Bethsabee: Benè, ego loquar pro te Regi.*

19. Bethsabée vint donc trouver le Roi Salomon, afin de lui parler pour Adonias. Le Roi se leva, vint au-devant d'elle, la salua profondément //, & il s'assit sur son trône; & l'on mit un trône pour la mere du Roi, laquelle s'assit à sa main droite.

19. *Venit ergo Bethsabee ad Regem Salomonem, ut loqueretur ei pro Adonia: & surrexit Rex in occursum ejus, adoravitque eam, & sedit super thronum suum: positusque est thronus matri Regis, quæ sedit ad dexteram ejus.*

20. *Bethsabée* dit à Salomon: Je n'ai qu'une petite priere à vous faire; ne me donnez pas la confusion d'être refusée. // Le Roi lui dit; Ma mere, dites ce que vous demandez: car il ne seroit pas juste de vous renvoyer mécontente.

20. *Dixitque ei: Petitionem unam parvulam ego deprecor à te; ne confundas faciem meam. Et dixit ei Rex: Pete, mater mea; neque enim fas est ut avertam faciem tuam.*

21. Bethsabée lui dit: Donnez Abisag de Sunam à votre frere Adonias, afin qu'il l'épouse.

21. *Quæ ait: Detur Abisag Sunamitis Adoniæ fratri tuo uxor.*

22. Le Roi Salomon répondit à sa mere, & lui dit: // Pourquoi demandez-vous Abisag de Sunam pour Adonias? Demandez donc aussi pour lui le royaume; car il est mon frere aîné; & il a *déja pour lui* Abiathar *Grand*-Prêtre, & Joab fils de Sarvia.

22. *Respondit que Rex Salomon, & dixit matri suæ: Quare postulas Abisag Sunamitidem Adoniæ? Postula ei & regnum: ipse est enim frater meus major me, & habet Abiathar sacerdotem, & Joab filium Sarviæ.*

23. Salomon jura donc par le Seigneur, & dit; Que Dieu me traite dans toute sa severité //, s'il n'est vrai qu'Adonias par cette demande a parlé contre sa propre vie //.

23. *Juravit itaque Rex Salomon per Dominum: dicens: Hæc faciat mihi Deus, & hæc addat, quia contra animam suam locutus est Adonias verbum hoc.*

24. Et maintenant je jure par le Seigneur qui m'a assûré *la couronne*, qui m'a fait asseoir sur le trône de David mon pere, & qui a établi ma maison comme il l'avoit dit, qu'Adonias sera mis à mort aujourd'hui.

24. *Et nunc vivit Dominus, qui firmavit me, & collocavit me super solium David patris mei, & qui fecit mihi domum, sicut locutus est, quia hodie occidetur Adonias.*

25. Et le Roi Salomon ayant envoyé Banaïas fils de Joïada, pour executer cet ordre //, il perça Adonias, & le tua //.

25. *Misitque Rex Salomon per manum Banaïæ filii Joïadæ: qui interfecit eum, & mortuus est.*

26. Le Roi dit aussi à Abiathar *Grand*-Prêtre: Allez à Anathoth dans la terre qui vous appartient; vous meriteriez la mort //, mais je ne vous ferai pas mourir; // parceque vous avez porté l'arche du Seigneur *notre* Dieu devant David mon pere, & que vous avez accompagné mon pere dans tous les travaux qu'il a endurés.

26. *Abiathar quoque sacerdoti dixit Rex: Vade in Anathoth ad agrum tuum, equidem vir mortis es; sed hodie te non interficiam, quia portasti arcam Domini Dei coram David patre meo: & sustinuisti laborem in omnibus in quibus laboravit pater meus.*

27. Salomon relegua donc Abiathar, afin qu'il ne fit plus

27. *Ejecit ergo Salomon Abiathar, ut non*

℣. 12. *expl.* par le consentement du peuple & par son sacre, &c. *Voyez* 1. *Paral. ch.* 29. *v.* 22. 24. *&* 25.

℣. 15. *lettr.* le royaume.

Ibid. *expl.* par droit d'aîneſſe. *Voyez ci-après vers.* 22.

Ibid. *L'Hebr.* & que tout le peuple avoit jetté les yeux sur moi pour me le donner.

℣. 16. *L'Hebr.* ne détournez pas votre visage, *c'est-à-dire*, ne rejettez pas ma priere.

Ibid. *lettr.* Parlez.

℣. 17. *expl.* Cette proposition d'Adonias en elle-même n'étoit point absolument contre la défense de la loi: car quoiqu'Abisag eût épousé le Roi David son pere. L'Ecriture remarque *vers.* 2. *&* 4. *ch.* 1. *ci-dessus* qu'elle étoit toûjours demeurée vierge.

℣. 19. *lettr.* il l'adora, *l'Hebr.* il se courba.

℣. 20. *expl.* Ce sont les mêmes mots dans l'hebreu que ceux du *v.* 16. *ci-dessus.*

℣. 22. *expl.* Salomon vit bien par cette demande qu'Adonias formoit des desseins & s'ouvroit des voyes pour lui ôter le royaume, c'est pourquoi il dit: Il est mon aîné, il a pour lui le Prêtre Abiathar & Joab, *en sous-entendant*, il veut encore s'appuyer du credit & du nom d'Abisag.

℣. 23. *lettr.* Que Dieu me fasse ces choses, & qu'il ajoûte ces choses: *hebraïsm.* Formule de jurement ordinaire chez les Hebreux, *pour dire*, que Dieu me fasse le même mal que je lui veux faire, & qu'il y ajoûte encore de plus grands maux.

Ibid. *expl.* Adonias passant les bornes de la modestie, & osant demander celle qui avoit tenu lieu de femme à David, cherchoit par là à s'ouvrir une voye pour monter sur le trône. C'étoit donc lui seul, & non pas Salomon, qu'on devoit regarder comme la cause de sa mort. *Theod. in* 3. *Reg. quæst.* 7.

℣. 25. *lettr.* Il envoya par la main de Banaïas.

Ibid. *lettr.* qui le tua, & il mourut. *Hebr.* il se jetta sur lui & il mourut.

℣. 26. *lettr.* Vous êtes homme de mort, *c'est-à-dire*, digne de la mort: *hebraïsm.*

Ibid. *letir.* mais je ne vous ferai pas mourir à cette heure.

℣. 26. *expl.* Ceci prouve que cet Abiathar est le même que celui sous lequel David reçut d'Achimelech les pains de proposition, & qui lui porta l'Ephod & l'accompagna par tout. 1. *Reg. ch.* 22. *& ch.* 23. *vers.* 6. *& suiv.*

esset

Digitized by Google

esset sacerdos Domini, ut impleretur sermo Domini, quem locutus est super domum Heli in Silo.

les fonctions de *Grand*-Prêtre du Seigneur //, & que la parole que le Seigneur avoit prononcée dans Silo touchant la maison d'Heli //, fut *ainsi* accomplie.

An du M. 2990. Avant J. C. 1014. 1. Reg. 2. 31.

28. Venit autem nuntius ad Joab, quòd Joab declinasset post Adoniam, & post Salomonem non declinasset, fugit ergo Joab in tabernaculum Domini, & apprehendit cornu altaris.

28. Cette nouvelle étant venue à Joab qui avoit suivi le parti d'Adonias, & non celui de Salomon //, il s'enfuit dans le tabernacle du Seigneur, & prit la corne de l'autel. //

29. Nuntiatumque est Regi Salomoni, quòd fugisset Joab in tabernaculum Domini, & esset juxta altare: misitque Salomon Banaïam filium Joïadæ, dicens: Vade, interfice eum.

29. On vint dire au Roi Salomon, que Joab s'en étoit fui dans le tabernacle du Seigneur, & qu'il se tenoit à l'autel //: & Salomon envoya Banaïas fils de Joïada, & lui dit: Allez, & le tuez.

30. Et venit Banaïas ad tabernaculum Domini, & dixit ei: Hæc dicit Rex: Egredere: Qui ait: Non egrediar, sed hic moriar. Renuntiavit Banaïas regi sermonem, dicens: Hæc locutus est Joab, & hæc respondit mihi.

30. Banaïas vint au tabernacle du Seigneur, & dit à Joab; Le Roi vous commande de sortir de là. Joab lui répondit: Je ne sortirai point, mais je mourrai en ce lieu. Banaïas fit son rapport au Roi, & il lui dit: Voilà la réponse que Joab m'a faite //.

31. Dixitque ei Rex: Fac sicut locutus est: & interfice eum, & sepeli, & amovebis sanguinem innocentem qui effusus est à Joab, à me, & à domo patris mei.

31. Le Roi lui dit: Faites comme il vous a dit; tuez-le, & l'ensevelissez //; & vous empêcherez que ni moi ni la maison de mon pere ne soyons chargés du sang innocent répandu par Joab //.

32. Et reddet Dominus sanguinem ejus super caput ejus, quia interfecit duos viros justos, melioresque se & occidit eos gladio, patre meo David ignorante, Abner filium Ner principem militiæ Israël, & Amasam filium Jether principem exercitûs Juda.*

32. Et le Seigneur fera retomber son sang // sur sa tête, parcequ'il a assassiné deux hommes justes qui valoient mieux que lui, & qu'il a tué par l'épée sans que mon pere David le sût, Abner fils de Ner General de l'armée d'Israël, & Amasa fils de Jether General de l'armée de Juda. 2. Reg. 3. 27. 2. Reg. 20. 10.

33. Et revertetur sanguis illorum in caput Joab, & in caput seminis ejus in sempiternum. David autem & semini ejus, & domui, & throno illius sit pax usque in æternum à Domino.

33. Et leur sang retombera pour jamais sur la tête de Joab & sur sa posterité. Mais que le Seigneur donne une éternelle paix à David & à sa posterité, à sa maison & à son trône.

34. Ascendit itaque Banaïas filius Joïadæ, & aggressus eum interfecit: sepultusque est in domo sua in deserto,

34. Banaïas fils de Joïada étant donc allé *trouver Joab*, il l'attaqua & le tua; & on l'ensevelit en sa maison dans le desert.

35. Et constituit Rex Banaïam filium Joïadæ pro eo super exercitum, & Sadoc sacerdotem posuit pro Abiathar.

35. Alors le Roi établit en la place de Joab Banaïas fils de Joïada pour être General de l'armée, & Sadoc pour *Grand*-Prêtre en la place d'Abiathar.

36. Misit quoque Rex, & vocavit Semeï, dixitque ei: Ædifica tibi domum in Jerusalem, & habita ibi, & non egredieris inde huc atque illuc.

36. Le Roi envoya aussi appeller Semeï, & lui dit: Bâtissez-vous une maison dans Jerusalem, & demeurez-y, & n'en sortez point pour aller d'un côté ou d'un autre.

37. Quacumque autem die egressus fueris, & transieris torrentem Cedron, scito te interficiendum: sanguis tuus erit super caput tuum.

37. Si vous en sortez jamais, & que vous passiez le torrent de Cedron, sachez que vous serez tué au même jour, & votre sang retombera sur votre tête //.

38. Dixitque Semeï Regi: Bonus sermo. Sicut locutus est dominus meus Rex, sic faciet servus tuus. Habitavit itaque Semeï in Jerusalem diebus multis.

38. Semeï dit au Roi: Cet ordre est très-juste //. Ce que le Roi mon seigneur a dit, sera executé par son serviteur. Semeï demeura donc long-temps à Jerusalem.

39. Factum est autem post annos tres, ut fugerent servi Semeï ad Achis filium Maacha regem Geth; nuntiatumque est Semeï, quòd servi ejus essent in Geth.

39. Mais trois ans s'étant passés //, il arriva que les esclaves de Semeï s'enfuirent vers Achis fils de Maacha Roi de Geth: & on vint dire à Semei que ses esclaves étoient allés à Geth.

40. Et surrexit Semeï, & stravit asinum suum: ivitque ad Achis in Geth ad requirendum servos suos, & adduxit eos de Geth.

40. Semeï fit donc aussi-tôt seller son âne, & s'en alla vers Achis à Geth pour redemander ses esclaves, & les ramena de Geth.

41. Nuntiatum est autem Salomoni, quòd isset Semeï in Geth de Jerusalem, & rediisset.

41. Salomon ayant été averti que Semeï avoit été de Jerusalem à Geth, & en étoit revenu,

42. Et mittens vocavit eum, dixitque illi, Nonne testificatus sum tibi per Dominum, & prædixi tibi: Quacumque die egressus, ieris huc

42. l'envoya querir, & lui dit: Ne vous ai-je pas averti auparavant, & ne vous ai-je pas juré par le Seigneur, en vous disant: Si vous sortez jamais pour aller d'un côté ou d'un au-

---

¥. 27. *expl.* C'étoit le seul qui étoit demeuré de la posterité d'Heli, & qui avoit échappé à la vengeance de Saül. 1. *Reg. cap.* 22. *v.* 20.

Ibid. *expl.* Cette prophetie avoit été faite, *lib.* 1. *Reg. cap.* 2. *v.* 30. 31. *& seq.* & s'étoit déja accomplie, *lib.* 2. *Reg. cap.* 15. *v.* 35. Lorsque Sadoc fut associé à Abiathar, selon ce qui avoit été dit au même endroit, *lib.* 1. *Reg. cap.* 2. *v.* 32.

¥. 28. *lettr.* Il vint un avis à Joab que Joab avoit pris le parti d'Adonias, & qu'il n'avoit pas pris celui de Salomon. Il n'y a pas de sens, c'est une mépriſe de copiſte, qui a mis *quod* pour *qui*, ce que l'on a corrigé dans la version.

Ibid. *expl.* Quelques-uns doutent si le tabernacle que David avoit fait dresser dans la cité qui portoit son nom, & où il avoit mis l'arche, étoit le même que celui que Moïse avoit fait construire, & prétendent que tous les vases & l'autel y avoient aussi été portés. Cependant il est dit, 1. *Paral. cap.* 21. *v.* 29. que le tabernacle & l'autel des holocaustes étoit encore à Gabaon. *Voyez ci-après cap.* 3. *v.* 4. *& lib.* 1. *Paral. cap.* 16. *v.* 39. 40. *&* 2. *Paral. cap.* 1. *v.* 6. *&* 13.

¥. 29. *lettr.* proche ou vis-à-vis de l'autel, *l'Hebr. porte*, ou à l'autel.

¥. 30. *lettr.* Voici ce qu'il a dit & ce qu'il a répondu.

¥. 31. *expl.* Joab ayant tué Abner & Amasa en trahison, s'étoit rendu indigne de tout asyle, selon la loi de Dieu qui ordonnoit: *Que si quelqu'un tuoit son prochain volontairement & en trahison, on l'arracheroit de l'autel même, afin de le faire mourir.* Exod. 21. 14.

Ibid. *expl.* & vous serez par là, qu'à l'avenir on ne m'impute point ni à mon pere la mort d'Abner & d'Amasa tués par Joab. *Vatabl.*

¥. 32. *c'est-à-dire*, le sang qu'il a répandu en assassinant, &c. *Vat. ou bien*, son propre sang, & c'est une façon de parler qui signifie: *Il ne doit imputer sa mort qu'à lui-même. Voyez v.* 37. *plus bas.*

* Ibid. *eos.* Ce pronom est superflu.

¥. 37. *C'est-à-dire*, vous serez vous-même coupable de votre mort, *Vatabl.*

¥. 38. *lettr.* c'est une bonne parole, *parole pour* chose, *hebraïsm.*

¥. 39. *expl.* c'est-à-dire, l'an du monde 2993. ainsi ceci est rapporté par anticipation.

Digitized by Google

An du M. 2990. Avant J. C. 1014.

tre, ſachez que vous ſerez puni de mort au même jour; & vous m'avez répondu: Rien n'eſt plus juſte que ce que je viens d'ouïr.

43. Pourquoi donc n'avez-vous pas gardé le ſerment que vous avez fait au Seigneur, & l'ordre que je vous avois donné?

44. Et le Roi dit à Semeï: Vous ſavez tout le mal que votre conſcience vous reproche d'avoir fait à David mon pere. Le Seigneur a fait retomber votre méchanceté ſur votre tête ℣.

45. Mais le Roi Salomon ſera beni, & le trône de David ſera ſtable éternellement devant le Seigneur.

46. Le Roi donna donc l'ordre à Banaïas fils de Joïada; qui étant allé *l'executer*, frappa Semeï, & le tua ℣.

& illuc, ſcito te eſſe moriturum? Et reſpondiſti mihi: Bonus ſermo, quem audivi.

43. Quare ergò non cuſtodiſti jusjurandum Domini, & præceptum quod præceperam tibi?

44. Dixitque Rex ad Semeï: Tu noſti omne malum, cujus tibi conſcium eſt cor tuum, quod feciſti David patri meo: reddidit Dominus malitiam tuam in caput tuum.

45. Et Rex Salomon benedictus, & thronus David erit ſtabilis coram Domino uſque in ſempiternum.

46. Juſſit itaque Rex Banaïæ filio Joïadæ: qui egreſſus, percuſſit eum, & mortuus eſt.

℣. 44. *expl.* en punition du peché que vous avez commis en inſultant à David, Dieu a permis par un juſte jugement, que vous manquaſſiez à m'obeïr en cette rencontre: afin que vous portiez la peine de ces deux crimes par une ſeule punition, dont même je vous avois menacé. *Menoch.*

℣. 46. *lettr.* & il mourut.

CHAPITRE III.

Salomon épouſe la fille de Pharaon; & offre des ſacrifices à Gabaon. Dieu lui apparoît, & lui promet de lui accorder tout ce qu'il lui demandera. Salomon demande à Dieu la ſageſſe; & Dieu lui donne une très-grande ſageſſe, avec tous les autres biens qu'il n'avoit pas demandés. Sacrifice offert à Jeruſalem, & jugement de Salomon plein de ſageſſe.

An du M. 2991. Avant J. C. 1013. 2. *Par.* 1. 1. 2. *Par.* 8. 11.

1. ℣ LE regne de Salomon s'étant ainſi affermi, il s'allia avec Pharaon Roi d'Egypte; car il épouſa ſa fille, ℣ qu'il amena dans la ville de David, juſqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir ſa maiſon, la maiſon du Seigneur, & les murs *qu'il faiſoit faire* tout au-tour de Jeruſalem.

2. Le peuple neanmoins immoloit *toûjours* dans les hauts-lieux ℣, parceque juſqu'alors on n'avoit point encore bâti de temple au Seigneur ℣.

3. Or Salomon aima le Seigneur, & il ſe conduiſit ſelon les préceptes de David ſon pere, excepté qu'il ſacrifioit & qu'il brûloit de l'encens dans les hauts-lieux ℣.

4. Il s'en alla donc à Gabaon ℣ pour y ſacrifier, parceque c'étoit-là le plus conſiderable de tous les hauts-lieux; & il offrit mille hoſties en holocauſte ſur l'autel ℣ qui étoit à Gabaon.

5. Or le Seigneur apparut à Salomon en ſonge pendant la nuit, & il lui dit: Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne.

6. Salomon lui répondit: Vous avez uſé d'une grande miſericorde envers David mon pere votre ſerviteur, ſelon qu'il a marché devant vous dans la verité & dans la juſtice, & que ſon cœur a été droit à vos yeux; vous lui avez conſervé cette grande miſericorde, & vous lui avez donné un fils qui eſt aſſis ſur ſon trône, comme il paroît aujourd'hui.

7. Maintenant donc, ô Seigneur mon Dieu, vous m'avez fait regner, moi qui ſuis votre ſerviteur, en la place de David mon pere; mais je ne ſuis encore qu'un jeune enfant qui ne ſait de quelle maniere il ſe doit conduire ℣.

8. Et votre ſerviteur ſe trouve au milieu de votre peuple que vous avez choiſi, d'un peuple infini qui eſt innombrable à cauſe de ſa multitude.

1. *Confirmatum eſt igitur regnum in manu Salomonis, & affinitate conjunctus eſt Pharaoni Regi Ægypti: accepit namque filiam ejus, & adduxit in civitatem David, donec compleret ædificans domum ſuam, & domum Domini, & murum Jeruſalem per circuitum.*

2. *Attamen populus immolabat in excelſis non enim ædificatum erat templum nomini Domini uſque in diem illum.*

3. *Dilexit autem Salomon Dominum, ambulans in præceptis David patris ſui, excepto quòd in excelſis immolabat, & accendebat thymiama.*

4. *Abiit itaque in Gabaon, ut immolaret ibi: illud quippe erat excelſum maximum, mille hoſtias in holocauſtum obtulit Salomon ſuper altare illud in Gabaon.*

5. *Apparuit autem Dominus Salomoni, per ſomnium nocte, dicens: Poſtula quod vis ut dem tibi.*

6. *Et ait Salomon; Tu feciſti cum ſervo tuo David patre meo miſericordiam magnam, ſecut ambulavit in conſpectu tuo in veritate, & juſtitia, & recto corde tecum: cuſtodiſti ei miſericordiam tuam grandem, & dediſti ei filium ſedentem ſuper thronum ejus, ſicut eſt hodie.*

7. *Et nunc, Domine Deus, tu regnare feciſti ſervum tuum pro David patre meo: ego autem ſum puer parvulus, & ignorans egreſſum & introitum meum.*

8. *Et ſervus tuus in medio eſt populi, quem elegiſti, populi infiniti, qui numerari & ſuppputari non poteſt præ multitudine.*

℣. 1. Les premiers mots de ce chapitre ſont la fin du ſecond dans l'Hebreu. *lettr.* Ainſi le regne fut affermi dans la main de Salomon.

Ibid. *expl.* Dieu avoit défendu, *Deut.* 7. 3. aux Iſraëlites d'épouſer des femmes étrangeres. Mais cette défenſe ne doit s'entendre que de celles du païs de Chanaan; ou ſi on l'étend à toutes, ce n'eſt que ſuppoſé qu'elles n'embraſſent pas le culte & la religion du vrai Dieu; ce qui paroît par beaucoup d'exemples de l'Ecriture. Salomon pecha neanmoins dans la ſuite, lorſqu'il n'obſerva pas cette condition, & c'eſt ce qui fut cauſe qu'il tomba dans l'idolatrie. *Eſtius. Men.*

℣. 2. *expl.* où il y avoit des autels conſacrés au vrai Dieu.

Ibid. *lettr.* au nom du Seigneur.

℣. 3. *expl.* Theodoret dit, que ceci ne s'entend pas des hauts-lieux dédiés aux faux-dieux, mais de ceux où l'on alloit ſacrifier au Seigneur, parceque la loi portoit, que l'on ne ſacrifieroit qu'en un ſeul lieu, *c'eſt-à-dire*, devant l'arche d'alliance, ainſi l'Ecriture ne fait ici cette remarque, que pour empêcher que cet exemple ne corrompît les Iſraëlites; & elle ſemble l'avoir excuſé par avance, lorſqu'elle dit au verſet précedent, *que l'on n'avoit point encore bâti de temple au Seigneur.* Dieu pardonnant avant cela à ceux qui lui ſacrifioient en d'autres lieux.

℣. 4. *expl.* Cette ville étoit bâtie ſur le mont Silo, ce lieu étoit celebre, parceque le tabernacle & l'arche y étoient demeurés longtemps, & que ſelon le *v.* 29. *du ch.* 21. *du* 1. *des Paral.* Le tabernacle & l'autel des holocauſtes y étoient encore. Quelques endroits *des verſ.* 6. *&* 13. *du ch.* 1. *du* 2. *liv. des Paral.* empêchent de conclure poſitivement que l'autel d'airain & les autres vaſes, & le tabernacle même ayent été depuis tranſportés à Jeruſalem du vivant de David, ou même du temps de Salomon, quoiqu'il n'y ait guere d'apparence que David faiſant amener l'arche en ſa cité, en attendant qu'on lui eût bâti un temple, ait mieux aimé lui élever un tabernacle nouveau, & faire un autre autel & d'autres vaſes, que de faire venir ceux qui étoient à Gabaon. *Voyez v.* 51. *ch.* 7. *& ch.* 8. *v.* 4. *ci-après lib.* 3. *Reg.*

Ibid. L'autel dont il eſt ici queſtion, peut être l'autel d'airain fait par l'ordre de Moïſe, deſtiné aux holocauſtes, qui étoit alors dans le tabernacle, ſuppoſé qu'il fût encore à Gabaon, comme il eſt dit *au liv.* 2. *des Paral. ch.* 1. *v.* 6. *& ſuiv.* ou un autel fixe qu'on y avoit bâti pour conſerver la memoire de la ſainteté de ce lieu.

℣. 7. *lettr.* ignorant ma ſortie & mon entrée: *hebraïſm. pour dire*, Je ne ſçai comment il me faut conduire dans le gouvernement de mon royaume.

Digitized by Google

9. *Dabis ergo servo tuo cor docile, ut populum tuum judicare possit, & discernere inter bonum & malum: quis enim poterit judicare populum istum populum tuum hunc multum?*

10. *Placuit ergo sermo coram Domino, quòd Salomon postulasset hujuscemodi rem.*

11. *Et dixit Dominus Salomoni: Quia postulasti verbum hoc, & non petisti tibi dies multos, nec divitias, aut animas inimicorum tuorum, sed postulasti tibi sapientiam ad discernendum judicium:*

12. *ecce feci tibi secundum sermones tuos, & dedi tibi cor sapiens & intelligens, in tantum ut nullus ante te similis tui fuerit, nec post te surrecturus sit.*

13. *Sed & hæc quæ non postulasti, dedi tibi, divitias scilicet, & gloriam, ut nemo fuerit similis tui in Regibus cunctis retrò diebus.*

14. *Si autem ambulaveris in viis meis, & custodieris præcepta mea, & mandata mea, sicut ambulavit pater tuus, longos faciam dies tuos.*

15. *Igitur evigilavit Salomon, & intellexit quòd esset somnium: cumque venisset Jerusalem, stetit coram arca fœderis Domini, & obtulit holocausta, & fecit victimas pacificas, & grande convivium universis famulis suis.*

16. *Tunc venerunt duæ mulieres meretrices ad Regem, steteruntque coram eo,*

17. *quarum una ait: Obsecro, mi domine: ego & mulier hæc habitabamus in domo una, & peperi apud eam in cubiculo.*

18. *Tertiâ autem die postquàm ego peperi, peperit & hæc; & eramus simul, nullusque alius nobiscum in domo, exceptis nobis duabus.*

19. *Mortuus est autem filius mulieris hujus nocte, dormiens quippe oppressit eum,*

20. *& consurgens intempesta noctis silentio, tulit filium meum de latere meo ancillæ tuæ dormientis, & collocavit in sinu suo: suum autem filium, qui erat mortuus, posuit in sinu meo.*

21. *Cumque surrexissem manè ut darem lac filio meo, apparuit mortuus: quem diligentiùs intuens clarâ luce, deprehendi non esse meum quem genueram.*

22. *Respondit quæ altera mulier: Non est ità ut dicis sed filius tuus mortuus est, meus autem vivit. Econtrariò illa dicebat: Mentiris: filius quippe meus vivit, & filius tuus mortuus est. Atque in hunc modum contendebant coram Rege.*

23. *Tunc Rex ait: Hæc dicit: Filius meus vivit, & filius tuus mortuus est. Et ista respondit: Non, sed filius tuus mortuus est, meus autem vivit.*

24. *Dixit ergo Rex: Afferte mihi gladium. Cumque attulissent gladium coram Rege:*

25. *Dividite, inquit, infantem vivum in duas partes, & date dimidiam partem uni, & dimidiam partem alteri.*

26. *Dixit autem mulier, cujus filius erat vivus, ad Regem; (commota sunt quippe viscera ejus super filio suo) Obsecrò, domine, date illi*

9. *Je vous supplie* donc de donner à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse juger votre peuple, & discerner entre le bien & le mal; car qui pourra rendre la justice à votre peuple, à ce peuple qui est si nombreux? An du M. 2991. Avant J. C. 1013. 1. *Par.* 1. 10.

10. Le Seigneur agrea donc que Salomon lui eut fait cette demande.

11. Et il dit à Salomon: Parceque vous m'avez fait cette demande, & que vous n'avez point desiré que je vous donnasse un grand nombre d'années, ou de grandes richesses; ou la vie de vos ennemis; mais que vous m'avez demandé la sagesse pour discerner ce qui est juste;

12. j'ai déja fait ce que vous m'avez demandé, & je vous ai donné un cœur si plein de sagesse & d'intelligence, qu'il n'y a jamais eu d'homme avant vous qui vous ait égalé, & qu'il n'y en aura point après vous *qui vous égale.*

13. Mais je vous ai même donné *de plus* ce que vous ne m'avez point demandé, savoir les richesses & la gloire, de sorte qu'aucun Roi ne vous aura jamais égalé *en ce point* dans tous les siecles passés. *Sap.* 7. 11. *Matth.* 6. 29. 33.

14. Que si vous marchez dans mes voies, & que vous gardiez mes préceptes & mes ordonnances, comme votre pere les a gardées, je vous donnerai encore une longue vie.

15. Salomon s'étant réveillé, fit reflexion au songe qu'il avoit eu; & étant venu à Jerusalem, il se présenta devant l'arche de l'alliance du Seigneur, offrit des holocaustes & des victimes pacifiques, & fit à tous ses serviteurs un grand festin.

16. ‡ Alors deux femmes de mauvaise vie vinrent trouver le Roi, & se présenterent devant lui, ‡ 4. Lundi de Carême.

17. dont l'une lui dit: Je vous prie, mon seigneur *faites-moi justice.* Nous demeurions cette femme & moi dans une même maison, & je suis accouchée dans la *même* chambre où elle étoit.

18. Elle est accouchée aussi trois jours après moi; nous étions ensemble dans cette maison, & il n'y avoit qui que ce soit que nous deux.

19. Le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parcequ'elle l'a étouffé en dormant,

20. & se levant dans le silence d'une nuit profonde, pendant que je dormois, moi qui suis votre servante, elle m'a ôté mon fils que j'avois à mon côté, & l'ayant pris auprès d'elle, elle a mis auprès de moi son fils qui étoit mort.

21. M'étant levée le matin pour donner à tetter à mon fils, il m'a paru qu'il étoit mort; & le considerant avec plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'étoit point le mien que j'avois enfanté.

22. L'autre femme lui répondit: Ce que vous dites n'est point vrai; mais c'est votre fils qui est mort, & le mien est vivant. La premiere au-contraire repliquoit: Vous mentez; car c'est mon fils qui est vivant, & le votre est mort; & elles disputoient ainsi devant le Roi.

23. Alors le Roi dit: Celle-ci dit: Mon fils est vivant, & le vôtre est mort. Et l'autre répond: Non; mais c'est votre fils qui est mort, & le mien est vivant.

24. Le Roi ajoûta: Apportez-moi une épée. Lorsqu'on eut apporté une épée devant le Roi,

25. il dit *à ses gardes:* Coupez en deux cet enfant qui est vivant, & donnez-en la moitié à l'une, & la moitié à l'autre.

26. Alors la femme dont le fils étoit vivant, dit au Roi; (car ses entrailles furent émûes *de tendresse* pour son fils,) Seigneur, donnez-lui, je vous supplie, l'enfant vivant, & ne

¥. 9. *lettr.* Vous donnerez donc, *l'Hebr.* Donnez à votre serviteur.

¥. 11. *lettr.* les ames.

¥. 12. *expl.* Cette sagesse & cette intelligence s'explique par la demande que Salomon a faite ci-dessus *v.* 9. d'un cœur docile, *c'est-à-dire,* soumis à la loi de Dieu, & d'un discernement du bien & du mal pour juger son peuple avec justice, c'est ce qui s'explique encore par le *v.* 7. *ci-dessus,* par le celebre jugement qu'il rendit ci-après *v.* 27. par ce qui est rapporté ci-après *ch.* 10. au sujet de la Reine de Saba, & *ch.* 4. *v.* 29. *& suiv.* On peut en juger par la sagesse, les avis & les enseignemens qu'il a laissés dans les livres des *Proverbes, de la Sagesse & de l'Ecclesiaste.* Voyez ce qui est dit de lui, *Eccli.* 47. *v.* 26. *&* 27.

¥. 15. *L'Hebr.* Lorsqu'il se fut éveillé: Voici un songe, *la Vulg.* & il comprit que c'étoit un songe qu'il avoit eu, *l'Arabe,* il comprit que c'étoit une vision qu'il avoit eue.

Ibid. *expl.* Il y avoit donc à Jerusalem un autel pour les holocaustes devant l'Arche.

¥. 16. *expl.* Le mot hebreu signifie aussi une hôteliere. *Ainsi la Paraph. Chald.*

¥. 20. *Hebr.* au milieu de la nuit.

Digitized by Google

An du M. 2991. Avant J. C. 1013.

le tuez point. L'autre disoit au-contraire : Qu'il ne soit ni à moi, ni à vous ; mais qu'on le divise *en deux*.

27. Alors le Roi prononça *cette sentence* : Donnez à celle-ci l'enfant vivant, & qu'on ne le tue point ; car c'est elle qui est sa mere.

28. Tout Israël ayant donc sû la maniere dont le Roi avoit jugé cette affaire, ils eurent tous de la crainte & du respect pour lui, voyant que la sagesse de Dieu étoit en lui pour rendre justice.

infantem vivum, & nolite interficere eum. Econtrariò illa dicebat : Nec mihi, nec tibi sit, sed dividatur.

27. Respondit Rex, & ait : Date huic infantem vivum, & non occidatur : hæc est enim mater ejus.

28. Audivit itaque omnis Israël judicium quod judicasset Rex, & timuerunt Regem, videntes sapientiam Dei esse in eo ad faciendum judicium.

CHAPITRE IV.

Principaux Officiers de Salomon. Paix sous son Regne. Magnificence de sa table, ses richesses, & l'étendue de son empire. Sagesse de Salomon celebre par tout. Ouvrages de ce Prince.

1. OR le Roi Salomon regnoit sur tout Israël ;
2. & ceux-ci étoient ses principaux officiers : Azarias // fils // de Sadoc Prêtre.

3. Elihoreph & Ahia fils de Sisa étoient Secretaires : Josaphat fils d'Ahilud étoit Chancelier //.

4. Banaïas fils de Joiada étoit General d'armée. Sadoc & Abiathar étoient Prêtres //.

5. Azarias fils de Nathan avoit l'intendance sur ceux qui étoient toûjours auprès du Roi : Zabud Prêtre, fils de Nathan, étoit favori du Roi // :

6. Ahisar étoit Grand-maître de la maison : & Adoniram fils d'Abda étoit sur-intendant des tributs.

7. Salomon avoit établi douze Officiers sur tout Israël, qui avoient soin d'entretenir la table du Roi, & de sa maison : chacun fournissoit pendant un mois de l'année tout ce qui étoit necessaire *à la maison du Roi*.

8. Voici le nom de ces Officiers : Benhur *avoit l'intendance* sur la montagne d'Ephraïm.

9. Bendecar à Maccès, Salebim, Bethsamès, Elon & Bethanan.

10. Benheséd à Aruboth : il avoit *aussi* Socho & toute la terre d'Epher.

11. Benabinadab, qui avoit l'intendance de tout *le pays de* Nephath-d'or, eut pour femme Tapheth fille de Salomon //.

12. Bana fils d'Ahilud étoit Gouverneur de Thanach, de Mageddo, de tout *le pays de* Bethsan qui est proche de Sarthana au-dessous de Jezrahel, depuis Bethsan jusqu'à Abelmehula vis-à-vis de Jecmaan.

13. Bengaber étoit *Intendant* de Ramoth Galaad ; & il avoit // les bourgs de Jaïr fils de Manassé qui sont en Galaad. Il commandoit dans tout le pays d'Argob qui est en Basan, à soixante villes qui étoient *fort* grandes & fermées de murailles, & avoient des portes // de bronze.

14. Ahinadab fils d'Addo étoit Intendant en Manaïm.

15. Achimaas en Nephthali ; & il eut aussi pour femme une fille de Salomon // nommée Basemath.

16. Baana fils d'Husi étoit Intendant *dans tout le pays* d'Aser & de Baloth.

17. Josaphat fils de Pharué en Issachar.

18. Semeï fils d'Ela en Benjamin.

19. Gaber fils d'Uri en la province de Galaad, dans le pays de Sehon Roi des Amorrhéens & d'Og Roi de Basan, & sur tout ce qui étoit en cette terre.

20. Le peuple de Juda & d'Israël étoit innombrable comme le sable de la mer ; & tous mangeoient & buvoient dans une grande joie.

1. ERat autem Rex Salomon regnans super omnem Israël ;

2. & hi principes quos habebat : Azarias filius Sadoc sacerdotis :

3. Elihoreph & Ahia filii Sisa scribæ : Josaphat filius Ahilud à commentariis ;

4. Banaïas filius Joïadæ super exercitum : Sadoc autem, & Abiathar sacerdotes.

5. Azarias filius Nathan, super eos qui assistebant Regi : Zabud filius Nathan sacerdos, amicus Regis,

6. & Ahisar præpositus domûs : & Adoniram filius Abda super tributa.

7. Habebat autem Salomon duodecim præfectos super omnem Israël, qui præbebant annonam Regi & domui ejus ; per singulos enim menses in anno, singuli necessaria ministrabant.

8. Et hæc nomina eorum : Benhur in monte Ephraïm.

9. Bendecar, in Macces, & in Salebim, & in Bethsames, & in Elon, & in Bethanan.

10. Benheséd in Aruboth : ipsius erat Socho, & omnis terra Epher.

11. Benabinadab, cujus omnis Nephathdor, Tapheth filiam Salomonis habebat uxorem.

12. Bana filius Ahilud regebat Thanach & Mageddo, & universam Bethsan, quæ est juxta Sarthana subter Jezrahel, à Bethsan usque Abelmehula è regione Jecmaan.

13. Bengaber in Ramoth Galaad : habebat Avothjaïr filii Manasse in Galaad, ipse præerat in omni regione Argob, quæ est in Basan, sexaginta civitatibus magnis atque muratis, quæ habebant seras æreas.

14. Ahinadab filius Addo præerat in Manaïm.

15. Achimaas in Nephthali : sed & ipse habebat Basemath filiam Salomonis in conjugio.

16. Baana filius Husi, in Aser, & in Baloth.

17. Josaphat filius Pharue, in Issachar.

18. Semeï filius Ela in Benjamin.

19. Gaber filius Uri in terra Galaad, in terra Sehon Regis Amorrhæi, & Og Regis Basan, super omnia quæ erant in illa terra.

20. Juda & Israël innumerabiles, sicut arena maris in multitudine : comedentes, & bibentes, atque lætantes.

℣. 2. *autr.* Le premier des Princes de sa Cour étoit Azarias, &c. *Vatabl.*

Ibid. *expl.* petit-fils ; car il étoit fils d'Achimaas qui étoit fils de Sadoc. *Synops.*

℣. 3. *lettr.* Garde des Commentaires, *l'Hebr.* qui avoit charge de remontrer ou d'avertir le Prince, ou de le faire ressouvenir. *Voyez* 2. *Reg.* 8. *v.* 16

℣. 4. *expl.* Sadoc étoit Grand-Prêtre, & Abiathar rappellé d'exil, étoit parmi les Prêtres, selon que Dieu l'avoit prédit. 1. *Reg.* 2. 36.

℣. 5. *lettr.* ami. *Ainsi la Paraph. Chald. l'Hebr.* qui accompagnoit le Roi.

℣. 11. *expl.* C'est par anticipation que l'Ecriture dit cela, Salomon n'ayant point encore alors de fille, qui pût être mariée. *Menoch.*

℣. 13. Voyez. *Nombr.* 32. 41. *& Deut.* 3. 13. *&* 14.

Ibid. *lettr.* serrures.

℣. 15. *Voyez supr. vers.* 11.

Digitized by Google

21. *Salomon autem erat in ditione ſua, habens omnia regna à flumine terræ Philiſthiim uſque ad terminum Ægypti, offerentium ſibi munera, & ſervientium ei cunctis diebus vitæ ejus.*

22. *Erat autem cibus Salomonis per dies ſingulos, triginta cori ſimilæ, & ſexaginta cori farinæ,*

23. *decem boves pingues, & viginti boves paſcuales, & centum arietes, exceptâ venatione cervorum, caprearum, atque bubalorum, & avium altilium.*

24. *Ipſe enim obtinebat omnem regionem quæ erat trans flumen, à Taphſa uſque ad Gazan, & cunctos Reges illarum regionum; & habebat pacem ex omni parte in circuitu.*

25. *Habitabatque Juda & Iſraël abſque timore ullo, unuſquiſque ſub vite ſua, & ſub ficu ſua, à Dan uſque Berſabee, cunctis diebus Salomonis.*

26. *Et habebat Salomon quadraginta millia præſepia equorum currilium, & duodecim millia equeſtrium.*

27. *Nutriebantque eos ſupradicti Regis præfecti: ſed & neceſſaria menſæ Regis Salomonis, cum ingenti cura præbebant in tempore ſuo.*

28. *Hordeum quoque & paleas equorum & jumentorum, deferebant in locum ubi erat Rex, juxta conſtitutum ſibi.*

29. *Dedit quoque Deus ſapientiam Salomoni, & prudentiam multam nimis, & latitudinem cordis, quaſi arenam, quæ eſt in littore maris.*

30. *Et præcedebat ſapientia Salomonis ſapientiam omnium orientalium & Ægyptiorum,*

31. *& erat ſapientior cunctis hominibus: ſapientior Ethan Ezrahita, & Heman, & Chalcol, & Dorda, filiis Mahol; & erat nominatus in univerſis gentibus per circuitum.*

32. *Locutus eſt quoque Salomon tria millia parabolas; & fuerunt carmina ejus quinque & mille.*

33. *Et diſputavit ſuper lignis, à cedro, quæ eſt in Libano, uſque ad hyſſopum quæ egreditur de pariete; & diſſeruit de jumentis, & volucribus, & reptilibus, & piſcibus.*

34. *Et veniebant de cunctis populis ad audiendam ſapientiam Salomonis, & ab univerſis Regibus terræ, qui audiebant ſapientiam ejus.*

21. Salomon avoit ſous ſa domination tous les royaumes depuis le fleuve // d'*Euphrate*, juſqu'au pays des Philiſtins, & juſqu'à la frontiere d'Egypte. Ils lui offroient tous des préſens, & lui demeurerent aſſujettis tous les jours de ſa vie. An du M. 2991. Avant J. C. 1013. *Eccli.* 47. 15.

22. Les vivres pour la table de Salomon étoient chaque jour trente meſures // de fleur de farine, & ſoixante de farine *ordinaire*,

23. dix bœufs gras, vingt bœufs de pâturages, cent beliers, outre la *viande de* venaiſon, les cerfs, les chevreuils, les bœufs ſauvages, & la volaille.

24. Car il dominoit ſur tous les pays qui étoient au-delà du fleuve d'*Euphrate*, depuis Taphſa juſqu'à Gaza, & tous les Rois de ces provinces lui étoient aſſujettis: & il avoit la paix de toutes parts avec tous ceux qui etoient autour de lui //.

25. Dans tout Juda & tout Iſraël *tout homme* demeuroit ſans aucune crainte, chacun ſous ſa vigne, & ſous ſon figuier, depuis Dan juſqu'à Berſabée //, pendant, tout le regne de Salomon.

26. Et Salomon avoit // quarante mille chevaux dans ſes écuries pour les chariots, & douze mille chevaux de ſelle. 2. *Par.* 9. 25.

27. Ces *douze* officiers du Roi, dont on a déja parlé //, *avoient la charge* de les nourrir, & ils fourniſſoient dans le temps avec un extrême ſoin tout ce qui étoit neceſſaire pour la table du Roi Salomon.

28. Ils faiſoient auſſi porter l'orge & la paille pour les chevaux & les autres bêtes au-lieu où étoit le Roi, ſelon l'ordre qu'ils avoient reçû.

29. Dieu donna de plus à Salomon une ſageſſe & une prudence prodigieuſe, & une étenduë de cœur // auſſi grande que celle du ſable qui eſt ſur le rivage de la mer.

30. Et la ſageſſe de Salomon ſurpaſſoit la ſageſſe de tous les Orientaux & de tous les Egyptiens.

31. Il étoit plus ſage que tous les hommes, plus ſage qu'Ethan Ezrahite //, qu'Heman, Chacol & Dorda enfans de Mahol //; & ſa reputation étoit répandue dans toutes les nations voiſines. *Eccli.* 47. 16.

32. Salomon compoſa auſſi trois mille paraboles, & il fit cinq mille cantiques //.

33. Il traita // auſſi de tous les arbres, depuis le cedre qui eſt ſur le Liban, juſqu'à l'hyſſope qui ſort de la muraille: & il traita de même des animaux de la terre, des oiſeaux, des reptiles, & des poiſſons.

34. Il venoit des gens de tous les pays pour entendre la ſageſſe de Salomon; & tous les Rois de la terre envoyoient vers lui, pour être inſtruits par ſa ſageſſe //.

℣. 21. *expl.* L'Ecriture appelle ainſi d'un nom general *l'Euphrate*, comme le fleuve le plus conſiderable.

℣. 22. *lettr.* Cori. *Expl.* Cette meſure pour les choſes ſeches contenoit 800. livres de l'ancien poids Romain, & pour les liquides, il contenoit environ 280. pintes de notre meſure, *c'eſt-à-dire*, un muid.

℣. 24. *autr.* ſes voiſins.

℣. 25. *expl.* Ces deux villes marquoient les limites de la terre promiſe au ſeptentrion & au midi.

℣. 26. *lettr.* quarante mille écuries pour les chevaux de chariots, *c'eſt-à-dire*, quarante mille ſéparations dans les écuries pour les chevaux de chariots. *Voyez* 2. *Paral.* 9. 25.

℣. 27. expl. *Voyez le verſ.* 7. *& ſuiv. ci-deſſus juſques au v.* 20.

℣. 29. *autr.* une étendue d'eſprit.

℣. 31. *autr.* fils d'Ezra.

Ibid. *expl.* La plupart de tous ceux-ci, ſi ce ſont les mêmes que ceux dont il eſt parlé en differents endroits de l'Ecriture, étoient des Pſalmiſtes, Chantres ou Joueurs d'inſtrumens ſous le regne de David. *Voyez Pſalm.* 88. 1. Comme auſſi du nombre des Levites. 1. *Paral.* 15. *v.* 19. *& cap.* 25. *v.* 1. Pour Chalcol & Dorda il n'en eſt pas dit un mot ailleurs, ni de Mahol leur pere. *Voyez Theodoret.*

℣. 32. Joſephe, *lib. antiq.* inſinue que Salomon avoit laiſſé par écrit des livres pleins de paraboles au nombre de 3000. Quelques Rabins prétendent qu'ils ont été brûlés dans l'embraſement de Jeruſalem.

℣. 33. *expl.* Cela ne veut pas dire qu'il ait écrit, mais qu'il a parlé & diſcouru ſur toutes ces matieres.

℣. 34. *lettr.* pour entendre ſa ſageſſe.

Digitized by Google

An du M. 2992. Avant J. C. 1012.

CHAPITRE V.

Salomon voulant bâtir un temple au Seigneur, fait alliance avec Hiram Roi de Tyr, qui lui envoye les bois de cedre & de sapin qui lui sont necessaires. Provisions que Salomon fournit à Hiram. Nombre prodigieux des ouvriers employés au bâtiment du temple.

1. HIram Roi de Tyr // envoya aussi ses serviteurs vers Salomon, ayant appris qu'il avoit été sacré Roi en la place de son pere //: car Hiram avoit toûjours été ami de David.

1. *Misit quoque Hiram Rex Tyri servos suos ad Salomonem: audivit enim quòd ipsum unxissent Regem pro patre ejus: quia amicus fuerat Hiram David omni tempore.*

2. Or Salomon envoya vers Hiram, & lui fit dire:

2. *Misit autem Salomon ad Hiram, dicens:*

3. Vous savez quel a été le desir de David mon pere, & qu'il n'a pû bâtir une maison au Seigneur // notre Dieu, à cause des guerres *& des ennemis* qui le menaçoient de toutes parts, jusqu'à ce que le Seigneur les eût tous mis sous ses piés.

3. *Tu scis voluntatem David patris mei, & quia non potuerit ædificare domum nomini Domini Dei sui propter bella imminentia per circuitum, donec daret Dominus eos sub vestigio pedum ejus.*

4. Mais maintenant le Seigneur mon Dieu m'a donné la paix avec tous les peuples qui m'environnent, & il n'y a plus d'ennemi *qui s'oppose à moi, ni // qui inquiette mon peuple* par ses courses //.

4. *Nunc autem requiem dedit Dominus Deus meus mihi per circuitum: & non est satan, neque occursus malus.*

5. C'est pourquoi j'ai dessein *maintenant* de bâtir un temple au Seigneur // mon Dieu, selon que le Seigneur l'a ordonné à David mon pere, en lui disant: Votre fils que je ferai asseoir en votre place sur votre trône, sera celui qui bâtira une maison à *la gloire de* mon nom.

2. Reg. 7. 13. 1. Par. 22. 10.

5. *Quamobrem cogito ædificare templum nomini Domini Dei mei, sicut locutus est Dominus David patri meo, dicens: Filius tuus, quem dabo pro te super solium tuum, ipse ædificabit domum nomini meo.*

6. Donnez donc ordre à vos serviteurs, qu'ils coupent pour moi des cedres du Liban, & mes serviteurs feront // avec les vôtres, & je donnerai à vos serviteurs telle recompense que vous me demanderez: car vous savez que je n'ai personne parmi mon peuple qui sache couper le bois comme les Sidoniens. //

6. *Præcipe igitur ut præcîdant mihi servi tui cedros de Libano, & servi mei sint cum servis tuis: mercedem autem servorum tuorum dabo tibi quamcumque petieris: scis enim quomodo non est in populo meo vir qui noverit ligna cædere sicut Sidonii.*

7. Hiram ayant entendu ces paroles de Salomon, en eut une grande joie, & il dit; Beni soit le Seigneur Dieu, qui donne aujourd'hui à David un fils très-sage pour gouverner un si grand peuple.

7. *Cùm ergo audisset Hiram verba Salomonis, lætatus est valdè, & ait: Benedictus Dominus Deus hodie, qui dedit David filium sapientissimum super populum hunc plurimum.*

8. Et il envoya dire à Salomon: J'ai appris la proposition que vous m'avez fait faire: j'executerai tout ce que vous desirez pour les bois de cedre & de sapin.

8. *Et misit Hiram ad Salomonem, dicens: Audivi quæcumque mandasti mihi: ego faciam omnem voluntatem tuam in lignis cedrinis & abiegnis.*

9. Mes serviteurs les porteront du Liban sur le bord de la mer; & je les ferai mettre sur la mer dans des vaisseaux jusqu'au lieu que vous m'aurez marqué, & où je les ferai débarquer; & vous aurez soin de les faire prendre: & *pour cela* vous me ferez donner *tout* ce qui me sera necessaire pour nourrir ma maison. //

9. *Servi mei deponent ea de Libano ad mare: & ego componam ea in ratibus in mari usque ad locum quem significaveris mihi; & applicabo ea ibi, & tu tolles ea: præbebisque necessaria mihi, ut detur cibus domui meæ.*

10. Hiram donna donc à Salomon des bois de cedre & de sapin autant qu'il en desiroit.

10. *Itaque Hiram dabat Salomoni ligna cedrina, & ligna abiegna, juxta omnem voluntatem ejus.*

11. Et Salomon donnoit à Hiram pour l'entretenement // de sa maison vingt mille mesures // de froment, & vingt mesures // d'huile très-pure: & ce sont-là les provisions que Salomon envoyoit chaque année à Hiram.

11. *Salomon autem præbebat Hiram coros tritici viginti millia, in cibum domui ejus, & viginti coros purissimi olei: hæc tribuebat Salomon Hiram per singulos annos.*

12. Le Seigneur donna aussi la sagesse à Salomon selon qu'il le lui avoit promis. Il y avoit paix entre Hiram & Salomon, & ils firent alliance l'un avec l'autre.

Supr. 3. 12.

12. *Dedit quoque Dominus sapientiam Salomoni, sicut locutus est ei: & erat pax inter Hiram & Salomonem, & percusserunt ambo fœdus.*

13. Le Roi Salomon choisit aussi des ouvriers dans tout Israël: & il ordonna que l'on prendroit pour *cet ouvrage* trente mille hommes //.

13. *Elegitque Rex Salomon operarios de omni Israël, & erat indictio triginta millia virorum.*

℣. 1. *expl.* Hiram est dit Roi de Tyr, mais sans doute qu'il l'étoit aussi de Sidon, puisqu'au *v. 6. suiv.* les Sidoniens sont appellés ses serviteurs.

Ibid. Les Sept. insinuent que ce Roi envoya ses enfans pour oindre & sacrer Salomon. Theodoret dit qu'il ne les envoya pas pour cela, mais pour assister à son sacre. *L'Arabe dit:* pour le feliciter de son sacre, mais il y a plus d'apparence que ce fut pour le congratuler sur l'affermissement de son regne. C'est ce que le *v. 4. ci-après* insinue par la réponse que lui fit Salomon.

℣. 3. *lettr.* au nom du Seigneur son Dieu.

℣. 4. *lettr.* Il n'y a point de Satan; c'est le mot hebreu qui signifie *ennemi & adversaire.*

Ibid. *lettr.* ni de rencontre fâcheuse, *les Sept.* il n'y a point de mauvais projets à craindre. *Ainsi l'Arabe.*

℣. 5. *lettr.* au nom du Seigneur.

℣. 6. lettr. *soient*, on a traduit selon l'Hebreu *seront.*

Ibid. David avoit demandé à Hiram le même secours pour préparer ce qui étoit necessaire pour cet édifice, & pour bâtir son Palais, *lib. 2. Reg. cap. 5. v. 11. & lib. 1. Paral. cap. 22. v. 4. & seq.*

℣. 9. *expl.* Le 2. livre des Paral. *ch. 2. v. 10.* suppose que cela ne se doit pas entendre de la table de ce Roi, mais de la nourriture & dépense des ouvriers qu'il employoit pour Salomon. *Voyez ci-dessus vers. 6.*

℣. 11. L'Heb. *Macleth*, les Sept. ont lû *Machir*, & n'ont point traduit ce mot, la Vulgate l'a traduit *nourriture*, selon la premiere leçon. D'autres selon la derniere prétendent que c'étoit un vase ou une espece de mesure hebraïque, Theodoret a traduit ce mot *Macleth*, par vingt fois, *c'est-à-dire*, vingt mille fois vingt mille; sens qui ne convient nullement aux mots suivans, *de sa maison*,

Ibid. lettr. *coros. corus*, mesure hebraïque, qui pour les choses séches, contenoit 800. livres, ou près de deux setiers, ainsi c'étoit quarante mille setiers de blé au total.

Ibid. expl. *lib. 2. des Paral. cap. 2. v. 10.* met ici vingt mille, le corus pour les liquides contenoit environ 280. pintes ou un muid, ainsi c'étoit vingt muids ou vingt mille muids.

℣. 13. lettr. *Il y avoit une indiction.* Dans l'Hebreu c'est le même mot que celui que la Vulgate a traduit par *il choisit*, les Sept. ont traduit *tribut.* Du grand nombre d'ouvriers employés à cet ouvrage, il n'y en avoit que trente mille d'Israëlites, tous les autres au nombre de plus de cent cinquante mille, étoient proselytes; *c'est-à-dire*, des étrangers associés à la religion du vrai Dieu. *Vatabl.*

Digitized by Google

14. *Mittebatque eos in Libanum, decem millia per menſes ſingulos viciſſim, ita ut duobus menſibus eſſent in domibus ſuis; & Adoniram erat ſuper hujuſcemodi indictione.*

15. *Fueruntque Salomoni ſeptuaginta millia eorum qui onera portabant, & octoginta millia latomorum in monte:*

16. *abſque præpoſitis qui præerant ſingulis operibus, numero trium millium & trecentorum, præcipientium populo & his qui faciebant opus.*

17. *Præcepitque Rex, ut tollerent lapides grandes, lapides pretioſos, in fundamentum templi, & quadrarent eos:*

18. *quos dolaverunt cementarii Salomonis, & cementarii Hiram: porro Giblii præparaverunt ligna & lapides ad ædificandam domum.*

14. Il les envoyoit au Liban tour à tour, dix mille chaque mois, de ſorte qu'ils demeuroient deux mois dans leurs maiſons; & Adoniram avoit l'intendance ſur tous ces gens-là. An du M. 2992. Avant J. C. 1012.

15. Salomon avoit ſoixante & dix mille *manœuvres* qui portoient les fardeaux, & quatre-vingt mille qui tailloient les pierres ſur la montagne;

16. ſans ceux qui avoient l'intendance ſur chaque ouvrage, qui étoient au nombre de trois mille trois cens qui donnoient les ordres au peuple & à ceux qui travailloient.

17. Et le Roi leur commanda *auſſi* de prendre de grandes pierres, des pierres d'un grand prix // pour les fondemens du temple, & de les préparer *pour cet effet:*

18. & les maſſons de Salomon & ceux d'Hiram eurent ſoin de les tailler; & ceux de Giblos // apprêterent le bois & les pierres pour bâtir la maiſon *du Seigneur.*

℣. 17. *lettr.* précieuſes non pas par leur beauté, mais par leur grandeur, leur groſſeur & leur dureté, *le Siriaque & l'Arabe*, de bonnes pierres.

℣. 18. Ceux de Giblos, ou Gebal, ou Gabala en Phenicie, qui étoient d'excellens ouvriers. *Plin. vatabl.*

CHAPITRE VI.

Plan & deſcription du temple quant aux parties principales du dedans & du dehors. Dieu parle à Salomon. Lambris de bois de cedre. Deſcription de l'oracle qui eſt tout revêtu de lames d'or. Cherubins de bois d'olivier, & couverts de lames d'or, mis dans l'oracle. Tout ce bâtiment achevé en ſept ans.

1. *Factum eſt ergo quadringenteſimo & octogeſimo anno egreſſionis filiorum Iſraël de terra Ægypti, in anno quarto, menſe Zio, (ipſe eſt menſis ſecundus) regni Salomonis ſuper Iſraël, ædificari cœpit domus Domino.*

2. *Domus autem quam ædificabat Rex Salomon Domino, habebat ſexaginta cubitos in longitudine, & viginti cubitos in latitudine, & triginta cubitos in altitudine.*

3. *Et porticus erat ante templum viginti cubitorum longitudinis, juxta menſuram latitudinis templi; & habebat decem cubitos latitudinis ante faciem templi.*

4. *Fecitque in templo feneſtras obliquas.*

5. *Et ædificavit ſuper parietem templi tabulata per gyrum, in parietibus domûs per circuitum templi & oraculi, & fecit latera in circuitu.*

6. *Tabulatum quod ſubter erat, quinque cubitos habebat latitudinis, & medium tabulatum ſex cubitorum latitudinis, & tertium tabulatum ſeptem habens cubitos latitudinis. Trabes autem poſuit in domo per circuitum forinſecus, ut non hærerent muris templi.*

7. *Domus autem cùm ædificaretur, de lapidibus dolatis atque perfectis ædificata eſt: & malleus, & ſecuris, & omne ferramentum, non ſunt audita in domo cùm ædificaretur,*

8. *Oſtium lateris medii in parte erat domûs dextræ: & per cochleam aſcendebant in medium cœnaculum, & à medio in tertium.*

1. ON commença donc à bâtir une maiſon au Seigneur // quatre cens quatre-vingt ans après la ſortie des enfans d'Iſraël hors de l'Egypte //, la quatriéme année du regne de Salomon ſur Iſraël; au mois de Zio //, qui eſt le ſecond mois *de l'année.* // 2. Par. 3. 1.

2. La maiſon que le Roi Salomon bâtiſſoit à *la gloire du* Seigneur, avoit ſoixante coudées de long //, vingt coudées de large, & trente coudées de haut //.

3. Il y avoit un veſtibule devant le temple de vingt coudées de long //, autant que le temple avoit de l'argeur; & il avoit dix coudées de large *& ce veſtibule étoit* devant la face du temple.

4. Et il fit au temple des fenêtres obliques //.

5. Et il bâtit des étages // ſur // les murailles du temple autour de l'enceinte du temple & de l'oracle //, & il fit des *bas*-côtés tout alentour.

6. L'étage d'en-bas avoit cinq coudées de large: celui du milieu avoit ſix coudées de large, & le troiſiéme en avoit ſept. Il mit des poutres autour de la maiſon par le dehors, afin que ces étages ne fuſſent point appuyés ſur les murs du temple.

7. Lorſque la maiſon ſe bâtiſſoit, elle fut bâtie de pierres qui étoient *déja* toutes taillées & achevées *de polir:* on n'entendit dans la maiſon ni marteau, ni cognée, ni *le bruit* d'aucun inſtrument pendant qu'elle ſe bâtit.

8. La porte du milieu des *bas*-côtés étoit au côté droit de la maiſon *du Seigneur*, & on montoit par un degré qui alloit en tournant en la chambre du milieu //, & de celle du milieu en la troiſiéme //.

℣. 1. *autr.* un temple en l'honneur du Seigneur.

Ibid. *expl.* Les Chronologiſtes ſont partagés ſur l'époque de ces 480. ans par la difference du compte des années des Patriarches & des Rois, les uns les faiſant regner plutôt ou plus tard, ou faiſant commencer leur regne du vivant de leurs peres ou de leurs prédeceſſeurs, ou ne les faiſant regner qu'après.

Ibid. L'Hebr. *Zif*, les Sept. *Zin.* Autr. *Jar*, qui correſpond à notre mois d'Avril, *lib. 2. Paral. 3. ℣. 2.* l'Hebr. ajoûte que *ce fut le 2. jour de ce mois.*

Ibid. de l'année ſelon les Hebreux.

℣. 2. La coudée commune eſt un pied & demi. La coudée des Hebreux étoit un pied trois quarts. Selon cela les 60. coudées ſont évaluées à 105. pieds, ou à 17. toiſes 3. pieds, la largeur à 35. pieds, ou 5. toiſes 5. pieds; la hauteur à 52. pieds ſix pouces, ou 8. toiſes 4. pieds 6. pouces.

Ibid. Il faut entendre cette hauteur non de tout le temple, mais ſeulement juſqu'au premier étage. Car le temple en avoit trois, dont le premier & le ſecond avoient chacun trente coudées de haut, & le troiſiéme en avoit ſoixante: ce qui fait en tout cent vingt coudées, marquées. 2. *Paral.* 3. 4. *Eſtius.*

℣. 3. *expl.* 35. pieds, ou 5. toiſes 5. pieds de long, & 17. pieds 6. pouces, ou 2. toiſes 5. pieds 6. pouces de large.

℣. 4. expl. *l'Hebr.* des vûës obliques, *les Sept.* des fenêtres dont l'ouverture étoit de biais & caché, *l'Arabe* étroites au-dehors & larges au-dedans.

℣. 5. *expl.* Ce verſet eſt très-obſcur, le mot hebreu *Jatſab*, que la Vulgate a traduit par *tabulata*, planchers ou étages, ſignifie auſſi *lit*, ou, *lieu à coucher. Voyez ci-après ℣. 10.*

Ibid. *expl.* Le mot hebreu que la Vulgate traduit en ce verſet, *ſur*, auſſi-bien qu'au *℣. 1. ci-deſſus*, peut ſignifier *auprès*, *contre.* Le ſens le plus naturel & qui peut s'éclaircir par le verſet ſuivant, c'eſt que l'on bâtit ces chambres ou galeries hors œuvres, ſoûtenues ſur des poutres, qui ſeules portoient ſur les murailles, & regnoient tout au-tour de l'enceinte du temple & de l'Oracle; & en ce ſens le temple ne laiſſoit pas d'être iſolé de tous côtés, *c'eſt-à-dire*, que nul édifice étranger n'y touchoit.

Ibid. *expl.* L'oracle, en hebreu *devir*, & il ſignifie ici le ſanctuaire qui renfermoit l'arche, & cet oracle ou ce propitiatoire couvroit l'arche & étoit orné de deux cherubins; l'Ecriture donne ici le même nom au lieu qui le renfermoit. *Voyez ci-après ℣. 16.*

℣. 8. lettr. *Cenacle*, Ce mot ſignifie un lieu où l'on mange, une chambre haute, ce qui ne ſe lit point dans l'Hebr. ni dans le Siriaque, l'Arabe ni le Chald.

Ibid. *expl.* Ceci paroît avoir rapport à ces trois étages, dont on a parlé au *℣. 5. & 6. ci-deſſus.*

Digitized by Google

An du M. 2992. Avant J. C. 1012.

9. Il bâtit *ainſi*, & acheva la maiſon *du Seigneur*, & il la revêtit de lambris de cedre.

10. Et il fit un plancher // au-deſſus de tout l'édifice de cinq coudées de haut, & il couvrit cette maiſon de bois de cedre.

11. Alors le Seigneur parla à Salomon, & lui dit //:

12. *J'ai vû* cette maiſon que vous bâtiſſez: ſi vous marchez dans mes préceptes : ſi vous executez mes ordonnances, & que vous gardiez tous mes commandemens ſans vous
2.Reg.7.16. en détourner d'un pas, je verifierai en votre perſonne la parole que j'ai dite à David votre pere:

13. J'habiterai au milieu des enfans d'Iſraël, & je n'abandonnerai point mon peuple d'Iſraël.
1.Par.22.9.

14. Salomon bâtit donc la maiſon *du Seigneur*, & l'acheva.

15. Il lambriſſa // d'ais de cedre le dedans des murailles du temple. Depuis le pavé du temple juſqu'au haut des murailles & juſqu'au plancher d'enhaut, il le couvrit par le dedans de lambris de cedre ; & il plancheya *tout* le temple de bois de ſapin.

16. Il fit auſſi une ſéparation d'ais de cedre de vingt coudées au fond du temple, *qu'il éleva* depuis le plancher juſqu'au haut ; & il fit *en cet eſpace* le lieu interieur de l'oracle, qui eſt le Saint de ſaints.

17. Le temple depuis l'éntrée de l'oracle avoit quarante coudées //.

18. Et tout le temple étoit au-dedans lambriſſé de cedre, & les jointures du bois étoient faites avec grand art, & ornées de ſculptures & de moulûres. Tout étoit revêtu de lambris de cedre, & il ne paroiſſoit point de pierres dans la muraille.

19. Il fit l'oracle au milieu du temple en la partie la plus interieure, pour y mettre l'arche de l'alliance du Seigneur.

20. L'oracle // avoit vingt coudées de long, vingt coudées de large, & vingt coudées de haut, // & il le couvrit & revêtit d'or très-pur ; il couvrit auſſi l'autel // de bois de cedre.

21. Il couvrit encore d'un or très-pur la partie du temple qui étoit devant l'oracle, // & il attacha les lames d'or avec des clous d'or.

22. Et il n'y avoit rien dans le temple qui ne fût couvert d'or. Il couvrit auſſi d'or tout l'autel // *qui étoit* devant l'oracle.

23. Il fit dans l'oracle deux cherubins // de bois d'olivier, qui avoient dix coudées de haut.

24. L'une des aîles du cherubin avoit cinq coudées, & l'autre avoit auſſi cinq coudées ; ainſi il y avoit dix coudées depuis l'extremité d'une des aîles juſqu'à l'extremité de l'autre.

25. Le ſecond cherubin avoit auſſi dix coudées avec les mêmes dimenſions, & l'ouvrage de tous les deux étoit le même;

26. c'eſt-à-dire, que le premier cherubin avoit dix coudées de haut, & le ſecond avoit auſſi la même hauteur.

27. Il mit les cherubins au milieu // du temple interieur //, & ils avoient leurs aîles étenduës. L'une des ailes *du premier cherubin* touchoit l'une des murailles, & l'aîle du ſecond

9. *Et ædificavit domum, & conſummavit eam ; texit quoque domum laquearibus cedrinis.*

10. *Et ædificavit tabulatum ſuper omnem domum quinque cubitis altitudinis, & operuit domum lignis cedrinis.*

11. *Et factus eſt ſermo Domini ad Salomonem, dicens :*

12. *Domus hæc, quam ædificas, ſi ambulaveris in præceptis meis, & judicia mea feceris, & cuſtodieris omnia mandata mea, gradiens per ea ; firmabo ſermonem meum tibi quem locutus ſum ad David patrem tuum.*

13. *Et habitabo in medio filiorum Iſraël, & non derelinquam populum meum Iſraël.*

14. *Igitur ædificavit Salomon domum, & conſummavit eam.*

15. *Et ædificavit parietes domûs intrinſecùs tabulatis cedrinis, à pavimento domûs uſque ad ſummitatem parietum, & uſque ad laquearia, operuit lignis cedrinis intrinſecus, & texit pavimentum domûs tabulis abiegnis.*

16. *Ædificavitque viginti cubitorum ad poſteriorem partem templi tabulata cedrina, à pavimento uſque ad ſuperiora ; & fecit interiorem domum oraculi in Sanctum ſanctorum.*

17. *Porrò quadraginta cubitorum erat ipſum templum pro foribus oraculi.*

18. *Et cedro omnis domus intrinſecus veſtiebatur, habens tornaturas & juncturas ſuas fabrefactas, & calaturas eminentes : omnia cedrinis tabulis veſtiebantur : nec omnino lapis apparere poterat in pariete.*

19. *Oraculum autem in medio domûs, in interiori parte fecerat, ut poneret ibi arcam fœderis Domini.*

20. *Porrò oraculum habebat viginti cubitos longitudinis, & viginti cubitos latitudinis, & viginti cubitos altitudinis ; & operuit illud atque veſtivit auro puriſſimo ; ſed & altare veſtivit cedro.*

21. *Domum quoque ante oraculum operuit auro puriſſimo, & affixit laminas clavis aureis.*

22. *Nihilque erat in templo quod non auro tegeretur : ſed & totum altare oraculi texit auro.*

23. *Et fecit in oraculo duos cherubim de lignis olivarum, decem cubitorum altitudinis.*

24. *Quinque cubitorum ala cherub una, & quinque cubitorum ala cherub altera ; id eſt, decem cubitos habentes, à ſummitate alæ unius uſque ad alæ alterius ſummitatem.*

25. *Decem quoque cubitorum erat cherub ſecundus : in menſura pari, & opus unum erat in duobus cherubim.*

26. *id eſt, altitudinem habebat unus cherub decem cubitorum, & ſimiliter cherub ſecundus.*

27. *Poſuitque cherubim in medio templi interioris ; extendebant autem alas ſuas cherubim, & tangebat ala una parietem, & ala cherub*

℣. 10. *expl.* c'eſt-à-dire un toit en terraſſe ou plate-forme, c'eſt le même mot dans l'Hebreu qu'au *v.* 5. & 6. qu'on a traduit par *étage* ; il eſt pris quelquefois pour *cenacle*, & c'eſt ainſi que la Vulgate l'a expliqué *v.* 8. il eſt pris auſſi pour une chambre à lit ; dans la Paleſtine on ſe couchoit en eſté ſur les toits des maiſons, & ſur ces ſortes de planchers.

℣. 11. *expl.* par le Prophete Ahias Silonite. *Vatab.*

℣. 15. *lettr.* il bâtit, *pour* couvrit.

℣. 17. *expl.* Le temple avoit ſoixante coudées de long, l'oracle, où le Saint des ſaints en occupoit vingt, & le reſte du temple en occupoit quarante.

℣. 20. *expl.* le lieu où étoit l'oracle, appellé auſſi le Sanctuaire, où le Saint des ſaints.

Ibid. *expl.* comme il eſt dit, *verſ.* 2. *ci-deſſus* que le temple avoit 30. coudées de haut, & que cette partie ici eſt dite ſimplement haut de 20. coudées ; il faut neceſſairement ſuppoſer que le plancher d'enbas étoit plus élevé que le reſte du temple, & qu'on y montoit par pluſieurs marches.

Ibid. *expl.* l'autel ſur lequel étoit l'arche.

℣. 21. *lettr.* la maiſon devant l'oracle. *Hebr.* Il couvrit donc d'un or très-pur la maiſon au-dedans ; *c'eſt-à-dire*, cette partie de la maiſon ou du temple dont il vient de parler, ſçavoir l'oracle.

℣. 22. *lettr.* l'autel de l'oracle. *Hebr.* l'autel qui étoit devant l'oracle, *c'eſt-à-dire*, devant la porte de l'oracle : on l'explique de l'autel des parfums. *Vatab.*

℣. 23. *expl.* Le mot hebreu *Cherub* ou *Cherubin* au plurier, dans ſa racine ſignifie couvrir, peut-être à cauſe qu'un Cherubin couvrit & ferma l'entrée du Paradis terreſtre à Adam & à ſa femme, & que leur figure devoit couvrir le propitiatoire de l'arche, *Exode* 25. *v.* 20. il eſt dit qu'ils avoient des aîles & un viſage. *Ezech. ch.* 10. *verſ.* 8. & *ch.* 41. *v.* 18. leur donne des mains d'hommes & double viſage, & *au v.* 37. *du ch.* 7. *ci-après*, il eſt dit qu'ils repreſentoient des hommes qui ſont debout.

℣. 27. *autr.* au-dedans.

Ibid. *c'eſt-à-dire*, du ſanctuaire.

ſecundi

Digitized by Google

secundi tangebat parietem alteram ; ala autem altera in media parte templi se invicem contingebant.

28. *Texit quoque cherubim auro.*

29. *Et omnes parietes templi per circuitum sculpsit variis celaturis & torno : & fecit in eis cherubim, & palmas, & picturas varias, quasi prominentes de pariete, & egredientes.*

30. *Sed & pavimentum domûs texit auro intrinsecus & extrinsecus.*

31. *Et in ingressu oraculi fecit ostiola de lignis olivarum, postesque angulorum quinque.*

32. *Et duo ostia de lignis olivarum : & sculpsit in eis picturam cherubim, & palmarum species, & anaglypha valdè prominentia : & texit ea auro : & operuit tam cherubim quàm palmas, & cetera, auro.*

33. *Fecitque in introitu templi postes de lignis olivarum quadrangulatos :*

34. *& duo ostia de lignis abiegnis altrinsecus : & utrumque ostium duplex erat, & se invicem tenens aperiebatur.*

35. *Et sculpsit cherubim, & palmas, & celaturas valdè eminentes : operuitque omnia laminis aureis opere quadro ad regulam.*

36. *Et ædificavit atrium interius tribus ordinibus lapidum politorum, & uno ordine lignorum cedri.*

37. *Anno quarto fundata est domus Domini in mense Zio :*

38. *& in anno undecimo mense Bul (ipse est mensis octavus) perfecta est domus in omni opere suo, & in universis utensilibus suis : ædificavitque eam annis septem.*

cherubin touchoit l'autre muraille, & leurs secondes aîles se venoient joindre au milieu du temple. An du M. 2992. Avant J. C. 1012.

28. Il couvrit aussi d'or les cherubins.

29. Il orna toutes les murailles du temple tout à l'entour de moulûres & de sculptures //, où il fit des cherubins & des palmes en bas relief : & diverses peintures qui sembloient se détacher de leur fond & sortir de la muraille.

30. Il couvrit aussi d'or le pavé du temple au-dedans & au-dehors //.

31. Il fit à l'entrée de l'oracle de petites portes de bois d'olivier, & des pôteaux // qui étoient à cinq pans.

32. Il fit *ces* deux portes de bois d'olivier : & il y fit tailler des figures de cherubins & de palmes, & des basses tailles avec beaucoup de relief ; & il couvrit d'or tant les cherubins que les palmes, & *tout* le reste.

33. Il fit à l'entrée du temple des pôteaux de bois d'olivier qui étoient taillés à quatre faces // :

34. & *il y mit* deux portes de bois de sapin, l'une d'un côté, & l'autre de l'autre : chaque porte étoit brisée. & elle s'ouvroit ayant ses deux parties unies ensemble.

35. Il fit tailler des cherubins, des palmes, & *d'autres* ornemens avec beaucoup de saillie, & il couvrit de lames d'or le tout bien dressé à la regle & à l'équierre.

36. Il bâtit aussi le parvis interieur // de trois assises de pierres polies, avec un lambris de bois de cedre.

37. Les fondemens de la maison du Seigneur furent posés la quatriéme année // au mois de Zio // :

38. & la onziéme année // au mois de Bul //, qui est le huitiéme mois //, elle fut entierement achevée *, & dans toutes ses parties & dans tout ce qui devoit servir *au culte de Dieu*, & Salomon fut sept ans à la bâtir. // * An du M. 3000. Avant J. C. 1004.

℣. 29. *expl.* On a suivi le sens de l'Hebreu, qui porte, qu'il fit graver en sculpture de bas-relief plusieurs figures. *Autr.* ou il couvrit les jointures ou ouvertures des murailles de figures de sculptures. *Voyez ci-après vers.* 32.

℣. 30. *expl.* dans la partie interieure du temple, qui est nommée le sanctuaire ; & dans l'autre, qui étoit l'exterieure appellée le Saint.

℣. 31. *autr.* des pôteaux de la largeur de la cinquiéme partie du bois de la porte.

℣. 33. des pôteaux de la largeur de la quatriéme partie des portes.

℣. 36. *expl.* le parvis des Prêtres qui étoit le plus proche du temple, après lequel il y en avoit encore un autre qu'on appelloit le grand parvis, où le peuple prioit.

℣. 37. *expl.* du regne de Salomon. *Voyez le v. 1. du ch. 6. ci-dessus.*

Ibid. *expl.* Avril, le second de l'année selon les Hebreux.

℣. 38. *expl.* du même regne de Salomon.

Ibid. *expl.* Octobre.

Ibid. *expl.* le 8. mois de l'année des Hebreux laquelle commence à notre mois de Mars.

Ibid. *expl.* Selon ce compte, qui comprend depuis le 2. mois jusques au 8. elle fut sept ans & demi à bâtir.

CHAPITRE VII.

Salomon fait bâtir son palais, celui du bois du Liban, & celui de la fille de Pharaon sa femme. Description de ces ouvrages. Salomon fait venir de Tyr un ouvrier très-habile nommé Hiram : fait les deux colonnes de bronze, la mer de bronze posée sur douze bœufs, & dix socles pour poser dix cuves d'airain. Vases & meubles d'or à l'usage du temple.

1. *Domum autem suam ædificavit Salomon tredecim annis, & ad perfectum usque perduxit.*

2. *Ædificavit quoque domum saltûs Libani centum cubitorum longitudinis, & quinquaginta cubitorum latitudinis, & triginta cubitorum altitudinis : & quatuor deambulacra inter columnas cedrinas : ligna quippe cedrina exciderat in columnas.*

3. *Et tabulatis cedrinis vestivit totam cameram, quæ quadraginta quinque columnis sustentabatur. Unus autem ordo habebat columnas quindecim*

4. *contra se invicem positas,*

5. *& è regione se respicientes æquali spatio inter columnas, & super columnas quadrangulata ligna in cunctis æqualia.*

1. Salomon bâtit, & acheva entierement son palais en *l'espace de* treize ans //.

2. Il bâtit encore le *palais appellé*. La maison du bois du Liban //, qui avoit cent coudées de long //, cinquante coudées de large, & trente coudées de haut : il y avoit quatre // galeries entre des colonnes de bois de cedre ; car il avoit fait tailler des colonnes de bois de cedre //.

3. Et il revêtit de lambris de bois de cedre tout le plat-fond, qui étoit soûtenu par quarante-cinq colonnes. Chaque rang avoit quinze colonnes,

4. qui étoient posées l'une vis-à-vis de l'autre,

5. & se regardoient l'une l'autre, étant placées en égale distance ; & il y avoit sur les colonnes des poutres quarrées toutes d'une même grosseur.

℣. 1. *expl.* douze & demi, puisqu'il acheva de bâtir le temple le 8. mois de la 11. année de son regne. *Voyez v. 38. ci-dessus*, & comme il est dit ci-après, *ch. 9. v. 10.* que Salomon employa 20. ans à bâtir le temple & son palais, & qu'il est évident qu'il fut 7. ans & demi à bâtir le temple, il suit necessairement qu'il ne fut que 12. ans & demi à bâtir son palais.

℣. 2. *expl.* ainsi nommée à ce que l'on croit par le grand nombre de colonnes de cedre prises des bois des monts du Liban. On présume que ce palais étoit situé dans un des fauxbourgs de Jerusalem.

Ibid. La coudée hebraique étant plus grande que la coudée commune d'un palme, *c'est-à-dire*, de trois pouces, les cent coudées feront cent soixante & quinze pieds romains.

Ibid. *expl.* dont il y en avoit deux entre les colonnes mêmes, & deux entre les colonnes & la muraille.

Ibid. *expl.* C'est de ce palais que la fille de Pharaon son épouse, qui demeuroit alors dans la cité de David, pendant que Salomon étoit occupé à ce bâtiment, disoit : *Cant. ch. 3. v. 9. & 10.* Le Roi Salomon s'est fait une maison des bois du Liban, & il en a fait les colonnes d'argent. *Voyez ci-après v. 8.*

Digitized by Google

L'an du M. 3000. Avant J. C. 1004.

6. Il fit une *autre* galerie de colonnes, qui avoit cinquante coudées de long, & trente coudées de large; & encore une autre galerie au front de la plus grande, avec des colonnes & des architraves sur les colonnes,

7. Il fit aussi la galerie du trône où étoit le tribunal, & il la lambrissa de bois de cedre depuis le plancher jusqu'au haut.

8. Il y avoit au milieu de la galerie un parquet // [où étoit son lit de justice], // qui étoit de même ouvrage, Salomon fit aussi pour la fille de Pharaon qu'il avoit épousée, un palais qui étoit bâti d'une même architecture que cette galerie.

Supr. 3. 1. 9. Tous ces bâtimens depuis les fondemens jusqu'au haut des murs, & par-dehors jusqu'au grand parvis, étoient construits de pierres parfaitement belles, dont les deux paremens, tant l'interieur que l'exterieur, avoient été siés // tout d'une même forme & d'une même mesure.

10. Les fondemens étoient aussi de pierres parfaitement belles & très-grandes, *les unes* ayant dix coudées, *les autres* huit.

11. Il y avoit au-dessus de très-belles pierres taillées d'une même grandeur, couvertes aussi de lambris de cedre. //

12. Le grand parvis // étoit rond, & avoit trois rangs de pierres taillées, & un rang lambrissé de cedre; ce qui étoit *observé* aussi dans le parvis interieur de la maison du Seigneur, & dans le vestibule du temple.

13. Le Roi Salomon fit aussi venir de Tyr Hiram, //

14. qui étoit fils d'une femme veuve de la tribu de Nephthali, & dont le pere étoit de Tyr //; Il travailloit en bronze, & il étoit rempli de sagesse //, d'intelligence & de science pour faire toutes sortes d'ouvrages de bronze. Hiram étant donc venu trouver le Roi Salomon, fit tous les ouvrages qu'il lui ordonna.

Jerem. 52. 21. 15. Il fit // deux colonnes de bronze, dont chacune avoit dix-huit coudées de haut, & un réseau de douze coudées entouroit chaque colonne. //

16. Il fit aussi deux chapiteaux de bronze qu'il jetta en fonte, pour mettre sur le haut de chaque colonne; l'un des chapiteaux avoit cinq coudées de haut, & l'autre avoit aussi la même hauteur de cinq coudées:

17. & *on y voyoit* une espece de rets, & de chaînes entrelassées l'une dans l'autre, avec un art admirable. Chaque chapiteau de ces colonnes étoit jetté en fonte: il y avoit sept rangs de mailles dans le réseau de l'un des chapiteaux, & autant dans l'autre.

18. Il fit ces colonnes de maniere qu'il y avoit deux rangs de mailles qui couvroient & entouroient les chapiteaux, ces mailles étant posées au-dessus des grenades: il fit le second chapiteau comme le premier.

19. Les chapiteaux qui étoient au haut des colonnes, dans le parvis, étoient faits en façon de lis, & avoient quatre coudées *de hauteur.*

20. Et il y avoit encore au haut des colonnes au-dessus des rets //, d'autres chapiteaux proportionnés à la colonne; & autour de ce second chapiteau il y avoit deux cens // grenades disposées en *deux* rangs.

6. Et porticum columnarum fecit quinquaginta cubitorum longitudinis, & triginta cubitorum latitudinis: & alteram porticum in facie majoris porticûs; & columnas, & epistylia super columnas.

7. Porticum quoque solii, in qua tribunal est, fecit: & texit lignis cedrinis à pavimento usque ad summitatem.

8. Et domunculæ, in qua sedebatur ad judicandum, erat in media porticu, simili opere. Domum quoque fecit filiæ Pharaonis (quam uxorem duxerat Salomon) tali operc, quali & hanc porticum.

9. Omnia lapidibus pretiosis qui ad normam quandam atque mensuram tam intrinsecus quàm extrinsecus serrati erant; à fundamento usque ad summitatem parietum, & extrinsecus usque ad atrium majus.

10. Fundamenta autem de lapidibus pretiosis, lapidibus magnis decem sive octo cubitorum.

11. Et desuper lapides pretiosi æqualis mensuræ secti erant, similiterque de cedro.

12. Et atrium majus rotundum, trium ordinum de lapidibus sectis, & unius ordinis de dolata cedro: necnon & in atrio domûs Domini interiori, & in porticu domûs.

13. Misit quoque Rex Salomon, & tulit Hiram de Tyro,

14. filium mulieris viduæ de tribu Nephthali, patre Tyrio, artificem ærarium, & plenum sapientiâ, & intelligentiâ, & doctrinâ ad faciendum omne opus ex ære. Qui cùm venisset ad Regem Salomonem, fecit omne opus ejus.

15. Et finxit duas columnas æreas, decem & octo cubitorum altitudinis columnam unam; & linea duodecim cubitorum ambiebat columnam utramque.

16. Duo quoque capitella fecit, quæ ponerentur super capita columnarum, fusilia ex ære: quinque cubitorum altitudinis capitellum unum, & quinque cubitorum altitudinis capitellum alterum;

17. & quasi in modum retis, & catenarum sibi invicem miro opere contextarum. Utrumque capitellum columnarum fusile erat: septena versuum retiacula in capitello uno, & septena retiacula in capitello altero.

18. Et perfecit columnas, & duos ordines per circuitum retiaculorum singulorum, ut tegerent capitella quæ erant super summitatem malogranatorum: eodem modo fecit & capitello secundo.

19. Capitella autem quæ erant super capita columnarum, quasi opere lilii fabricata erant in porticu quatuor cubitorum.

20. Et rursum alia capitella in summitate columnarum desuper juxta mensuram columnæ contra retiacula: malogranatorum autem ducenti ordines erant in circuitu capitelli secundi.

℣. 8. *lettr.* Petite maison, *l'Hebr.* à sa maison où il demeuroit, il y fit une entrée au-dedans de ce portique ou de cette galerie, &c.

Ibid. Cela n'est point dans l'Hebreu, la Vulgate l'ajoûte par rapport à ce qui a été dit au verset precedent.

℣. 9. expl. *l'Hebr.* Sciés avec une scie; le même mot est repeté deux fois: *hebraïsm. pour dire*, parfaitement bien sciés, ou avec toute la justesse possible, *les Sept.* taillés ou travaillés par le Sculpteur par intervalles, *le Syriaque* travaillés autour, *ainsi l'Arabe.*

℣. 11. La Paraphrase Chaldaïque porte: *il les couvrit de lambris de cedre.*

℣. 12. Ce parvis n'étoit pas couvert. C'est-là que le peuple prioit. *Vatable.*

℣. 13. *expl.* Tout ce qui est ici rapporté, & aux versets suivans est déplacé, & auroit dû être rapporté après le *v.* 36. du *ch. précedent*, comme appartenant au temple. *Voyez v.* 38 *ch.* 6. Les Sept. en effet ont suivi cet ordre, & le livre des Paral. *liv.* 2. *ch.* 2. *v.* 13.

℣. 14. *expl.* Saint Jerôme assûre que c'étoit une tradition commune parmi les Hebreux, que par le pere d'Hiram on entendoit celui sous lequel il avoit appris son art; & que celui qui étoit veritablement son pere, étoit Hebreu de la tribu de Nephthali. *Hier. in trad. Hebr.* 9 Ibid. *les Sept.* plein d'industrie ou très-expert dans son art.

℣. 15. *autr.* il jetta en fonte. *Lettr.* finxit: fingere, proprement c'est faire les moules.

Ibid. *autr.* il auroit fallu un fil de douze coudées pour entourer chaque colonne. *Autr.* & un fil de 12. coudées auroit à peine pû suffire pour entourer ces deux colonnes, *l'Hebr.* la seconde colonne *pour* les deux colonnes. *Voyez ci-après v.* 23.

℣. 20. lettr. *contra retiacula*, près des rets, c'est le même mot dans l'Hebreu que la Vulgate a traduit en ce verset même, & au vers. 18. *super*; au-dessus, ou sur.

Ibid. *lettr.* il y avoit deux cens rangs de grenades. Le sens que nous avons mis dans le texte semble appuyé par le verset 41. de ce même chapitre, *liv.* 2. *Paral. ch.* 3. *vers.* 16. on ne compte que cent grenades.

Digitized by Google

21. *Et ſtatuit duas columnas in porticu templi : cúmque ſtatuiſſet columnam dexteram, vocavit eam nomine Jachin ; ſimiliter erexit columnam ſecundam, & vocavit nomen ejus Booz.*

22. *Et ſuper capita columnarum opus in modum lilii poſuit : perfectumque eſt opus columnarum.*

23. *Fecit quoque mare fuſile decem cubitorum à labio uſque ad labium, rotundum in circuitu : quinque cubitorum altitudo ejus, & reſticula triginta cubitorum cingebat illud per circuitum.*

24. *Et ſculptura ſubter labium circuibat illud decem cubitis ambiens mare : duo ordines ſculpturarum ſtriatarum erant fuſiles.*

25. *Et ſtabat ſuper duodecim boves, è quibus tres reſpiciebant ad aquilonem, & tres ad occidentem, & tres ad meridiem, & tres ad orientem, & mare ſuper eos deſuper erat : quorum poſteriora univerſa intrinſecus latitabant.*

26. *Groſſitudo autem luteris, trium unciarum erat ; labiumque ejus, quaſi labium calicis, & folium repandi lilii : duo millia batos capiebat.*

27. *Et fecit decem baſes aneas, quatuor cubitorum longitudinis baſes ſingulas, & quatuor cubitorum latitudinis, & trium cubitorum altitudinis.*

28. *Et ipſum opus baſium, interraſile erat : & ſculpturæ inter junctiuras.*

29. *Et inter coronulas & plectas, leones, & boves, & cherubim ; & in junctiuris ſimiliter deſuper : & ſubter leones & boves, quaſi lora ex ære dependentia.*

30. *Et quatuor rota per baſes ſingulas, & axes ærei : & per quatuor partes quaſi humeruli ſubter luterem fuſiles, contra ſe invicem reſpectantes.*

31. *Os quoque luteris intrinſecus erat in capitis ſummitate : & quod forinſecus apparebat, unius cubiti erat totum rotundum, pariterque habebat unum cubitum & dimidium : in angulis autem columnarum varia celatura erant : & media intercolumnia, quadrata non rotunda.*

32. *Quatuor quoque rota, quæ per quatuor angulos baſis erant, cohærebant ſibi ſubter baſim, una rota habebat altitudinis cubitum & ſemis.*

33. *Tales autem rotæ erant, quales ſolent in curru fieri ; & axes earum, & radii, & canthi, & modioli, omnia fuſilia.*

34. *Nam & humeruli illi quatuor per ſingulos angulos baſis unius, ex ipſa baſi fuſiles & conjuncti erant.*

35. *In ſummitate autem baſis erat quædam rotunditas dimidii cubiti, ita fabrefacta, ut luter deſuper poſſet imponi, habens celaturas ſuas variaſque ſculpturas ex ſemetipſa.*

36. *Sculpſit quoque in tabulatis illis quæ erant*

21. Il mit *ces* deux colonnes au veſtibule du temple, & ayant poſé la colonne droite, il l'appella, Jachin ℣ : il poſa de même la ſeconde colonne, qu'il appella Booz ℣. L'an du M. 3000. Avant J. C. 1004.

22. Il mit au-deſſus des colonnes cet ouvrage fait en forme de lis, & l'ouvrage des colonnes fut *ainſi* entierement achevé.

23. Il fit auſſi une mer ℣ de fonte, de dix coudées d'un bord juſqu'à l'autre, qui étoit toute ronde : elle avoit cinq coudées de haut, & elle étoit environnée tout alentour d'un cordon de trente coudées ℣. 2. Par. 4. 2.

24. ℣ Au-deſſous de ſon bord il y avoit des manieres de conſoles qui l'entouroient, ſavoir dix dans l'eſpace de chaque coudée ; & il y avoit deux rangs de ces conſoles, qui avoient été auſſi jettées en fonte.

25. *Cette mer* étoit poſée ſur douze bœufs, trois deſquels regardoient le ſeptentrion, trois l'occident, trois le midi, & trois l'orient : & la mer étoit portée par ces bœufs, dont tout le derriere du corps étoit caché ſous la mer.

26. Le baſſin ℣ avoit trois pouces ℣ d'épaiſſeur, & ſon bord étoit comme le bord d'une coupe, & comme la feuille d'un lis qui eſt épanoui : & il contenoit deux mille bats ℣.

27. Il fit auſſi dix ſocles ℣ d'airain, dont chacun avoit quatre coudées de long, quatre coudées de large, & trois coudées de haut,

28. Ces ſocles paroiſſoient comme aſſemblés de pluſieurs pieces, les unes limées & polies, les autres gravées : & il y avoit des ouvrages de ſculpture entre les jointures.

29. Là, entre des couronnes & des entrelas, il y avoit des lions, des bœufs, & des cherubins : & au droit des jointures il y avoit auſſi, tant deſſus que deſſous, des lions, des bœufs, & comme des courroies d'airain qui pendoient.

30. Chaque ſocle avoit quatre roues d'airain ; & des aiſſieux d'airain : aux quatre angles il y avoit comme ℣ de grandes conſoles ℣ jettées en fonte, qui ſoûtenoient la cuve, & ſe regardoient l'une l'autre.

31. Au haut ℣ du ſocle il y avoit une cavité, dans laquelle entroit la cuve : ce qui en paroiſſoit au-dehors, étoit tout rond, d'une coudée, *en ſorte que le tout* étoit d'une coudée & demie : & il y avoit diverſes gravures dans les angles des colonnes ; & ce qui étoit entre les colonnes n'étoit pas rond : mais quarré.

32. Les quatre roues qui étoient au droit des quatre angles, étoient jointes enſemble par-deſſous le ſocle, & chacune de ces roues avoit une coudée & demie de hauteur.

33. Ces roues étoient ſemblables à celles d'un chariot : leurs aiſſieux, leurs rais, leurs jantes, & leurs moyeux étoient tous jettés en fonte.

34. Et les quatre conſoles ℣, qui étoient aux quatre angles de chaque ſocle, faiſoient une même piece avec le ſocle, & étoient de même fonte.

35. Au haut du ſocle il y avoit un rebord d'une demi-coudée de haut, qui étoit rond, & travaillé d'une telle maniere, que *le fond de* la cuve s'y pût enchaſſer ; & il étoit orné de gravures & de ſculptures differentes, qui étoient d'une même piece avec le ſocle.

36. *Hiram* fit encore dans les entre-deux *des jointures*, qui

---

℣. 21. *expl.* Ce mot ſignifie *force* ou *fermeté*, ou ſelon d'autres *préparation*, parcequ'elles étoient prodigieuſes, & qu'elles étoient poſées à l'entrée du temple.

Ibid. *expl.* Ce mot ſignifie auſſi *force & fermeté.*

℣. 23. Ce qui eſt appellé baſſin *v.* 26. eſt appellé ici une mer, à cauſe de ſa grandeur qui pouvoit contenir une grande quantité d'eau.

Ibid. *autr.* Il falloit un fil de trente coudées pour entourer cette mer. L'Hebr. dit : *un fil, une corde, une ficelle*, & ſe ſert du même mot qu'au *verſ.* 15. *ci-deſſus.*

℣. 24. On a ſuivi l'Hebreu.

℣. 26. *expl.* c'eſt ce qu'il vient d'appeller *une mer v.* 23.

Ibid. lettr. *uncia*, ce mot eſt équivoque, & ſe lit également de la douziéme partie d'une livre que nous appellons once, & la douziéme partie d'un pied qui eſt le pouce. L'hebreu au-lieu de trois onces ou trois pouces, porte : *tophac*, d'une palme, meſure qui revient à quatre doigts au moins.

Ibid. *expl.* meſure en uſage parmi les Hebreux, qui contenoit environ vingt-ſept de nos pintes ; ces deux mille bats revenoient à cent quatre-vingts ſix muids de notre meſure. Les Paral. *liv.* 2. *ch.* 4. *v.* 5. diſent : trois mille bats.

℣. 27. *autr.* dix baſes.

℣. 30. *comme* n'eſt point dans l'Hebreu.

Ibid. *lettr.* épaules, ſoûtiens.

℣. 31. *lettr.* à la bouche, *c'eſt-à-dire*, à l'extremité d'enhaut. *Expl.* le commencement de ce verſet eſt fort obſcur, & ne ſauroit s'expliquer que par le *v.* 35. qui ſuit, où la Vulgate a expliqué le mot de *bouche*, & celui de l'Hebreu qui ſignifie *la tête*, ou *ſommet*, & qu'en ſupprimant une double explication des mots hebreux qu'elle met ici, & qui cauſe de l'obſcurité.

℣. 34. *lettr.* épaulettes, appuis, ſoûtiens, c'eſt le même mot dans l'Hebreu qu'au *v.* 30. *ci-deſſus*

Digitized by Google

An du M. 1000. Avant J. C. 1004.

étoient auſſi d'airain, & aux angles, des cherubins, des lions & des palmes; *ces cherubins* repreſentant un homme qui eſt debout, enſorte que *ces figures* paroiſſoient non point *gravées*, mais *des ouvrages* ajoûtés tout à l'entour.

37. Il fit ainſi dix ſocles fondus d'une même maniere, de même grandeur, & de ſculpture pareille.

38. Il fit auſſi dix cuves d'airain //, chacune deſquelles contenoit quarante meſures //, & étoit de quatre coudées *de haut* //: & il poſa chaque cuve ſur chacun des dix ſocles.

39. Il plaça ces dix ſocles, *ſavoir* cinq au côté droit du temple, & cinq autres au côté gauche: & il mit la mer *d'airain* au côté droit // du temple entre l'orient & le midi //.

40. Hiram fit auſſi des marmites, des chaudrons & des baſſins //; & il acheva tout l'ouvrage que le Roi Salomon vouloit faire dans le temple du Seigneur.

41. *Il fit* // deux colonnes & deux cordons ſur les chapiteaux, avec deux réſeaux pour couvrir les deux cordons qui étoient aux chapiteaux des colonnes:

42. & quatre cens grenades dans les deux réſeaux: ſavoir deux rangs de grenades dans chaque réſeau dont étoient couverts les *deux* cordons des chapiteaux qui étoient au haut des colonnes:

43. & dix ſocles & dix cuves ſur les ſocles:

44. & une mer, & douze bœufs ſous cette mer:

45. & des marmites, des chaudrons, & des baſſins: tous les vaſes que Hiram fit par l'ordre du Roi Salomon pour la maiſon du Seigneur, étoient d'airain le plus pur //.

46. Le Roi les fit fondre dans une plaine proche le Jourdain, en un champ où il y avoit beaucoup d'argile // entre Sochoth & Sarthan.

47. Salomon mit dans le temple tous les vaſes: & il y en avoit une ſi grande quantité, qu'on ne pouvoit marquer le poids de l'airain *qu'on y avoit employé*.

48. Salomon fit auſſi tout ce qui devoit ſervir dans la maiſon du Seigneur //, l'autel d'or //, & la table d'or ſur laquelle on devoit mettre les pains toûjours expoſés devant le Seigneur //:

49. & les chandeliers // d'or, cinq à droit & cinq à gauche, devant l'oracle // *qui étoit* de fin or //, au-deſſus deſquels il y avoit des fleurs de lis & des lampes d'or. *Il fit* auſſi des pincettes d'or,

50. des vaſes à mettre de l'eau, des fourchettes, des coupes, des mortiers, & des encenſoirs d'un or très-pur. Les gonds des portes de la maiſon interieure du Saint des ſaints, & des portes de la maiſon du temple //, étoient auſſi d'or.

2. Par. 5. 1. 51. Ainſi Salomon acheva tous les ouvrages qu'il avoit *reſolu de faire* pour la maiſon du Seigneur, & il porta *dans le temple* l'argent, l'or, & les vaſes // que David ſon pere avoit conſacrés à Dieu //, & les mit en reſerve dans les treſors de la maiſon du Seigneur.

ex ære, & in angulis, cherubim, & leones, & palmas, quaſi in ſimilitudinem hominis ſtantis, ut non calata, ſed appoſita per circuitum viderentur.

37. *In hunc modum fecit decem baſes, fuſurâ unâ, & menſurâ ſculpturáque conſimili.*

38. *Fecit quoque decem luteres æneos: quadraginta batos capiebat later unus, eratque quatuor cubitorum: ſingulos quoque luteres per ſingulas, id eſt, decem baſes, poſuit.*

39. *Et conſtituit decem baſes, quinque ad dexteram partem templi, & quinque ad ſiniſtram: mare autem poſuit ad dexteram partem templi contra orientem ad meridiem.*

40. *Fecit ergo Hiram lebetes, & ſcutras, & hamulas, & perfecit omne opus Regis Salomonis in templo Domini.*

41. *Columnas duas, & funiculos capitellorum ſuper capitella columnarum duos: & retiacula duo, ut operirent duos funiculos, qui erant ſuper capita columnarum.*

42. *Et malogranata quadringinta in duobus retiaculis: duos verſus malogranatorum in retiaculis ſingulis, ad operiendos funiculos capitellorum, qui erant ſuper capita columnarum.*

43. *Et baſes decem, & luteres decem ſuper baſes.*

44. *Et mare unum, & boves duodecim ſubter mare.*

45. *Et lebetes, & ſcutras, & hamulas: omnia vaſa, quæ fecit Hiram Regi Salomoni in domo Domini, de aurichalco erant.*

46. *In campeſtri regione Jordanis fudit ea Rex in argilloſa terra, inter Sochoth & Sarthan.*

47. *Et poſuit Salomon omnia vaſa: propter multitudinem autem nimiam non erat pondus æris.*

48. *Fecitque Salomon omnia vaſa in domo Domini: altare aureum, & menſam, ſuper quam ponerentur panes propoſitionis, auream:*

49. *& candelabra aurea, quinque ad dexteram, & quinque ad ſiniſtram, contra oraculum, ex auro puro, & quaſi lilii flores, & lucernas deſuper aureas: & forcipes aureos,*

50. *& hydrias, & fuſcinulas, & phialas, & mortariola, & thuribula, de auro puriſſimo: & cardines oſtiorum domûs interioris Sancti ſanctorum, & oſtiorum domûs templi, ex auro erant.*

51. *Et perfecit omne opus quod faciebat Salomon in domo Domini, & intulit quæ ſanctificaverat David pater ſuus, argentum & aurum, & vaſa, repoſuitque in theſauris domûs Domini.*

℣. 38. *expl.* Theodoret prétend que ces cuves ſervoient à laver les victimes & les pieds des Prêtres.

Ibid. *lettr.* bats. *Voyez ci-deſſus v. 26.*

Ibid. *autr.* de diametre.

℣. 39. *expl.* ces cuves & leurs baſes étoient dans le parvis des Prêtres, qui ſouvent eſt compris dans le mot de temple.

Ibid. *expl.* C'étoit le côté droit à l'égard du temple en ſoi, mais le côté gauche à l'égard de ceux qui entroient; car l'entrée étoit à l'orient.

℣. 40. *Hebr.* baſſin à laver.

℣. 41. *expl.* c'eſt une repetition ou recapitulation des choſes qui ont été dites aux *verſets* 15. *& ſuivans ci-deſſus.*

℣. 45. *lettr.* de cuivre, *l'Hebr. porte:* d'airain épuré, fin ou poli, *le Siriaque*, d'airain de Corinthe *l'Arabe*, de Grece.

℣. 46. *expl.* terre propre pour ſervir à la fonte des metaux.

℣. 48. *expl.* Ce qui a fait dire à quelques uns que rien ne fut mis dans le temple de ce qui avoit ſervi dans le tabernacle, ſi ce n'eſt l'arche,

Ibid. *expl.* autels des parfums.

Ibid. *lettr.* pains de propoſition.

℣. 49. ces chandeliers étoient faits ſur le modelle de celui que Moïſe avoit fait faire.

Ibid. *expl.* le propitiatoire d'où Dieu rendoit ſes oracles. *Voyez Exod.* 25. 17. 18.

Ibid. *d'or* n'eſt point dans l'Hebreu.

℣. 50. *expl.* Par la maiſon du temple on peut entendre le lieu ſaint, qui peut être appellé *la maiſon exterieure*, par rapport au Saint des ſaints appellé *maiſon interieure.*

℣. 51. *expl.* On ne lit point dans l'Ecriture que David ait fait autre choſe que de préparer à Salomon ſon fils les matereaux & les proviſions neceſſaires pour le mettre en état de bâtir le temple. *Voyez Paralip.* 1. *chap.* 22. *v.* 14. Ainſi les vaſes dont il eſt parlé ici pourroient bien être ceux de l'ancien tabernacle que Moïſe avoit fait conſtruire.

Ibid. *lettr.* avoit ſanctifiés, *c'eſt-à-dire*, conſacrés à Dieu.

Digitized by Google

An du M. 3001. Avant J. C. 1003.

CHAPITRE VIII.

Dedicace du temple après que l'arche y eut été apportée. Tout le temple eſt rempli d'une nuée. Salomon après une longue priere benit le peuple. Nombre des brebis & des bœufs immolés dans cette ſolennité.

1. *Tunc congregati ſunt omnes majores natu Iſraël cum principibus tribuum, & duces familiarum filiorum Iſraël, ad Regem Salomonem in Jeruſalem: ut deferrent arcam fœderis Domini, de civitate David, id eſt, de Sion.*

2. *Convenitque ad Regem Salomonem univerſus Iſraël in menſe Ethanim, in ſolenni die, ipſe eſt menſis ſeptimus.*

3. *Venerunt que cuncti ſenes de Iſraël, & tulerunt arcam ſacerdotes,*

4. *& portaverunt arcam Domini, & tabernaculum fœderis, & omnia vaſa ſanctuarii, quæ erant in tabernaculo; & ferebant ea Sacerdotes & Levita.*

5. *Rex autem Salomon, & omnis multitudo Iſraël, quæ convenerat ad eum, gradiebatur cum illo ante arcam, & immolabant oves & boves abſque eſtimatione & numero.*

6. *Et intulerunt ſacerdotes arcam fœderis Domini in locum ſuum, in oraculum templi, in Sanctum ſanctorum, ſubter alas cherubim.*

7. *Siquidem cherubim expandebant alas ſuper locum arcæ, & protegebant arcam & vectes ejus deſuper.*

8. *Cúmque eminerent vectes, & apparerent ſummitates eorum foris ſanctuarium ante oraculum, non apparebant ultrà extrinſecus, qui & fuerunt ibi uſque in præſentem diem.*

9. *In arca autem non erat aliud, niſi duæ tabulæ lapideæ, quas poſuerat in ea Moyſes in Horeb, quando pepigit Dominus fœdus cum filiis Iſraël, cùm egrederentur de terra Ægypti.*

10. *Factum eſt autem, cùm exiſſent ſacerdotes de ſanctuario, nebula implevit domum Domini,*

11. *& non poterant ſacerdotes ſtare & miniſtrare propter nebulam: impleverat enim gloria Domini domum Domini.*

12. *Tunc ait Salomon: Dominus dixit ut habitaret in nebula.*

13. *Ædificans ædificavi domum in habitaculum tuum, firmiſſimum ſolium tuum in ſempiternum.*

14. *Convertitque Rex faciem ſuam, & benedixit omni eccleſiæ Iſraël; omnis enim eccleſia Iſraël ſtabat.*

15. *Et ait Salomon: Benedictus Dominus Deus Iſraël, qui locutus eſt ore ſuo ad David patrem meum; & in manibus ejus perfecit, dicens:*

16. *A die qua eduxi populum meum Iſraël de Ægypto, non elegi civitatem de univerſis tribubus Iſraël, ut ædificaretur domus, & eſſet*

1. ALors tous les anciens d'Iſraël avec les Princes des tribus, & tous les chefs des familles des enfans d'Iſraël, s'aſſemblerent & vinrent trouver le Roi Salomon dans Jeruſalem, pour tranſporter l'arche de l'alliance du Seigneur de la ville de David, c'eſt-à-dire de Sion. 2. Par. 5. 2.

2. Tout Iſraël s'aſſembla auſſi auprès du Roi Salomon en un jour ſolennel // du mois d'Ethanim //, qui eſt le ſeptiéme mois. //

3. Tous les anciens d'Iſraël étant venus, les Prêtres prirent l'arche du Seigneur,

4. & la porterent avec le tabernacle de l'alliance //, & tous les vaſes du ſanctuaire qui étoient dans le tabernacle, & les Prêtres & les Levites les porterent.

5. Le Roi Salomon & tout le peuple qui s'étoit aſſemblé auprès de lui marchoient devant l'arche, & ils immoloient une multitude de brebis & de bœufs, ſans prix & ſans nombre.

6. Les Prêtres porterent l'arche de l'alliance du Seigneur au lieu qui lui étoit deſtiné, dans l'oracle du temple, dans le Saint des ſaints, ſous les aîles des cherubins.

7. Car les cherubins étendoient leurs aîles au-deſſus du lieu où étoit l'arche, & ils couvroient l'arche & les bâtons qui y tenoient.

8. Et // ils retirerent les bâtons en devant, enſorte qu'on en voyoit les extremités dès *l'entrée* du ſanctuaire // devant l'oracle, mais elles ne paroiſſoient point au-dehors //: & ils ſont demeurés là juſqu'à ce jour.

9. Or il n'y avoit dans l'arche que les deux tables de pierre, que Moïſe y avoit miſes à Oreb, lorſque le Seigneur fit alliance avec les enfans d'Iſraël, auſſi-tôt après leur ſortie d'Egypte //. Exod. 34. 27. Hebr. 9. 4.

10. Après que les Prêtres furent ſortis du ſanctuaire, une nuée remplit la maiſon // du Seigneur;

11. & les Prêtres ne pouvoient plus s'y tenir, ni faire les fonctions de leur miniſtere à cauſe de la nuée, parceque la gloire du Seigneur // avoit rempli la maiſon du Seigneur.

12. Alors Salomon dit: Le Seigneur a dit qu'il habiteroit dans une nuée. 2. Par. 6. 1.

13. *O Dieu!* j'ai bâti *cette* maiſon, afin qu'elle ſoit votre demeure, & que votre trône s'y affermiſſe pour jamais.

14. Et le Roi tournant le viſage ſouhaita les benedictions du ciel // à toute l'aſſemblée d'Iſraël: car tout Iſraël étoit aſſemblé en ce lieu-là.

15. Et Salomon dit: Beni ſoit le Seigneur le Dieu d'Iſraël, qui a parlé de ſa bouche à David mon pere, & qui par ſa puiſſance // a executé ſa parole, en diſant:

16. Depuis le jour que j'ai tiré de l'Egypte mon peuple d'Iſraël, je n'ai point choiſi de ville dans toutes les tribus d'Iſraël, afin qu'on m'y bâtiſt une maiſon, & que mon nom y

---

℣. 2. *expl.* Ce jour ſolemnel étoit la fête des tabernacles, qui ſe faiſoit le 15. du mois, dont la ſolemnité duroit ſept jours.

Ibid. expl. *Ethanim* ou *Tiſri*, qui correſpond en partie à notre mois de Septembre & en partie à Octobre: le 10. de ce mois on indiquoit ordinairement le Jubilé.

Ibid. *expl.* Le ſeptiéme mois de l'année eccleſiaſtique ou legale, ſelon les Hebreux. Voyez ce qu'on a dit ſur le *ch. 5. 6. & 7. du 2. des Paral.* comme il a été dit ci-deſſus, *ch. 6. v. 38.* que le temple ne fut achevé que le 8. mois, ſa dedicace ne put être celebrée que l'année ſuivante, en laquelle arrivoit le IX. Jubilé, & laquelle commençoit le 4. millenaire du monde.

℣. 4. *expl.* Ceci ſuppoſe que David, comme l'inſinue le *v. 51. du ch. precedent*; ou au moins que Salomon avoit retiré les vaſes & le tabernacle de l'alliance, qui étoient demeurés juſques alors à Gabaon. *Voyez 2. Paral. ch. 5. v. 5. Voyez ci-deſſus ch. 3. v. 4.*

℣. 8. *expl.* On a ſuivi l'Hebr. & les Sept. dans la traduction de ces premiers mots, cependant le Siriaque, l'Arabe & le *v. 9. du ch. 5. du 2. des Paral.* portent comme la Vulgate, les bâtons étoient trop longs, on en voyoit les extremités, &c.

Ibid. *expl.* appellé auſſi le Saint des ſaints.

Ibid. *expl.* c'eſt-à-dire, dans la partie du temple nommée le Saint.

℣. 9. *expl.* Ceci ſemble contraire à ce que dit ſaint Paul, *Hebr. 9. 4.* Qu'il y avoit dans l'arche une urne d'or pleine de manne, & la verge d'Aaron. Mais les Interpretes croyent que dans les premiers temps ces deux choſes n'étoient qu'auprès de l'arche: & qu'elles n'y furent enfermées depuis, que pour être moins expoſées à la violence des payens. On peut auſſi expliquer l'endroit de ſaint Paul, comme s'il y avoit non *dans l'arche*, mais *auprès de l'arche*. Eſtius. Menoch.

℣. 10. *expl.* tant la maiſon interieure & exterieure, *c'eſt-à-dire*, le Saint des ſaints & le Saint, que le parvis des Prêtres, où la plûpart de leurs fonctions ſe devoient faire. *Voyez 2. Paral. ch. 7. v. 1.*

℣. 11. *c'eſt-à-dire*, la nuée.

℣. 14. *lettr.* Il benit, *c'eſt-à-dire*, il leur ſouhaita la crainte de Dieu, la paix & toutes ſortes de biens.

℣. 15. *lettr.* & dans ſes mains, *l'Hebr.* dans ſa main, *c'eſt-à-dire*, par ſa puiſſance, *le Chald.* par ſa volonté.

Digitized by Google

An du M. 3001 Avant J. C. 1003.

fût établi ; mais j'ai choisi David afin qu'il fût chef de mon peuple d'Israël.

17. Mon pere avoit voulu bâtir une maison *à la gloire* du Seigneur le Dieu d'Israël.

2. Reg. 7. 5.

18. Mais le Seigneur dit à David mon pere : Quand vous avez formé dans votre cœur le dessein de bâtir une maison à *la gloire de* mon nom, vous avez bien fait de prendre en vous-même cette resolution.

19. Neanmoins ce ne sera pas vous qui me bâtirez une maison ; mais votre fils, qui sortira de vous //, sera celui qui bâtira une maison à *la gloire de* mon nom.

20. Le Seigneur a verifié la parole qu'il avoit dite : J'ai succedé à David mon pere, je me suis assis sur le trône d'Israël comme, le Seigeunr l'avoit prononcé ; & j'ai bâti une maison au Seigneur // le Dieu d'Israel.

21. J'ai établi ici le lieu de l'arche, où est l'alliance que le Seigneur fit avec nos peres, lorsqu'ils sortirent du pays d'Egypte.

22. Salomon se mit ensuite devant l'autel du Seigneur, à la vûe de toute l'assemblée d'Israël ; & tenant ses mains étenduës vers le ciel,

23. il dit : Seigneur Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu qui vous soit semblable, ni au plus haut du ciel, ni sur *toute la face de* la terre. C'est vous qui conservez l'alliance & la misericorde que vous avez faite à vos serviteurs, qui marchoient devant vous de tout leur cœur ;

24. qui avez gardé *fidellement* à David mon pere votre serviteur tout ce que vous lui avez promis // : votre bouche l'a prononcé & vos mains l'ont accompli, comme ce jour en est une preuve.

25. Conservez donc maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, à David mon pere votre serviteur ce que vous lui avez promis, en lui disant : Vous ne manquerez point d'heritiers qui soient assis devant moi sur le trône d'Israël, pourvû neanmoins qu'ils veillent sur leurs voies, ensorte qu'ils marchent en ma présence comme vous avez marché devant moi.

2. Reg. 7. 12.

26. Accomplissez // donc, ô Seigneur Dieu d'Israël, les paroles que vous avez dites à David mon pere votre serviteur.

27. Est-il donc croyable que Dieu habite veritablement sur la terre // ? Car si les cieux & le ciel des cieux ne vous peuvent comprendre ; combien moins cette maison que j'ai bâtie ? *vous comprendra-t-elle ?* //

28. Mais ayez égard, ô Seigneur mon Dieu, à l'oraison de votre serviteur & à ses prieres, écoutez l'hymne & l'oraison que votre serviteur vous offre aujourd'hui ;

Deut. 12. 11.

29. afin que vos yeux soient ouverts jour & nuit sur cette maison, de laquelle vous avez dit : C'est-là que sera mon nom, afin que vous exauciez la priere que votre serviteur vous offre en ce lieu ;

30. que vous exauciez, dis-je, la priere de votre serviteur & toutes celles que votre peuple d'Israël vous offrira dans ce même lieu ; que vous les exauciez du lieu de votre demeure dans le ciel, & que les ayant exaucez vous leur fassiez misericorde.

31. Lorsqu'un homme aura peché contre son prochain, n'ayant pas gardé le serment par lequel il s'étoit lié, & qu'il viendra dans votre maison & devant votre autel pour prêter serment //,

nomen meum ibi ; sed elegi David ut esset super populum meum Israël.

17. Voluitque David pater meus edificare domum nomini Domini Dei Israël :

18. & ait Dominus ad David patrem meum : Quod cogitasti in corde tuo edificare domum nomini meo, benè fecisti, hoc ipsum mente tractans.

19. Verumtamen tu non edificabis mihi domum, sed filius tuus, qui egredietur de renibus tuis, ipse edificabit domum nomini meo.

20. Confirmavit Dominus sermonem suum, quem locutus est ; stetique pro David patre meo, & sedi super thronum Israël, sicut locutus est Dominus : & edificavi domum nomini Domini Dei Israël.

21. Et constitui ibi locum arcæ, in qua fœdus Domini est, quod percussit cum patribus nostris, quando egressi sunt de terra Ægypti.

22. Stetit autem Salomon ante altare Domini in conspectu ecclesiæ Israël, & expandit manus suas in cælum,

23. & ait : Domine Deus Israël, non est similis tui Deus in cælo desuper, & super terram deorsum : qui custodis pactum & misericordiam servis tuis, qui ambulabant coram te in toto corde suo.

24. Qui custodisti servo tuo David patri meo quæ locutus es ei : ore locutus es, & manibus perfecisti, ut hæc dies probat.

25. Nunc igitur, Domine Deus Israël, conserva famulo tuo David patri meo quæ locutus es ei, dicens : Non auferetur de te vir coram me, qui sedeat super thronum Israël : ita tamen si custodierint filii tui viam suam, ut ambulent coram me sicut tu ambulasti in conspectu meo.

26. Et nunc, Domine Deus Israël, firmentur verba tua quæ locutus es servo tuo David patri meo.

27. Ergone putandum est quòd verè Deus habitet super terram? Si enim cælum, & cæli cælorum te capere non possunt, quantò magis domus hæc, quam ædificavi ?

28. Sed respice ad orationem servi tui, & ad preces ejus, Domine Deus meus : audi hymnum & orationem, quam servus tuus orat coram te hodie.

29. ut sint oculi tui aperti super domum hanc nocte ac die, super domum, de qua dixisti : Erit nomen meum ibi ; ut exaudias orationem, quam orat in loco isto ad te servus tuus.

30. Ut exaudias deprecationem servi tui & populi tui Israël, quodcumque oraverint in loco isto : & exaudies in loco habitaculi tui in cælo ; & cùm exaudieris, propitius eris.

31. Si peccaverit homo in proximum suum, & habuerit aliquod juramentum, quo teneatur adstrictus, & venerit propter juramentum coram altari tuo in domum tuam,

---

℣. 19. *lettr.* de vos reins.

℣. 20. *lettr.* au nom du Seigneur.

℣. 24. *expl.* Ceci a rapport à ce que Dieu dit à David par le Prophete Nathan. 2. *Reg. ch.* 7. *v.* 10. 12. 13. *& suiv.*

℣. 26. Faites connoître l'infaillibilité de vos paroles.

℣. 27. *expl.* L'étonnement que fait paroître Salomon n'est pas une marque de son peu de foi, mais un effet de la profonde admiration où il étoit dans la vûe de la grandeur infinie de Dieu, qui daignoit ainsi s'abbaisser jusqu'aux hommes, en leur témoignant qu'il agréoit cette demeure qu'ils lui consacroient. *Menoch.*

Ibid. *expl.* Ce que dit ici Salomon semble contraire à ce qu'il a dit au *v.* 13. *ci-dessus*, mais il est aisé d'expliquer cette contradiction apparente. Au *v.* 13. Salomon parle de la presence de Dieu dans le temple, par les graces & la protection visible & particuliere qu'il y veut donner à son peuple ; & ici il parle de l'immensité de Dieu, afin de désabuser ce peuple charnel des idées grossieres qu'ils pouvoient avoir de Dieu, en le considerant comme capable d'être contenu dans une maison de pierre.

℣. 31. *expl.* Ce passage s'explique ainsi par les Interpretes : Si un homme dénie un dépôt qui lui a été confié, ou qu'ayant commis quelqu'autre injustice contre son prochain, il vienne dans votre temple pour jurer sur ce sujet : Faites connoître, Seigneur, s'il vous plaît, sa perfidie, & exaucez celui contre qui il a peché, en lui faisant rendre la justice qu'on lui refuse. *Synops.*

Digitized by Google

32. *tu exaudies in cælo; & faciès, & judicabis ſervos tuos, condemnans impium, & reddens viam ſuam ſuper caput ejus, juſtificanſque juſtum, & retribuens ei ſecundùm juſtitiam ſuam.*

33. *Si fugerit populus tuus Iſraël inimicos ſuos (quia peccaturus eſt tibi) & agentes pœnitentiam, & confitentes nomini tuo, venerint, & oraverint, & deprecati te fuerint in domo hac,*

34. *exaudi in cælo, & dimitte peccatum populi tui Iſraël, & reduces eos in terram, quam dediſti patribus eorum.*

35. *Si clauſum fuerit cælum, & non pluerit propter peccata eorum; & orantes in loco iſto, pœnitentiam egerint nomini tuo, & à peccatis ſuis converſi fuerint propter afflictionem ſuam;*

36. *exaudi eos in cœlo, & dimitte peccata ſervorum tuorum: & populi tui Iſraël; & oſtende eis viam bonam, per quam ambulent, & da pluviam ſuper terram tuam, quam dediſti populo tuo in poſſeſſionem.*

37. *Fames ſi oborta fuerit in terra, aut peſtilentia, aut corruptus aër, aut ærugo, aut locuſta, vel rubigo, & afflixerit eum inimicus ejus portas obſidens, omnis plaga, univerſa infirmitas,*

38. *cuncta devotatio, & imprecatio, quæ acciderit omni homini de populo tuo Iſraël; ſi quis cognoverit plagam cordis ſui, & expanderit manus ſuas in domo hac,*

39. *tu exaudies in cælo, in loco habitationis tuæ, & repropitiaberis, & facies ut des unicuique ſecundùm omnes vias ſuas, ſicut videris cor ejus (quia tu noſti ſolus cor omnium filiorum hominum)*

40. *ut timeant te cunctis diebus quibus vivunt ſuper faciem terræ, quam dediſti patribus noſtris.*

41. *Inſuper & alienigena, qui non eſt de populo tuo Iſraël, cum venerit de terra longinqua propter nomen tuum (audietur enim nomen tuum magnum, & manus tua fortis, & brachium tuum*

42. *extentum ubique) cùm venerit ergo, & oraverit in hoc loco,*

43. *tu exaudies in cælo, in firmamento habitaculi tui, & facies omnia pro quibus invocaverit te alienigena; ut diſcant univerſi populi terrarum nomen tuum timere, ſicut populus tuus Iſraël, & probent quia nomen tuum invocatum eſt ſuper domum hanc, quam ædificavi.*

44. *Si egreſſus fuerit populus tuus ad bellum contra inimicos ſuos, per viam, quocumque miſeris eos, orabunt te contra viam civitatis, quam elegiſti, & contra domum quam ædificavi nomini tuo,*

45. *& exaudies in cælo orationes eorum, & preces eorum, & facies judicium eorum.*

46. *Quòd ſi peccaverint tibi (non eſt enim homo qui non peccet) & iratus tradideris eos inimicis ſuis, & captivi ducti fuerint in terram inimicorum longè vel propè;*

32. Vous écouterez du ciel & vous ferez juſtice à l'égard de vos ſerviteurs ‖, vous condamnerez le coupable, en faiſant retomber ſa perfidie ‖ ſur ſa tête, & vous juſtifierez le juſte en lui rendant ſelon ſa juſtice.

33. Lorſque votre peuple d'Iſraël fuira devant ſes ennemis, parce qu'il pechera *un jour* contre vous, & que faiſant pénitence, & rendant gloire à votre nom, ils viendront vous prier, & qu'ils imploreront votre miſericorde dans cette maiſon;

34. exaucez-les du ciel, & pardonnez le peché de votre peuple d'Iſraël, & ramenez-les en la terre que vous avez donnée à leurs peres.

35. Lorſque le ciel ſera fermé, & qu'il n'en tombera point de pluyes à cauſe de leurs pechés, & que priant en ce lieu ils feront pénitence pour honorer votre nom, & ſe convertiront & quitteront leurs pechés à cauſe de l'affliction où ils ſeront;

36. exaucez-les du ciel, & pardonnez les pechés de vos ſerviteurs & de votre peuple d'Iſraël; montrez-leur une voie droite par laquelle ils marchent; & répandez la pluye ſur votre terre que vous avez donnée à votre peuple afin qu'il la poſſedât.

37. Lorſqu'il viendra ſur la terre, ou famine, ou peſte, ou corruption de l'air; ou que la nielle, la ſauterelle, ou quelque maligne humeur gâtera les blés, ou que votre peuple ſera preſſé d'un ennemi qui ſe trouvera à ſes portes & l'aſſiegera, ou frappé de quelque plaies & de quelque langueur que ce puiſſe être,

38. quand un homme de votre peuple d'Iſraël, quel qu'il puiſſe être, vous offrira ſes vœux & ſes prieres, & que reconnoiſſant la plaie de ſon cœur, il étendra ſes mains vers vous dans cette maiſon;

39. vous l'exaucerez du ciel, du lieu de votre demeure, vous vous reconcilierez avec lui, & vous lui ferez *miſericorde*, ſelon que vous verrez *la diſpoſition de* ſon cœur, rendant à chacun ſelon toutes ſes œuvres & ſes deſirs, ‖ parce qu'il n'y a que vous ſeul qui connoiſſiez le fond du cœur des enfans des hommes,

40. afin que *vos ſerviteurs* vous craignent tant qu'ils vivront ſur la face de la terre que vous avez donnée à nos peres.

41. Lorſqu'un étranger, qui ne ſera point de votre peuple d'Iſraël, viendra d'un pays fort éloigné, étant attiré par votre nom, parceque la grandeur de votre nom, la force de votre main, & la puiſſance de votre bras,

42. ſe feront connoître de tous côtés? lorſqu'un étranger, dis-je, ſera venu prier en ce lieu,

43. vous l'exaucerez du ciel, du firmament où vous demeurez ‖, & vous ferez tout ce que l'étranger vous aura prié de faire; afin que tous les peuples de la terre apprennent à craindre votre nom, comme fait votre peuple d'Iſraël, & qu'ils éprouvent *eux-mêmes* que votre nom a été invoqué ſur cette maiſon que j'ai bâtie.

44. Lorſque votre peuple ira à la guerre contre ſes ennemis, & que marchant par le chemin par lequel vous les aurez envoyés, ils vous adreſſeront leurs prieres, en regardant vers la ville ‖ que vous avez choiſie, & vers cette maiſon que jai bâtie à *la gloire de* votre nom;

45. vous exaucerez du ciel leurs oraiſons & leurs prieres, & vous leur rendrez juſtice.

46. Que ſi votre peuple peche contre vous; parce qu'il n'y a point d'homme qui ne peche, & qu'étant en colere contr'eux vous les livriez entre les mains de leurs ennemis, & qu'ils ſoient emmenés captifs, ou près ou loin, dans une terre ennemie; *2. Paral. 36. Eccleſ. 7. 21. 1. Joan. 1. 8.*

An du M 3001. Avant J. C. 1003.

¥. 32. *lettr.* & vous ferez & vous jugerez vos ſerviteurs, *les Sept. liſent:* vous ferez & vous ſerez favorable; c'eſt un *hebraïſm. pour dire*, certainement & ſur le champ vous jugerez.

Ibid. *lettr.* rendant ſa voix ſur ſa tête, *i. e.* faiſant retomber ſur ſa mauvaiſe conduite ou ſes injuſtices. *Ainſi le Siriaque & l'Arabe.*

¥. 39. ſelon toutes ſes voyes.

¥. 43. *autr.* de la ſtabilité de votre demeure

¥. 44. *c'eſt-à-dire*, tournant leurs viſages vers la ville & vers le temple. *Expl.* C'étoit l'uſage des Iſraëlites, en faiſant leurs prieres, de ſe tourner le viſage du côté du lieu où étoit le temple.

Digitized by Google

An du M. 3001. Avant J. C. 1003.

47. s'ils font pénitence *du fond* du cœur dans le lieu de leur captivité, & que se convertissant à vous étant captifs ils implorent votre misericorde, en disant: Nous avons peché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies:

47. *& egerint pœnitentiam in corde suo in loco captivitatis, & conversi deprecati te fuerint in captivitate sua, dicentes: Peccavimus, iniquè egimus, impiè gessimus:*

48. s'ils reviennent à vous de tout leur cœur & de toute leur ame dans le pays de leurs ennemis, où ils ont été emmenés captifs, & s'ils vous prient en regardant vers // la terre que vous avez donnée à leurs peres, vers la ville que vous avez choisie, & le temple que j'ai bâti à *la gloire de* votre nom;

48. *& reversi fuerint ad te in universo corde suo, & tota anima sua, in terra inimicorum suorum, ad quam captivi ducti fuerint; & oraverint te contra viam terræ suæ, quam dedisti patribus eorum, & civitatis quam elegisti, & templi quod ædificavi nomini tuo:*

49. vous exaucerez du ciel, de cette demeure stable où est votre trône, leurs oraisons & leurs prieres vous prendrez en main la défense de leur cause,

49. *exaudies in cælo, in firmamento solii tui, orationes eorum, & preces eorum, & facies judicium eorum:*

50. vous vous reconcilierez avec votre peuple qui a peché contre vous, & *vous leur pardonnerez* toutes les iniquités par lesquelles ils ont violé votre loi, & vous inspirerez de la tendresse pour eux à ceux qui les auront emmenés captifs afin qu'ils ayent de la compassion d'eux.

50. *& propitiaberis populo tuo qui peccavit tibi, & omnibus iniquitatibus eorum quibus prævaricati sunt in te: & dabis misericordiam coram eis qui eos captivos habuerint, ut misereantur eis.*

51. Car ils sont votre peuple & votre heritage; & c'est vous qui les avez tirez du pays d'Egypte, du milieu d'une fournaise de fer //.

51. *Populus enim tuus est, & hereditas tua, quos eduxisti de terra Ægypti, de medio fornacis ferreæ.*

52. Que vos yeux *donc* soient ouverts aux prieres de votre serviteur & de votre peuple d'Israël, afin que vous les exauciez dans toute les demandes qu'ils vous feront.

52. *Ut sint oculi tui aperti ad deprecationem servi tui, & populi tui Israël, & exaudias eos in universis pro quibus invocaverint te.*

53. Car c'est vous, ô Seigneur *mon* Dieu, qui les avez séparés de tous les peuples de la terre pour en faire votre heritage, selon que vous l'avez declaré par Moïse votre serviteur, lorsque vous avez tiré nos peres *du pays* d'Egypte.

53. *Tu enim separasti eos tibi in hereditatem de universis populis terræ, sicut locutus es per Moysen servum tuum, quando eduxisti patres nostros de Ægypto, Domine Deus.*

54. Salomon ayant achevé d'offrir au Seigneur cette oraison & cette priere, se leva de devant l'autel du Seigneur, car il avoit mis les deux genoux en terre, & il tenoit les mains étenduës vers le ciel.

54. *Factum est autem, cùm complesset Salomon orans Dominum omnem orationem & deprecationem hanc, surrexit de conspectu altaris Domini: utrumque enim genu in terram fixerat, & manus expanderat in cælum.*

55. Etant donc debout *devant le peuple*, il benit toute l'assemblée d'Israël, en disant à haute voix:

55. *Stetit ergo, & benedixit omni ecclesiæ Israël, voce magnâ, dicens:*

56. Beni soit le Seigneur, qui a donné la paix à son peuple d'Israël, selon toutes les promesses qu'il avoit faites. Tous les biens qu'il nous avoit promis par Moïse son serviteur, nous sont arrivés, sans qu'il soit tombé une seule de ses paroles *à terre*.

56. *Benedictus Dominus, qui dedit requiem populo suo Israël, juxta omnia quæ locutus est: non cecidit ne unus quidem sermo ex omnibus bonis quæ locutus est per Moysen servum suum.*

57. Que le Seigneur notre Dieu soit avec nous, comme il a été avec nos peres; qu'il ne nous abandonne point, & qu'il ne nous rejette point:

57. *Sit Dominus Deus noster nobiscum, sicut fuit cum patribus nostris, non derelinquens nos, neque projiciens.*

58. mais qu'il incline nos cœurs vers lui, afin que nous marchions dans toutes ses voies, & que nous gardions ses préceptes, ses ceremonies, & toutes les ordonnances qu'il a préscrites à nos peres. //

58. *Sed inclinet corda nostra ad se, ut ambulemus in universis viis ejus, & custodiamus mandata ejus, & cæremonias ejus, & judicia quæcumque mandavit patribus nostris.*

59. Que les paroles de cette priere que j'ai faite devant le Seigneur soient présentes jour & nuit au Seigneur notre Dieu, afin que chaque jour il fasse justice à son serviteur & à son peuple d'Israël,

59. *Et sint sermones mei isti, quibus deprecatus sum coram Domino, appropinquantes Domino Deo nostro die ac nocte, ut faciat judicium servo suo, & populo suo Israël per singulos dies:*

60. afin que tous les peuples de la terre sachent que c'est le Seigneur qui est le *vrai* Dieu, & qu'après lui il n'y en a point d'autre.

60. *ut sciant omnes populi terræ, quia Dominus ipse est Deus, & non est ultrà absque eo.*

61. Que notre cœur aussi soit parfait avec le Seigneur notre Dieu, afin que nous marchions selon ses préceptes, & que nous gardions *toûjours* ses ordonnances, comme *nous faisons* en ce jour.

61. *Sit quoque cor nostrum perfectum cum Domino Deo nostro, ut ambulemus in decretis ejus, & custodiamus mandata ejus, sicut & hodiè.*

62. Le Roi, & tout Israël avec lui immolerent donc des victimes devant le Seigneur.

62. *Igitur Rex, & omnis Israël cum eo, immolabant victimas coram Domino.*

63. Et Salomon pour hosties pacifiques égorgea & immola au Seigneur vingt-deux mille bœufs, & six-vingt mille

63. *Mactavitque Salomon hostias pacificas, quas immolavit Domino, boum viginti duo millia*

¥. 48. *expl.* C'est le sens de l'Hebreu & les mêmes expressions du ¥. 44. *ci dessus.*

¥. 51. *expl.* d'une servitude très-dure.

¥. 58. *expl.* Ces trois differentes expressions renferment toutes les obligations des Juifs. Les préceptes renferment le Decalogue; les ceremonies regardent les ordonnances legales; & les jugemens l'équité dans la justice distributive qu'on doit à son prochain, conformément à ce qui est préscrit dans les livres de la loi: ce que l'Hebreu exprime aussi par trois differens mots, *préceptes, statuts, & jugemens.*

Digitized by Google

millia, & ovium centum viginti millia, & dedicaverunt templum Domini Rex & filii Israël.

64. *In die illa sanctificavit Rex medium atrii, quod erat ante domum Domini; fecit quippe holocaustum ibi, & sacrificium, & adipem pacificorum: quoniam altare æreum, quod erat coram Domino, minus erat, & capere non poterat holocaustum, & sacrificium, & adipem pacificorum.*

65. *Fecit ergo Salomon in tempore illo festivitatem celebrem, & omnis Israël cum eo, multitudo magna ab introitu Emath usque ad rivum Ægypti, coram Domino Deo nostro, septem diebus, & septem diebus, id est, quatuordecim diebus.*

66. *Et in die illa octava dimisit populos; qui benedicentes Regi, profecti sunt in tabernacula sua lætantes, & alacri corde super omnibus bonis quæ fecerat Dominus David servo suo, & Israël populo suo.*

brebis, & le Roi avec les enfans d'Israël dédierent le temple du Seigneur //.

64. En ce jour-là le Roi consacra le milieu du parvis // qui étoit devant la maison du Seigneur en y offrant des holocaustes, des sacrifices, & la graisse des hosties pacifiques, parce que l'autel d'airain qui etoit devant le Seigneur étoit trop petit, & ne pouvoit suffire pour les holocaustes, les sacrifices, & les graisses des hosties pacifiques.

65. Salomon fit donc alors une fête très-celebre, & tout Israël *la fit aussi* avec lui, y étant venu en foule depuis l'entrée d'Emath // *jusqu'au fleuve* d'Egypte //, devant le Seigneur notre Dieu, pendant sept jours //, & sept *autres* jours *ensuite*, c'est-à-dire pendant quatorze jours.

66. Et il renvoya les peuples au huitiéme jour //, qui benissant le Roi s'en retournoient en leurs maisons avec une allegresse *publique*, ayant le cœur plein de joie pour tous les biens que le Seigneur avoit faits à David son serviteur, & à *tout* son peuple d'Israël.

An du M. 3001. Avant J. C. 1003.

¥. 63. *expl.* par le ministere des Prêtres, y contribuant par leur présence & leur devotion, & en fournissant les victimes qui étoient offertes dans cette solemnité. C'est dans le même sens qu'il faut entendre ce qui est dit au verset suivant. Il paroît que cette dedicace ne se fit que par l'immolation des victimes: Dieu suppléant à toutes les autres ceremonies par la nuée miraculeuse, qui en remplissant tout le temple, faisoit connoître que Dieu acceptoit ce lieu pour servir à son culte. *Estius.*

¥. 64. *expl.* appellé le parvis des Prêtres.

¥. 65. *c'est-à-dire*, depuis le septentrion de la Judée jusqu'au midi. Emath, dite aussi Rebla, a depuis été appellée Antioche de Syrie.

Ibid. expl. jusqu'aux frontieres d'Egypte. *Hebr.* jusqu'au torrent d'Egypte.

Ibid. expl. Les premiers sept jours, *dit Theodoret*, furent destinés à la dédicace du temple, & les sept jours suivans à la fête de la scenopegie ou des tabernacles qui se celebroit le 15. du mois d'Ethanim.

¥. 66. *expl.* Ce huitiéme jour, *c'est-à-dire*, le lendemain des sept derniers jours employés à celebrer la fête de la dedicace: car cette fête se celebra le 23. du mois d'Ethanim; ainsi le huitiéme jour tomboit le dernier jour de ce mois, & par consequent le jour de la fête des tabernacles avoit commencé les sept premiers jours, *c'est-à-dire*, le 15. du même mois.

CHAPITRE IX.

Seconde apparition du Seigneur à Salomon. Ce Roi bâtit plusieurs villes, oblige plusieurs peuples à lui payer tribut, & envoye une flote à Ophir, d'où elle rapporte une grande quantité d'or.

1. *Factum est autem cùm perfecisset Salomon ædificium domûs Domini, & ædificium Regis, & omne quod optaverat & voluerat facere,*

2. *apparuit ei Dominus secundò, sicut apparuerat ei in Gabaon.*

3. *Dixitque Dominus ad eum: Exaudivi orationem tuam & deprecationem tuam, quam deprecatus es coram me: sanctificavi domum hanc quam ædificasti, ut ponerem nomen meum ibi in sempiternum, & erunt oculi mei & cor meum ibi cunctis diebus.*

4. *Tu quoque si ambulaveris coram me, sicut ambulavit pater tuus, in simplicitate cordis, & in æquitate, & feceris omnia quæ præcepi tibi, & legitima mea, & judicia mea servaveris,*

5. *ponam thronum regni tui super Israël in sempiternum, sicut locutus sum David patri tuo, dicens: Non auferetur vir de genere tuo de solio Israël.*

6. *Si autem aversione averti fueritis vos & filii vestri, non sequentes me, nec custodientes mandata mea, & cæremonias meas, quas proposui vobis, sed abieritis & colueritis deos alienos, & adoraveritis eos,*

7. *auferam Israël de superficie terræ, quam dedi eis; & templum, quod sanctificavi nomini meo, projiciam à conspectu meo, eritque Israël in proverbium & in fabulam cunctis populis.*

8. *Et domus hæc erit in exemplum: omnis qui transierit per eam, stupebit, & sibilabit, & dicet: Quare fecit Dominus sic terræ huic, & domui huic?*

9. *Et respondebunt: Quia dereliquerunt Do-*

1. SAlomon ayant achevé de bâtir la maison du Seigneur, le palais du Roi, & tout ce qu'il avoit souhaité, & qu'il avoit voulu faire; //

2. le Seigneur lui apparut une seconde fois //, comme il lui avoit apparu à Gabaon, // *Supr. 3. 5. 2. Par. 7. 12.*

3. & il lui dit: J'ai exaucé votre priere & la supplication que vous m'avez faite. J'ai sanctifié cette maison que vous avez bâtie pour y établir mon nom // à jamais, & mes yeux & mon cœur y seront toûjours // attentifs.

4. Que si vous marchez en ma présence comme votre pere y a marché, dans la simplicité & la droiture de votre cœur; si vous faites tout ce que je vous ai commandé, & que vous gardiez mes loix & mes ordonnances,

5. j'établirai votre trône & votre regne sur Israël pour jamais, selon que je l'ai promis à David votre pere, en lui disant: Vous aurez toûjours de votre race des successeurs qui seront assis sur le trône d'Israël. *2. Reg. 7. 12. 16.*

6. Que si vous vous détournez de moi vous & vos enfans; si vous cessez de me suivre & de garder mes préceptes & les ceremonies que je vous ai prescrites, & que vous alliez servir & adorer les dieux étrangers,

7. j'exterminerai les Israëlites de la terre que je leur ai donnée, je rejetterai loin de moi ce temple que j'ai consacré à mon nom, Israël deviendra la fable & l'objet des railleries de tous les peuples,

8. & cette maison sera *considerée* comme un exemple *de mæ justice*; & quiconque passera devant, sera frappé d'étonnement, & lui insultera, en disant? D'où vient que le Seigneur a traité ainsi cette terre & cette maison? *Deut. 29. 24. Jer. 22. 8.*

9. Et on lui répondra: Le Seigneur a frappé ces peuples

¥. 1. *expl.* Ce verset interrompt ici la suite de l'histoire, & est une parenthese qui coupe l'ordre des temps.

¥. 2. *expl.* Ce recit doit suivre immediatement le *v.* 64. *du ch. précedent*, il contient la réponse que Dieu fit à la priere que lui fit alors Salomon. *Voyez le v. suivant.*

Ibid. expl. *c'est-à-dire*, 9. ans auparavant, entre lesquelles années il en employa sept & demi à la structure du temple, & une année après il le dédia. *Voyez lib. 3. Reg. cap. 5. v. 5. cap. 6. v. 1. cap. 7. v. 1. ci-dessus & cap. 9. v. 10. ci-après.*

¥. 3. *expl.* en appellant cette maison, la maison du Seigneur.

Ibid. expl. mes yeux seront toûjours sur ce lieu, *pour dire*, j'y aurai toûjours l'œil. *Expl.* il me sera toûjours très-cher.

Digitized by Google

L'an du M. 3012. Avant J. C. 992.

de tous ces maux, parcequ'ils ont abandonné le Seigneur leur Dieu, qui avoit tiré leurs peres de l'Egypte, & qu'ils ont suivi des dieux étrangers, ausquels ils ont rendu l'adoration & le culte *qui n'est dû qu'à Dieu.*

minum Deum suum, qui eduxit patres eorum de terra Ægypti, & secuti sunt deos alienos, & adoraverunt eos, & coluerunt eos: idcirco induxit Dominus super eos omne malum hoc.

2. Par. 8. 1. 10. Vingt ans ‖ s'étant passés pendant lesquels Salomon bâtit les deux maisons; c'est-à-dire, la maison du Seigneur, & la maison du Roi,

10. *Expletis autem annis viginti postquam ædificaverat Salomon duas domos, id est, domum Domini, & domum Regis,*

11. (Hiram Roi de Tyr lui envoya tous les bois de cedre & de sapin, & l'or selon le besoin qu'il en avoit) Salomon donna à Hiram vingt villes dans le pays de Galilée ‖.

11. *(Hiram Rege Tyri præbente Salomoni ligna cedrina & abiegna, & aurum juxta omne quod opus habuerat) tunc dedit Salomon Hiram viginti oppida in terra Galilææ.*

12. Hiram Roi de Tyr vint pour voir ces villes que Salomon lui avoit données, mais elles ne lui plûrent pas,

12. *Et egressus est Hiram de Tyro, ut videret oppida quæ dederat ei Salomon, & non placuerunt ei,*

13. & il dit: Sont-ce là, mon frere, les villes que vous m'avez données? Et il appella cette contrée, la terre de Chabul ‖, comme elle s'appelle encore aujourd'hui.

13. *& ait: Hæccine sunt civitates, quas dedisti mihi, frater? Et appellavit eas terram Chabul, usque in diem hanc.*

14. Hiram avoit envoyé aussi ‖ au Roi Salomon six-vingt talens d'or. ‖

14. *Misit quoque Hiram ad Regem Salomonem centum viginti talenta auri.*

15. Et la raison qu'eut le Roi Salomon de mettre un tribut *sur son peuple* ‖, fut la grande dépense qu'il fut obligé de faire pour bâtir la maison du Seigneur & sa maison, pour bâtir Mello, les murailles de Jerusalem, Heser, Mageddo, & Gazer.

15. *Hæc est summa expensarum, quam obtulit Rex Salomon ad ædificandam domum Domini & domum suam, & Mello, & murum Jerusalem, & Heser, & Mageddo, & Gazer.*

16. Pharaon Roi d'Egypte étoit venu prendre Gazer & l'avoit brûlée, & il avoit défait les Chananéens qui habitoient dans la ville, & il l'avoit donnée pour dot à sa fille que Salomon avoit épousée.

16. *Pharao Rex Ægypti ascendit, & cepit Gazer, succenditque eam igni: & Chananæum, qui habitabat in civitate, interfecit, & dedit eam in dotem filiæ suæ uxori Salomonis.*

17. Salomon rebâtit donc Gazer & la basse Bethoron,

17. *Ædificavit ergo Salomon Gazer, & Bethoron inferiorem,*

18. Baalath, & Palmire dans le pays du desert.

18. *& Baalath, & Palmiram in terra solitudinis.*

19. Il fortifia aussi tous les bourgs [qui étoient à lui, & qui n'avoient point de murailles] ‖, les villes de chariots ‖, & les villes de gens-de-cheval ‖, & tout ce qu'il lui plut de bâtir dans Jerusalem, sur le Liban, & dans toute l'étenduë de son royaume.

19. *Et omnes vicos, qui ad se pertinebant, & erant absque muro, munivit, & civitates curruum, & civitates equitum, & quodcunque ei placuit ut ædificaret in Jerusalem, & in Libano, & in omni terra potestatis suæ.*

20. Quant à tous les peuples qui étoient demeurés des Amorrhéens, des Hethéens, des Pherezéens, des Hevéens, & des Jebuséens, qui n'étoient point des enfans d'Israël,

20. *Universum populum, qui remanserat de Amorrhæis, & Hethæis, & Pherezæis, & Hevæis, & Jebusæis, qui non sunt de filiis Israël:*

21. Salomon rendit tributaires leurs enfans qui étoient demeurés dans le pays, que les enfans d'Israël n'avoient pû exterminer; *& ils sont demeurés tributaires* jusqu'aujourd'hui.

21. *horum filios qui remanserant in terra, quos scilicet non potuerant filii Israël exterminare, fecit Salomon tributarios, usque in diem hanc.*

22. Il ne voulut point qu'aucun des enfans d'Israël servît d'esclaves, mais il en fit ses hommes-de-guerre, ses ministres, ses principaux officiers & les chefs de ses armées: & ils commandoient les chariots & la cavalerie.

22. *De filiis autem Israël non constituit Salomon servire quemquam, sed erant viri bellatores, & ministri ejus, & principes, & duces, & præfecti curruum & equorum.*

23. Il y avoit cinq cens cinquante ‖ hommes établis sur tous les ouvrages de Salomon, à qui le peuple étoit soumis, & qui avoient l'intendance de tous les ouvrages qu'il avoit entrepris.

23. *Erant autem principes super omnia opera Salomonis præpositi quingenti quinquaginta, qui habebant subjectum populum, & statutis operibus imperabant.*

1. Par. 8. 11. 24. Après cela la fille de Pharaon vint de la ville de David dans sa maison que Salomon lui avoit bâtie; & *ce fut* alors *que* le Roi bâtit Mello ‖.

24. *Filia autem Pharaonis ascendit de civitate David in domum suam, quam ædificaverat ei Salomon: tunc ædificavit Mello.*

25. Salomon offroit ‖ aussi trois fois l'année les holocaustes & des victimes pacifiques sur l'autel qu'il avoit élevé au Seigneur, & brûloit du parfum devant le Seigneur ‖ après que le temple eut été achevé.

25. *Offerebat quoque Salomon tribus vicibus, per annos singulos holocausta, & pacificas victimas super altare quod ædificaverat Domino, & adolebat thymiama coram Domino: perfectumque est templum.*

℣. 10. *expl.* de ces 20. ans il en employa sept & demi à bâtir le temple, puisqu'il a été dit ci-dessus qu'il employa 13. ou 12. & demi à bâtir son palais. *Voyez ci-dessus ch. 7. v. 1.*

℣. 11. Salomon lui donna ces villes pour en jouïr jusqu'a ce qu'il eût été entierement satisfait des avances qu'il avoit faites pour le bâtiment du temple & de ces palais. *Voyez 2. Paral. 8. 2.*

℣. 13. *expl.* de boue ou de sable, ou terre mal située ou alterée.

℣. 14. *lettr.* envoya, *pour*, avoit envoyé: *hebraïsm.*

Ibid. *expl.* qui peuvent être évalués à sept millions trente-trois mille six cens livres, supposant le talent d'or d'environ soixante-quatre mille sept cens quatre-vingt livres.

℣. 15. *expl.* Cet endroit de la Vulgate est obscur, & ne peut être expliqué que par l'Hebreu qu'on a suivi ici dans la traduction, & qui porte: *Voilà la cause de l'augmentation de l'impôt ou tribut que le Roi Salomon établit pour, &c.* ainsi le Siriaque. Il semble que cela a rapport au verset précedent, & que Salomon ne leva ce tribut que pour s'aquitter de la somme qu'il devoit à Hiram.

℣. 19. *expl.* Ceci n'est point dans l'Hebreu, il y a, *& toutes les villes des tresors qui appartenoient à Salomon, &c:* c'est-à-dire, les bâtimens destinés à la garde de ses tresors. *Ainsi le Chald. & le Siriaque.*

Ibid. *expl.* Les lieux où étoient les remises de ses chariots.

Ibid. *expl.* ses écuries: *ainsi l'Arabe. Voyez ch. 10. v. 26. ci-après*, le nombre en étoit si grand que les lieux qui les contenoient pouvoient être appellés des villes.

℣. 23. expl. *lib. 2. Paral. cap. 8. v. 10.* il est dit qu'il n'y en avoit que 250. il y a dans l'un ou dans l'autre quelque erreur de copiste.

℣. 24. *expl.* C'étoit une place publique dans un vallon, entre le palais de Salomon & le temple, que ce Prince ôta au public pour la commodité de sa femme: & qui servit ensuite de prétexte à la revolte de Jeroboam. *infr. ch. 11. v. 27.* ce qui est dit ici de Mello avoit été déja dit *vers. 15. ci-dessus.*

℣. 25. *expl.* non par lui-même, mais par le ministere des Prêtres.

Ibid. *expl.* devant l'oracle, où étoit l'arche du Seigneur. *Vatabl.*

Digitized by Google

26. Classem quoque fecit Rex Salomon in Asiongaber, quæ est juxta Ailath in littore maris rubri in terra Idumææ.

27. Misitque Hiram in classe illa servos suos, viros nauticos & gnaros maris, cum servis Salomonis.

28. Qui cùm venissent in Ophir, sumtum inde aurum quadringentorum viginti talentorum detulerunt ad Regem Salomonem.

26. Le Roi Salomon équipa aussi une flotte pour *envoyer* à Asiongaber, qui est près d'Elath sur le rivage de la mer-rouge au pays d'Idumée : An du M. 1012. Avant J. C. 992.

27. & Hiram envoya avec cette flotte quelques-uns de ses serviteurs, gens-de-mer, qui entendoient fort bien la navigation, qui se joignirent aux serviteurs de Salomon ;

28. & étant alles en Ophir ‖, ils y prirent quatre cens vingt talens d'or ‖ qu'ils apporterent au Roi Salomon. 2. Par. 8. 18.

℣. 28. expl. *Gen.* 10. 24. & 1. *Paral.* 1. 29. Ophir fut fils de Jectan, & il donna son nom au pays d'Ophir vers l'orient à l'égard de la Judée, que Josephe dit avoir été appellé la terre d'or, d'où l'on tiroit l'or le plus pur. Quelques-uns ont cru que c'étoit les Indes. *Voyez ci-après ch.* 10. *vers.* 22. & c'est le nom d'Ophir, qui est dérivé d'*Ophirisim*, & par abreviation *Obrisum*. pour signifier de l'or très-pur. 2. *Paral.* 3. 5.

Ibid. *expl.* Ce qui peut être evalué à environ 27. millions 207. mille 6. cens livres. *Voyez ci-dessus v.* 14. *liv.* 2. *Paralip. ch.* 8. *v.* 8. mais au lieu de 420. talens, ont lit 450. *Voyez ce lieu.*

CHAPITRE X.

La Reine de Saba vient trouver Salomon, admire sa sagesse & sa magnificence, & prend congé de lui, après lui avoir fait de grands présens, & en avoir reçû de lui. Salomon fait faire deux cents boucliers d'or, & un trône d'ivoire. Jonction de la flotte de Salomon avec celle du Roi Hiram pour aller en Tharsis.

1. Sed & Regina Saba, auditâ famâ Salomonis in nomine Domini, venit tentare eum in ænigmatibus.

1. LA Reine de Saba ‖ ayant entendu parler de la grande reputation que Salomon s'étoit acquise *par tout ce qu'il faisoit* au nom du Seigneur ‖, vint pour en faire experience en *lui proposant des questions obscures* & des enigmes. ‖ 2. Par. 9. 1. Matth. 12. 42. Luc. 11. 31.

2. Et ingressa Jerusalem multo cum comitatu, & divitiis, camelis portantibus aromata, & aurum infinitum nimis, & gemmas pretiosas, venit ad Regem Salomonem, & locuta est ei universa quæ habebat in corde suo.

2. & étant entrée dans Jerusalem avec une grande suite & un riche équipage, avec des chameaux qui portoient des aromates & une quantité infinie d'or & des pierres précieuses ‖, elle se présenta devant le Roi Salomon, & lui découvrit tout ce qu'elle avoit dans le cœur.

3. Et docuit eam Salomon omnia verba quæ proposuerat : non fuit sermo qui Regem posset latere : & non responderet ei.

3 Salomon l'instruisit sur toutes les choses qu'elle lui avoit proposées, & il n'y en eut aucune ‖ que le Roi ignorât, & sur laquelle il ne la satisfist par ses réponses.

4. Videns autem Regina Saba omnem sapientiam Salomonis, & domum quam ædificaverat.

4. Or la Reine de Saba voyant toute la sagesse de Salomon, la maison qu'il avoit bâtie,

5. & cibos mensæ ejus, & habitacula servorum, & ordines ministrantium, vestesque eorum, & pincernas, & holocausta quæ offerebat in domo Domini : non habebat ultrà spiritum.

5. les mets de sa table ‖, les logemens de ses officiers, le bel ordre avec lequel ils le servoient, *la magnificence* de leurs habits, ses échansons, & les holocaustes qu'il offroit dans la maison du Seigneur, elle étoit toute hors d'elle-même ;

6. Dixitque ad Regem : Verus est sermo quem audivi in terra mea.

6. & elle dit au Roi : Ce qu'on m'avoit rapporté dans mon royaume

7. super sermonibus tuis, & super sapientia tua : & non credebam narrantibus mihi, donec ipsa veni, & vidi oculis meis, & probavi quod media pars mihi nuntiata non fuerit : major est sapientia & opera tua, quàm rumor quem audivi.

7. de vos entretiens & de votre sagesse, est veritable : & je ne croyois pas neanmoins ce qu'on m'en disoit, jusqu'à ce que je fois venue moi-même, & que je l'aye vû de mes propres yeux ; & j'ai reconnu qu'on ne m'avoit pas dit la moitié *de ce qui en est*. Votre sagesse & votre conduite passe tout ce que la renommée m'en avoit appris.

8. Beati viri tui, & beati servi tui, qui stant coram te semper, & audiunt sapientiam tuam.

8. Heureux ceux qui sont à vous ; heureux vos serviteurs, qui jouissent toûjours de votre presence, & qui écoutent votre sagesse !

9. Sit Dominus Deus tuus benedictus, cui complacuisti, & posuit te super thronum Israël, eò quòd dilexerit Dominus Israël in sempiternum, & constituit te Regem, ut faceres judicium & justitiam.

9. Beni soit le Seigneur votre Dieu qui a mis son affection en vous, qui vous a fait asseoir sur le trône d'Israël, parcequ'il a aimé Israël pour jamais, & qu'il vous a établi Roi pour regner avec équité, & pour rendre la justice.

10. Dedit ergo Regi centum viginti talenta auri, & aromata multa nimis : & gemmas pretiosas : non sunt allata ultrà aromata tam multa : quàm ea quæ dedit Regina Saba regi Salomoni.

10. La Reine de Saba donna ensuite au Roi six-vingt talens d'or ‖, une quantité infinie de parfums & des pierres précieuses. On n'a jamais apporté depuis à Jerusalem tant de parfums que la reine de Saba en donna au Roi Salomon.

11. (Sed & classis Hiram, quæ portabat aurum de Ophir, attulit ex Ophir ligna thyina multa nimis, & gemmas pretiosas.

11. La flotte d'Hiram qui apportoit l'or d'Ophir ‖, apporta aussi en même temps une quantité de bois très-rares ‖, & des pierres precieuses. 2. Par. 9. 10.

℣. 1. ville de l'Arabie heureuse, qui a donné aussi son nom à ce pays. Theodoret a cru qu'elle étoit dans l'Ethiopie. Saint Matth. *ch.* 12. 42. suppose qu'elle étoit située au midi de la terre promise, & fort éloignée. Josephe dit que cette Reine s'appelloit *Nicaulis*, & quelle regnoit sur l'Egypte & sur l'Ethiopie.

Ibid. *autr.* à la gloire du Seigneur. *Le nom* se dit souvent pour *la gloire*. Il y en a qui joignent *in nomine Domini* avec *venit*, l'expliquant ainsi : Elle vint faisant déja profession d'adorer le vrai Dieu, *ou bien* par une conduite secrette de Dieu.

Ibid. *expl.* C'étoit l'usage de ces temps de proposer dans les conversations des paraboles, des problêmes, & des énigmes. *Judic.* 14. *v.* 22. & Salomon par sa grande sagesse s'étoit acquis la reputation de les expliquer parfaitement. *Voyez ch.* 4. *vers.* 32. *ci-dessus.*

℣. 2. *expl.* Ces presens marquent qu'elle venoit de l'Arabie, où tout ce qu'elle presenta à Salomon pouvoit être commun pour elle, quoi qu'il fut très-rare pour ce Prince.

℣. 3. *lettr.* aucune parole, parole *pour* chose : *hebraïsm.*

℣. 5. *Paraph. Chald.* son buffet.

℣. 10 *expl.* 7. millions 73. mille 6. cens livres ou environ. *Voyez ch.* 9. *vers* 14. *ci-dessus.*

℣. 11. *expl.* Ceci est hors de sa place, & a rapport à ce qui est dit ci-dessus *ch.* 9. *v.* 28. *Voyez ci-après v.* 22.

Ibid. *expl.* On ne convient pas quelle étoit la nature de ces bois, l'Hebreu les nomme *Almugim*, les Sept. *bien applanis, bien rabotés*, Josephe leur donne le nom d'*Epicetas*. Quelques-uns *des pins ou arbre dont coule la poix-raisine*, ou *bois odoriferans*, d'autres *du bresil.*

Digitized by Google

An du M. 3012. 992.

12. Et le Roi fit faire de ces bois rares les baluſtres de la maiſon du Seigneur, & de la maiſon du Roi ∥, des harpes & des lyres pour les muſiciens. On n'apporta & on ne vid jamais de cette ſorte de bois juſqu'à ce jour.

12. *Fecitque Rex de lignis thyinis fulcra domûs Domini, & domûs regiæ, & citharas lyraſque cantoribus, non ſunt allata hujuſcemodi ligna thyina, neque viſa uſque in præſentem diem.)*

13. Or le Roi Salomon donna à la Reine de Saba tout ce qu'elle deſira & ce qu'elle lui demanda, outre les préſens qu'il lui fit de lui même avec une magnificence royale: & la Reine s'en retourna & s'en alla en ſon royaume avec ſes ſerviteurs.

13. *Rex autem Salomon dedit Reginæ Sabæ omnia quæ voluit & petivit ab eo: exceptis his, quæ ultrò obtulerat ei munere regio. Quæ reverſa eſt, & abiit in terram ſuam cum ſervis ſuis.*

14. Le poids de l'or qu'on apportoit à Salomon chaque année étoit de ſix cens ſoixante & ſix talens d'or ∥:

14. *Erat autem pondus auri, quod afferebatur Salomoni per annos ſingulos, ſexcentorum ſexaginta ſex talentorum auri:*

15. ſans ce que lui rapportoient ceux qui avoient l'intendance des tributs, les gens de trafic, les marchands de choſes curieuſes, tous les Rois d'Arabie, & tous les Gouverneurs de la Judée ∥.

15. *excepto eo, quod afferebant viri qui ſuper vectigalia erant, & negotiatores, univerſique ſcruta vendentes, & omnes Reges Arabiæ, ducesque terræ.*

16. Le Roi Salomon fit auſſi deux cens *grands* boucliers ∥ d'un or très-pur ∥; il donna pour chaque bouclier ſix cens ſicles d'or.

16. *Fecit quoque Rex Salomon ducenta ſcuta de auro puriſſimo, ſexcentos auri ſiclos dedit in laminas ſcuti unius.*

17. Il fit auſſi trois cens boucliers ∥ de fin or plus petits; chacun de ces boucliers étoit revêtu de trois cens mines ∥ d'or, & le Roi les mit dans la maiſon du-bois-du-Liban.

17. *Et trecentas peltas ex auro probato: trecentæ minæ auri unam peltam veſtiebant: poſuitque eas Rex in domo ſaltûs Libani.*

18. Le Roi Salomon fit auſſi un grand trône d'yvoire, qu'il revêtit d'un or très-pur.

18. *Fecit etiam Rex Salomon thronum de ebore grandem: & veſtivit eum auro fulvo nimis,*

19. Ce trône avoit ſix degrés. Le haut étoit rond par derriere, & il avoit deux mains ∥, l'une d'un côté, & l'autre de l'autre, qui tenoient le ſiege, & deux lions auprès des deux mains.

19. *qui habebat ſex gradus: & ſummitas throni rotunda erat in parte poſteriori: & duæ manus hinc atque inde tenentes ſedile: & duo leones ſtabant juxta manus ſingulas.*

20. Il y avoit douze lionceaux ſur les ſix degrés, ſix d'un côté & ſix de l'autre: il ne s'eſt jamais fait un ſi bel ouvrage dans tous les royaumes du monde.

20. *Et duodecim leunculi ſtantes ſuper ſex gradus hinc atque inde: non eſt factum tale opus in univerſis regnis.*

21. Tous les vaſes où le Roi Salomon buvoit ∥, étoient auſſi d'or, & toute la vaiſſelle de la maiſon du-bois-du-Liban étoit d'un or très-pur. L'argent n'étoit plus conſideré, & on n'en tenoit aucun compte ſous le regne de Salomon,

21. *Sed & omnia vaſa, quibus potabat Rex Salomon, erant aurea; & univerſa ſupellex domûs ſaltûs Libani de auro puriſſimo; non erat argentum, nec alicujus pretii putabatur in diebus Salomonis,*

22. parceque ſa flotte avec celle du *Roi* Hiram faiſoit voile de trois ans en trois ans, & alloit en Tharſis ∥; d'où elle rapportoit de l'or, & de l'argent, des dents d'élephant, des ſinges & des paons.

22. *quia claſſis Regis per mare cum claſſe Hiram ſemel per tres annos ibat in Tharſis, deferens inde aurum & argentum, & dentes elephantorum, & ſimias, & pavos.*

23. Le Roi Salomon ſurpaſſa donc tous les Rois du monde en richeſſes & en ſageſſe,

23. *Magnificatus eſt ergo Rex Salomon ſuper omnes Reges terræ, divitiis, & ſapientiâ.*

24. & toute la terre deſiroit *de voir* le viſage de Salomon pour écouter la ſageſſe que Dieu lui avoit répandue dans le cœur.

24. *Et univerſa terra deſiderabat vultum Salomonis, ut audiret ſapientiam ejus, quam dederat Deus in corde ejus.*

25. Et chacun lui envoyoit tous les ans des préſens, des vaſes d'argent & d'or, des étoffes *précieuſes*, des armes, des parfums, des chevaux & des mulets;

25. *Et ſinguli deferebant ei munera, vaſa argentea & aurea, veſtes & arma bellica, aromata quoque, & equos & mulos, per annos ſingulos.*

2. Par. 1. 14. 26. & Salomon amaſſa un grand nombre de chariots & de gens-de-cheval. Il eut mille quatre cens chariots, & douze mille hommes-de-cheval ∥, & il les diſtribua dans les villes fortes, & *en retint une partie pour être* près de ſa perſonne ∥ dans Jeruſalem.

26. *Congregavitque Salomon currus & equites, & facti ſunt ei mille quadringenti currus, & duodecim millia equitum, & diſpoſuit eos per civitates munitas, & cum Rege in Jeruſalem.*

27. Il fit que *de ſon temps* l'argent devint auſſi commun à Jeruſalem, que les pierres, & qu'on y vid autant de cedres que de ſycomores qui naiſſent dans la campagne.

27. *Fecitque ut tanta eſſet abundantia argenti in Jeruſalem, quanta & lapidum: & cedrorum præbuit multitudinem, quaſi ſycomoros quæ naſcuntur in campeſtribus..*

28. On faiſoit venir auſſi de l'Egypte & de Coa des che-

28. *Et educebantur equi Salomoni de Ægy-*

℣. 12. *expl.* Ce verſet eſt pareillement hors de ſa place, & a rapport au temps que Salomon bâtit le temple & ſon palais. *Voyez ch. 9. verſ. 11. ci-deſſus.*

℣. 14. *expl.* Cela valloit environ 8. millions d'écus d'or monnoye de France, ou 43. millons 143. mille 4. cens 80. liv. ou environ.

℣. 15. *lettr.* de la terre.

℣. 16. expl. *liv. 2. des Paral. ch. 9. v. 15.* la Vulgate a traduit le même mot hebreu par *haſtas*, des piques, lances & hallebardes.

Ibid. *expl.* Ces armes d'or ne ſervoient que pour la parade & la pompe.

℣. 17. *expl.* la Vulgate, *liv. 2. Paral. ch. 9. v. 16.* a traduit le même mot par *ſcuta*, boucliers plus legers & plus petits.

Ibid. *expl.* L'Hebreu porte: 300. *boucliers d'or trait*, ſelon le Siriaque *d'or très-pur.* Expl. *liv. 2. Paral. ch. 9. v. 16.* la Vulgate explique le mot de *mines* par celui d'*aureorum*, qui marque le poids plutôt que le prix, *ainſi l'Hebreu*; chaque bouclier étoit revêtu d'or de 37. marcs 4. onces, ſelon les Hebreux la mine étoit de 30. onces anciennes *les Sept.* au-lieu de 300. mines ont lû 3. mines, *c'eſt-à-dire*, 10. marcs 2. onces, ce qui a plus d'apparence.

℣. 19. expl. *liv. 2. Paral. ch. 9. v. 18.* la Vulgate a traduit *brachiola*, de petits bras, des apuis.

℣. 21. *autr.* dont il ſe ſervoit dans ſes repas, ou à ſa table.

℣. 22. *expl.* Il dit ici, *& 2. Paral. ch. 9. v. 21.* que la flotte de Salomon alloit avec celle de Hiram à Tharſis, & *v. 11. ci-deſſus*, que cette flotte apportoit de l'or d'Ophir, d'où il paroît, que Tharſis étoit la même qu'Ophir, ou au moins qu'elle en étoit le chemin. Tharſis, par rapport à ce qui eſt dit ici eſt une iſle ſituée au midi de la mer oceane.

℣. 26. expl. *liv. 2. Paral. ch. 9. v. 25.* il eſt dit qu'il avoit 12. mille chariots, 12. mille hommes de cavalerie & 40. mille chevaux.

Ibid. *lettr.* prés du Roi.

Digitized by Google

pto, & de Coa. Negotiatores enim Regis emebant de Coa, & statuto pretio perducebant.

vaux pour Salomon. Car ceux qui trafiquoient pour le Roi, les achetoient à Coa ℣, & les lui amenoient pour un certain prix ℣. An du M. 3012. Avant J. C. 992.

29. *Egrediebatur autem quadriga ex Ægypto sexcentis siclis argenti, & equus centum quinquaginta. Atque in hunc modum cuncti Reges Hethæorum & Syriæ equos venundabant.*

29. On lui amenoit quatre ℣ chevaux d'Egypte pour six cens sicles d'argent, & un cheval pour cent cinquante: & tous les Rois des Hethéens & de Syrie lui vendoient ainsi des chevaux *de leur pays.*

℣. 28. expl. *L'Hebr. porte*, que les marchands qui alloient acheter des chevaux en Egypte pour Salomon portoient des toiles de lin, en effet le mot hebreu *Mekec*, que la Vulgate a crû être un nom de lieu nommé *Coa*, selon les diverses leçons, & que plusieurs confondent avec *Cua*, bourg de l'Arabie heureuse, ou avec *Coo*, dont il est parlé *Act.* 21. 1. signifie du fil, ou une assemblée, ou une foire, ou un marché. *Les Sept.* ont lû *Thecua* nom de ville, *le Siriaque*, *l'Arabe*, *le Chald.* ne prennent point ce mot pour un nom de ville. *Voyez liv.* 2. *Paral. ch.* 9. *v.* 8.

Ibid. *L'Hebr.* & donnoient en échange de la toile pour le prix des chevaux.

℣. 29. *expl.* & quatre de ces chevaux d'Egypte revenoient à six cens sicles d'argent, *c'est-à-dire*, cent cinquante sicles pour chaque cheval, les six cens sicles peuvent être évalués à neuf cens livres, les cent cinquante à trois cens vingt-cinq livres, ce qui paroît supposer que cet achat ne se faisoit pas en argent, mais par des échanges, dont on évalue ici le prix.

CHAPITRE XI.

Salomon épouse plusieurs femmes étrangeres qui lui pervertissent le cœur & le font tomber dans l'idolatrie. Le Seigneur irrité contre lui, lui suscite pour adversaires Adad, Razon & Jeroboam. Le Prophete Ahias promet à ce dernier le Royaume d'Israël. Mort de Salomon après quarante années de regne. Roboam son fils lui succede.

1. *Rex autem Salomon adamavit mulieres alienigenas multas, filiam quoque Pharaonis, & Moabitidas, & Ammonitidas, Idumæas, & Sidonias, & Hetheas:*

1. OR le Roi Salomon aima passionnément plusieurs femmes étrangeres *entr'autres* la fille de Pharaon ℣, des femmes de Moab & d'Ammon, des femmes d'Idumée, des Sidoniennes, & du pays des Hethéens, *Deut.* 17. 17. *Eccli.* 47. 21.

2. *de gentibus, super quibus dixit Dominus filiis Israël: Non ingrediemini ad eas, neque de illis ingredientur ad vestras: certissimè enim avertent corda vestra ut sequamini deos earum. His itaque copulatus est Salomon ardentissimo amore.*

2. qui étoient *toutes* des nations dont le Seigneur avoit dit aux enfans d'Israël: Vous ne prendrez point pour vous des femmes de ces pays-là, & vos filles n'en épouseront point des hommes; car ils vous pervertiront le cœur très-certainement, pour vous faire adorer ℣ leurs dieux. Salomon s'attacha donc *à ces femmes* avec une passion très-ardente: *Exod.* 34. 16

3. *Fueruntque ei uxores quasi Reginæ septingentæ, & concubinæ trecentæ; & averterunt mulieres cor ejus.*

3. & il eut sept cens femmes qui étoient comme des Reines, & trois cens qui étoient comme ses concubines ℣; & ces femmes lui pervertirent le cœur.

4. *Cùmque jam esset senex, depravatum est cor ejus per mulieres, ut sequeretur deos alienos; nec erat cor ejus perfectum cum Domino Deo suo, sicut cor David patris ejus.*

4. Et lorsqu'il étoit déja vieux, les femmes lui corrompirent le cœur pour lui faire suivre des dieux étrangers; & son cœur n'étoit point parfait devant ℣ le Seigneur son Dieu, comme *avoit été* le cœur de David son pere; Environ l'an du M. 3023. Av. J. C. 981.

5. *Sed colebat Salomon Astarthen deam Sidoniorum, & Moloch idolum Ammonitarum.*

5. mais Salomon adoroit Astarthé ℣ déesse des Sidoniens, & Moloch ℣ l'idole des Ammonites;

6. *Fecitque Salomon quod non placuerat coram Domino, & non adimplevit ut sequeretur Dominum, sicut David pater ejus.*

6. & Salomon fit ce qui n'étoit point agreable au Seigneur, & ne suivit point le Seigneur parfaitement ℣, comme avoit fait David son pere.

7. *Tunc ædificavit Salomon fanum Chamos idolo Moab, in monte qui est contra Jerusalem, & Moloch idolo filiorum Ammon.*

7. En ce même-temps Salomon bâtit un temple à Chamos ℣ idole des Moabites, sur la montagne qui étoit vis-à-vis de Jerusalem ℣, & à Moloch l'idole des enfans d'Ammon.

8. *Atque in hunc modum fecit universis uxoribus suis alienigenis, quæ adolebant thura, & immolabant diis suis.*

8. Et il fit la même chose pour toutes ses femmes étrangeres qui brûloient de l'encens & sacrifioient à leurs dieux.

9. *Igitur iratus est Dominus Salomoni, quòd aversa esset mens ejus à Domino Deo Israël, qui apparuerat ei secundò,*

9. Le Seigneur se mit donc en colere contre Salomon, de ce que son esprit s'étoit détourné du Seigneur le Dieu d'Israël, qui lui avoit apparu une seconde fois, ℣ *Supr.* 9. 2.

10. *& præceperat de verbo hoc ne sequeretur deos alienos, & non custodivit quæ mandavit ei Dominus.*

10. & qui lui avoit défendu expressément d'adorer ℣ les dieux étrangers; & de ce qu'il n'avoit point gardé ce que le Seigneur lui avoit commandé.

11. *Dixit itaque Dominus Salomoni: Quia habuisti hoc apud te: & non custodisti pactum*

11. Le Seigneur dit donc à Salomon ℣: Parce que le peché s'est trouvé en vous ℣, & que vous n'avez point gardé

℣. 1. On est surpris de voir la fille de Pharaon comprise entre les femmes payennes, dont Dieu reproche l'alliance à Salomon, d'autant qu'on ne doit pas douter que lorsque ce Prince l'épousa elle avoit embrassé la veritable religion, & qu'en ce cas de telles alliances étoient permises, comme cela paroît par les exemples de Raab & de Ruth. Ce reproche donc suppose que cette femme naturellement payenne s'étoit laissée corrompre par ses compagnes, & avoit contribué comme les autres à seduire ce Prince, c'est ce que semble insinuer le *vers. suivans & le vers.* 4.

℣. 2. *lettr.* suivre.

℣. 3. *expl.* femmes legitimes, mais sans la dignité de Reines, comme étoient celles de David.

℣. 4. *lettr.* avec.

℣. 5. Le mot hebreu que la Vulgate traduit ici *Astarthé* peut aussi signifier *Astaroth* le Dieu des Philistins, & en general l'abomination qui est le nom que l'Ecriture donne assez ordinairement à l'idolatrie, *Les Sept.* l'ont qualifié ainsi *Astarthé*, comme ont lû la Vulgate & les Sept. *Venus* selon les Grecs.

Ibid. *Moloch, Meleth ou Melchom* signifie Roi, nom que les Ammonites donnoient à Saturne ou au soleil comme Roi des astres, qui est qualifié ici par *l'Hebr.* d'abomination & au *vers.* 7. *suiv.*

℣. 6. *autr.* il ne persevera point dans le culte du Seigneur.

℣. 7. *expl.* L'Hebr. ajoûte au nom de cette idole le surnom d'*abominable*, comme aux autres ci-dessus.

Ibid. On croit communément que c'étoit le mont des oliviers, qui est appellé à cause de cela 4. *Reg.* 23. 13. la montagne du scandale. *Menoch.*

℣. 9. *expl.* Ceci suppose qu'il n'étoit tombé dans l'idolatrie qu'après avoir bâti le temple & son Palais, & avoir été rempli de sagesse, & comme il est dit au *v.* 4. *ci-dessus*, que lorsqu'il étoit déja vieux.

℣. 10. *lettr.* suivre.

℣. 11. *expl.* par un Prophete, qui fut peut-être Ahias Silonite. *Menoch.*

Ibid. *lettr.* parceque vous avez eu cela en vous.

Digitized by Google

An du M. 3023. Avant J. C. 981.

mon alliance, ni les commandemens que je vous avois faits, je déchirerai & diviserai // votre royaume, & je le donnerai à l'un de vos serviteurs.

Infr. 12. 15.

12. Je ne ferai pas neanmoins *cette division* pendant votre vie, à cause de David votre pere; mais je la ferai lorsque le royaume sera entre les mains de votre fils.

13. Je ne lui ôterai pas neanmoins le royaume tout entier; mais j'en donnerai une tribu // à votre fils à cause de David mon serviteur, & de Jerusalem que j'ai choisie.

14 //. Or le Seigneur suscita pour ennemi // à Salomon, Adad Iduméen de la race royale, qui étoit dans Edom.

2. *Reg.* 8. 14.

15. Car lorsque David étoit dans l'Idumée, Joab General de son armée y vint pour ensevelir ceux qui avoient été tués, & pour tuer tous les mâles dans l'Idumée:

16. Et il y demeura pendant six mois avec toute l'armée d'Israël, pendant qu'il tuoit tous les mâles de l'Idumée.

17. *Et en même-temps* Adad s'enfuit du pays avec des Iduméens serviteurs de son pere, pour se retirer en Egypte, & Adad n'étoit alors qu'un petit enfant.

18. De Madian ils allerent à Pharan, & ayant pris avec eux des gens de Pharan, ils entrerent en Egypte, & se présenterent à Pharaon Roi d'Egypte, qui donna une maison à Adad; lui ordonna ce qui étoit necessaire pour sa table, & lui donna le gouvernement d'un certain pays //.

19. Et Adad s'acquit tellement l'affection de Pharaon, qu'il lui fit épouser la propre sœur de la Reine Taphnès sa femme.

20. Et de cette sœur de la Reine il eut un fils nommé Genubath, que Taphnès nourrit dans la maison de Pharaon: & Genubath demeuroit dans le palais de Pharaon avec les enfans du Roi.

21. Adad ayant *ensuite* appris dans l'Egypte, que David s'étoit endormi avec ses peres, & que Joab General de son armée étoit mort, il dit à Pharaon: Laissez-moi aller, afin que je retourne en mon pays.

22. Pharaon lui dit: Mais qu'est-ce qui vous manque chez moi pour penser à retourner en votre pays? Adad lui répondit: Rien ne me manque; mais je vous supplie de me permettre de m'en retourner.

2. *Reg.* 8. 6. 1. *Par.* 18. 6

23. Dieu lui suscita aussi pour ennemi Razon fils d'Eliada, qui s'en étoit fui d'auprès d'Adarezer Roi de Soba son seigneur;

24. & qui assembla des gens contre lui, & devint Prince des voleurs // lorsque David leur faisoit la guerre //. Etant allés à Damas //, ils y habiterent, & ils l'établirent Roi // à Damas.

25. Il fut ennemi d'Israël pendant tout le regne de Salomon. // Voilà d'où vint la mauvaise volonté & la haine d'Adad contre Israël, & il regna en Syrie.

2. *Par.* 13. 6.

26. Jeroboam fils de Nabath Ephrathéen de Sareda, serviteur de Salomon, dont la mere étoit une femme veuve qui s'appelloit Sarva, se souleva // aussi contre le Roi.

27. Et le sujet de sa revolte contre ce Prince vint de ce que Salomon avoit bâti Mello, & avoit rempli l'abysme qui étoit dans la ville de David son pere. //

28. Or Jeroboam étoit un homme fort & puissant: & Salomon voyant que c'étoit un jeune-homme intelligent & très-

meum, & præcepta mea quæ mandavi tibi, dirumpens scindam regnum tuum, & dabo illud servo tuo.

12. *Verumtamen in diebus tuis non faciam, propter David patrem tuum: de manu filii tui scindam illud,*

13. *nec totum regnum auferam, sed tribum unam dabo filio tuo propter David servum meum, & Jerusalem quam elegi.*

14. *Suscitavit autem Dominus adversarium Salomoni, Adad Idumæum de semine regio, qui erat in Edom.*

15. *Cùm enim esset David in Idumæa, & ascendisset Joab princeps militiæ ad sepeliendum eos qui fuerant interfecti, & occidisset omne masculinum in Idumæa*

16. *(sex enim mensibus ibi moratus est Joab & omnis Israël, donec interimeret omne masculinum in Idumæa)*

17. *fugit Adad ipse, & viri Idumæi de servis patris ejus cum eo, ut ingrederetur Ægyptum: erat autem Adad puer parvulus.*

18. *Cùmque surrexissent de Madian, venerunt in Pharan, tulerunt que secum viros de Pharan, & introierunt Ægyptum ad Pharaonem Regem Ægypti; qui dedit ei domum, & cibos constituit, & terram delegavit.*

19. *& invenit Adad gratiam coram Pharaone valdè, in tantum ut daret ei uxorem, sororem uxoris suæ germanam Taphnes Reginæ.*

20. *Genuitque ei soror Taphnes Genubath filium, & nutrivit eum Taphnes in domo Pharaonis; eratque Genubath habitans apud Pharaonem cum filiis ejus.*

21. *Cùmque audisset Adad in Ægypto, dormisse David cum patribus suis, & mortuum esse Joab principem militiæ, dixit Pharaoni: Dimitte me, ut vadam in terram meam.*

22. *Dixitque ei Pharao: Quâ enim re apud me indiges, ut quæras ire ad terram tuam? At ille respondit: Nullâ; sed obsecro te ut dimittas me.*

23. *Suscitavit quoque ei Deus adversarium Razon filium Eliada, qui fugerat Adarezer Regem Soba dominum suum:*

24. *& congregavit contra eum viros, & factus est princeps latronum cùm interficeret eos David; abieruntque Damascum, & habitaverunt ibi, & constituerunt eum Regem in Damasco,*

25. *eratque adversarius Israëli cunctis diebus Salomonis: & hoc est malum Adad, & odium contra Israël, regnavitque in Syria.*

26. *Jeroboam quoque filius Nabath, Ephrathæus, de Sareda, servus Salomonis, cujus mater erat nomine Sarva, mulier vidua, levavit manum contra regem.*

27. *Et hæc est causa rebellionis adversus eum, quia Salomon ædificavit Mello, & coæquavit voraginem civitatis David patris sui.*

28. *Erat autem Jeroboam vir fortis & potens: vidensque Salomon adolescentem bonæ indolis &*

℣. 13. *lettr.* en déchirant je déchirerai: *hebraïsm.* pour marquer par cette double repetition la certitude de l'évenement prédit.

℣. 13. *expl.* une tribu, *c'est-à-dire*, celle de Benjamin qui se sépara des dix autres, il ne compte point celle de Juda qui étoit la sienne.

℣. 14. *expl.* ce qui est dit ici & aux vers. suivans, d'Adab & de Joab, s'étoit passé sous le regne de David, mais il n'en avoit point encore été fait mention.

Ibid. Les Sept. ont lû ainsi: *Le Seigneur suscita à Salomon Satan, &c.* que la Vulgate traduit ici par *ennemi & adversaire.*

℣. 18. *lettr.* il lui délegua une terre, *l'Hebr.* il lui donna une terre, *ainsi le Siriaque, l'Arabe & le Chald.*

℣. 24. *expl.* Le mot hebreu signifie aussi une troupe de gens de guerre, une armée.

Ibid. *expl.* & de crainte d'être attaqués & défaits par David, *ainsi le Siriaque & l'Arabe*, ils s'en allerent à Damas.

Ibid. *expl.* capitale de la Sirie, Damas, Cenc.

Ibid. *expl.* avec l'agrement de David, auquel la Sirie payoit tribut, 2. *Reg.* 8. 6.

℣. 25. *expl.* depuis que Salomon eut peché.

℣. 26. *lettr.* leva la main, *c'est-à-dire*, se revolta. *Vatabl.*

℣. 27. expl. *Voyez ci-dessus ch.* 9. *v.* 24. & par là il avoit choqué le peuple, qui se plaignoit de ce qu'on leur avoit ôté par ce bâtiment un lieu où ils s'assembloient pour les affaires publiques, & un passage commode pour aller au temple. Outre cela ce peuple se plaignoit de la dureté de son gouvernement. *Voyez ci-après ch.* 12. *v.* 4.

Digitized by Google

induſtrium, conſtituerat eum præfectum ſuper tributa univerſa domûs Joſeph.

29. *Factum eſt igitur in tempore illo, ut Jeroboam egrederetur de Jeruſalem, & inveniret eum Ahias Silonites propheta in via, opertus pallio novo: erant autem duo tantùm in agro.*

30. *Apprehendenſque Ahias pallium ſuum novum, quo coopertus erat, ſcidit in duodecim partes.*

31. *Et dixit ad Jeroboam: Tolle tibi decem ſciſſuras: hæc enim dicit Dominus Deus Iſraël: Ecce ego ſcindam regnum de manu Salomonis, & dabo tibi decem tribus.*

32. *Porrò una tribus remanebit ei, propter Jeruſalem civitatem, ſervum meum David, & quam elegi ex omnibus tribubus Iſrael:*

33. *eò quòd dereliquerit me: & adoraverit Aſtarthen deam Sidoniorum, & Chamos deum Moab, & Moloch deum filiorum Ammon: & non ambulaverit in viis meis, ut faceret juſtitiam coram me, & præcepta mea, & judicia ſicut David pater ejus.*

34. *Nec auferam omne regnum de manu ejus, ſed ducem ponam eum cunctis diebus vitæ ſuæ, propter David ſervum meum quem elegi, qui cuſtodivit mandata mea & præcepta mea.*

35. *Auferam autem regnum de manu filii ejus, & dabo tibi decem tribus:*

36. *filio autem ejus dabo tribum unam, ut remaneat lucerna David ſervo meo cunctis diebus coram me in Jeruſalem civitate, quam elegi ut eſſet nomen meum ibi.*

37. *Te autem aſſumam, & regnabis ſuper omnia quæ deſiderat anima tua, eriſque Rex ſuper Iſraël.*

38. *Si igitur audieris omnia quæ præcepero tibi, & ambulaveris in viis meis, & feceris quod rectum eſt coram me, cuſtodiens mandata mea: & præcepta mea ſicut fecit David ſervus meus: ero tecum, & ædificabo tibi domum fidelem, quomodo ædificavi David domum, & tradam tibi Iſraël.*

39. *Et affligam ſemen David ſuper hoc, verumtamen non cunctis diebus.*

40. *Voluit ergo Salomon interficere Jeroboam, qui ſurrexit, & aufugit in Ægyptum ad Seſac Regem Ægypti, & fuit in Ægypto uſque ad mortem Salomonis.*

41. *Reliquum autem verborum Salomonis, & omnia quæ fecit, & ſapientia ejus, ecce univerſa ſcripta ſunt in libro verborum dierum Salomonis.*

42. *Dies autem, quos regnavit Salomon in Jeruſalem ſuper omnem Iſraël, quadraginta anni ſunt.*

43. *Dormivitque Salomon cum patribus ſuis, & ſepultus eſt in civitate David patris ſui, regnavitque Roboam filius ejus pro eo.*

capable d'affaire, il lui avoit donné l'intendance des tributs de toute la maiſon de Joſeph ℣.

29. Il arriva en ce même-temps, que Jeroboam ſortit de Jeruſalem ℣, & qu'Ahias Silonite Prophete ayant ſur lui un manteau tout neuf, rencontra Jeroboam dans le chemin. Ils n'étoient qu'eux deux dans le champ.

30. Et Ahias prenant le manteau neuf qu'il avoit ſur lui le coupa en douze parts,

31. & dit à Jerobpam; Prenez dix parts pour vous ℣; car voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Iſraël: Je déchirerai & diviſerai le royaume des mains de Salomon, & je vous en donnerai dix tribus;

32. il lui demeurera neanmoins une tribu ℣ à cauſe de David mon ſerviteur, & de la ville de Jeruſalem que j'ai choiſie d'entre toutes les tribus d'Iſraël:

33. parceque Salomon m'a abandonné & qu'il a adoré Aſtarthé déeſſe des Sidoniens, Chamos dieu de Moab, & Moloch dieu des enfans d'Ammon ℣, & qu'il n'a point marché dans mes voies pour faire ce qui étoit juſte devant moi, & *pour accomplir* mes préceptes & mes ordonnances, comme David ſon pere.

34. Je ne lui ôterai pas neanmoins le royaume d'entre ſes mains; mais je l'établirai chef *ſur mon peuple* pendant tous les jours de ſa vie, à cauſe de David mon ſerviteur que j'ai choiſi, qui a gardé mes ordonnances & mes préceptes.

35. Mais j'ôterai le royaume d'entre les mains de ſon fils, & je vous en donnerai dix tribus:

36. & j'en donnerai une tribu à ſon fils, afin qu'il demeure toûjours à mon ſerviteur David une lampe ℣ qui luiſe devant moi dans la ville de Jeruſalem, que j'ai choiſie pour y établir mon nom ℣.

37. Mais pour vous je vous prendrai, & vous regnerez ſur tout ce que votre ame deſire, & vous ſerez Roi dans Iſraël.

38. Si vous écoutez donc tout ce que je vous ordonne; ſi vous marchez dans mes voies, & que vous faſſiez ce qui eſt juſte & droit devant mes yeux en gardant mes ordonnances & mes préceptes, comme a fait David mon ſerviteur, je ſerai avec vous, je vous ferai une maiſon qui ſera ſtable & fidelle, comme j'en ai fait une à mon ſerviteur David, & je vous mettrai en poſſeſſion *du royaume* d'Iſraël.

39. Et j'affligerai en ce point la race de David, mais non pour toûjours ℣.

40. Salomon voulut donc faire mourir Jeroboam ℣; mais il s'enfuit en Egypte vers Seſac Roi d'Egypte, & y demeura juſqu'à la mort de Salomon.

41. Tout le reſte des actions de Salomon, tout ce qu'il a fait, & tout ce qui regarde ſa ſageſſe, eſt écrit dans le livre du regne de Salomon ℣.

42. Le temps pendant lequel il regna dans Jeruſalem ſur tout Iſraël, fut de quarante ans: ℣

43. & Salomon s'endormit avec ſes peres: & il fut enſeveli en la Ville de David ſon pere; & Roboam ſon fils regna en ſa place.

An du M. 3023. Avant J. C. 981. 2. *Par.* 10. 15.

An du M. 3029. Avant J. C. 975.

℣. 28. *expl.* qui ſe levoient ſur les tribus d'Ephraim & de Manaſſé, qui repreſentoient Joſeph leur pere.

℣. 29. *expl.* pour fuir la colere de Salomon. *Voyez ci-après v.* 40. qu'il s'étoit attirée par ſa revolte. *Voyez ci-deſſus v.* 27.

℣. 31. C'étoit l'uſage des Prophetes de prédire l'avenir non ſeulement par leurs paroles, mais encore par leurs actions, & ſous des figures & des ſimboles, ce qui étoit plus ſenſible, ſur tout à l'égard d'un peuple groſſier, comme étoit le plus grand nombre des Juifs.

℣. 32. *expl.* la tribu de Juda entiere, avec une partie de celle de Benjamin. *Voyez ci-deſſus v.* 13. ceci s'explique par le 35. ſuivant, où il eſt dit que Jeroboam auroit dix tribus, comme auſſi par le partage du manteau du Prophete. *v.* 30. & 31. précedens; & comme porte la verſion des Sept. *Je te donnerai dix ſceptres, & à lui deux ſceptres.*

℣. 33. *Voyez ci-deſſus v.* 5.

℣. 36. *expl.* Le même mot hebreu eſt traduit par la Vulgate, *Prov.* 13. *v.* 23. par novalles, il ſignifie *rejetton*, les Sept. ont traduit par *ſiege, trône*, & le ſens eſt: *il demeurera toûjours un rejetton de mon ſerviteur David, &c.* La Paraph. Chald. *le trône, le regne.* On peut auſſi traduire une lueur de mon ſerviteur David, ſelon ce qui avoit été prophetiſé par Jacob en benifſant Juda. *Voyez ci-après ch.* 15. *v.* 4.

Ibid. *expl.* où mon nom ſera invoqué dans un temple qui ſera appellé *ma maiſon.* Vatab.

℣. 39. *C'eſt-à-dire*, juſqu'au temps du Meſſie, qui devoit regner ſur le trône de David, & ſur toutes les nations.

℣. 40. *expl.* La raiſon ou le motif de la colere contre ce Prince eſt marquée ci-deſſus, v. 27.

℣. 41. Le 2. *liv. des Paral. ch.* 9. *v.* 29. cite encore pluſieurs autres livres qui contenoient les actions de Salomon, mais tous ces livres ſont perdus & ne ſe trouvent plus.

℣. 42. Theodoret rapporte ſur le témoignage de Joſephe, que Salomon a regné 64. ans, & qu'il a vécu 94. ans, mais il prétend que cet Hiſtorien a compris toutes les années du regne de Salomon, & que l'Ecriture ne parle ici que des années qu'il a paſſé dans la pieté.

Digitized by Google

An. du M. 3029. Avant J. C. 975.

CHAPITRE XII.

Roboam préfere le conseil des jeunes-gens à celui des vieillars, & donne lieu à dix tribus de se soulever & d'établir Jeroboam Roi d'Israël. Roboam se prépare à lui faire la guerre : mais le Prophete Semeïas le lui défend de la part du Seigneur. Jeroboam établit le culte impie des deux veaux d'or.

2.Par.10. 1. 1. ALors Roboam vint à Sichem, parceque tout Israël s'y étoit assemblé pour l'établir Roi ℣.

2. Mais Jeroboam fils de Nabat, qui étoit encore en Egypte où il s'étoit refugié dans la crainte qu'il avoit du Roi Salomon, ayant appris sa mort revint de l'Egypte,

3. *Les Juifs* lui ayant déja envoyé des gens pour le faire venir. Jeroboam vint donc avec tout le peuple d'Israël trouver Roboam, & ils lui dirent :

4. Votre pere nous avoit chargé d'un joug très-dur. Diminuez donc maintenant quelque chose de l'extrême dureté du gouvernement de votre pere, & de ce joug très-pesant qu'il avoit imposé sur nous, & nous vous servirons.

5. Roboam leur répondit : Allez-vous-en *maintenant*, & dans trois jours revenez me trouver. Le peuple s'étant retiré,

6. le Roi Roboam tint conseil avec les vieillars, qui étoient auprès de Salomon son pere lorsqu'il vivoit encore ; & il leur dit : Quelle réponse me conseillez vous de faire à ce peuple ?

7. Ils lui répondirent : Si vous obeïssez maintenant à ce peuple, si vous vous soumettez à eux, & si vous vous rendez à leur demande en leur parlant avec douceur, ils s'attacheront pour toûjours à votre service.

8. Mais Roboam n'aprouvant point le conseil que les vieillars lui avoient donné, voulut consulter les jeunes-gens qui avoient été nourris avec lui, & qui étoient toûjours près de sa personne ;

9. & il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple qui m'est venu dire : Adoucissez un peu le joug que votre pere a imposé sur nous ?

10. Ces jeunes-gens qui avoient été nourris avec ce Prince, lui répondirent : Voici la réponse que vous ferez à ce peuple qui vous est venu dire : Votre pere a rendu notre joug très-pesant : nous vous prions de nous soulager ; & vous lui parlerez en ces termes : Le plus petit de mes doigts ℣ est plus gros que n'étoit le dos de mon pere.

11. Mon pere, à ce que vous dites, a imposé sur vous un joug pesant, & moi je le rendrai encore plus pesant : Mon pere vous a battus avec des verges, & moi je vous châtierai avec des verges de fer. ℣

12. Jeroboam vint donc avec tout le peuple trouver Roboam le troisiéme jour, selon que Roboam le leur avoit dit : Revenez me trouver dans trois jours ;

13. & le Roi répondit durement au peuple, & abandonnant le conseil que les vieillars lui avoient donné,

14. il leur parla selon que les jeunes lui avoient conseillé, & leur dit : Mon pere vous a imposé un joug pesant mais moi je le rendrai encore plus pesant : Mon pere vous a châtiés avec des verges ; mais moi je vous châtierai avec des verges de fer.

15. Et le Roi ne se rendit point à la volonté du peuple, parceque le Seigneur s'étoit détourné de lui dans sa colere, *Supr.*31.31. pour verifier la parole qu'il avoit dite à Jeroboam fils de Nabat par Ahias Silonite.

16. Le peuple voyant donc que le Roi n'avoit point voulu les écouter, commença à dire : Qu'avons-nous de commun

1. *VEnit autem Roboam in Sichem ; illuc enim congregatus erat omnis Israël ad constituendum eum Regem.*

2. *At verò Jerobaam filius Nabat, cùm adhuc esset in Ægypto profugus à facie Regis Salomonis, auditâ morte ejus, reversus est de Ægypto.*

3. *Miseruntque & vocaverunt eum : venit ergo Jeroboam, & omnis multitudo Israël, & locuti sunt ad Roboam, dicentes :*

4. *Pater tuus durissimum jugum imposuit nobis : tu itaque nunc imminue paululùm de imperio patris tui durissimo, & de jugo gravissimo quod imposuit nobis, & serviemus tibi.*

5. *Qui ait eis : Ite usque ad tertium diem, & revertimini ad me. Cùmque abiisset populus,*

6. *iniit consilium Rex Roboam cum senioribus, qui assistebant coram Salomone patre ejus, cùm adhuc viveret, & ait : Quod datis mihi consilium, ut respondeam populo huic ?*

7. *Qui dixerunt ei : Si hodie obedieris populo huic ; & servieris, & petitioni eorum cesseris, locutusque fueris ad eos verba lenia, erunt tibi servi cunctis diebus.*

8. *Qui dereliquit consilium senum, quod dederant ei, & adhibuit adolescentes, qui nutriti fuerant cum eo, & assistebant illi,*

9. *dixitque ad eos : Quod mihi datis consilium, ut respondeam populo huic, qui dixerunt mihi : Levius fac jugum quod imposuit pater tuus super nos ?*

10. *Et dixerunt ei juvenes qui nutriti fuerant cum eo : Sic loquêris populo huic, qui locuti sunt ad te, dicentes : Pater tuus aggravavit jugum nostrum, tu releva nos. Sic loquêris ad eos : Minimus digitus meus grossior est dorso patris mei.*

11. *Et nunc pater meus posuit super vos jugum grave, ego autem addam super jugum vestrum : pater meus cecîdit vos flagellis, ego autem cædam vos scorpionibus.*

12. *Venit ergo Jeroboam, & omnis populus ad Roboam die tertiâ, sicut locutus fuerat Rex, dicens : Revertimini ad me die tertiâ.*

13. *Respondítque Rex populo dura, derelicto consilio seniorum, quod ei dederant,*

14. *& locutus est eis secundùm consilium juvenum, dicens : Pater meus aggravavit jugum vestrum, ego autem addam jugo vestro : pater meus cecîdit vos flagellis, ego autem cædam vos scorpionibus.*

15. *Et non acquievit Rex populo ; quoniam aversatus fuerat eum Dominus, ut suscitaret verbum suum, quod locutus fuerat in manu Ahiæ Silonitæ, ad Jeroboam filium Nabat.*

16. *Videns itaque populus quòd noluisset eos audire Rex, respondit ei, dicens : Quæ nobis pars*

℣. 1. *expl.* Cette assemblée n'étoit pas tant pour choisir Roboam pour Roi, que pour le mettre en possession de son royaume. *Synops.*

℣. 10. L'Hebr. porte simplement : *mon petit doigt est le plus gros, &c.* les Sept. *ma petitesse est plus grosse, &c.* Les paralipomènes, *l.* 2, *c.* 10. *v.* 10. ont traduit comme ici *le plus petit de mes doigts.*

℣. 11. *lettr.* Scorpions, on appelloit ainsi des fouets, au bout des branches desquelles étoient attachées plusieurs pointes de fer, en forme de scorpions, c'est le même mot dans l'Hebr. que celui du *Deuter.* 8. 15. D'autres expliquent ceci de bâtons ou verges pleines de ronces & d'épines.

in David?

Digitized by Google

in David? vel quæ hereditas in filio Iſai? Vade in tabernacula tua, Iſraël, & nunc vide domum tuam, David. Et abiit Iſraël in tabernacula ſua.

avec David ∥ ? Quel heritage avons-nous à eſperer du fils de David ? Iſraël retirez-vous dans vos tentes ∥, & vous David, pourvoyez maintenant à votre maiſon ∥. Iſraël ſe retira donc dans ſes tentes. 3030. Avant J. C. 974.

17. *Super filios autem Iſraël, quicumque habitabant in civitatibus Juda, regnavit Roboam.*

17. Mais Roboam regna ſur tous les enfans d'Iſraël qui demeurerent dans les villes de Juda.

18. *Miſit ergo Rex Roboam Aduram, qui erat ſuper tributa; & lapidavit eum omnis Iſraël, & mortuus eſt. Porrò Rex Roboam feſtinus aſcendit currum, & fugit in Jeruſalem:*

18. Le Roi Roboam envoya enſuite Adura, qui avoit la ſurintendance des tributs; mais tout le peuple le lapida, & il mourut. Le Roi Roboam monta auſſi-tôt ∥ ſur ſon char, & s'enfuit à Jeruſalem;

19. *receſſitque Iſraël à domo David, uſque in præſentem diem.*

19. & Iſraël ſe ſépara de la maiſon de David, comme il l'eſt encore aujourd'hui ∥.

20. *Factum eſt autem, cùm audiſſet omnis Iſraël, quòd reverſus eſſet Jeroboam, miſerunt, & vocaverunt eum congregato cœtu, & conſtituerunt eum Regem ſuper omnem Iſraël, nec ſecutus eſt quiſquam domum David præter tribum Juda ſolam.*

20. Tous ceux d'Iſraël ayant oüi dire que Jeroboam étoit revenu, l'envoyerent querir, & le firent venir dans une aſſemblée generale, où ils l'établirent Roi ſur tout Iſraël, & nul ne ſuivit la maiſon de David que la ſeule tribu de Juda. ∥

21. *Venit autem Roboam Jeruſalem, & congregavit univerſam domum Juda, & tribum Benjamin, centum octoginta millia electorum virorum bellatorum, ut pugnarent contra domum Iſraël, & reducerent regnum Roboam filio Salomonis.*

21. Roboam étant venu à Jeruſalem, aſſembla toute la tribu de Juda & la tribu de Benjamin, & vint avec cent quatre-vingt mille hommes-de-guerre choiſis pour combattre contre la maiſon d'Iſraël, & pour reduire le Royaume ſous l'obeïſſance de Roboam fils de Salomon.

22. *Factus eſt autem ſermo Domini ad Semeïam virum Dei, dicens:*

22. Alors le Seigneur adreſſa ſa parole à Semeïas homme de Dieu, & lui dit: 2. Par. 11. 2.

23. *Loquere ad Roboam filium Salomonis Regem Juda, & ad omnem domum Juda, & Benjamin, & reliquos de populo, dicens:*

23. Parlez à Roboam fils de Salomon Roi de Juda, à toute la maiſon de Juda & de Benjamin, & à tout le reſte du peuple, & dites leur:

24. *Hæc dicit Dominus: Non aſcendetis, neque bellabitis contra fratres veſtros filios Iſraël: revertatur vir in domum ſuam; à me enim factum eſt verbum hoc. Audierunt ſermonem Domini, & reverſi ſunt de itinere, ſicut eis præceperat Dominus.*

24. Voici ce que dit le Seigneur: Vous ne vous mettrez point en campagne, & vous ne ferez point la guerre contre les enfans d'Iſraël qui ſont vos freres: Que chacun retourne en ſa maiſon; car c'eſt moi qui ai fait ceci. Ils écouterent la parole du Seigneur, & ils s'en retournerent ſelon que le Seigneur le leur avoit commandé.

25. *Ædificavit autem Jeroboam Sichem in monte Ephraim, & habitavit ibi: & egreſſus inde ædificavit Phanuel.*

25. Or Jeroboam rebâtit Sichem ∥ ſur la montagne d'Ephraim, & il y établit ſa demeure; & étant ſorti de là il bâtit Phanuel.

26. *Dixitque Jeroboam in corde ſuo: Nunc revertetur regnum ad domum David,*

26. Mais Jeroboam dit en lui-même ∥ : Le Royaume retournera bien-tôt à la maiſon de David,

27. *ſi aſcenderit populus iſte ut faciat ſacrificia in domo Domini in Jeruſalem, & convertetur cor populi hujus ad dominum ſuum Roboam Regem Juda, interficientque me, & revertentur ad eum.*

27. ſi ce peuple va à Jeruſalem pour y offrir des ſacrifices en la maiſon du Seigneur, le cœur de ce peuple ſe tournera auſſi-tôt vers Roboam Roi de Juda ſon ſeigneur; & ils me tueront & retourneront à lui.

28. *Et excogitato conſilio fecit duos vitulos aureos, & dixit eis: Nolite ultrà aſcendere in Jeruſalem: ecce dii tui, Iſraël, qui te eduxerunt de terra Ægypti.*

28. Et après y avoir bien penſé il fit deux veaux d'or, & dit au peuple: N'allez plus à l'avenir à Jeruſalem. Iſraël, voici vos dieux ∥ qui vous ont tiré de l'Egypte. *Exod. 32. 8. Tob. 1. 5.*

29. *Poſuitque unum in Bethel, & alterum in Dan:*

29. Il les mit, l'un à Bethel ∥, & l'autre à Dan ∥:

30. *& factum eſt verbum hoc in peccatum: ibat enim populus ad adorandum vitulum uſque in Dan.*

30. ce qui devint un ſujet *de ſcandale* & de peché: car ce peuple alloit juſqu'à Dan pour y adorer ce veau.

31. *Et fecit fana in excelſis, & ſacerdotes de extremis populi, qui non erant de filiis Levi.*

31. Il fit auſſi des temples dans les hauts-lieux, & il établit pour Prêtres les derniers du peuple, qui n'étoient point enfans de Levi. 2. Par. 11. 15.

32. *Conſtituitque diem ſolennem in menſe octavo, quintadecimâ die menſis, in ſimilitudinem ſolennitatis, quæ celebrabatur in Juda: & aſcen-*

32. Il ordonna auſſi qu'on celebreroit un jour ſolennel ∥ dans le huitiéme mois ∥, qui ſeroit le quinziéme du même mois ∥, pour répondre au jour ſolennel qui ſe celebroit alors en Juda;

℣. 16. *expl.* avec Roboam fils de David. *Autr.* quelle neceſſité avons-nous de nous lier aux ſucceſſeurs de David & à ſa tribu.

Ibid. *c'eſt-à-dire*, dans vos villes, & chacun dans ſa tribu, *ainſi le Siriaque & l'Arabe.*

Ibid. *expl.* C'eſt un reproche tacite qu'ils font à Roboam & à la poſterité de David, qui n'avoit point paru favorable au peuple, mais qui s'étoit attachée à ſes propres interêts & à ſa propre grandeur; peut-être lui reprochoient-ils ſa maiſon de Mello, qui avoit été la cauſe de la revolte.

℣. 18. *L'Hebr. ajoute*, qu'il prit courage & ſe reſolut de monter auſſi-tôt ſur ſon char, &c.

℣. 19. *expl.* Quelque dureté que le peuple eût reçû de Roboam, il ne lui étoit pas permis de s'en ſéparer ni de le méconnoître, n'y ayant jamais de legitime raiſon, ni de prétexte raiſonnable de manquer de reſpect & de fidelité à ſon Prince.

℣. 20. *expl.* L'Ecriture, par la tribu de Juda, ſous-entend auſſi celle de Benjamin. *Voyez le v. ſuivant.*

℣. 25. Cette ville avoit été ruinée par Abimelech 158. ans auparavant. *Voyez Jud.* 9. 45.

℣. 26. *lettr.* dans ſon cœur.

℣. 28. *autr.* voici votre Dieu.

℣. 29. *expl.* à l'extremité du royaume vers le midi.

Ibid. *expl.* à l'extremité de ſes Etats vers le Septentrion.

℣. 32. *expl.* la fête des tabernacles. *Vatabl.*

Ibid. *expl.* au mois d'Octobre. Elle ſe celebroit le ſeptiéme mois, *c'eſt-à-dire*, en Septembre ſelon la loi, *ch.* 8. *v.* 2. *ci-deſſus*; ce mois eſt appellé Ethanim, qui étoit le ſeptiéme mois de l'année Eccleſiaſtique ſelon les Hebreux.

Ibid. *expl.* pour dédier ces autels aux faux-dieux, il prit préciſément le temps à peu près qui étoit deſtiné à celebrer la fête des tabernacles, & l'anniverſaire de la dedicace du temple de Jeruſalem.

Digitized by Google

An du M. 3030. Avant J. C. 974.

& il montoit lui-même à l'autel. Il fit la même chose à Bethel, sacrifiant aux veaux qu'il avoit fait faire, & il établit dans Bethel des Prêtres des hauts-lieux qu'il avoit bâtis.

33. Le quinziéme jour // du huitiéme mois, il monta à l'autel qu'il avoit bâti dans Bethel, & qu'il avoit inventé de sa tête: & il fit faire une fête solennelle aux enfans d'Israël, & monta à l'autel pour y offrir de l'encens.

dens altare, similiter fecit in Bethel, ut immolaret vitulis, quos fabricatus fuerat: constituitque in Bethel sacerdotes excelsorum, quæ fecerat.

33. Et ascendit super altare quod extruxerat in Bethel, quintadecimâ die mensis octavi, quem finxerat de corde suo: & fecit solennitatem filiis Israël, & ascendit super altare, ut adoleret incensum.

℣. 33. C'est de ce jour où Jeroboam établit le culte impie des veaux d'or, qu'il faut commencer à compter les 300. années de l'iniquité d'Israël, dont il est parlé au *ch. 4. d'Ezechiel v. 5.*

CHAPITRE XIII.

Un Prophete envoyé de Dieu prédit à Jeroboam le renversement de son autel & la naissance du Roi Josias. Jeroboam commande qu'on l'arrête; mais sa main devient toute séche, & n'est guerie que par la priere de ce Prophete. Ce même Prophete s'en retournant est tué par un lion pour avoir desobeï au commandement de Dieu. Jeroboam persiste dans son impieté.

1. EN même-temps un homme // envoyé de Diéu // vint de Juda à Bethel lorsque Jeroboam étoit près de l'autel, & qu'il encensoit.

2. & il s'écria contre l'autel en parlant ainsi de la part du Seigneur: Autel, autel, voici ce que dit le Seigneur: Il naîtra un fils dans la maison de David qui s'appellera Josias //, & il immolera sur toi les Prêtres des hauts-lieux qui t'encensent maintenant, & brûlera sur toi les os des hommes.

4. Reg. 23. 16.

3. Et il ajoûta pour preuve de ce qu'il disoit: Voici ce que le Seigneur a dit pour preuve de ce que je vous dis: Cet autel va se rompre présentement, & la cendre qui est dessus tombera par terre.

4. Le Roi ayant entendu ces paroles que l'homme de Dieu avoit prononcées à haute voix contre l'autel qui étoit à Bethel, étendit sa main de dessus l'autel, & dit: Qu'on l'arrête. Et en même-temps la main qu'il avoit étendue contre le Prophete, se sécha, & il ne put plus la retirer à lui.

5. L'autel aussi-tôt se rompit en deux, & la cendre qui étoit dessus se répandit selon le miracle // que l'homme de Dieu avoit par le commandement du Seigneur prédit *devoir arriver.*

6. Alors le Roi dit à l'homme de Dieu: Offrez vos prieres au Seigneur votre Dieu, & priez-le pour moi, afin qu'il me rende *l'usage de* la main. Et l'homme de Dieu pria le Seigneur, & le Roi retira sa main à lui, & elle devint comme elle étoit auparavant.

7. Le Roi dit encore à l'homme de Dieu: Venez dîner avec moi en ma maison, & je vous ferai des présens.

8. L'homme de Dieu dit au Roi: Quand vous me donneriez la moitié de votre maison, je n'irai point avec vous: & je ne mangerai point de pain, ni ne boirai point d'eau dans ce lieu-ci.

9. Car le Seigneur en me donnant cet ordre, m'a fait ce commandement: Vous ne mangerez point *là* de pain, & n'y boirez point d'eau, & vous ne vous en retournerez point par le même chemin par lequel vous êtes venu.

10. Il s'en alla donc par un autre chemin, & il ne retourna pas par le même chemin, par lequel il étoit venu à Bethel.

11. Or il y avoit un vieux Prophete // qui demeuroit à Bethel, à qui ses enfans vinrent dire toutes les œuvres *merveilleuses* que l'homme de Dieu avoit faites ce jour-là à Bethel, & ils rapporterent à leur pere les paroles qu'il avoit dites au Roi.

12. Leur pere leur dit: Par où s'en est-il allé? Ses enfans

1. *ET ecce vir Dei venit de Juda in sermone Domini in Bethel, Jeroboam stante super altare, & thus jaciente.*

2. *Et exclamavit contra altare in sermone Domini, & ait: Altare, altare, hæc dicit Dominus: Ecce filius nascetur domui David, Josias nomine, & immolabit super te sacerdotes excelsorum, qui nunc in te thura succendunt, & ossa hominum super te incendet.*

3. *Deditque in illa die signum, dicens: Hoc erit signum quod locutus est Dominus: Ecce altare scindetur, & effundetur cinis qui in eo est.*

4. *Cumque audisset Rex sermonem hominis Dei, quem inclamaverat contra altare in Bethel, extendit manum suam de altari, dicens: Apprehendite eum. Et exaruit manus ejus, quam extenderat contra eum: nec valuit retrahere eam ad se.*

5. *Altare quoque scissum est, & effusus est cinis de altari juxta signum quod prædixerat vir Dei in sermone Domini.*

6. *Et ait Rex ad virum Dei: Deprecare faciem Domini Dei tui, & ora pro me, ut restituatur manus mea mihi. Oravitque vir Dei faciem Domini, & reversa est manus Regis ad eum, & facta est sicut priùs fuerat.*

7. *Locutus est autem Rex ad virum Dei: Veni mecum domum ut prandeas, & dabo tibi munera.*

8. *Respondit que vir Dei ad Regem: Si dederis mihi mediam partem domûs tuæ, non veniam tecum, nec comedam panem, neque bibam aquam in loco isto:*

9. *sic enim mandatum est mihi in sermone Domini præcipientis: Non comedes panem, neque bibes aquam, nec revertêris per viam quâ venisti.*

10. *Abiit ergo per aliam viam, & non est reversus per iter, quo veneras in Bethel.*

11. *Prophetes autem quidam senex habitabat in Bethel, ad quem venerunt filii sui, & narraverunt ei omnia opera quæ fecerat vir Dei illâ die in Bethel; & verba quæ locutus fuerat ad Regem, narraverunt patri suo.*

12. *Et dixit eis pater eorum: Per quam viam*

℣. 1. Saint Jerôme dit que ce Prophete s'appelloit Addo, *in tradit. Hebraïc. in 2. Paral.* 10. toutefois different de l'ayeul du Prophete Zacharie.

Ibid. *lettr.* en la parole du Seigneur.

℣. 2. Josias est né plus de trois cens ans depuis cette prédiction. *Voyez 4. Reg. ch. 23. v. 15. & suiv.*

℣. 5. *lettr.* le signe.

℣. 11. *expl.* La Paraph. Chad. l'Arabe qualifient ce vieillard de faux Prophete & de menteur, mais les Peres sont partagés sur cette question; Theodoret soûtient qu'il n'étoit point faux Prophete, quoiqu'il ait menti en cette occasion; Saint Augustin ne l'excuse pas non plus de mensonge, mais il ne le croit pas pour cela faux-prophete. *Voyez ci-après v. 18.* son mensonge.

Digitized by Google

abiit? Ostenderunt ei filii sui viam, per quam abierat vir Dei, qui venerat de Juda.

13. Et ait filiis suis: Sternite mihi asinum. Qui cùm stravissent, ascendit,

14. & abiit post virum Dei, & invenit eum sedentem subtus terebinthum: & ait illi: Tune es vir Dei qui venisti de Juda? Respondit ille: Ego sum.

15. Dixitque ad eum: Veni mecum domum, ut comedas panem.

16. Qui ait: Non possum reverti, neque venire tecum, nec comedam panem, neque bibam aquam in loco isto:

17. quia locutus est Dominus ad me in sermone Domini, dicens: Non comedes panem, & non bibes aquam ibi, nec revertêris per viam quâ ieris.

18. Qui ait illi: Et ego propheta sum similis tui: & Angelus locutus est mihi in sermone Domini, dicens: Reduc eum tecum in domum tuam, ut comedat panem, & bibat aquam. Fefellit eum,

19. & reduxit secum: comedit ergo panem in domo ejus, & bibit aquam.

20. Cúmque sederent ad mensam, factus est sermo Domini ad prophetam, qui reduxerat eum,

21. & exclamavit ad virum Dei, qui venerat de Juda, dicens: Hæc dicit Dominus: Quia non obediens fuisti ori Domini, & non custodisti mandatum quod præcepit tibi Dominus Deus tuus,

22. & reversus es, & comedisti panem, & bibisti aquam, in loco in quo præcepit tibi ne comederes panem, neque biberes aquam, non inferetur cadaver tuum in sepulchrum patrum tuorum.

23. Cúmque comedisset & bibisset, stravit asinum suum propheta, quem reduxerat.

24. Qui cùm abiisset, invenit eum leo in via, & occidit, & erat cadaver ejus projectum in itinere; asinus autem stabat juxta illum, & leo stabat juxta cadaver.

25. Et ecce, viri transeuntes viderunt cadaver projectum in via, & leonem stantem juxta cadaver. Et venerunt & divulgaverunt in civitate, in qua propheta ille senex habitabat.

26. Quod cùm audisset propheta ille, qui reduxerat eum de via, ait: Vir Dei est, qui inobediens fuit ori Domini, & tradidit eum Dominus leoni, & confregit eum, & occidit juxta verbum Domini quod locutus est ei.

27. Dixitque ad filios suos: Sternite mihi asinum. Qui cùm stravissent,

28. & ille abiisset, invenit cadaver ejus projectum in via, & asinum & leonem stantes juxta cadaver: non comedit leo de cadavere, nec læsit asinum.

29. Tulit ergo propheta cadaver viri Dei, & posuit illud super asinum, & reversus intulit in civitatem prophetæ senis ut plangeret eum.

30. Et posuit cadaver ejus in sepulchro suo: & planxerunt eum: Heu, heu, mi frater!

31. Cúmque planxissent eum, dixit ad filios suos: Cùm mortuus fuero, sepelite me in sepulchro, in quo vir Dei sepultus est: juxta ossa ejus ponite ossa mea.

lui montrerent le chemin par où l'homme de Dieu, qui étoit venu de Juda, s'en étoit allé.

13. & il dit à ses fils: Sellez-moi mon âne. Et après qu'ils l'eurent sellé, il monta dessus,

14. & s'en alla après l'homme de Dieu qu'il trouva assis sous un terebinthe, & il lui dit: Etes-vous l'homme de Dieu qui êtes venu de Juda? Il lui répondit: Je le suis.

15. Venez, lui dit-il, avec moi en ma maison pour manger *un peu* de pain.

16. L'homme de Dieu lui répondit: Je ne puis retourner ni aller avec vous, & je ne mangerai point de pain, & ne boirai point d'eau en ce lieu-ci:

17. Car le Seigneur m'a dit expressément, & m'a donné cet ordre: Vous ne mangerez point de pain, & ne boirez point d'eau en ce lieu-là, & vous ne retournerez point par le chemin par lequel vous serez allé.

18. Cet homme lui répondit: Je suis moi-même Prophete comme vous, & un Ange m'est venu dire de la part du Seigneur ℣: Ramenez-le avec vous en votre maison, afin qu'il mange du pain & qu'il boive de l'eau. Et il le trompa,

19. & l'emmena avec lui. L'homme de Dieu mangea du pain dans sa maison, & il but de l'eau.

20. Et lorsqu'ils étoient assis à table, le Seigneur fit entendre sa parole au Prophete qui l'avoit ramené ℣,

21. & il cria à l'homme de Dieu, qui étoit venu de Juda, & dit: Voici ce que dit le Seigneur: Parce que vous n'avez pas obei à la parole du Seigneur ℣, & que vous n'avez point gardé le commandement que le Seigneur votre Dieu vous avoit fait,

22. & que vous êtes revenu en ce lieu, où vous avez mangé du pain & bû de l'eau, quoique Dieu vous eût commandé de n'y point manger de pain, & de n'y point boire d'eau, votre corps mort ne sera point porté au sepulcre de vos peres.

23. Après que l'homme de Dieu eut bû & mangé, *le vieux Prophete* sella son âne pour le Prophete qu'il avoit ramené.

24. Et comme l'homme de Dieu étoit en chemin pour s'en retourner, un lion le rencontra qui le tua; & son corps demeura étendu mort dans le chemin: l'âne se tint auprès de lui, & le lion demeura auprès de son corps.

25. Des gens qui passoient par là virent son corps étendu dans le chemin, & le lion qui se tenoit près du corps, & ils vinrent publier *ce qu'ils avoient vû*, dans la ville où ce vieux Prophete demeuroit.

26. Ce Prophete, qui l'avoit fait revenir de son chemin l'ayant appris, dit: C'est un homme de Dieu, qui a été desobeissant à la parole du Seigneur, & le Seigneur l'a livré à un lion qui l'a mis en pieces, & l'a tué selon la parole qu'il lui avoit dite.

27. Et il dit à ses fils: Sellez-moi mon âne. Après qu'ils l'eurent sellé,

28. il s'en alla, & il trouva le corps mort étendu dans le chemin, & l'âne & le lion qui se tenoient près du corps. Le lion ne mangea point du corps mort, & ne fit point de mal à l'âne.

29. Le Prophete prit donc le corps mort de l'homme de Dieu, le mit sur son âne, & le ramena dans la ville où il demeuroit, pour le pleurer.

30. Il mit le corps mort dans son sepulcre, & ils le pleurerent, en disant: Helas, helas, mon frere!

31. Après qu'ils l'eurent pleuré, il dit à ses fils: Quand je serai mort, ensevelissez moi dans le même sepulcre, où repose l'homme de Dieu; mettez mes os auprés de ses os ℣.

℣. 18. expl. *Voyez la note sur le vers. 11. précedent.*

℣. 20. expl. *c'est-à-dire*, à ce vieux Prophete, qui avoit amené l'homme de Dieu en sa maison.

℣. 21. *lettr.* la bouche, *pour* la parole qui en sort: *hebraïsm.*

℣. 31. *expl.* Il demandoit ceci par un sentiment tout naturel: afin que ses os fussent épargnés lorsque Josias feroit déterrer les os des morts pour les brûler sur les autels des idoles. *Aug. de cur. pro mort. gerend. ch. 7.*

Digitized by Google

An du M. 3030. Avant J. C. 974.

32. Car ce qu'il a prédit de la part du Seigneur contre l'autel qui eſt à Bethel, & contre tous les temples des hauts-lieux qui ſont dans les villes de Samarie ℓ, arrivera très-certainement.

33. Après ces choſes Jeroboam ne revint point du dereglement de ſa voie toute corrompuë, mais il prit au-contraire des derniers du peuple pour les faire les Prêtres des hauts-lieux. Quiconque le vouloit, rempliſſoit ſa main ℓ, & il devenoit Prêtre des hauts-lieux.

34. Ce fut là le peché de la maiſon de Jeroboam, & c'eſt pour cela qu'elle a été détruite & exterminée de deſſus la terre.

32. *Profectò enim veniet ſermo, quem prædixit in ſermone Domini contra altare quod eſt in Bethel, & contra omnia fana excelſorum, quæ ſunt in urbibus Samariæ.*

33. *Poſt verba hæc non eſt reverſus Jeroboam de via ſua peſſima; ſed è contrario fecit de noviſſimis populi ſacerdotes excelſorum: quicumque volebat, implebat manum ſuam, & fiebat ſacerdos excelſorum.*

34. *Et propter hanc cauſam peccavit domus Jeroboam, & everſa eſt, & deleta de ſuperficie terræ.*

ℓ. 32. *expl.* Ce n'eſt que par anticipation qu'il eſt fait mention ici de la Samarie, car le royaume ne reçut le nom, non plus que la ville, qu'après qu'Amri l'eut bâtie, *liv. 3. Reg. ch. 16. v. 24. ci-après.*

ℓ. 33. *expl.* venoit avec une hoſtie & les marques du ſacerdoce. *Theod. Autr.* rempliſſoit ſa main, ou celle du Roi, & achetoit de lui le ſacerdoce. *Hieron. in Oſée cap. 4.* ainſi le Siriaque.

CHAPITRE XIV.

Le Prophete Ahias, conſulté par la femme de Jeroboam ſur la maladie de ſon fils, lui declare qu'il mourra, & que toute la maiſon de Jeroboam ſeroit détruite. Nadab, fils de Jeroboam, lui ſuccede après ſa mort. Le Roi d'Egypte pille le temple de Jeruſalem. Roboam étant mort, Abiam ſon fils lui ſuccede.

1. EN ce temps Abia fils de Jeroboam tomba malade,

2. & Jeroboam dit à ſa femme: Allez-vous-en, déguiſez-vous ℓ, afin qu'on ne connoiſſe point que vous êtes femme de Jeroboam ℓ, & allez à Silo, où eſt le Prophete Ahias, qui m'a prédit que je regnerois ſur ce peuple. *Supr. 11. 31.*

3. Prenez en votre main dix pains, un tourteau & un vaſe plein de miel ℓ, & allez le trouver; car il vous fera ſavoir ce qui doit arriver à cet enfant.

4. La femme de Jeroboam fit ce qu'il lui avoit dit; elle s'en alla auſſi-tôt ℓ à Silo, & vint en la maiſon d'Ahias. Ahias ne pouvoit plus voir, parceque ſes yeux s'étoient obſcurcis à cauſe de ſon grand âge.

5. Le Seigneur dit donc à Ahias: Voici la femme de Jeroboam qui vient vous conſulter ſur ſon fils qui eſt malade; vous lui direz telle & telle choſe. Comme la femme de Jeroboam entroit, en diſſimulant qui elle étoit,

6. Ahias à ſon arrivée entendit le bruit qu'elle fit en marchant; & il lui dit: Entrez, femme de Jeroboam, pourquoi feignez-vous d'être une autre que vous n'êtes? Mais j'ai été envoyé vers vous pour vous annoncer une méchante nouvelle.

7. Allez, & dites à Jeroboam: Voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Iſraël: Je vous ai élevé ℓ du milieu des Iſraëlites ℓ, je vous ai établi chef de mon peuple d'Iſraël,

8. j'ai diviſé le royaume de la maiſon de David, & je vous l'ai donné; & *après cela* vous n'avez point été comme mon ſerviteur David, qui a gardé mes commandemens, qui m'a ſuivi de tout ſon cœur, en faiſant ce qui m'étoit agreable:

9. mais vous avez fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant vous ℓ, & vous vous êtes forgé des dieux étrangers & jettés en fonte pour irriter ma colere, & vous m'avez rejetté derriere vous ℓ.

10. C'eſt pourquoi je ferai tomber *toutes ſortes* de maux ſur la maiſon de Jeroboam, & je ferai mourir *dans la maiſon* de Jeroboam juſqu'aux animaux ℓ, juſqu'à celui que l'on conſervoit précieuſement, & juſqu'au dernier ℓ qui ſe trouvera *Infr. 15. 29.*

1. *IN tempore illo ægrotavit Abia filius Jeroboam.*

2. *Dixitque Jeroboam uxori ſuæ: Surge, & commuta habitum, ne cognoſcaris quòd ſis uxor Jeroboam; & vade in Silo, ubi eſt Ahias propheta, qui locutus eſt mihi, quòd regnaturus eſſem ſuper populum hunc.*

3. *Tolle quoque in manu tua decem panes, & cruſtulam, & vas mellis, & vade ad illum: ipſe enim indicabit tibi quid eventurum ſit puero huic.*

4. *Fecit ut dixerat, uxor Jeroboam; & conſurgens abiit in Silo, & venit in domum Ahiæ: at ille non poterat videre, quia caligaverant oculi ejus præ ſenectute.*

5. *Dixit autem Dominus ad Ahiam: Ecce uxor Jeroboam ingreditur ut conſulat te ſuper filio ſuo qui ægrotat. Hæc & hæc loqueris ei. Cùm ergo illa intraret, & diſſimularet ſe eſſe quæ erat,*

6. *audivit Ahias ſonitum pedum ejus introëuntis per oſtium, & ait: ingredere uxor Jeroboam, quare aliam te eſſe ſimulas? Ego autem miſſus ſum ad te durus nuntius.*

7. *Vade, & dic Jeroboam: Hæc dicit Dominus Deus Iſraël: Quia exaltavi te de medio populi, & dedi te ducem ſuper populum meum Iſraël,*

8. *& ſcidi regnum domûs David, & dedi illud tibi, & non fuiſti ſicut ſervus meus David, qui cuſtodivit mandata mea, & ſecutus eſt me in toto corde ſuo, faciens quod placitum eſſet in conſpectu meo:*

9. *ſed operatus es mala ſuper omnes qui fuerunt ante te, & feciſti tibi deos alienos & conflatiles, ut me ad iracundiam provocares, me autem projeciſti poſt corpus tuum.*

10. *Idcirco ecce ego inducam mala ſuper domum Jeroboam, & percutiam de Jeroboam mingentem ad parietem, & clauſum, & noviſſimum in Iſraël; & mundabo reliquias domûs Jero-*

ℓ. 2. *lettr.* Levez-vous & changez d'habit.

Ibid. *expl.* Il en uſe ainſi pour empêcher qu'on ne s'apperçoive qu'il a recours au Prophete du Seigneur, & craignant que ce Prophete ne traite ſa femme avec trop de ſeverité à cauſe de ſon idolatrie. *Men.*

ℓ. 3. C'étoit l'uſage de porter des preſens aux Prophetes que l'on conſultoit, 1. *Reg.* 9. *v.* 7.

ℓ. 4. *lettr.* Elle ſe leva & partit, *pour dire*, elle s'en alla promtement: *hebraïſm.*

ℓ. 7. *lettr.* à cauſe que je vous ai élevé, *ou* quoique je vous ai élevé.

Ibid. *lettr.* du peuple, *c'eſt-à-dire*, d'un état vil & bas.

ℓ. 9. *expl.* Jeroboam avoit non ſeulement abandonné le culte de Dieu: mais par une politique déteſtable, il l'avoit fait abandonner à ſon peuple. *Eſtius.*

Ibid. *lettr.* après ou derriere votre corps, *l'Hebr.* derriere votre dos, *c'eſt-à-dire*, derriere vous, *pour dire*, vous m'avez mépriſé, & vous avez preferé votre beauté à la mienne

ℓ. 10. *lettr.* qui fait de l'eau contre la muraille, *c'eſt-à-dire*, juſqu'au chien, *Voyez ci-deſſus*, 1. *Reg.* 25. *v.* 22. *&* 34. expreſſion hebraique.

Ibid. *expl.* & les animaux renfermés dans les étables ou écuries, & ceux qui errent & ſont répandus dans les champs, *l'Hebr.* ce qui eſt renfermé, & abandonné, *le Siriaque* celui qui eſt lié & celui qui ne l'eſt pas.

Digitized by Google

boam, ſicut mundari ſolet fimus uſque ad purum.

11. *Qui mortui fuerint de Jeroboam in civitate, comedent eos canes; qui autem mortui fuerint in agro, vorabunt eos aves cæli; quia Dominus locutus eſt.*

12. *Tu igitur ſurge, & vade in domum tuam; & in ipſo introitu pedum tuorum in urbem, morietur puer,*

13. *& planget eum omnis Iſraël, & ſepeliet: iſte enim ſolus inferetur de Jeroboam in ſepulchrum; quia inventus eſt ſuper eo ſermo bonus à Domino Deo Iſraël, in domo Jeroboam.*

14. *Conſtituit autem ſibi Dominus Regem ſuper Iſraël, qui percutiet domum Jeroboam in hac die, & in hoc tempore:*

15. *& percutiet Dominus Deus Iſraël, ſicut moveri ſolet arundo in aqua; & evellet Iſraël de terra bona hac, quam dedit patribus eorum, & ventilabit eos trans flumen: quia fecerunt ſibi lucos, ut irritarent Dominum.*

16. *Et tradet Dominus Iſraël propter peccati Jeroboam, qui peccavit, & peccare fecit Iſraël.*

17. *Surrexit itaque uxor Jeroboam, & abiit: & venit in Therſa; cumque illa ingrederetur limen domûs, puer mortuus eſt,*

18. *& ſepelierunt eum. Et planxit eum omnis Iſraël juxta ſermonem Domini, quem locutus eſt in manu ſervi ſui Ahia prophetæ.*

19. *Reliqua autem verborum Jeroboam, quomodo pugnaverit, & quomodo regnaverit, ecce ſcripta ſunt in libro verborum dierum Regum Iſraël.*

20. *Dies autem quibus regnavit Jeroboam viginti duo anni ſunt; & dormivit cum patribus ſuis, regnavitque Nadab filius ejus pro eo.*

21. *Porrò Roboam filius Salomonis regnavit in Juda. Quadraginta & unius anni erat Roboam, cum regnare cœpiſſet: decem & ſeptem annos regnavit in Jeruſalem civitate, quam elegit Dominus ut poneret nomen ſuum ibi, ex omnibus tribubus Iſraël. Nomen autem matris ejus Naama Ammonitis.*

22. *Et fecit Judas malum coram Domino, & irritaverunt eum ſuper omnibus quæ fecerant patres eorum in peccatis ſuis quæ peccaverunt.*

23. *Ædificaverunt enim & ipſi ſibi aras, & ſtatuas, & lucos, ſuper omnem collem excelſum, & ſubter omnem arborem frondoſam:*

24. *ſed & effeminati fuerunt in terra, feceruntque omnes abominationes gentium, quas attrivit Dominus ante faciem filiorum Iſraël.*

25. *In quinto autem anno regni Roboam, aſcendit Seſac Rex Ægypti in Jeruſalem,*

26. *& tulit theſauros domûs Domini, & theſauros regios, & univerſa diripuit: ſcuta quoque aurea, quæ fecerat Salomon:*

27. *pro quibus fecit Rex Roboam ſcutaærea,*

dans Iſraël: & je nettoyerai tous les reſtes de la maiſon de Jeroboam, comme on a accoûtumé de nettoyer le fumier, juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus rien. An du M. 3030. Avant J. C. 974.

11. Ceux de *la maiſon de* Jeroboam qui mourront dans la ville, ſeront mangés par les chiens, & ceux qui mourront à la campagne, ſeront mangés par les oiſeaux du ciel: car c'eſt le Seigneur qui a parlé.

12. Allez-vous-en donc, & retournez en votre maiſon; & au même-temps que vous mettrez le pié dans la ville, l'enfant mourra,

13. & tout Iſraël le pleurera & l'enſevelira. C'eſt le ſeul de *la maiſon* de Jeroboam, qui ſera mis dans le tombeau, parceque l'arrêt du Seigneur le Dieu d'Iſraël touchant la maiſon de Jeroboam, s'eſt trouvé favorable pour lui ‖.

14. Mais le Seigneur s'eſt établi un Roi ſur Iſraël ‖ qui ruinera ‖ la maiſon de Jeroboam en ce jour, & en ce temps-même *où nous vivons* ‖.

15. Le Seigneur Dieu frappera Iſraël, *& le rendra* comme le roſeau qui eſt agité dans les eaux, & il arrachera Iſraël, de cette terre ſi excellente qu'il a donnée à leurs peres, & il les diſperſera *bien-loin* au-delà du fleuve *de l'Euphrate* parce qu'ils ont conſacré *à leur impieté de grands* bois ‖ pour irriter le Seigneur *contr'eux*.

16. Et le Seigneur livrera *en proie* Iſraël à cauſe des pechés de Jeroboam, qui a peché, & qui a fait pecher Iſraël.

17. La femme de Jeroboam s'en retourna donc, & vint à Therſa ‖: & lorſqu'elle mettoit le pié ſur le pas de la porte de ſa maiſon, l'enfant mourut.

18. Il fut enſeveli enſuite; & tout Iſrael le pleura, ſelon ce que le Seigneur avoit prédit par le Prophete Ahias ſon ſerviteur.

19. Le reſte des actions de Jeroboam, ſes combats, & la maniere dont il regna, ſont écrits dans le livre des annales ‖ des Rois d'Iſraël.

20. Le temps du regne ‖ de Jeroboam fut de vingt-deux années; il s'endormit enſuite avec ſes peres ‖, & Nadab ſon fils regna en ſa place.

21. Cependant Roboam fils de Salomon regnoit ſur Juda; il avoit quarante & un an lorſqu'il commença à regner, & il regna dix-ſept ans en la ville de Jeruſalem, que le Seigneur avoit choiſie dans toutes les tribus d'Iſraël pour y établir ſon nom. Sa mere s'appelloit Naama, & elle étoit du pays des Ammonites ‖. 2. Par. 12. 13.

22. Et Juda ‖ fit le mal devant le Seigneur, & ils l'irriterent par les pechés qu'ils commirent, plus que leurs peres ne l'avoient irrité par tous leurs crimes.

23. Car ils s'éleverent auſſi des autels, & ſe firent des ſtatues & des bois ſur les collines élevées, & ſous tous les arbres les plus touffus.

24. Il y eut auſſi dans leur pays des effeminés ‖, & ils commirent toutes les abominations de ces peuples que le Seigneur avoit détruits à la vûe des enfans d'Iſraël *dans la Paleſtine* ‖.

25. La cinquiéme année du regne de Roboam, Seſac Roi d'Egypte vint à Jeruſalem, An du M. 3033. Avant J. C. 971.

26. il enleva les treſors de la maiſon du Seigneur: & les treſors du Roi, & pilla tout. Il prit auſſi les boucliers d'or que Salomon avoit faits, *Supr.* 10. 16.

27. en la place deſquels le Roi Roboam en fit faire d'ai-

℣. 13. expl. *Le ſens de ce verſ. eſt:* Abia lui ſeul de la poſterité de Jeroboam recevra en paix l'honneur de la ſepulture, parcequ'il a plû au Seigneur, *ainſi le Siriaque & l'Arabe.*

℣. 14. *expl.* Baaſa, *infr. ch.* 15. *verſ.* 27.

Ibid. *lettr.* frappera.

Ibid. *L'Hebr.* tout preſentement, *Expl.* de ſorte que ceux qui vivent aujourd'hui ſeront témoins de la ruine de cette maiſon *Menoch.*

℣. 15. *expl.* des temples & des autels aux faux-dieux, ainſi appellés, parcequ'on affectoit de les élever ſur des hauts lieux, couvert de bois & d'arbres touffus. *Voyez ci-après v.* 23.

℣. 17. *expl.* Il paroît que Therſa devint alors la demeure des Rois d'Iſraël, depuis la ſéparation des dix tribus, avant qu'on eût bâti Samarie.

℣. 19. *expl.* paroles, *pour* actions, des jours, *c'eſt-à-dire*, des annales: *hebraiſm.*

℣. 20. La mort de ce Prince eſt ici rapportée par avance: car il ne mourut que long-temps après, puiſqu'il eſt dit enſuite qu'il regna 22. ans.

Ibid. *expl.* il mourut. L'Ecriture appelle la mort un ſommeil.

℣. 21. *expl.* Elle étoit idolâtre comme les Ammonites. Elle apprit à ſon fils ſon impieté, & ſon fils au peuple.

℣. 22. *expl.* Juda eſt pris ici & dans la ſuite pour les peuples des deux tribus de Juda & de Benjamin.

℣. 24. dont il eſt parlé *Rom.* 1. *v.* 26. 27. Ce crime déteſtable étant ſouventune ſuite de l'idolatrie. *Voyez ch.* 15. *v.* 12. *ci-après.*

Ibid. *lettr.* en preſence des enfans d'Iſraël, ou lorſqu'ils y parurent. *Les Sept. ont fait:* les abominations que Dieu avoit ſupprimées ou défendues à ſon peuple d'Iſraël.

Digitized by Google

An. du M. 3033. Avant J. C. 971.

rain, & les mit entre les mains de ceux qui avoient ſoin des boucliers, & de ceux qui faiſoient ſentinelle devant la porte de la maiſon du Roi ℣ ;

28. & lorſque le Roi entroit dans la maiſon du Seigneur, ceux qui devoient marcher devant lui portoient ces boucliers, & ils les reportoient enſuite au lieu ℣ deſtiné à garder les armes.

29. Le reſte des actions de Roboam, & tout ce qu'il a fait, eſt écrit dans le livre des annales des Rois de Juda.

30. Et il y eut toûjours guerre entre Roboam & Jeroboam ℣.

31. Et Roboam s'endormit avec ſes peres, & il fut enſeveli avec eux dans la ville de David. Sa mere s'appelloit Naama, qui étoit Ammonite, & Abiam ſon fils regna en ſa place.

& tradidit ea in manum ducum ſcutariorum, & eorum qui excubabant ante oſtium domûs Regis.

28. *Cumque ingrederetur Rex in domum Domini, portabant ea qui præeundi habebant officium; & poſtea reportabant ad armamentarium ſcutariorum.*

29. *Reliqua autem ſermonum Roboam, & omnia quæ fecit, ecce ſcripta ſunt in libro ſermonum dierum Regum Juda.*

30. *Fuitque bellum inter Roboam & Jeroboam cunctis diebus.*

31. *Dormivitque Roboam cum patribus ſuis, & ſepultus eſt cum eis in civitate David; nomen autem matris ejus Naama Ammanitis; & regnavit Abiam filius ejus pro eo.*

℣. 27. expl. *L'Hebr porte :* entre les mains des princes des coureurs, c'étoit un nom particulier de la garde du palais du Roi, *l'Arabe* de l'infanterie, qui étoit chargée de la garde du palais.

℣. 28. expl. *L'Hebr.* au lit ou chambre à lit, ou ce que nous appellons ſalle des gardes. *Les Sept.* ont laiſſé le mot ſans le traduire, & Theodoret en a ignoré la ſignification.

℣. 30. *expl.* excepté les trois années qu'il marcha dans les voyes de David & de Salomon, & qu'il fut fidelle à obeir à l'ordre qu'il avoit reçû du Seigneur, de ne point combattre contre Iſraël, 2. *Paralip.* 11. 17.

CHAPITRE XV.

Abiam imite l'impieté de Roboam ſon pere, & laiſſe ſon Royaume à Aſa ſon fils, qui imite la pieté de David. Il fait la guerre à Baaſa Roi d'Iſraël, & implore pour ce ſujet le ſecours de Benadad Roi de Syrie. Aſa a pour ſucceſſeur Joſaphat ſon fils. Baaſa tue Nadab fils de Jeroboam, & regne ſur Iſraël au lieu de lui. Il extermine toute la maiſon de Jeroboam.

L'an du M. 3046. Avant J. C. 958. 2. Par. 13. 2.

1. LA dix-huitiéme année du regne de Jeroboam fils de Nabat, Abiam ℣ regna ſur Juda.

2. Il regna trois ans dans Jeruſalem. Sa mere ſe nommoit Maacha, *& étoit* fille d'Abeſſalom ℣.

3. Il marcha dans tous les pechés que ſon pere avoit commis avant lui : & ſon cœur n'étoit point parfait avec le Seigneur ſon Dieu, comme l'étoit le cœur de David ſon pere.

4. Mais neanmoins le Seigneur ſon Dieu lui donna à cauſe de David une lampe dans Jeruſalem ℣, en ſuſcitant ſon fils après lui, & établiſſant Jeruſalem ℣,

5. parceque David avoit fait ce qui étoit droit & juſte aux yeux du Seigneur, & qu'il ne s'étoit point détourné tous les jours de ſa vie de tout ce qu'il lui avoit commandé, excepté en ce qui ſe paſſa à l'égard d'Urie ℣ Hethéen. 2. Reg. 11. 14.

6. Il y eut neanmoins toûjours guerre entre Roboam ℣ & Jeroboam, tant que Roboam vécut.

7. Le reſte des actions d'Abiam, & tout ce qu'il fit, eſt écrit au livre des annales des Rois de Juda : & il ſe donna une bataille entre Abiam & Jeroboam. 2. Par. 13. 3.

8. Après cela Abiam s'endormit avec ſes peres, & on l'enſevelit dans la ville de David ; & ſon fils Aſa regna en ſa place. 2. Par. 14. 1.

An du M. 3049. Avant J. C. 955.

9. La vingtiéme année de Jeroboam Roi d'Iſraël, Aſa Roi de Juda commença ſon regne,

10. il regna quarante & un an dans Jeruſalem. Sa mere ℣ s'appelloit Maacha, & étoit fille d'Abeſſalom.

11. Et Aſa fit ce qui étoit droit & juſte aux yeux du Seigneur, comme avoit fait David ſon pere.

12. Il chaſſa de ſes terres les effeminés ℣ ; il purgea *Jeruſalem* de toutes les infamies ℣ des idoles que ſes peres y avoient dreſſées.

13. Il ôta auſſi l'autorité ℣ à ſa mere Maacha, afin qu'elle n'eût plus l'intendance des ſacrifices de Pria-

1. *IGitur in octavo decimo anno regni Jeroboam filii Nabat, regnavit Abiam ſuper Judam.*

2. *Tribus annis regnavit in Jeruſalem : nomen matris ejus Maacha filia Abeſſalom.*

3. *Ambulavitque in omnibus peccatis patris ſui, quæ fecerat ante eum ; nec erat cor ejus perfectum cum Domino Deo ſuo, ſicut cor David patris ejus.*

4. *Sed propter David dedit ei Dominus Deus ſuus lucernam in Jeruſalem, ut ſuſcitaret filium ejus poſt eum, & ſtatueret Jeruſalem :*

5. *eò quòd feciſſet David rectum in oculis Domini, & non declinaſſet ab omnibus, quæ præceperat ei cunctis diebus vitæ ſuæ, excepto ſermone Uriæ Hethæi.*

6. *Attamen bellum fuit inter Roboam & Jeroboam omni tempore vitæ ejus.*

7. *Reliqua autem ſermonum Abiam, & omnia quæ fecit, nonne hæc ſcripta ſunt in libro verborum dierum Regum Juda ? Fuitque prælium inter Abiam & inter Jeroboam.*

8. *Et dormivit Abiam cum patribus ſuis, & ſepelierunt eum in civitate David, regnavitque Aſa filius ejus pro eo.*

9. *In anno ergo vigeſimo Jeroboam Regis Iſraël regnavit Aſa Rex Juda,*

10. *& quadraginta & uno anno regnavit in Jeruſalem. Nomen matris ejus Maacha, filia Abeſſalom.*

11. *Et fecit Aſa rectum ante conſpectum Domini, ſicut David pater ejus :*

12. *& abſtulit effeminatos de terra, purgavitque univerſas ſordes idolorum, quæ fecerant patres ejus.*

13. *Inſuper & Maacham matrem ſuam amovit, ne eſſet princeps in ſacris Priapi, & in luco*

℣. 1. *expl.* Celui qui eſt appellé ici Abiam eſt nommé Abia, 2. *Paralip. ch.* 13. *verſ.* 1. & Abias, *Matth.* 1. 17.

℣. 2. *expl.* & celle qui eſt ici nommée Maacha fille d'Abeſſalom, eſt dite Michaïa fille d'Uriel de Gabaa, *liv.* 2. *Paral. ch.* 13. *v.* 2. Les diverſes leçons & la mépriſe des copiſtes ſont cauſe de ces variations.

℣. 4. *c'eſt-à-dire*, un fils qui regna après lui dans Jeruſalem. *Autr.* un rejetton. Voyez ce qui a été dit ſur le *verſ.* 36. *ch.* 11. *ci-deſſus.*

Ibid. *lettr.* qu'il établit Jeruſalem, *c'eſt-à-dire*, qu'il la remit dans ſa premiere ſplendeur.

℣. 5. *lettr.* excepté la parole d'Urie : *hebraïſm.* paroles, *pour* actions. *Expl.* L'Ecriture ne parle que de ce peché de David ; parceque les autres fautes qu'il commit étoient plus excuſables, venant d'ignorance ou de ſurpriſe. *Eſtius. Menoch.*

℣. 6. *expl.* entre Abiam & Jeroboam, *Les Sept. & la Paraph. Chald.* Ce qui précede & ce qui ſuit prouve qu'il faut ajoûter, Abiam fils de Roboam.

℣. 10. expl. *c'eſt-à-dire*, ſa grand' mere. *Vatabl.*

℣. 12. expl. *Voyez ci-deſſus ch.* 14. *v.* 24. *& Rom.* 1. *v.* 26. *&* 27. Le mot hebreu qui eſt pris ordinairement pour ſaint, ſanctifié, eſt pris ici pour execrable ſouillé, & profane. *Voyez Deut.* 23. *v.* 17.

Ibid. *lettr.* Les ordures des idoles, *c'eſt-à-dire*, les abominations, *dans l'Hebr.* il y a ſeulement les idoles.

℣. 13. *expl.* Le mot hebreu *Gevirach*, ſignifie maîtriſe, royauté, domination ; & le ſens eſt qu'il ôta le gouvernement à ſa mere.

Digitized by Google

ejus, quem conſecraverat, ſubvertitque ſpecum ejus, & confregit ſimulachrum turpiſſimum, & combuſſit in torrente Cedron:

14. excelſa autem non abſtulit: veruntamen cor Aſa perfectum erat cum Domino cunctis diebus ſuis:

15. & intulit ea quæ ſanctificaverat pater ſuus, & voverat, in domum Domini, argentum & aurum, & vaſa.

16. Bellum autem erat inter Aſa, & Baaſa Regem Iſraël, cunctis diebus eorum.

17. Aſcendit quoque Baaſa Rex Iſraël, in Judam, & ædificavit Rama, ut non poſſet quiſpiam egredi vel ingredi de parte Aſa Regis Juda.

18. Tollens itaque Aſa omne argentum & aurum, quod remanſerat in theſauris domûs Domini, & in theſauris domûs regiæ, dedit illud in manus ſervorum ſuorum, & miſit ad Benadad filium Tabremon filii Hezion, Regem Syriæ, qui habitabat in Damaſco, dicens:

19. Fœdus eſt inter me & te, & inter patrem meum, & patrem tuum; ideò miſi tibi munera, argentum & aurum: & peto ut venias, & irritum facias fœdus quod habes cum Baaſa Rege Iſraël, & recedat à me.

20. Acquieſcens Benadad Regi Aſa, miſit principes exercitûs ſui in civitates Iſraël, & percuſſerunt Ahion, & Dan, & Abeldomum Maacha, & univerſam Cenneroth, omnem ſcilicet terram Nephthali.

21. Quod cùm audiſſet Baaſa, intermiſit ædificare Rama, & reverſus eſt in Therſa.

22. Rex autem Aſa nuntium miſit in omnem Judam, dicens: Nemo ſit excuſatus. Et tulerunt lapides de Rama, & ligna ejus quibus ædificaverat Baaſa, & extruxit de eis Rex Aſa Gabaa Benjamin, & Maſpha.

23. Reliqua autem omnium ſermonum Aſa, & univerſa fortitudines ejus, & cuncta quæ fecit, & civitates quas extruxit, nonne hæc ſcripta ſunt in libro verborum dierum Regum Juda? Veruntamen in tempore ſenectutis ſuæ doluit pedes.

24. Et dormivit cum patribus ſuis, & ſepultus eſt cum eis in civitate David patris ſui; regnavitque Joſaphat filius ejus pro eo.

25. Nadab verò filius Jeroboam regnavit ſuper Iſraël anno ſecundo Aſa Regis Juda: regnavitque ſuper Iſraël duobus annis.

26. Et fecit quod malum eſt in conſpectu Domini, & ambulavit in viis patris ſui, & in peccatis ejus, quibus peccare fecit Iſraël.

27. Inſidiatus eſt autem ei Baaſa filius Ahiæ de domo Iſſachar, & percuſſit eum in Gebbethon, quæ eſt urbs Philiſthinorum: ſiquidem Nadab & omnis Iſraël obſidebant Gebbethon.

28. Interfecit ergo illum Baaſa in anno tertio Aſa regis Juda, & regnavit pro eo.

29. Cùmque regnaſſet, percuſſit omnem domum Jeroboam: non dimiſit ne unam quidem animam

pe ℣ & du bois qu'elle lui avoit conſacré. Il renverſa la caverne où il étoit honoré, il briſa cette idole infame, & la brûla dans le torrent de Cedron: An du M. 3049. Avant J. C. 955.

14. cependant Aſa ne détruiſit pas les hauts-lieux ℣: & toutefois le cœur d'Aſa étoit parfait avec le Seigneur pendant tous les jours de ſa vie:

15. Il porta auſſi dans la maiſon du Seigneur ce que ſon pere avoit conſacré à Dieu ℣, & l'or & l'argent & les vaſes qu'il avoit fait vœu de donner.

16. Or il y eut guerre entre Aſa & Baaſa Roi d'Iſraël tant qu'ils vêcurent ℣,

17. & Baaſa Roi d'Iſraël vint en Juda & bâtit *la forteresſe* de Rama, afin que perſonne ne pût ſortir ni entrer dans les états d'Aſa Roi de Juda ℣. 2. Par. 16. 1. L'an du M. 3064. Avant J. C. 940.

18. Alors Aſa prenant tout l'argent & l'or qui étoit demeuré dans les trésors de la maiſon du Seigneur & dans les treſors du Palais du Roi, les mit entre les mains de ſes ſerviteurs, & les envoya à Benadad, fils de Tabremon, fils d'Heſion, Roi de Syrie ℣, qui demeuroit à Damas, & lui fit dire:

19. il y a alliance entre vous & moi ℣, comme il y en a eu entre mon pere & le vôtre. C'eſt pourquoi je vous ai envoyé des préſens, de l'argent & de l'or, & je vous prie de venir & de rompre l'alliance que vous avez avec Baaſa Roi d'Iſraël, afin qu'il ſe retire de deſſus mes terres.

20. Benadad s'étant rendu à la priere du Roi Aſa, envoya les Generaux de ſon armée contre les villes d'Iſraël, & ils prirent Ahion Dan, Abel-maiſon-de-Maacha ℣, & toute la contrée de Caneroth, c'eſt-à-dire, toutes les terres de Nephthali.

21. Baaſa ayant reçû ces nouvelles, ceſſa de bâtir *la ville de* Rama, & en revint à Therſa.

22. Alors le Roi Aſa fit publier ceci par des couriers dans toute l'étenduë de Juda: Que tous ſans exceptions ℣ *viennent à Rama*. Et toutes les pierres & tout le bois que Baaſa avoit employé à bâtir Rama ayant été emportés, le Roi Aſa l'employa à bâtir Gbaa en Benjamin, & Maſpha.

23. Le reſte des actions d'Aſa & toutes les entrepriſes où il ſignala ſa valur, tout ce qu'il fit, & les villes qu'il bâtit, tout cela, dis-je, eſt écrit au livre des annales des Rois de Juda. Il eut un grad mal de jambes lorſqu'il étoit déja vieux;

24. il s'endormit enſuite avec ſes peres, & il fut enſeveli avec eux dans la ville de David ſon pere, & Joſaphat ſon fils regna en ſa plac. 2. Par. 17. 1.

25. La ſecoſe année d'Aſa Roi de Juda, Nadab fils de Jeroboam commença à regner ſur Iſraël, & il regna deux ans ſur Iſraël. An. du M. 3050. Avant J. C. 954.

26. Il fit le mal devant le Seigneur, & il marcha dans les voies de ſon ere; & dans les pechés qu'il fit commettre à Iſraël.

27. Mais Baaſa fils d'Ahias de la maiſon d'Iſſachar fit une entrepriſe ſecrette contre ſa perſonne, & il le tua près de Gebbethon, qui eſt une ville des Philiſtins, que Nadab & tout Iſraël aſſiegeoit alors.

28. Baaſa tua donc Nadab, & il regna en ſa place, la troiſiéme année du regne d'Aſa Roi de Juda.

29. Baaſa étant devenu Roi tua tous ceux de la maiſon de Jeroboam. Il n'en liſſa pas vivre un ſeul de ſa race ℣, juſ-

---

℣. 13. Le mot hebr. *Mipletſet*, ſignifie une idole qui épouvante; & il eſt dit, qu'il ôta le gouvernement à ſa mere, parcequ'elle avoit bâti un temple à cette idole; mais on ne lit ni dans *l'Hebr.* ni dans *les Sept.* ni dans *le Chald.* ni dans *l'Arabe*, ni dans *le Siriaque*, qu'elle eût l'intendance des ſacrifices de Priapé; & il n'y eſt rien dit de la caverne renverſée, c'eſt une explication du traducteur.

℣. 14. *expl.* où il y avoit des autels, ſur leſquels on ſacrifioit au vrai Dieu, contre la loi qui commandoit que l'on ne ſacrifiât qu'en Jeruſalem, ſur tout depuis que le temple eut été bâti.

℣. 15. *expl.* ſans doute qu'Abiam pere d'Aſa preſſé par quelque danger, peut-être dans la maladie dont il mourut, fit ce vœu au Seigneur, & chargea Aſa ſon fils de s'en acquiter.

℣. 16. *expl.* Baaſa mourut avant Aſa, & *ch.* 41. *de Jerem. v.* 9. il eſt dit, qu'Aſa fit faire une foſſe pour enterrer Baaſa.

℣. 17. On a ſuivi l'Hebreu.

℣. 18. *expl.* Aſa pecha en cela, manquant de confiance en Dieu, & prenant ſans neceſité les treſors du temple du Seigneur pour les donner à un Prince infidelle.

℣. 19. *autr.* qu'il y ait alliance, &c.

℣. 20. *Hebr.* Abeth-Maacha. Il y en a qui croyent qu'Abela, Abelbeth-Maacha, Bet-Maacha, & Abel-Maïm ne ſont qu'une même ville.

℣. 22. *lettr.* & que perſonne ne s'en excuſe, cet ordre portoit d'aller à Rama, & de raſſer tous le matereaux que Baaſa avoit préparés pour bâtir cette Ville, & de les tranſporter pour bâtir Gabaa & Maſpha, ce qui fut executé.

℣. 29. *lettr.* lui, *c'eſt-à-dire*, ſa famille.

Digitized by Google

An du M. 1051. Avant J. C. 953.

qu'à ce qu'il l'eut exterminé entierement, selon que le Seigneur l'avoit prédit par Ahias Silonite son serviteur //,

30. & *ceci arriva* à cause des pechés que Jeroboam avoit commis & qu'il avoit fait commettre à Israël, & à cause du peché par lequel ils avoient irrité le Seigneur e Dieu d'Israël.

Infr. 21. 21. *Supr.* 14. 10.

31. Le reste des actions de Nadab, & tou ce qu'il fit, est écrit au livre des annales des Rois d'Israël,

32. & il y eut guerre entre Asa & Baasa, loi d'Israël tant qu'ils vêcurent //.

33. La troisiéme année // d'Asa Roi de Juda, Baasa fils d'Ahias regna sur tout Israël, & son regne dura vngt-quatre ans.

34. Il fit le mal devant le Seigneur, & imarcha dans la voie de Jeroboam & dans les pechés qu'il avoi fait commettre à Israël.

de semine ejus, donec deleret eum, juxta verbum Domini, quod locutus fuerat in manu servi sui Ahiæ Silonitis,

30. *propter peccata Jeroboam, quæ peccaverat, & quibus peccare fecerat Israël: & propter delictum, quo irritaverat Dominum Deum Israël.*

31. *Reliqua autem sermonum Nadab, & omnia quæ operatus est, nonne hæc scripta sunt in libro verborum dierum Regum Israël?*

32. *Fuitque bellum inter Asa & Baasa Regem Israël, cunctis diebus eorum.*

33. *Anno tertio Asa Regis Juda regnavit Baasa filius Ahiæ, super omnem Israël, in Thersa, viginti quatuor annis.*

34. *Et fecit malum coram Domino, ambulavitque in via Jeroboam, & in peccatis ejus, quibus peccare fecit Israël.*

℣. 29. Voyez cette prophetie, *ch.* 14. *v.* 10. *ci-dessus.*
℣. 32. C'est une repetition de ce qui est dit ci-dessus *v.* 16.
℣. 33. Repetition pareille de ce qui est dit ci-dessus *v.* 28. *Expl.* la troisiéme année des guerres qu'Asa Roi de Juda avoit eues contre celui d'Israël, & non pas de la troisiéme année de son regne.

CHAPITRE XVI.

Jehu prédit à Baasa la ruine de sa posterité. Ce Roi impie fait tuer ce Prophete. Baasa étant mort, Ela son fils regne au lieu de lui. Zambri tue Ela & se fait Roi d'Israël & extermine toute la race de Baasa. Amri s'éleve contre Zambri, qui se voyant prêt d'être pris entre dans son palais & se brûle avec toute la maison royale. Amri a pour successeur Achab son fils qui épouse Jezabel, & surpasse son pere en impieté. C'est sous lui que Jericho est rebâtie.

1. OR le Seigneur adressa sa parole à ehu fils d'Hanani contre Baasa //, & il lui dit :

2. Je vous ai élevé de la poussiere, & j vous ai établi chef sur mon peuple d'Israël, & *après cela* vus avez marché dans la voie de Jeroboam, & vous avez fait pcher mon peuple d'Israël pour m'irriter par leurs pechés.

3. C'est pourquoi je retrancherai de desis la terre la posterité de Baasa & la posterité de sa maiso, & je ferai de votre maison ce que j'ai fait de la maison de eroboam fils de Nabat.

Supr. 14. 11. 4. Celui de la race de Baasa qui mourra ans la ville sera mangé par les chiens, & celui qui mourra la campagne // sera mangé par les oiseaux du ciel.

2. *Par.* 16. 1. 5. Le reste des actions de Baasa, & touce qu'il a fait & ses combats, tout cela est écrit au livr des annales des Rois d'Israël.

6. Baasa s'endormit donc avec ses pere, il fut enseveli à Thersa, & Ela son fils regna en sa place. //

7. Mais // le prophete Jehu fils d'Hanai ayant declaré à Baasa ce que le Seigneur avoit prononcé contre lui & contre sa maison, à cause de tous les maux qu'il voit fait aux yeux du Seigneur pour l'irriter par les œuvres de ses mains, & que le Seigneur traiteroit sa maison comme elle de Jeroboam, Baasa en étant irrité tua ce même Prophte Jehu fils d'Hanani.

An du M. 3074. Avant J. C. 930. 8. La vingt-sixiéme année d'Asa Roi de Juda, Ela fils de Baasa regna sur Israël à Thersa, & son regne dura deux ans.

9. Car Zambri son serviteur, qui commandoit la moitié de sa cavalerie, se revolta contre lui & pendant qu'il buvoit à Thersa, & qu'il étoit ivre dans la maison d'Arsa gouverneur de Thersa.

4. Reg. 9. 31. 10. Zambri se jettant sur lui tout-d'un-coup le frappa, & le tua la vingt-septiéme année du regne d'Asa // Roi de Juda, & il regna en sa place.

11. Lorsqu'il fut établi Roi, & qu'il fut assis sur son trône,

1. *FActus est autem sermo Domini ad Jehu filium Hanani contra Baasa, dicens:*

2. *Pro eò quòd exaltavi te de pulvere: & posuite ducem super populum meum Israël, tu autem ambulasti in via Jeroboam, & peccare fecisti populum meum Israël, ut me irritares in peccatis eorum:*

3. *Ecce, ego demetam posteriora Baasa, & posteriora domus ejus, & faciam domum tuam sicut domum Jeroboam filii Nabat.*

4. *Qui mortuus fuerit de Baasa in civitate, comedent eum canes; & qui mortuus fuerit ex eo in regione, comedent eum volucres cæli.*

5. *Reliqua autem sermonum Baasa, & quæcumque fecit, & prælia ejus, nonne hæc scripta sunt in libro verborum dierum Regum Israël?*

6. *Dormivit ergo Baasa cum patribus suis; sepultusque est in Thersa; & regnavit Ela filius ejus pro eo.*

7. *Cùm autem in manu Jehu filii Hanani prophetæ verbum Domini factum esset contra Baasa, & contra domum ejus, & contra omne malum, quod fecerat coram Domino ad irritandum eum in operibus manuum suarum, ut fieret sicut domus Jeroboam: ob hanc causam occidit eum, hoc est, Jehu filium Hanani, prophetam.*

8. *Anno vigesimo sexto Asa Regis Juda, regnavit Ela filius Baasa super Israël in Thersa duobus annis.*

9. *Et rebellavit contra eum servus suus Zambri, dux mediæ partis equitum; erat autem Ela in Thersa bibens, & temulentus, in domo Arsa præfecti Thersa.*

10. *Irruens ergo Zambri percussit & occidit eum, anno vigesimo septimo Asa Regis Juda, & regnavit pro eo.*

11. *Cùmque regnasset, & sedisset super*

℣. 1. *expl.* Celui qui au chap. précedent est ecsideré comme ayant achevé son regne, revit ici.
℣. 4. *lettr.* dans le pays, *l'Hebr.* dans le chap; c'est ici la même menace que celle qui a été faite à Jeroboam. *Voy. c.* 14. *v.* 11. *ci-dessus.*
℣. 6. *expl.* Ceci est dit ici par anticipation. *Voyez ci-après v.* 8.
℣. 7. *expl.* L'Ecrivain sacré reprend ce qu'il avoit omis, en marquant que ce Roi ne pouvant souffrir la liberté du Prophete, le fit mourir avant qu'il mourût lui-même.
℣. 10. *expl.* Il dit *v.* 8. *ci-dessus* qu'Ela commença à regner la 26. année d'Asa Roi de Juda, & qu'il regna 2. ans; & il est dit ici que Zambri tua Ela la 27. année du regne d'Asa, ceci suppose qu'il ne regna pas deux années entieres du regne d'Asa, mais une commencée en l'année 26. & une autre accomplie en l'an 27. du regne d'Asa.

solium

Digitized by Google

solium ejus, percussit omnem domum Baasa, & non dereliquit ex ea mingentem ad parietem, & propinquos & amicos ejus.

12. Delevitque Zambri omnem domum Baasa, juxta verbum Domini, quod locutus fuerat ad Baasa in manu Jehu prophetæ,

13. propter universa peccata Baasa, & peccata Ela filii ejus, qui peccaverunt, & peccare fecerunt Israël, provocantes Dominum Deum Israël in vanitatibus suis.

14. Reliqua autem sermonum Ela, & omnia quæ fecit, nonne hæc scripta sunt in libro verborum dierum Regum Israël?

15. Anno vigesimo septimo Asa Regis Juda, regnavit Zambri septem diebus in Thersa: porrò exercitus obsidebat Gebbethon urbem Philistinorum.

16. Cùmque audisset rebellasse Zambri, & occidisse Regem, fecit sibi Regem omnis Israël Amri, qui erat princeps militiæ super Israël in die illa in castris.

17. Ascendit ergo Amri, & omnis Israël cum eo de Gebbethon, & obsidebant Thersa.

18. Videns autem Zambri quòd expugnanda esset civitas, ingressus est palatium, & succendit se cum domo regia; & mortuus est

19. in peccatis suis, quæ peccaverat faciens malum coram Domino, & ambulans in via Jeroboam, & in peccato ejus quo fecit peccare Israël.

20. Reliqua autem sermonum Zambri, & insidiarum ejus, & tyrannidis, nonne hæc scripta sunt in libro verborum dierum Regum Israël?

21. Tunc divisus est populus Israël in duas partes, media pars populi sequebatur Thebni filium Gineth: ut constitueret eum Regem, & media pars Amri.

22. Prævaluit autem populus qui erat cum Amri, populo qui sequebatur Thebni filium Gineth: mortuusque est Thebni, & regnavit Amri.

24. Anno trigesimo primo Asa Regis Juda, regnavit Amri super Israël duodecim annis, in Thersa regnavit sex annis.

24. Emitque montem Samariæ à Somer duobus talentis argenti: & ædificavit eum, & vocavit nomen civitatis, quam extruxerat nomine Somer domini montis, Samariam.

25. Fecit autem Amri malum in conspectu Domini, & operatus est nequiter, super omnes qui fuerunt ante eum,

26. Ambulavitque in omni via Jeroboam filii Nabat, & in peccatis ejus quibus peccare fecerat Israël; ut irritaret Dominum Deum Israël in vanitatibus suis.

27. Reliqua autem sermonum Amri, & prælia ejus quæ gessit, nonne hæc scripta sunt in libro verborum dierum Regum Israël.

28. Dormivitque Amri cum patribus suis, & sepultus est in Samaria: regnavitque Achab filius ejus pro eo.

29. Achab verò filius Amri regnavit super Israël anno trigesimo octavo Asa Regis Juda. Et regnavit Achab filius Amri super Israël in Samaria viginti & duobus annis.

30. Et fecit Achab filius Amri malum in conspectu Domini, super omnes qui fuerunt ante eum.

31. Nec sufficit ei ut ambularet in peccatis Jeroboam filii Nabat: insuper duxit uxorem Jezabel filiam Ethbaal Regis Sidoniorum. Et abiit, & servivit Baal, & adoravit eum.

il extermina toute la maison de Baasa, sans en laisser aucun reste ℣, & sans épargner aucun de ses proches ou de ses amis. An du M. 3074. Avant J. C. 930.

12. Zambri détruisit ainsi toute la maison de Baasa, selon la parole que le Seigneur avoit fait dire à Baasa par le prophete Jehu,

13. à cause de tous les pechés que Baasa & son fils Ela, avoient peché & fait pecher Israël en irritant le Seigneur le Dieu d'Israël par leurs vanités & leurs mensonges ℣.

14. Le reste des actions d'Ela & tout ce qu'il fit est écrit au livre des annales des Rois d'Israël.

15. La vingt-septiéme année d'Asa Roi de Juda, Zambri regna à Thersa pendant sept jours. L'armée *d'Israël* assiegeoit alors Gebbethon ville des Philistins, An du M. 3075. Avant J. C. 929.

16. & ayant appris que Zambri s'étoit revolté & avoit tué le Roi, tout Israël établit Roi Amri General de l'armée d'Israël, qui étoit alors dans le camp,

17. Amri quittant donc Gebbethon marcha avec l'armée d'Israël & vint assieger Thersa.

18. Zambri voyant que la ville alloit être prise, entra dans le palais & se brûla avec la maison royale, & mourut

19. dans les pechés qu'il avoit commis en faisant le mal devant le Seigneur, & marchant dans la voie de Jeroboam ℣, & dans le peché par lequel il avoit fait pecher Israël.

20. Le reste des actions de Zambri, de sa conjuration & de sa tyrannie, est écrit au livre des Annales des Rois d'Israël.

21. Alors le peuple d'Israël se divisa en deux parties. La moitié du peuple suivoit Thebni fils de Gineth, pour l'établir Roi, & l'autre moitié suivoit Amri.

22. Mais le peuple qui étoit avec Amri eut l'avantage sur le peuple qui étoit avec Thebni fils de Gineth, & Thebni étant mort Amri regna seul.

23. La trente & uniéme année d'Asa Roi de Juda, Amri regna sur Israël. Son regne dura douze ans, dont il en regna six à Thersa. ℣ An du M. 3079. Avant J. C. 925.

24. Il acheta la montagne de Samarie de Somer pour deux talens d'argent ℣, & il y bâtit une ville qu'il appella Samarie du nom de Somer, à qui avoit été la montagne. ℣

25. Amri fit le mal devant le Seigneur, & les crimes qu'il commit surpasserent encore tous ceux de ses prédecesseurs.

26. Il marcha dans toute la voie de Jeroboam fils de Nabat, & dans les pechés par lesquels il avoit fait pecher Israël, pour irriter le Seigneur le Dieu d'Israel par ses vanités *& par ses mensonges.*

27. Le reste des actions d'Amri avec les combats qu'il donna, est écrit au livre des annales des Rois d'Israël.

28. Amri dormit avec ses peres, & fut enseveli à Samarie, & Achab son fils regna en sa place. An du M. 3086. Avant J. C. 918.

29. La trente-huitieme année du regne d'Asa Roi de Juda, Achab fils d'Amri regna sur Israël. Il regna sur Israël à Samarie, & son regne dura vingt-deux ans.

30. Achab fils d'Amri fit le mal devant le Seigneur, & surpassa *en impieté* tous ceux qui avoient été avant lui.

31. Il ne se contenta pas de marcher dans les pechés de Jeroboam fils de Nabat, mais il épousa de plus Jezabel fille d'Ethbaal Roi des Sidoniens ℣, & il alla servir Baal ℣, & l'adora.

℣. 11. *lettr.* celui qui fait de l'eau contre une muraille. *Voyez ci-dessus ch. 14. v. 10. & 1. Reg. 25. v. 22.*

℣. 13. *expl.* en adorant les idoles. *Vatabl.*

℣. 19. *expl.* en adorant, comme lui, les veaux d'or.

℣. 23. *expl.* ville qui jusqu'alors avoit été le siege capital du royaume, la demeure & le lieu de la sepulture des Rois d'Israël.

℣. 24. *expl.* Ces deux talens peuvent être évalués à environ 9. mille 254. livres.

Ibid. *expl.* Cette montagne étoit située dans la tribu d'Ephraim & commandoit à tout le pays, Amri choisit ce lieu pour en faire la ville capitale de son Royaume, & punit peut-être par là celle de Thersa d'avoir pris le parti de son ennemi, & dont le palais avoit été brûlé.

℣. 31. *expl.* L'Ecriture specifie & exagere cette faute d'Achab: parceque Jezabel étoit une femme étrangere & très-méchante, qui le porta à commettre de beaucoup plus grands excès qu'il n'auroit fait de lui-même. *Estius.*

Ibid. *expl.* Joseph, selon le témoignage de Theodoret, dit que Baal étoit le dieu ou l'idole des Tyriens. Ce nom dans l'Ecriture n'est pas toûjours donné à une idole particuliere, mais en general à toute idole, en soi il signifie seigneur, & peut-être que ces idolâtres le prenoient pour le dieu du mariage, selon la racine de son nom.

Digitized by Google

L'an du M. 3086. Avant J. C. 918.

32. Il mit l'autel de Baal dans le temple de Baal qu'il avoit bâti à Samarie,

33. & il planta un bois, & ajoûtant toûjours crime ſur crime, il irrita le Seigneur le Dieu d'Iſraël plus que tous les Rois d'Iſraël qui avoient été avant lui.

34. Pendant ſon regne, Hiel qui étoit de Bethel, bâtit Jericho. Il perdit Abiram ſon fils aîné, lorſqu'il en jetta les fondemens, & Segub le dernier de ſes fils, lorſqu'il en poſa les portes, ſelon que le Seigneur l'avoit prédit // par Joſué fils de Nun.

Joſ. 6. 26.

32. *Et poſuit aram Baal in templo Baal, quod ædificaverat in Samaria,*

33. *& plantavit lucum: & addidit Achab in opere ſuo, irritans Dominum Deum Iſraël, ſuper omnes Reges Iſraël qui fuerunt ante eum.*

34. *In diebus ejus ædificavit Hiel de Bethel, Jericho: in Abiram primitivo ſuo fundavit eam, & in Segub noviſſimo ſuo poſuit portas ejus, juxta verbum Domini, quod locutus fuerat in manu Joſue filii Nun.*

℣. 34. *expl.* Hiel perdit de ſuite tous ſes enfans pendant le bâtiment de cette ville, depuis le premier juſqu'au dernier, ſelon la menace que Joſué, *ch.* 6. *v.* 26. avoit faite 533. ans auparavant.

CHAPITRE XVII.

Le Prophete Elie ferme le ciel par ſa parole durant trois ans, & eſt nourri par des corbeaux. Il va depuis à Sarepta, où il récompenſe la charité que lui avoit faite une femme veuve, en multipliant ſa farine & ſon huile, & en reſſuſcitant ſon fils.

Environ l'an du M. 3092. Avant J. C. 912. *Eccli.* 48. 1. *Jac.* 5. 17.

1. EN ce temps-là, Elie de Theſbe //, qui étoit un des habitans de Galaad, dit à Achab: Vive le Seigneur le Dieu d'Iſraël devant lequel je ſuis // *préſentement*, pendant ces années il ne tombera ni roſée, ni pluye, que ſelon la parole qui ſortira de ma bouche //.

2. Le Seigneur s'adreſſa enſuite à Elie, & lui dit:

3. Retirez-vous d'ici; allez vers l'orient, & cachez-vous ſur le bord du torrent de Carith //, qui eſt vis-à-vis le Jourdain.

4. Vous boirez là de l'eau du torrent: & j'ai commandé // aux corbeaux de vous nourrir en ce même lieu.

5. Elie partit donc ſelon l'ordre du Seigneur, & alla demeurer ſur le bord du torrent de Carith, qui eſt vis-à-vis du Jourdain.

6. Les corbeaux lui apportoient le matin du pain & de la chair, & le ſoir encore du pain & de la chair, & il buvoit de l'eau du torrent.

L'an du M. 3093. Avant J. C. 911.

7. Quelques-temps après //, le torrent ſe ſécha; car il n'avoit point plu ſur la terre;

8. ‡ & alors le Seigneur lui parla en ces termes:

9. Allez à Sarepta, *qui eſt une ville* des Sidoniens //, & demeurez-y: car j'ai commandé // à une femme veuve de vous y nourrir. //

10. Elie auſſi-tôt s'en alla à Sarepta. Lorſqu'il fut venu à la porte de la ville, il apperçut une femme veuve qui ramaſſoit du bois; il l'appella, & il lui dit: Donnez-moi un peu d'eau dans un vaſe, afin que je boive.

11. Lorſqu'elle s'en alloit lui en querir, il lui cria derriere elle: Apportez-moi auſſi, je vous prie, en votre main une bouchée de pain.

12. Elle lui répondit: Vive le Seigneur votre Dieu, je n'ai point de pain; j'ai ſeulement dans un pot autant de farine qu'on en peut prendre avec trois doigts, & un peu d'huile dans un petit vaſe. Je viens ramaſſer ici deux morceaux de bois pour aller apprêter à manger à moi & à mon fils, afin que nous mangions, & que nous mourrions *enſuite.*

13. Elie lui dit: Ne craignez point; faites comme vous avez dit: mais faites pour moi auparavant de ce petit reſte de farine un petit pain cuit ſous la cendre, & apportez-le-moi, & vous en ferez après cela pour vous & pour votre fils.

14. Car voici ce que dit le Seigneur le Dieu d'Iſraël: La fa-

1. *ET dixit Elias Theſbites de habitatoribus Galaad ad Achab: Vivit Dominus Deus Iſraël, in cujus conſpectu ſto, ſi erit annis his ros & pluvia, niſi juxta oris mei verba.*

2. *Et factum eſt verbum Domini ad eum, dicens:*

3. *Recede hinc, & vade contra orientem, & abſcondere in torrente Carith, qui eſt contra Jordanem,*

4. *& ibi de torrente bibes: corviſque præcepi ut paſcant te ibi.*

5. *Abiit ergo, & fecit juxta verbum Domini; cúmque abiiſſet, ſedit in torrente Carith, qui eſt contra Jordanem.*

6. *Corvi quoque deferebant ei panem & carnes manè, ſimiliter panem & carnes veſperi, & bibebat de torrente.*

7. *Poſt dies autem ſiccatus eſt torrens: non enim pluerat ſuper terram.*

8. *Factus eſt ergo ſermo Domini ad eum, dicens:*

9. *Surge, & vade in Sarepta Sidoniorum; & manebis ibi: præcepi enim ibi mulieri viduæ, ut paſcat te.*

10. *Surrexit, & abiit in Sarepta. Cúmque veniſſet ad portam civitatis, apparuit ei mulier vidua colligens ligna, & vocavit eam, dixitque ei: Da mihi paululum aquæ in vaſe, ut bibam.*

11. *Cúmque illa pergeret ut afferret, clamavit poſt tergum ejus, dicens: Affer mihi, obſecro, & buccellam panis in manu tua.*

12. *Quæ reſpondit: Vivit Dominus Deus tuus, quia non habeo panem, niſi quantum pugillus capere poteſt farinæ in hydria, & paululum olei in lecytho: en colligo duo ligna, ut ingrediar & faciam illum mihi & filio meo, ut comedamus, & moriamur.*

13. *Ad quam Elias ait: Noli timere, ſed vade, & fac ſicut dixiſti: verumtamen mihi primùm fac de ipſa farinula ſubcinericium panem parvulum, & affer ad me: tibi autem & filio tuo facies poſteà.*

14. *Hæc autem dicit Dominus Deus Iſraël:*

℣. 1. *expl.* village de la tribu de Gad.

Ibid. *autr.* que je ſers. Etre devant quelqu'un, c'eſt être prêt à lui rendre ſervice: *hebraiſm.*

Ibid. *expl.* que lorſque j'aurai dit par l'ordre de Dieu, qu'il ſera prêt d'envoyer la pluie & la roſée. *Vatab.*

℣. 3. *expl.* dans la tribu d'Ephraïm, vers les confins de la tribu de Benjamin, où ſans doute il y avoit une caverne où il ſe retira.

℣. 4. *expl.* Ce commandement de Dieu ne marque ici autre choſe que ſa volonté. *Eſtius.*

℣. 7. *expl.* ſix mois ou environ après: car ſelon ſaint Luc *chap.* 4. *v.* 25. & *Jacob.* 5. *v.* 17. cette famine dura trois ans & demi, & c'eſt depuis cette époque ici qu'il faut compter les 3. ans de famine dont il eſt parlé *ch.* 18. *v.* 1. *ci-après.*

℣. 9. *expl.* ſituée ſur le bord de la mer, entre Tyr & Sidon.

Ibid. *expl.* L'Ecriture entend par ce commandement de Dieu, une inſpiration de ſa grace à cette veuve, pour lui faire executer ſa volonté dans le ſoulagement du Prophete. *S. Aug. ſerm.* 11. *de Script.*

Ibid. *expl.* Cette femme étoit payenne, & l'on eſt ſurpris que Dieu aime mieux nourrir Elie par le moyen des corbeaux, animaux immondes; & par une femme infidelle, que par des Iſraëlites ſchiſmatiques & Idolâtres. *Voyez S. Luc ch.* 4. *v.* 25.

Digitized by Google

Hydria farinæ non deficiet, nec lecythus olei minuetur, uſque ad diem in qua Dominus daturus eſt pluviam ſuper faciem terræ.

15. *Quæ abiit, & fecit juxta verbum Eliæ: & comedit ipſe, & illa, & domus ejus, & ex illa die*

16. *hydria farinæ non defecit, & lecythus olei non eſt imminutus, juxta verbum Domini, quod locutus fuerat in manu Eliæ.*

17. *Factum eſt autem poſt hæc, ægrotavit filius mulieris matris familias, & erat languor fortiſſimus, ita ut non remaneret in eo halitus.*

18. *Dixit ergo ad Eliam: Quid mihi & tibi, vir Dei? Ingreſſus es ad me, ut rememorarentur iniquitates meæ, & interficeres filium meum?*

19. *Et ait ad eam Elias: Da mihi filium tuum. Tulitque eum de ſinu ejus, & portavit in cœnaculum ubi ipſe manebat, & poſuit ſuper lectulum ſuum.*

20. *Et clamavit ad Dominum, & dixit: Domine Deus meus, etiam-ne viduam, apud quam ego utcumque ſuſtentor, afflixiſti, ut interficeres filium ejus?*

21. *Et expandit ſe, atque menſus eſt ſuper puerum tribus vicibus, & clamavit ad Dominum, & ait: Domine Deus meus, revertatur, obſecro, anima pueri hujus in viſcera ejus.*

22. *Et exaudivit Dominus vocem Eliæ: & reverſa eſt anima pueri intra eum, & revixit.*

23. *Tulitque Elias puerum, & depoſuit eum de cœnaculo in inferiorem domum, & tradidit matri ſuæ, & ait illi: En vivit filius tuus.*

24. *Dixitque mulier ad Eliam: Nunc in iſto cognovi, quoniam vir Dei es tu, & verbum Domini in ore tuo verum eſt.*

rine qui eſt dans ce pot ne manquera point, & l'huile qui eſt dans ce petit vaſe ne diminuera point juſqu'au jour auquel le Seigneur doit faire tomber la pluye ſur la terre. An du M. 3093. Avant J. C. 911.

15. Cette femme s'en alla donc, & fit ce qu'Elie lui avoit dit. Et Elie mangea, & elle & ſa maiſon; & depuis ce jour-là

16. la farine du pot ne manqua point, & l'huile du petit vaſe ne diminua point, ſelon que le Seigneur l'avoit prédit par Elie.

17. ‡ Il arriva enſuite que le fils de cette femme mere de famille // devint malade d'une maladie ſi violente qu'il ne pouvoit reſpirer //. ‡ Pour le ſ. Vendredi de Careſme.

18. Cette femme dit donc à Elie: Qu'y a-t-il de commun entre vous & moi //, homme de Dieu? Etes-vous venu chez moi pour renouveller la memoire de mes pechés, & pour faire mourir mon fils?

19. Elie lui dit: Donnez-moi votre fils. Et l'ayant pris d'entre ſes bras, il le porta dans la chambre où il demeuroit, & il le mit ſur ſon lit.

20. Il cria enſuite au Seigneur, & il lui dit: Seigneur mon Dieu, avez-vous auſſi affligé cette bonne veuve, qui a ſoin de me nourrir comme elle peut, juſqu'à faire mourir ſon fils //?

21. Après cela il ſe mit ſur l'enfant par trois fois, en ſe meſurant *à ſon petit corps*, & il cria au Seigneur, & lui dit: Seigneur mon Dieu, faites je vous prie, que l'ame de cet enfant rentre dans ſon corps //:

22. & le Seigneur exauça la voix d'Elie; l'ame de l'enfant rentra en lui, & il recouvra la vie.

23. Elie ayant pris l'enfant, le deſcendit de ſa chambre au bas de la maiſon, le mit entre les mains de ſa mere & lui dit: Voilà votre fils en vie.

24. La femme répondit à Elie: Je reconnois maintenant après cette action que vous êtes un homme de Dieu, & que la parole du Seigneur eſt veritable // dans votre bouche.

℣. 17. *Hebr. Chald. Sept.* maîtreſſe de la maiſon.
Ibid. *autr.* qu'il en mourut.
℣. 18. *expl.* En quoi vous ai-je offenſé? *Vatab.*
℣. 20. *expl.* Le Prophete vouloit dire, que le Seigneur n'avoit pas fait mourir le fils de cette veuve pour l'affliger ou pour la châtier: mais afin de faire éclater la gloire de ſon ſaint nom par un grand miracle. *S. Aug. ad Simpl. lib. 2. quæſt. 5.*
℣. 21. ſes entrailles.
℣. 24. *autr.* eſt veritablement.

CHAPITRE XVIII.

Pieté d'Abdias au milieu d'une cour très-impie. Elie va trouver Achab. Il fait deſcendre le feu du ciel ſur le ſacrifice qu'il offre à Dieu, & faiſant voir par là l'impuiſſance du Dieu Baal, il fait mourir tous les Prophetes de ce faux-dieu. Il prédit à Achab qu'il devoit pleuvoir.

1. *Poſt dies multos factum eſt verbum Domini ad Eliam, in anno tertio, dicens: Vade, & oſtende te Achab, ut dem pluviam ſuper faciem terræ.*

2. *Ivit ergo Elias ut oſtenderet ſe Achab: erat autem fames vehemens in Samaria.*

3. *Vocavitque Achab Abdiam diſpenſatorem domûs ſuæ: Abdias autem timebat Dominum valdè.*

4. *Nam cùm interficeret Jezabel prophetas Domini, tulit ille centum prophetas, & abſcondit eos quinquagenos & quinquagenos in ſpeluncis, & pavit eos pane & aquâ.*

5. *Dixit ergo Achab ad Abdiam: Vade in terram ad univerſos fontes aquarum, & in cunctas valles, ſi fortè poſſimus invenire herbam & ſalvare equos, & mulos, & non penitùs jumenta intereant.*

6. *Diviſeruntque ſibi regiones, ut circuirent*

1. LOng-temps après, le Seigneur adreſſa ſa parole à Elie la troiſiéme année //, & lui dit: Allez, préſentez-vous devant Achab, afin que je faſſe tomber la pluye ſur la terre. An du M. 3096. Avant J. C. 908.

2. Elie s'en alla donc pour ſe préſenter devant Achab. Cedant la famine étoit extrême dans Samarie:

3. Et Achab fit venir Abdias // intendant de ſa maiſon. C'étoit un homme qui craignoit fort le Seigneur.

4. Car lorſque Jezabel faiſoit mourir les Prophetes du Seigneur, il en prit cent qu'il cacha dans des cavernes, cinquante en l'une & cinquante en l'autre //, & il les nourrit de pain & d'eau. //

5. Achab dit donc à Abdias: Allez par-*tout* le pays à toutes les fontaines & à toutes les vallées, pour voir ſi nous pourrons trouver de l'herbe, afin de ſauver les chevaux & les mulets, & que toutes les bêtes ne meurent pas.

6. Ils partagerent donc le pays entr'eux pour aller cher-

℣. 1. *expl.* depuis qu'Elie étoit à Sarepta: car des 3. années & demi dont parle ſaint Luc *ch. 4. v. 25. Jacob. 5. v. 17.* il en avoit paſſé ſix mois près du torrent de Carith. *Voyez ci-deſſus v. 7.* & les trois autres années chez la veuve.
℣. 3. *expl.* On ne doit pas confondre cet Abdias avec le Prophete de ce nom, qui a été poſterieur au temps de celui-ci de plus de quatre-vingts ans.
℣. 4. Cette hiſtoire n'eſt rapportée en aucun endroit de l'Ecriture, ce qui prouve que ce qui eſt dit ici, n'eſt qu'un extrait de memoires plus anciens & plus amples.
Ibid. le pain & l'eau, ſelon les Hebreux, comprennent tout ce qui eſt neceſſaire à la nourriture du corps.

Digitized by Google

An du M. 3096. Avant J. C. 908.

cher de tous côtés. Achab alloit par un chemin, & Abdias séparément alloit par un autre.

7. Et lorsqu'Abdias étoit en chemin, Elie vint au-devant de lui. Abdias l'ayant reconnu se prosterna le visage contre terre, & lui dit: Est-ce vous, Elie mon seigneur?

8. Il lui répondit: C'est moi. Allez, & dites à votre maître: Voici Elie.

9. Quel peché ai-je commis, dit Abdias, pour que vous me livriez entre les mains d'Achab, moi qui suis votre serviteur, afin qu'il me fasse mourir?

10. Vive le Seigneur votre Dieu, il n'y a point de nation ni de royaume où mon seigneur n'ait envoyé vous chercher; & tous lui disant que vous n'y étiez pas, & voyant qu'on ne vous trouvoit point, il a conjuré les Rois & les peuples *de lui découvrir où vous étiez.*

11. Et maintenant vous me dites: Allez, & dites à votre maître: Voici Elie.

12. Et après que je vous aurai quitté, l'Esprit du Seigneur vous transportera en quelque lieu qui me sera inconnu; & quand j'aurai averti Achab *de votre venue*, si *après cela* je ne vous trouve point, il me fera mourir. Cependant votre serviteur craint le Seigneur depuis son enfance.

13. Ne vous a-t-on pas dit, à vous mon seigneur, ce que je fis lorsque Jezabel tuoit les Prophetes du Seigneur, & que je cachai cent de ces Prophetes dans des cavernes, en ayant mis cinquante d'un côté, & cinquante d'un autre, & que je les nourris de pain & d'eau?

14. Et après cela vous me dites: Allez, & dites à votre maître? Voici Elie; afin qu'il me tue.

15. Elie lui dît: Vive le Seigneur des armées, en la presence duquel je suis //, je me présenterai aujourd'hui devant Achab.

16. Abdias alla donc trouver Achab, & lui rapporta *ce qu'il avoit vû*: & Achab vint aussi-tôt au-devant d'Elie.

17. Et le voyant, il lui dit: N'êtes-vous pas celui qui trouble *tout* Israël?

18. Elie lui répondit: Ce n'est pas moi qui ai troublé Israël, mais c'est vous-même & la maison de votre pere, lorsque vous avez abandonné les commandemens du Seigneur, & que vous avez suivi Baal.

19. Neanmoins envoyez maintenant vers Israël; & faites assembler tout le peuple sur le Mont-Carmel, // & les quatre cent cinquante prophetes de Baal, avec les quatre cens prophetes des grands-bois // que Jezabel nourrit de sa table.

20. Achab envoya donc querir tous les enfans d'Israël, & il assembla les prophetes sur la montagne de Carmel.

21. Alors Elie s'approchant de tout le peuple, lui dit: Jusqu'à quand serez-vous comme un homme qui boite des deux // côtés? Si le Seigneur est Dieu, suivez-le: si Baal est Dieu, suivez-le aussi //. Et le peuple ne lui répondit pas un seul mot.

22. Elie dit encore au peuple: Je suis demeuré tout seul // d'entre les Prophetes du Seigneur; au-lieu que les prophetes de Baal sont au nombre de quatre cens cinquante.

23. Qu'on nous donne deux bœufs; qu'ils en choisissent un pour eux, & que l'ayant coupé par morceaux, ils le mettent sur du bois sans mettre de feu par-dessous; & moi je prendrai l'autre bœuf, & le mettant aussi sur du bois, je ne mettrai point non plus de feu au-dessous.

24. Invoquez le nom de vos dieux, & moi j'invoquerai le nom de mon Seigneur: & que le Dieu qui *declarera* par

eas: Achab ibat per viam unam, & Abdias per viam alteram seorsum.

7. *Cùmque esset Abdias in via, Elias occurrit ei: qui cùm cognovisset eum, cecidit super faciem suam, & ait: Num tu es, domine mi, Elias?*

8. *Cui ille respondit: Ego. Vade, & dic domino tuo: Adest Elias.*

9. *Et ille: Quid peccavi, inquit, quoniam tradis me servum tuum in manu Achab, ut interficiat me?*

10. *Vivit Dominus Deus tuus, quia non est gens aut regnum, quo non miserit dominus meus te requirens; & respondentibus cunctis: Non est hîc: adjuravit regna singula & gentes, eò quòd minimè reperireris.*

11. *Et nunc tu dicis mihi: Vade, & dic domino tuo, Adest Elias.*

12. *Cùmque recessero à te, Spiritus Domini asportabit te in locum quem ego ignoro: & ingressus nuntiabo Achab, & non inveniens te, interficiet me: servus autem tuus timet Dominum ab infantia sua.*

13. *Numquid non indicatum est tibi domino meo, quid fecerim cùm interficeret Jezabel prophetas Domini, quòd absconderim de prophetis Domini centum viros, quinquagenos & quinquagenos in speluncis, & paverim eos pane & aquâ?*

14. *Et nunc tu dicis: Vade, & dic domino tuo: Adest Elias; ut interficiat me.*

15. *Et dixit Elias: Vivit Dominus exercituum, ante cujus vultum sto, quia hodie apparebo ei.*

16. *Abiit ergo Abdias in occursum Achab, & indicavit ei: venitque Achab in occursum Eliæ.*

17. *Et cùm vidisset eum, ait: Tune es ille qui conturbas Israël?*

18. *Et ille ait: Non ego turbavi Israël, sed tu, & domus patris tui, qui dereliquistis mandata Domini, & secuti estis Baalim.*

19. *Verumtamen nunc mitte, & congrega ad me universum Israël in monte Carmeli, & prophetas Baal quadringentos quinquaginta, prophetasque lucorum quadringentos, qui comedunt de mensa Jezabel.*

20. *Misit Achab ad omnes filios Israël, & congregavit prophetas in monte Carmeli.*

21. *Accedens autem Elias ad omnem populum, ait: Usquequò claudicatis in duas partes? Si Dominus est Deus, sequimini eum: si autem Baal, sequimini illum. Et non respondit ei populus verbum.*

22. *Et ait rursus Elias ad populum; Ego remansi propheta Domini solus: propheta autem Baal quadringenti & quinquaginta viri sunt.*

23. *Dentur nobis duo boves, & illi eligant sibi bovem unum: & in frusta cædentes, ponant super ligna, ignem autem non supponant: & ego faciam bovem alterum, & imponam super ligna: ignem autem non supponam.*

24. *Invocate nomina deorum vestrorum; & ego invocabo nomen Domini mei: & Deus, qui*

℣. 15. *autr.* que je sers. *Voyez ch. 17. v. 1. ci-dessus.*

℣. 19. *expl.* non celui du même nom, qui est en la tribu de Juda, mais celui qui est en celle d'Issachar.

Ibid. *expl.* des bois consacrés aux idoles. *Vatabl.*

℣. 21. *lettr.* Pourquoi boitez-vous, ou penchez-vous de deux côtés, *l'Hebr.* en diverses pensées ou sentimens, *c'est-à-dire*, pourquoi balancez-vous sur le choix que vous avez à faire. Theodoret a prétendu que cela signifioit que les dix tribus allioient ensemble le culte de Dieu & des idoles.

Ibid. *expl.* Elie ne pretend pas les porter à commettre une impieté, en s'attachant au culte de Baal: puisqu'il met une condition impossible, qui est de prouver que Baal soit le vrai Dieu. *Estius.*

℣. 22. *expl.* seul qui oseroit paroître d'entre les Prophetes qui ont échappé à la fureur de Jezabel. *Voyez ci-dessus. v. 4.*

Digitized by Google

exaudierit per ignem, ipse sit Deus. Respondens omnis populus, ait: Optima propositio.

25. Dixit ergo Elias prophetis Baal: Eligite vobis bovem unum, & facite primi, quia vos plures estis: & invocate nomina deorum vestrorum, ignemque non supponatis.

26. Qui cùm tulissent bovem quem dederat eis, fecerunt: & invocabant nomen Baal de manè usque ad meridiem, dicentes: Baal, exaudi nos. Et non erat vox, nec qui responderet: transiliebantque altare quod fecerant.

27. Cúmque esset jam meridies, illudebat illis Elias, dicens: Clamate voce majore, deus enim est, & forsitan loquitur, aut in diversorio est, aut in itinere, aut certè dormit, ut excitetur.

28. Clamabant ergo voce magnâ, & incidebant se juxta ritum suum cultris & lanceolis, donec perfunderentur sanguine.

29. Postquàm autem transiit meridies, & illis prophetantibus venerat tempus quo sacrificium offerri solet, nec audiebatur vox, nec aliquis respondebat, nec attendebat orantes.

30. Dixit Elias omni populo: Venite ad me. Et accedente ad se populo, curavit altare Domini, quod destructum fuerat.

31. Et tulit duodecim lapides juxta numerum tribuum filiorum Jacob, ad quem factus est sermo Domini, dicens: Israël erit nomen tuum.

32. Et ædificavit de lapidibus altare in nomine Domini: fecitque aquæductum, quasi per duas aratiunculas: in circuitu altaris.

33. Et composuit ligna; divisitque per membra bovem, & posuit super ligna,

34. & ait: Implete quatuor hydrias aquâ, & fundite super holocaustum, & super ligna. Rursumque dixit: Etiam secundò hoc facite. Qui cùm fecissent secundò, ait: Etiam tertiò idipsum facite. Feceruntque tertiò.

35. Et currebant aquæ circum altare, & fossa aquæductûs repleta est.

36. Cùmque jam tempus esset ut offerretur holocaustum, accedens Elias propheta, ait: Domine Deus Abraham, & Isaac, & Israël, ostende hodie quia tu es Deus Israël, & ego servus tuus, & juxta præceptum tuum feci omnia verba hæc.

37. Exaudi me, Domine, exaudi me, ut discat populus iste, quia tu es Dominus Deus, & tu convertisti cor eorum iterùm.

38. Cecidit autem ignis Domini, & voravit holocaustum, & ligna, & lapides, pulverem quoque, & aquam quæ erat in aquæductu lambens.

39. Quod cùm vidisset omnis populus, cecidit in faciem suam, & ait: Dominus ipse est Deus, Dominus ipse est Deus.

40. Dixitque Elias ad eos; Apprehendite prophetas Baal: & ne unus quidem effugiat ex

le feu, *qu'il* aura exaucé *les vœux qu'on lui a faits*, soit reconnu pour Dieu //. Tout le peuple répondit: La proposition est très-juste.

25. Elie dit donc aux prophetes de Baal: Choisissez un bœuf pour vous, & commencez les premiers, parceque vous êtes en plus grand nombre, & invoquez les noms de vos dieux, sans mettre le feu au bois.

26. Ayant donc pris le bœuf qui leur fut donné //, ils préparerent *leur sacrifice* //, & ils invoquoient le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi, en disant: Baal, exaucez-nous. Mais Baal ne disoit mot; & il n'y avoit personne pour leur répondre, pendant qu'ils sautoient // *de temps en temps* par-dessus l'autel qu'ils avoient fait.

27. Il étoit déja midi, & Elie commença à leur insulter //, en disant: Criez plus haut; car votre dieu Baal parle peut-être à quelqu'un, ou il est en chemin, ou dans une hôtellerie; ou il dort peut-être, & il a besoin qu'on le réveille.

28. Ils se mirent donc à crier encore plus haut; & ils se faisoient des incisions, selon leur coûtume, avec des couteaux & des lancettes, jusqu'à ce qu'ils fussent couverts de leur sang.

29. Midi étant passé, & le temps étant venu auquel on avoit accoûtumé d'offrir le sacrifice, les Prophetes avoient beau crier & invoquer //; *leur dieu Baal étoit sourd*, & il n'y avoit personne pour répondre, ni pour exaucer leurs prieres.

30. Alors Elie dit à tout le peuple: Venez avec moi. Et le peuple s'étant approché de lui, il rétablit l'autel du Seigneur qui avoit été détruit //.

31. Il prit douze pierres, selon le nombre des tribus des enfans de Jacob, auquel le Seigneur avoit adressé sa parole, en lui disant: Israël sera votre nom; *Gen. 32. 28.*

32. & il bâtit de ces pierres un autel au nom du Seigneur. Il fit une rigole & comme deux petits sillons au-tour de l'autel;

33. il prépara le bois, coupa le bœuf par morceaux, & le mit sur le bois,

34. & il dit: Emplissez d'eau quatre cruches, & répandez-les sur l'holocauste & sur le bois. Il ajoûta: Faites encore la même chose une seconde fois. Et l'ayant fait une seconde fois, il leur dit: Faites encore la même chose pour la troisiéme fois. Et ils répandirent de l'eau pour la troisiéme fois,

35. ensorte que les eaux couroient au-tour de l'autel, & la rigole en étoit toute pleine.

36. Le temps étant venu d'offrir l'holocauste, le Prophete Elie s'approcha //, & dit: Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob: faites voir aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël, & que je suis votre serviteur: & que c'est par votre ordre que j'ai fait toutes ces choses.

37. Exaucez-moi, Seigneur, exaucez-moi, afin que ce peuple apprenne que vous êtes le Seigneur, *le seul* Dieu, & que vous avez de nouveau converti leur cœur.

38. En même-temps le feu du Seigneur tomba, & devora l'holocauste, le bois & les pierres, la poussiere même, & l'eau qui étoit dans la rigole *autour de l'autel*.

39. Ce que tout le peuple ayant vû, il se prosterna le visage contre terre, & il dit: C'est le Seigneur qui est *le vrai* Dieu; c'est le Seigneur qui est *le vrai* Dieu.

40. Alors Elie leur dit: Prenez les Prophetes de Baal, & qu'il n'en échappe pas un seul; & le peuple s'étant saisi

An du M. 3096. Avant J. C. 908.

℣. 24. *expl.* Elie parle par une inspiration particuliere de Dieu, & & étant certain de l'évenement. *Synops.*

℣. 26. *expl.* ou par Achab, ou par quelqu'autre.

Ibid. *lettr.* Ils firent. *Expl.* Ce qu'Elie leur avoit dit, *ou, autrement* ils préparerent toutes choses.

Ibid. *expl.* L'Ecriture se sert ici du même mot hebreu qu'aü *v.* 21. que la Vulgate a traduit par boiter, *claudicare*, ou aller de côté ou d'autres, *c'est-à-dire*, qu'ils se remuoient beaucoup autour de l'autel, *la Paraphrase Chald.* se tenoient comme des fous près de l'autel, &c.

℣. 27. *expl.* Cette raillerie est très-louable, comme étant dûe très-justement à l'extravagance de ces faux-prophetes de Baal, qui abusoient de l'ignorance des peuples, pour les engager à adorer des idoles inanimées. *Greg. Magn. Moral. lib.* 10. *cap.* 15.

℣. 29. *lettr.* & pendant qu'ils prophétisoient, *c'est-à-dire*, qu'ils crioient & invoquoient leurs dieux de toute leur force; l'heure de midi s'étoit passée, & celle de faire le sacrifice s'approchoit.

℣. 30. *expl.* Cet autel du Seigneur, qui étoit sur le mont Carmel, & qui étoit un de ces hauts-lieux dédiés au vrai Dieu, qu'Asa ne detruisit pas, comme il est dit, *ch.* 15. *v.* 14.

℣. 36. *expl.* Elie, selon le sentiment de saint Augustin, agit ici par une dispense particuliere de la loi generale, qui défendoit à ceux qui n'étoient pas Prêtres d'offrir le sacrifice, *Levit.* 17. Mais lorsque celui qui a donné la loi commande de faire une chose que la loi défend, ce commandement tient lieu de loi, puisqu'il est le maître de la loi qu'il a établie. *August. in Levit. quæst.* 56.

Digitized by Google

An du M. 3096. Avant J. C. 908.

d'eux, Elie les mena au torrent de Ciſon ‖, où il les fit mourir ‖.

41. Elie dit enſuite à Achab : Allez, mangez & bûvez : car j'entens le bruit d'une grande pluye.

42. Achab s'en alla pour manger & pour boire, & Elie monta ſur le haut du Carmel, où ſe penchant en terre, il mit ſon viſage entre ſes genoux,

43. & il dit à ſon ſerviteur : Allez, & regardez du côté de la mer. Ce ſerviteur étant allé regarder, lui vint dire : Il n'y a rien. Elie lui dit encore ? Retournez-y par ſept fois :

44. & la ſeptiéme fois il parut un petit nuage comme le pié d'un homme, qui s'élevoit de la mer. Elie dit *à ſon ſerviteur :* Allez dire à Achab : Faites mettre les chevaux à votre char, & allez vîte ‖, de-peur que la pluye ne vous ſurprenne.

45. Et lorſqu'il ſe tournoit d'un côté & d'autre, le ciel tout-d'un-coup fut couvert de tenebres, *on vid paroître* des nuées, le vent *s'éleva*, & il tomba une grande pluye. Achab montant donc *ſur ſon char*, s'en alla à Jezrahel,

46. & en même-temps la main du Seigneur fut ſur Elie, & s'étant ceint les reins ‖, il couroit ‖ devant Achab juſqu'à ce qu'il vint à Jezrahel ‖.

eis. Quos cùm apprehendiſſent, duxit eos Elias ad torrentem Ciſon, & interfecit eos ibi.

41. *Et ait Elias ad Achab : Aſcende, comede, & bibe ; quia ſonus multæ pluviæ eſt.*

42. *Aſcendit Achab ut comederet & biberet : Elias autem aſcendit in verticem Carmeli, & pronus in terram poſuit faciem ſuam inter genua ſua,*

43. *& dixit ad puerum ſuum : Aſcende, & proſpice contra mare. Qui cùm aſcendiſſet, & contemplatus eſſet, ait : Non eſt quidquam. Et rurſum ait illi ; Revertere ſeptem vicibus.*

44. *In ſeptima autem vice, ecce nubecula parva quaſi veſtigium hominis aſcendebat de mari. Qui ait : Aſcende, & dic Achab : Junge currum tuum & deſcende, ne occupet te pluvia.*

45. *Cùmque ſe verteret huc atque illuc, ecce cæli contenebrati ſunt, & nubes, & ventus, & facta eſt pluvia grandis. Aſcendens itaque Achab abiit in Jezrahel :*

46. *& manus Domini facta eſt ſuper Eliam, accinctiſque lumbis currebat ante Achab, donec veniret in Jezrahel.*

℣. 40. *expl.* ou Chiſon, *comme porte l'Hebreu*, torrent qui ſéparoit la tribu d'Iſſachar de celle de Zabulon, qui deſcendoit du mont Thabor & s'alloit jetter dans la mer de Galilée.

Ibid. *lettr.* Il les tua, ſoit qu'il le fit lui-même, ou qu'il en donnât l'ordre. C'étoit des hoſties offertes à la juſtice de Dieu, dont ils avoient tué les Prophetes. *Voyez v. 4. ci-deſſus.*

℣. 44. *lettr.* deſcendez.

46. *expl.* & ayant retrouſſé ſon vétement, en le liant à ſa ceinture pour marcher plus librement.

Ibid. *expl.* pour faire honneur à ſon Roi, & peut-être auſſi afin de gagner ſon cœur par cette humilité.

Ibid. *expl.* l'une des villes de ſon royaume la plus proche.

CHAPITRE XIX.

Elie craignant la fureur de Jezabel s'enfuit dans un deſert. Il s'y endort, & eſt éveillé par un ange qui lui commande de manger d'un pain & de boire de l'eau qu'il trouva auprès de lui. Il marche enſuite durant quarante jours & quarante nuits, & arrive enfin à la montagne d'Horeb. Il ſe plaint à Dieu qu'il eſt demeuré ſeul qui le reconnoiſſe pour le veritable Dieu. Il lui répond qu'il s'eſt reſervé ſept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, & lui commande d'aller ſacrer Hazaël Roi de Syrie, Jehu Roi d'Iſraël & Eliſée Prophete pour lui ſucceder.

An du M. 3103. Avant J. C. 901.

1. ACHab ayant rapporté à Jezabel tout ce qu'Elie avoit fait, & de quelle maniere il avoit tué par l'épée tous les prophetes *de Baal*,

2. Jezabel envoya un homme à Elie, pour lui dire : Que les dieux me traitent dans toute leur ſeverité ‖, ſi demain à la même heure je ne vous fais perdre la vie, comme vous l'avez fait perdre à chacun de ces *prophetes*.

3. Elie eut donc peur, & s'en alla auſſi-tôt par-tout où ſon deſir le portoit. ‡ Et étant venu à Berſabée en Juda, il y laiſſa ‖ ſon ſerviteur ‖.

‡ Pour le Mercredi des quatre temps de Careſme. *Leçon* 2.

4. Il fit dans le deſert une journée de chemin ‖ ; & étant venu ſous un geniévre il s'y aſſit, & ſouhaitant la mort ‖, il dit à Dieu : Seigneur, c'eſt aſſez ; retirez mon ame de mon corps, car je ne ſuis pas meilleur que mes peres ‖.

5. Et il ſe jetta par terre, & s'endormit à l'ombre du geniévre. En même-temps un Ange du Seigneur le toucha, & lui dit : Levez-vous, & mangez.

6. Elie regarda, & il vid auprès de ſa tête un pain cuit ſous la cendre, & un vaſe d'eau. Il mangea donc & but, & il s'endormit encore.

7. L'Ange du Seigneur revenant la ſeconde fois, le toucha *encore*, & lui dit : Levez-vous, & mangez ; car il vous reſte un grand chemin à faire.

8. S'étant levé, il mangea & il but, & s'étant fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours & quarante nuits juſqu'à Oreb la montagne de Dieu ‖.

1. *NUntiavit autem Achab Jezabel omnia quæ fecerat Elias, & quomodo occidiſſet univerſos prophetas gladio.*

2. *Miſitque Jezabel nuntium ad Eliam, dicens : Hæc mihi faciant dii, & hæc addant, niſi hâc horâ cras poſuero animam tuam ſicut animam unius ex illis.*

3. *Timuit ergo Elias, & ſurgens abiit quocumque eum ferebat voluntas : venitque in Berſabée Juda, & dimiſit ibi puerum ſuum,*

4. *& perrexit in deſertum, viam unius diei. Cùmque veniſſet & ſederet ſubter unam juniperum, petivit animæ ſuæ ut moreretur, & ait : Sufficit mihi, Domine, tolle animam meam : neque enim melior ſum quàm patres mei.*

5. *Projecitque ſe, & obdormivit in umbra juniperi ; & ecce angelus Domini tetigit eum, & dixit illi : Surge, & comede.*

6. *Reſpexit, & ecce ad caput ſuum ſubcinericius panis, & vas aquæ : comedit ergo, & bibit, & rurſum obdormivit.*

7. *Reverſuſque eſt angelus Domini ſecundò, & tetigit eum, dixitque illi : Surge, comede : grandis enim tibi reſtat via.*

8. *Qui cùm ſurrexiſſet, comedit & bibit, & ambulavit in fortitudine cibi illius, quadraginta diebus & quadraginta noctibus, uſque ad montem Dei Horeb.*

℣. 2. *lettr.* Que les dieux me traitent ainſi, ou encore pis, formule de jurement commune au peuple Juif.

℣. 3. *Paraph. Chald.* pour ſauver ſa vie.

Ibid. *expl.* celui dont il eſt parlé, *v.* 43. *ch.* 18. *ci-deſſus.*

℣. 4. expl. *c'eſt-à-dire*, environ dix lieues de chemin.

Ibid. *lettr.* il demanda à ſon ame de mourir : *hebraiſm. pour dire*, il ſouhaita de mourir. *Expl.* non par deſeſpoir, mais pour n'être plus témoin de tant de crimes & de ſacrileges qui lui déchiroient le cœur. *Menoch.*

Ibid. Quelques Interpretes croyent qu'Elie entend parler des Prophetes que Jezabel avoit fait mourir, qu'il appelle ſes peres par honneur. *Autr.* que ceux qui ont vécu avant moi, & qui ont été les enfans de Jacob comme moi. Il craignoit de n'être pas plus fidelle qu'eux & de manquer de foi dans le peril, & dans la tentation où il ſe voyoit, *S. Gregor. lib.* 8. *Moral. in cap.* 7. *Job.* Elie en allegue lui-même une autre raiſon, *v.* 10. *ci-après.*

℣. 8. *expl.* Oreb & Sina ſont une même montagne, où Dieu avoit montré ſa gloire à Moïſe. *Vatab.* Elie n'y arriva que par beaucoup de détours, comme font ceux qui fuyent : autrement il ne lui falloit pas plus de quatre ou cinq jours pour faire ce chemin. *Synopſ.*

Digitized by Google

9. *Cúmque veniſſet illuc, manſit in ſpelunca: & ecce ſermo Domini ad eum, dixitque illi: Quid hîc agis, Elia?*

10. *At ille reſpondit: Zelo zelatus ſum pro Domino Deo exercituum: quia dereliquerunt pactum tuum filii Iſraël: altaria tua deſtruxerunt, prophetas tuos occiderunt gladio, derelictus ſum ego ſolus, & quærunt animam meam ut auferant eam.*

11. *Et ait ei: Egredere, & ſta in monte coram Domino, & ecce Dominus tranſit, & ſpiritus grandis & fortis ſubvertens montes, & conterens petras ante Dominum: non in ſpiritu Dominus, & poſt ſpiritum commotio: non in commotione Dominus,*

12. *& poſt commotionem ignis: non in igne Dominus, & poſt ignem ſibilus auræ tenuis.*

13. *Quod cùm audiſſet Elias, operuit vultum ſuum pallio, & egreſſus ſtetit in oſtio ſpelunca, & ecce vox ad eum dicens: Quid hîc agis, Elia? Et ille reſpondit:*

14. *Zelo zelatus ſum pro Domino Deo exercituum; quia dereliquerunt pactum tuum filii Iſraël: altaria tua deſtruxerunt, prophetas tuos occiderunt gladio, derelictus ſum ego ſolus, & quærunt animam meam ut auferant eam.*

15. *Et ait Dominus ad eum: Vade, & revertere in viam tuam per deſertum in Damaſcum: cúmque perveneris illuc, unges Hazaël Regem ſuper Syriam,*

16. *& Jehu filium Namſi unges Regem ſuper Iſraël: Eliſeum autem filium Saphat, qui eſt de Abelmeüla, unges prophetam pro te.*

17. *Et erit, quicumque fugerit gladium Hazaël, occidit eum Jehu: & quicumque fugerit gladium Jehu, interficiet eum Eliſeus:*

18. *Et derelinquam mihi in Iſraël ſeptem millia virorum, quorum genua non ſunt incurvata ante Baal, & omne os quod non adoravit eum oſculans manus.*

19. *Profectus ergo inde Elias, reperit Eliſeum filium Saphat, arantem in duodecim jugis boum & ipſe in duodecim jugis boum arantibus unus erat: cumque veniſſet Elias ad eum, miſit pallium ſuum ſuper illum.*

20. *Qui ſtatim relictis bobus cucurrit poſt Eliam, & ait: Oſculer, oro, patrem meum, & matrem meam & ſic ſequar te. Dixitque ei: Vade, & revertere: quod enim meum erat, feci tibi.*

21. *Reverſus autem ab eo, tulit par boum, & mactavit illud, & in aratro boum coxit carnes, & dedit populo, & comederunt: conſurgenſque abiit, & ſecutus eſt Eliam, & miniſtrabat ei.*

9. Etant arrivé là, il demeura dans une caverne, & le Seigneur lui adreſſant ſa parole, lui dit : Que faites-vous là, Elie ? An. du M. 3103. Avant J. C. 901.

10. Elie lui répondit : Je brûle de zele pour vous, Seigneur Dieu des armées, parceque les enfans d'Iſraël ont abandonné votre alliance, qu'ils ont détruit vos autels, qu'ils ont tué vos Prophetes par l'épée, & qu'étant demeuré ſeul, ils cherchent encore à m'ôter la vie.

11. Le Seigneur lui dit : Sortez, & tenez-vous ſur la montagne devant le Seigneur. En même-temps le Seigneur paſſa, *& on entendit* devant le Seigneur un vent violent & impetueux, capable de renverſer les montagnes & de briſer les rochers, & le Seigneur n'étoit point dans ce vent. Après le vent il ſe fit un tremblement *de terre* ; & le Seigneur n'étoit point dans ce tremblement.

12. Après le tremblemunt il s'alluma un feu ; & le Seigneur n'étoit point dans ce feu. Après le feu on entendit le ſouffle d'un petit vent.

13. Ce qu'Elie ayant entendu, il ſe couvrit le viſage de ſon manteau, & étant ſorti il ſe tint à l'entrée de la caverne ; & en même-temps une voix ſe fit entendre, qui lui dit : Que faites-vous là, Elie ? Il répondit :

14. Je brûle de zele pour vous, Seigneur Dieu des armées, parceque les enfans d'Iſraël ont abandonné votre alliance, qu'ils ont détruit vos autels, qu'ils ont tué vos Prophetes par le fer, & qu'étant demeuré ſeul, ils cherchent encore à m'ôter la vie. Rom. 11. 3.

15. Et le Seigneur lui dit : Allez, retournez par le chemin par où vous êtes venu le long du deſert vers Damas ; & lorſque vous y ſerez arrivé, vous ſacrerez d'huile Hazaël pour être Roi de Syrie :

16. vous ſacrerez auſſi Jehu fils de Namſi pour être Roi d'Iſraël ; & vous ſacrerez Eliſée fils de Saphat qui eſt d'Abelmula, pour être Prophete en votre place. 4. Reg. 9. 1.

17. Quiconque aura échappé à l'épée d'Hazaël, ſera tué par Jehu ; & quiconque aura échappé à l'épée de Jehu, ſera tué par Eliſée.

18. Et je me ſuis reſervé dans Iſraël ſept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, & qui ne l'ont point adoré en portant la main à leur bouche pour la baiſer. Rom. 11. 4.

19. Elie étant donc parti de là, trouva Eliſée fils de Saphat, qui labouroit avec douze paires de bœufs, & conduiſoit lui-même une des charues des douze paires de bœufs. Elie s'étant approché d'Eliſée, mit ſon manteau ſur lui.

20. Eliſée auſſi-tôt quitta ſes bœufs, courut après Elie, & lui dit : Permettez-moi, je vous prie, que j'aille baiſer mon pere & ma mere, & après cela je vous ſuivrai. Elie lui répondit : Allez, & revenez ; car j'ai fait pour vous ce qui dépendoit de moi.

21. Eliſée étant retourné *vers ſes proches*, prit *enſuite* une paire de bœufs qu'il tua, & fit cuire la viande des *mêmes* bœufs avec le bois de la charue *dont il avoit labouré*, & la donna au peuple, qui en mangea ; il s'en alla auſſi-tôt après, & il ſuivoit Elie & le ſervoit.

℣. 9. *expl.* Dieu l'interroge, pour lui montrer qu'il fuyoit par une crainte naturelle, & non par ſon ordre. *Menoc.*

℣. 10. *lettr.* pour le Seigneur le Dieu des armées.

℣. 11. *expl.* Dieu voulut en quelque ſorte moderer le zele d'Elie par cette viſion myſterieuſe. *Theod. in lib. 3. Reg. quæſt. 59.*

℣. 12. Dieu parut dans ce doux ſouffle, non dans ces grands bruits, pour montrer que Dieu ne ſe découvre à l'ame que dans la paix du cœur. *Eſtius.*

℣. 15. 16. *expl.* Elie ne ſacra ces deux Princes que par le miniſtere d'Eliſée, qui reçût de lui la grace de la prophetie & l'onction ſacrée. *Theod. 4. Reg. 8. 13. Id. ch. 9. 3.*

℣. 17. *expl.* On ne lit point qu'Eliſée ait fait mourir perſonne que les quarante-deux enfans qu'il livra à la mort par la malediction. Il y en a qui croyent que l'épée dont Eliſée punit les idolâtres, ne fut autre que celle de la parole de Dieu. *Eſtius.* Mais on ne doit pas conclure par ce qu'il n'en eſt rien dit, que cela n'arriva pas effectivement.

℣. 18. *expl.* C'étoit la maniere dont on témoignoit que l'on adoroit une idole. *Minut. Felix.*

℣. 20. *expl.* dire adieu.

℣. 21. *expl.* Ce ſervice conſiſtoit entre autre choſe à lui verſer de l'eau ſur les mains, comme il eſt dit, *liv. 4. ch. 3. v. 11. ci-après*

Digitized by Google

* An du M. 3103. Avant J. C. 901.

CHAPITRE XX.

Les Syriens sont défaits par les valets-de-pié des Princes d'Israël. L'année suivante ils sont encore défaits. Achab Roi d'Israël au-lieu de faire mourir Benadad leur Roi, fait alliance avec lui. Il en est repris par un Prophete.

1. OR Benadad Roi de Syrie // ayant assemblé toute son armée, sa cavalerie & ses chariots, & trente-deux // Rois avec lui, vint pour battre Samarie, & il l'assiegea.

2. En même-temps il envoya dans la ville des ambassadeurs à Achab Roi d'Israël,

3. pour lui dire : de sa part: Voici ce que dit Benadad : Votre argent & votre or est à moi ; vos femmes & vos enfans les mieux faits sont à moi.

4. Le Roi d'Israël lui répondit: O Roi mon seigneur, je suis à vous comme vous le dites, & tous ce que j'ai est à vous //.

5. Les ambassadeurs revenant encore *vers Achab lui* dirent: Voici ce que dit Benadad qui nous avoit envoyés vers vous : Vous me donnerez votre argent, votre or, vos femmes & vos fils.

6. Demain donc à la même heure j'envoyerai mes serviteurs vers vous, ils visiteront votre maison, & la maison de vos serviteurs, & ils prendront tout ce qu'il leur plaira, & l'emporteront.

7. Alors le Roi d'Israël fit venir tous les anciens de son peuple, & leur dit: Considerez & voyez qu'il nous tend un piege. Car il m'a *déja* envoyé pour mes femmes, pour mes fils, pour mon argent & mon or, & je ne lui ai rien refusé.

8. Tous les anciens & tout le peuple lui répondirent : Ne l'écoutez point, & ne vous rendez point à ce qu'il desire.

9. Achab répondit donc aux ambassadeurs de Benadad : Dites au Roi mon seigneur : Je ferai toutes les choses que vous m'avez fait demander, comme étant votre serviteur ; mais pour cette *derniere* chose // je ne la puis faire.

10. Les ambassadeurs étant revenus firent leur rapport à Benadad, qui les renvoya encore, & fit dire : *à Achab* Que les dieux me traitent dans toute leur severité, si toute la poussiere de Samarie suffit pour remplir seulement le creux de la main de tous les gens qui me suivent //.

11. Le Roi d'Israël leur répondit : Dites à votre maître : Ce n'est pas lorsqu'on prend les armes qu'on doit se vanter, c'est quand on les quitte //.

12. Benadad reçut cette réponse lorsqu'il buvoit dans sa tente avec les Rois qui l'étoient venu accompagner ; & il dit *aussitôt* à ses serviteurs : Qu'on aille investir la ville ; & ils l'investirent.

13. En même-temps un Prophete vint trouver Achab Roi d'Israël, & lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez vû toute cette multitude innombrable : je vous declare que je vous la livrerai aujourd'hui entre les mains, afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur.

14. Achab lui demanda ? Par qui : Il lui répondit : Voici ce que dit le Seigneur : Ce sera par les valets-de-pié des Princes des provinces. // Achab ajoûta : Qui commencera le combat ? Ce sera vous, dit le Prophete.

15. Achab fit donc la revûe des valets-de-pié des Princes des provinces, & il en trouva deux cens trente-deux. Il fit ensuite la revûe du peuple, de tous les enfans d'Israël, *& il en trouva* sept mille :

1. *Porrò Benadad Rex Syriæ congregavit omnem exercitum suum, & triginta duos Reges secum, & equos ; & currus ; & ascendens pugnabat contra Samariam, & obsidebat eam.*

2. *Mittensque nuntios ad Achab Regem Israël in civitatem,*

3. *ait : Hæc dicit Benadad : Argentum tuum, & aurum tuum meum est : & uxores tuæ, & filii tui optimi mei sunt.*

4. *Respondítque Rex Israël : Juxta verbum tuum, domine mi Rex, tuus sum ego, & omnia mea.*

5. *Revertentesque nuntii, dixerunt : Hæc dicit Benadad, qui misit nos ad te : Argentum tuum, & aurum tuum, & uxores tuas, & filios tuos dabis mihi.*

6. *Cras igitur hâc eâdem horâ mittam servos meos ad te, & scrutabuntur domum tuam, & domum servorum tuorum : & omne quod eis placuerit, ponent in manibus suis, & auferent.*

7. *Vocavit autem Rex Israël omnes seniores terræ, & ait : Animadvertite, & videte, quoniam insidietur nobis. Misit enim ad me pro uxoribus meis, & filiis, & pro argento & auro ; & non abnui.*

8. *Dixeruntque omnes majores natu, & universus populus ad eum : Non audias, neque acquiescas illi.*

9. *Respondit itaque nuntiis Benadad : Dicite domino meo Regi : Omnia propter quæ misisti ad me servum tuum in initio, faciam : hanc autem rem facere non possum.*

10. *Reversique nuntii retulerunt ei. Qui remisit, & ait : Hæc faciant mihi dii, & hæc addant, si sufficerit pulvis Samariæ pugillis omnis populi qui sequitur me.*

11. *Et respondens Rex Israël, ait : Dicite ei : Ne glorietur accinctus æquè ut discinctus.*

12. *Factum est autem, cùm audisset Benadad verbum istud, bibebat ipse & Reges in umbraculis, & ait servis suis : Circumdate civitatem. Et circumdederunt eam.*

13. *Et ecce propheta unus accedens ad Achab Regem Israël, ait ei : Hæc dicit Dominus : Certè vidisti omnem multitudinem hanc nimiam ? Ecce ego tradam eam in manu tua hodie, ut scias quia ego sum Dominus.*

14. *Et ait Achab : Per quem ? Dixitque ei : Hæc dicit Dominus : Per pedisequos principum provinciarum. Et ait : Quis incipiet prœliari ? Et ille dixit : Tu.*

15. *Recensuit ergo pueros principum provinciarum, & reperit numerum ducentorum triginta duorum : & recensuit post eos populum, omnes filios Israël, septem millia :*

¥. 1. *expl.* Ce Benadad Roi de Syrie ne peut être le même que celui dont il est parlé ci-dessus *ch.* 15. *v.* 18. qui est dit fils de Tabremon, fils d'Helon, & étoit contemporain d'Asa & de Baasa, & qui a regné plus de 30. ans avant celui-ci. Ainsi on a pretendu que celui-ci étoit son fils ou petit-fils, & qu'il attaqua Achab parcequ'il refusoit de lui payer le tribut accoûtumé.

Ibid. *expl.* Chaque ville alors avoit son Prince qu'on nommoit Roi.

¥. 4. *expl.* Il ne parle pas serieusement, mais il fait une réponse obligeante au Roi de Syrie pour adoucir son esprit barbare. *Menoch.*

¥. 9. *expl.* Ceci a rapport au *v.* 6. *ci-dessus*, à quoi Achab ne voulut point consentir, qui étoit de lui laisser à discretion le pillage de Samarie.

¥. 10. Façon de parler hyperbolique, pour marquer la multitude infinie de son armée, & qui fait sentir la vivacité de l'expression de la langue hebraïque.

¥. 11. *lettr.* que celui qui est trousse ne se glorifie pas comme celui qui est détroussé. *Expl.* qu'il ne chante pas le triomphe avant la victoire. Les habits ordinaires des Orientaux étoient longs ; ils ne les retroussoient avec leurs ceintures que lorsqu'ils alloient au travail ou en voyage, ou à la guerre, & ils ne les détroussoient que lorsqu'ils n'avoient plus rien à faire.

¥. 14. *expl.* Le Seigneur pour convaincre Israël que la victoire ne se doit dûe qu'à lui seul, veut se servir de deux cens trente-deux jeunes-hommes accoûtumés à servir, & non à combattre. *Theodor. in 3. Reg. quæst. 63.*

16. &

Digitized by Google

16. *& egreſſi ſunt meridie. Benadad autem bibebat temulentus in umbraculo ſuo, & Reges triginta duo cum eo, qui ad auxilium ejus venerant.*

17. *Egreſſi ſunt autem pueri principum provinciarum in prima fronte. Miſit itaque Benadad. Qui nunciaverunt ei, dicentes: Viri egreſſi ſunt de Samaria.*

18. *Et ille ait: Sive pro pace veniant, apprehendite eos vivos; ſive ut prælientur, vivos eos capite.*

19. *Egreſſi ſunt ergo pueri principum provinciarum, ac reliquus exercitus ſequebatur:*

20. *& percuſſit unuſquiſque virum, qui contra ſe veniebat; fugeruntque Syri, & perſecutus eſt eos Iſraël. Fugit quoque Benedad Rex Syriæ in equo cum equitibus ſuis.*

21. *Necnon egreſſus Rex Iſraël percuſſit equos & currus, & percuſſit Syriam plagâ magnâ.*

22. *(Accedens autem propheta ad Regem Iſraël, dixit ei: Vade, & confortare, & ſcito, & vide quid facias: ſequenti enim anno Rex Syriæ aſcendet contra te.)*

23. *Servi verò Regis Syriæ dixerunt ei: Dii montium ſunt dii eorum, ideò ſuperaverunt nos: ſed melius eſt ut pugnemus contra eos in campeſtribus, & obtinebimus eos.*

24. *Tu ergo verbum hoc fac: Amove Reges ſingulos ab exercitu tuo, & pone principes pro eis:*

25. *& inſtaura numerum militum qui ceciderunt de tuis, & equos ſecundùm equos priſtinos, & currus ſecundùm currus quos ante habuiſti; & pugnabimus contra eos in campeſtribus, & videbis quòd obtinebimus eos. Credidit conſilio eorum, & fecit ita.*

26. *Igitur poſtquàm annus tranſierat, recenſuit Benadad Syros, & aſcendit in Aphec, ut pugnaret contra Iſraël.*

27. *Porrò filii Iſraël recenſiti ſunt, & acceptis cibariis profecti ex adverſo, caſtraque metati ſunt contra eos, quaſi duo parvi greges caprarum: Syri autem repleverunt terram.*

28. *(Et accedens unus vir Dei, dixit ad Regem Iſraël: Hæc dicit Dominus: Quia dixerunt Syri: Deus montium eſt Dominus, & non eſt Deus vallium: dabo omnem multitudinem hanc grandem in manu tua, & ſcietis quia ego ſum Dominus.)*

29. *Dirigebantque ſeptem diebus ex adverſo hi atque illi acies, ſeptimâ autem die commiſſum eſt bellum; percuſſeruntque filii Iſraël de Syris centum millia peditum in die una.*

30. *Fugerunt autem qui remanſerant in Aphec, in civitatem; & cecidit murus ſuper viginti ſeptem millia hominum, qui remanſerant. Porrò Benadad fugiens ingreſſus eſt civitatem, in cubiculum quod erat intra cubiculum.*

31. *Dixeruntque ei ſervi ſui: Ecce, audivimus, quòd Reges domûs Iſraël clementes ſint: ponamus itaque ſaccos in lumbis noſtris, & funiculos in capitibus noſtris, & egrediamur ad Regem Iſraël; forſitan ſalvabit animas noſtras.*

16. ils ſortirent de la ville ſur le midi. Cependant Benadad étoit dans ſa tente qui buvoit & qui étoit yvre; & les trente-deux Rois qui étoient venus à ſon ſecours *buvoient auſſi* avec lui. An du M. 3104. Avant J. C. 900.

17. Les valets-de-pié des Princes des provinces marchoient à la tête de l'armée. Benadad ayant envoyé *pour les reconnoître*, on lui vint dire: Ce ſont des gens qui ſont ſortis de Samarie.

18. Il dit à *ceux qui lui parloient*: Soit qu'ils viennent pour traiter de la paix, ſoit qu'ils viennent pour combattre, prenez-les tout vifs.

19. Les valets-de-pié des Princes des provinces s'avancerent donc, & le reſte de l'armée après eux;

20. & chacun d'eux tua ceux qui ſe préſenterent devant lui; & auſſi-tôt les Syriens s'enfuirent, & l'armée d'Iſraël les pourſuivit. Benadad Roi de Syrie s'enfuit auſſi à cheval, avec les cavaliers qui l'accompagnoient;

21. & le Roi d'Iſraël étant ſorti de Samarie tua les chevaux, renverſa les chariots, & frappa la Syrie d'une grande playe.

22. Alors un Prophete vint trouver le Roi d'Iſraël, & lui dit: Allez, fortifiez vous, & conſiderez bien ce que vous avez à faire. Car le Roi de Syrie viendra *encore* l'année ſuivante pour vous combattre.

23. Mais les ſerviteurs du Roi de Syrie lui dirent: Leurs dieux ſont les dieux des montagnes, & c'eſt pour cela qu'ils nous ont vaincus; il faut que nous combattions contr'eux en pleine campagne, & nous les vaincrons.

24. Voici donc ce que vous avez à faire: Faites retirer tous les Rois de votre armée, & mettez en leur place vos principaux officiers,

25. rétabliſſez vos troupes, en y remettant autant de ſoldats qu'il en a été tué, autant de chevaux qu'il y en avoit dans votre armée, & autant de chariots que vous en avez eus auparavant, & nous combattrons contr'eux en pleine campagne; & vous verrez que nous les battrons. Il crut le conſeil qu'ils lui donnerent, & il fit ce qu'ils lui avoient dit.

26. Un an après, Benadad fit la revûe des Syriens, & il vint à Aphec pour combattre contre Iſraël.

27. Les enfans d'Iſraël firent auſſi la revûe de leurs troupes, & ayant pris des vivres, ils marcherent contre les Syriens, & camperent vis-à-vis d'eux. *Ils ne paroiſſoient que* deux petits troupeaux de chévres, au-lieu que les Syriens couvroient toute la terre.

28. Alors un homme de Dieu vint trouver le Roi d'Iſraël, & lui dit: Voici ce que dit le Seigneur? Parceque les Syriens ont dit: Le Seigneur eſt le Dieu des montagnes, mais il n'eſt pas le Dieu des vallées: je vous livrerai toute cette grande multitude; & vous ſaurez que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur.

29. Les deux armées furent rangées en bataille l'une devant l'autre pendant ſept jours. Le ſeptiéme jour la bataille ſe donna; & les enfans d'Iſraël tuerent en un jour cent mille hommes de pié des Syriens.

30. Ceux qui échapperent s'enfuirent dans la ville d'Aphec, & une muraille tomba ſur vingt ſept mille hommes qui étoient reſtés. Benadad s'enfuyant entra dans la ville, & ſe retira dans le lieu le plus ſecret d'une chambre.

31. Alors ſes ſerviteurs lui dirent: Nous avons oui dire que les Rois de la maiſon d'Iſraël ſont doux & clemens. Mettons donc des ſacs ſur nos reins & des cordes à notre cou, & allons trouver le Roi d'Iſraël: peut-être qu'il nous donnera la vie.

¥. 17. *expl.* vraiſemblablement ces valets-de-pied marchoient ſans armes apparentes.

¥. 23. *expl.* Samarie, Bethel, & Dan étoient ſituées ſur des montagnes, & tous les lieux élevés d'Iſraël étoient pleins d'idoles. *Men.*

¥. 24. *expl.* Les Syriens veulent que Benadad faſſe retirer ces Rois, ſoit parcequ'ils avoient pris la fuite les premiers, ſoit parcequ'ils n'oſoient s'expoſer aux dangers, ou qu'ils troubloient la diſcipline, voulant tous commander, ou qu'ils negligeoient même une guerre à laquelle ils ne prenoient aucun interêt. *Synopſ.*

¥. 26. *lettr.* il monta.

Ibid. *expl.* Cette ville pouvoit être celle qui étoit, ſelon Adricôme, dans la tribu d'Iſſachar, & où il y avoit une fort grande plaine. *Men.*

¥. 30. *lettr.* dans une chambre renfermée dans une autre, *l'Hebr.* de même, *c'eſt-à-dire*, une chambre de derriere, *Voyez le v. 25. du ch. 22. ci-après*, une chambre reculée, où l'on peut ſe cacher.

Digitized by Google

An du M. 3104. Avant J. C. 900.

32. Ainſi ils ſe mirent des ſacs ſur les reins, & la corde au cou, & vinrent trouver le Roi d'Iſraël, & lui dirent: Benadad votre ſerviteur vous envoye faire cette ſupplication: Accordez-moi la vie. Il leur répondit: S'il eſt encore en vie ℣, c'eſt mon frere ℣.

33. Les Syriens tirerent de là un bon préſage, & prenant auſſi-tôt ce mot de ſa bouche, ils lui dirent: Votre frere Benadad *vous fait cette priere.* Il leur répondit: Allez, & amenez-le-moi. Benadad vint donc ſe préſenter à Achab, qui le fiſt monter ſur ſon chariot.

34. Et Benadad lui dit: Je vous rendrai les villes que mon pere a priſes ſur votre pere; & faites-vous des places publiques ℣ dans Damas, comme mon pere en avoit fait *pour lui* dans Samarie. Et quand nous aurons fait cette alliance entre nous, je me retirerai. Achab fit donc cette alliance avec lui, & il le laiſſa aller.

35. Alors un des enfans des Prophetes ℣ dit de la part du Seigneur à un de ſes compagnons: Frappez-moi ℣. Et comme il ne voulut pas le frapper,

36. il lui dit: Parce que vous n'avez pas voulu me fraper ℣, auſſi-tôt que vous m'aurez quitté, un lion vous tuera. Lorſqu'il fut un peu éloigné de lui, un lion le trouva & le tua.

37. Ayant rencontré un autre homme, il lui dit: Frappez-moi. Cet homme le frappa & le bleſſa.

38. Le Prophete s'en allant donc vint au-devant du Roi qui étoit en chemin, & il ſe rendit méconnoiſſable, en mettant de la pouſſiere ſur ſon viſage & ſur ſes yeux. ℣

39. Et lorſque le Roi fut paſſé, il cria après lui, & lui dit ℣; Votre ſerviteur s'étoit avancé pour combattre les ennemis de près, & l'un d'eux s'en étant fui, quelqu'un me l'a amené, & m'a dit: Gardez-moi bien cet homme-là; & s'il s'échappe, votre vie répondra de la ſienne; ou vous payerez un talent d'argent: ℣

40. Et comme étant troublé je me tournois de côté & d'autre, cet homme eſt diſparu tout-d'un-coup. Le Roi d'Iſraël lui dit: Vous avez vous-même prononcé votre arrêt.

41. Auſſi-tôt il eſſuya la pouſſiere de deſſus ſon viſage; & le Roi d'Iſraël reconnut qu'il étoit du nombre des Prophetes.

42. Il dit au Roi: Voici ce que dit le Seigneur: Parce que vous avez laiſſé échapper de vos mains un homme digne de mort, votre vie répondra pour la ſienne & votre peuple pour ſon peuple. ℣ Infr. 22. 38.

43. Mais le Roi d'Iſraël retourna en ſa maiſon, ne faiſant pas de cas de ce que ce Prophete lui avoit dit; & il entra plein de fureur dans Samarie.

32. *Accinxerunt ſaccis lumbos ſuos, & poſuerunt funiculos in capitibus ſuis, veneruntque ad Regem Iſraël, & dixerunt ei: Servus tuus Benadad dicit: Vivat, oro te, anima mea. Et ille ait: Si adhuc vivit, frater meus eſt.*

33. *Quod acceperunt viri pro omine; & feſtinantes rapuerunt verbum ex ore ejus, atque dixerunt: Frater tuus Benadad. Et dixit eis: Ite, & adducite eum ad me. Egreſſus eſt ergo ad eum Benadad, & levavit eum in currum ſuum.*

34. *Qui dixit ei: Civitates quas tulit pater meus à patre tuo, reddam, & plateas fac tibi in Damaſco, ſicut fecit pater meus in Samaria, & ego fœderatus recedam à te. Pepigit ergo fœdus, & dimiſit eum.*

35. *Tunc vir quidam de filiis prophetarum dixit ad ſocium ſuum in ſermone Domini: Percute me. At ille noluit percutere.*

36. *Cui ait: Quia noluiſti audire vocem Domini, ecce recedes à me, & percutiet te leo. Cumque paululum receſſiſſet ab eo, invenit eum leo, atque percuſſit.*

37. *Sed & alterum inveniens virum, dixit ad eum: Percute me. Qui percuſſit eum, & vulneravit.*

38. *Abiit ergo prophetа, & occurrit Regi in via, & mutavit aſperſione pulveris os & oculos ſuos.*

39. *Cumque Rex tranſiſſet, clamavit ad Regem, & ait: Servus tuus egreſſus eſt ad præliandum cominùs: cumque fugiſſet vir unus, adduxit eum quidam ad me, & ait: Cuſtodi virum iſtum; qui ſi lapſus fuerit, erit anima tua pro anima ejus, aut talentum argenti appendes.*

40. *Dum autem ego turbatus huc illucque me verterem, ſubitò non comparuit. Et ait Rex Iſraël ad eum: Hoc eſt judicium tuum quod ipſe decreviſti.*

41. *At ille ſtatim abſterſit pulverem de facie ſua, & cognovit eum Rex Iſraël, quòd eſſet de prophetis.*

42. *Qui ait ad eum: Hæc dicit Dominus: Quia dimiſiſti virum dignum morte de manu tua, erit anima tua pro anima ejus, & populus tuus pro populo ejus.*

43. *Reverſus eſt igitur Rex Iſraël in domum ſuam, audire contemnens, & furibundus venit in Samariam.*

℣. 32. *Hebr.* eſt-il encore en vie?

Ibid. *expl.* il ne m'eſt pas moins cher que mon propre frere. *Vat.*

℣. 34. *expl.* où en qualité de Souverain vous leverez des droits ſur les marchandiſes qui s'y vendront. *Vatab.*

℣. 35. *expl.* Theodoret remarque que c'eſt le ſtile des Hebreux & des Syriens d'ajoûter le mot de fils, pour marquer plus vivement que c'eſt en effet des hommes & des Prophetes dont on parle, ainſi fils des Prophetes ne ſignifie qu'un veritable Prophete, comme fils de l'homme ne ſignifie qu'un homme veritable.

Ibid. *expl.* C'étoit un Prophete qui parloit à un autre Prophete de la part de Dieu, qui eſt le ſouverain maître de la vie & de la mort des hommes: c'eſt pourquoi le ſecond devoit obeïr. *Eſtius.*

℣. 36. *lettr.* Vous n'avez pas voulu écouter la voix du Seigneur.

℣. 38. *expl.* afin de mieux reſſembler à un homme, qui vient du combat, & qui s'eſt trouvé dans la mêlée; c'eſt pour la même raiſon qu'il avoit demandé au *v.* 35. & 36. qu'on le frappât ou qu'on le bleſſe legerement.

℣. 39 *expl.* Ce qui eſt dit ici n'eſt qu'une parabole qui ne conſiſte qu'en ce recit & dans le déguiſement du Prophete.

Ibid. *expl.* Ce qu'on peut évaluer à environ 4697. liv. & ſelon d'autres à 4500. liv. de notre monnoie.

℣. 42. *expl.* Benadad étant ennemi juré d'Iſraël, & ayant blaſphemé contre Dieu qui l'avoit livré entre les mains d'Achab, ce Prince ne pouvoit pas ſans crime uſer de clemence en ſon endroit. *Synopſ.*

Digitized by Google

An du M. 3105. Avant J. C. 899.

CHAPITRE XXI.

Naboth refuſe de vendre ſa vigne à Achab. Jezabel envoye des ordres pour lui faire faire ſon Procès. On gagne de faux-témoins qui l'accuſent d'avoir blaſphemé contre Dieu. Naboth eſt condamné & enſuite lapidé. Achab s'empare de ſa vigne. C'eſt pourquoi Elie lui fait de terribles menaces de la part de Dieu. Ce Prince s'humilie & évite par ſon humiliation les maux dont il avoit été menacé.

1. *Post verba autem hæc, tempore illo vinea erat Naboth Jezrahelitæ, qui erat in Jezrahel juxta palatium Achab Regis Samariæ.*

2. *Locutus eſt ergo Achab ad Naboth, dicens: Da mihi vineam tuam, ut faciam mihi hortum olerum, quia vicina eſt, & prope domum meam, daboque tibi pro ea vineam meliorem; aut ſi commodius tibi putas, argenti pretium, quantò digna eſt.*

3. *Cui reſpondit Naboth: Propitius ſit mihi Dominus, ne dem hereditatem patrum meorum tibi.*

4. *Venit ergo Achab in domum ſuam indignans, & frendens ſuper verbo, quod locutus fuerat ad eum Naboth Jezrahelites, dicens: Non dabo tibi hereditatem patrum meorum. Et projiciens ſe in lectulum ſuum, avertit faciem ſuam ad parietem, & non comedit panem.*

5. *Ingreſſa eſt autem ad eum Jezabel uxor ſua, dixitque ei: Quid eſt hoc, unde anima tua contriſtata eſt? & quare non comedis panem?*

6. *Qui reſpondit ei: Locutus ſum Naboth Jezrahelitæ, & dixi ei: Da mihi vineam tuam, acceptâ pecuniâ, aut ſi tibi placet, dabo tibi vineam meliorem pro ea. Et ille ait: Non dabo tibi vineam meam.*

7. *Dixit ergo ad eum Jezabel uxor ejus: Grandis auctoritatis es, & benè regis regnum Iſraël. Surge, & comede panem, & æquo animo eſto, ego dabo tibi vineam Naboth Jezrahelitæ.*

8. *Scripſit itaque litteras ex nomine Achab, & ſignavit eas annulo ejus, & miſit ad majores natu & optimates, qui erant in civitate ejus, & habitabant cum Naboth.*

9. *Litterarum autem hæc erat ſententia: prædicate jejunium, & ſedere facite Naboth, inter primos populi,*

10. *& ſubmittite duos viros filios Belial contra eum, & falſum teſtimonium dicant: Benedixit Deum & Regem; & educite eum, & lapidate, ſicque moriatur.*

11. *Fecerunt ergo cives ejus majores natu & optimates, qui habitabant cum eo in urbe, ſicut præceperat eis Jezabel, & ſicut ſcriptum erat in litteris quas miſerat ad eos:*

12. *prædicaverunt jejunium, & ſedere fecerunt Naboth inter primos populi.*

13. *Et adductis duobus viris filiis diaboli, fecerunt eos ſedere contra eum: at illi, ſcilicet ut viri diabolici, dixerunt contra eum teſtimonium coram multitudine: Benedixit Naboth Deum & Regem; quamobrem eduxerunt eum extra civitatem, & lapidibus interfecerunt.*

1. APrès ces evenemens, il en arriva un autre dans le même-tems. Naboth de Jezrahel ℣; avoit à lui dans Jezrahel même une vigne près du palais ℣ d'Achab Roi de Samarie.

2. Et Achab lui dit: Donnez-moi votre vigne, afin que je puiſſe faire un jardin potager, parcequ'elle eſt proche ℣ de ma maiſon, & je vous en donnerai une meilleure; ou ſi cela vous accommode mieux, je vous la payerai en argent au prix qu'elle vaut.

3. Naboth lui répondit: Dieu me garde de vous donner l'heritage de mes peres ℣.

4. Achab revint donc chez lui tout en colere & plein de fureur, à cauſe de cette parole de Naboth de Jezrahel, qui lui avoit dit: Je ne vous donnerai point l'heritage de mes peres; & ſe jettant ſur ſon lit, il ſe tourna du côté de la muraille, & ne mangea point.

5. Jezabel ſa femme l'étant venu trouver lui dit: Qu'eſt-ce donc que cela? D'où vous vient cette triſteſſe? Et pourquoi ne mangez-vous point?

6. Il lui répondit: J'ai parlé à Naboth de Jezrahel, & je lui ai dit: Donnez-moi votre vigne, & je vous en donnerai l'argent; ou, ſi vous l'aimez mieux, je vous en donnerai une meilleure pour celle-là. Et il m'a répondu: Je ne vous donnerai point ma vigne.

7. Jezabel ſa femme lui dit; Votre autorité eſt grande *à ce que je vois* ℣, & vous gouvernez bien le royaume d'Iſraël. Levez-vous, mangez, & ayez l'eſprit en repos; c'eſt moi qui vous donnerai la vigne de Naboth de Jezrahel.

8. Auſſi-tôt elle écrivit des lettres au nom d'Achab, qu'elle cacheta du cachet du Roi, & elle les envoya aux anciens & aux premiers de la ville de Naboth qui demeuroient avec lui.

9. Ces lettres étoient conçues en ces termes ℣; Publiez un jeûne, & faites ℣ aſſeoir Naboth entre les premiers du peuple,

10. & gagnez deux hommes ſans foi & ſans conſcience ℣, *qui s'élevent* contre lui & qui portent *contre lui* un faux témoignage, en diſant: Naboth a blaſphemé ℣ contre Dieu & contre le Roi: que l'on le méne hors de la ville, qu'il ſoit lapidé & mis à mort.

11. Les anciens & les premiers de la ville de Naboth qui demeuroient avec lui, firent ce que Jezabel leur avoit commandé, & ce que portoit la lettre qu'elle leur avoit envoyée.

12. Ils publierent un jeûne, & firent aſſeoir Naboth entre les premiers du peuple: ℣

13. & ayant fait venir deux hommes ſans foi & ſans conſcience ℣, ils les firent aſſeoir vis-à-vis de lui. Et ces deux hommes comme n'ayant ni foi ni conſcience, porterent témoignage contre lui devant l'aſſemblée, en diſant: Naboth a blaſphemé Dieu & le Roi; & enſuite de ce témoignage ils le menerent hors de la ville & le lapiderent.

℣. 1. *expl.* celle-ci étoit ſituée dans la tribu d'Iſſachar, & il y en avoit une autre ſituée dans la tribu de Juda.

Ibid. *expl.* Ce palais étoit celui qu'Achab avoit à Jezrahel: car au *v.* 4. *ci-après*, il eſt dit qu'Achab revint chez lui à Samarie, & *v.* 8. il eſt dit que Jezabel écrivit aux premiers de la ville où demeuroit Naboth. *Voyez v.* 18. *ci-après.*

℣. 2. *lettr.* voiſine & proche.

℣. 3. *expl.* Naboth ne regardoit l'argent & la vigne que lui offroit ce Prince impie, que comme un argent ou un bien d'iniquité, en comparaiſon de l'heritage de ſes peres, qu'il ne pouvoit vendre, ſans manquer en quelque ſorte au reſpect qu'il devoit à leur memoire, & à la reconnoiſſance dûe à leurs travaux. *S. Ambr. de Naboth ch.* 2. *& ſuiv.* Il n'étoit permis aux Iſraëlites d'aliéner leurs heritages que dans la neceſſité, & juſqu'à l'année du Jubilé ſeulement. Naboth n'étoit point dans le cas de la neceſſité, & ne pouvoit plus eſperer de retirer ſa vigne lorſqu'il l'auroit vendue à Achab. *Tirin.*

℣. 7. *expl.* c'eſt une ironie dont elle ſe ſert. *Sa.*

℣. 9. *expl.* C'étoit la coûtume d'informer des grands crimes aux jours de jeûne. *Vatab.*

Ibid. *expl.* Faites-le comparoître dans l'aſſemblée, ou devant les plus notables de ſa ville, ou les Magiſtrats, *l'Hebr.* les Chefs du peuple. *Voyez ci-après v.* 11.

℣. 10. *lettr.* enfans de Belial, *c'eſt-à-dire*, ſans joug, des impies & des ſcelerats. Le démon eſt appellé Belial dans l'Ecriture, & la Vulgate a traduit au *v.* 13. *ci-après* les mêmes mots par, *enfans du diable.*

Ibid. *lettr.* a beni; le mot hebreu eſt pris aſſez ſouvent dans l'Ecriture, *pour*, maudire, avoir en execration; & cela dans un autre ſens. *Voyez Job. 1. v.* 5. *&* 11. & en beaucoup d'autres endroits.

℣. 12. Voyez ci-deſſus *v.* 9.

℣. 13. *lettr.* mais eux comme des enfans du diable.

Digitized by Google

An du M. 3105. Avant J. C. 899.

14. Ils envoyerent auſſi-tôt à Jezabel, pour lui dire Naboth a été lapidé, & il eſt mort.

15. Jezabel ayant appris que Naboth avoit été lapidé, & qu'il étoit mort, vint dire à Achab : Allez, & prenez // pour vous la vigne de Naboth de Jezrahel, qui n'a pas voulu ſe rendre à votre deſir, ni vous la donner pour le prix qu'elle valoit. Car Naboth n'eſt plus en vie, mais il eſt mort.

16. Achab ayant appris la mort de Naboth, s'en alla auſſi-tôt dans la vigne de Naboth de Jezrahel pour s'en rendre maître.

17. En même-temps le Seigneur adreſſa ſa parole à Elie de Theſbe, & il lui dit :

18. Allez preſentement // au-devant d'Achab Roi d'Iſraël qui eſt dans Samarie ; car le voilà qui va dans la vigne de Naboth pour s'en rendre maître ;

19. Et vous lui parlerez en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez tué // *Naboth*, & de plus vous vous êtes emparé *de ſa vigne*. Et vous lui direz enſuite : Voici ce que
Infr.22.38. dit le Seigneur : En ce même lieu où les chiens ont léché le ſang de Naboth, ils lécheront auſſi votre ſang.

20. Et Achab dit à Elie : En quoi avez-vous trouvé que je me declaraſſe votre ennemi ? Elie lui répondit : En ce que vous vous êtes vendu // pour faire le mal aux yeux du Seigneur.

4.Reg.9.8. 21. Je vais faire fondre *tous* les maux // ſur vous. Je vous retrancherai vous & votre poſterité de deſſus la terre, & je tuerai de la maiſon d'Achab juſqu'aux plus petits enfans & aux animaux, & depuis le premier juſqu'au dernier // dans Iſraël.

Supr.15.29. Supr.16.3. 22. Je rendrai votre maiſon comme la maiſon de Jeroboam fils de Nabat, & comme la maiſon de Baaſa fils d'Ahia, parceque vos actions ont irrité ma colere, & que vous avez fait pecher Iſraël.

4.Reg.9.36. 23. Le Seigneur a prononcé auſſi cet arrêt contre Jezabel // : Les chiens mangeront Jezabel dans le champ de Jezrahel.

24. Si Achab meurt dans la ville, il ſera mangé par les chiens : & s'il meurt dans les champs, il ſera mangé par les oiſeaux du ciel.

25. Achab n'eut donc point ſon ſemblable *en méchanceté*. comme ayant été vendu pour faire le mal aux yeux du Seigneur. (Car il y fut excité *encore* par Jezabel ſa femme.)

26. Et il devint tellement abominable, qu'il ſuivoit les idoles des Amorrhéens que le Seigneur avoit exterminés à l'entrée des enfans d'Iſraël *en leur pays*.

27. Achab ayant donc entendu ces paroles, déchira ſes vêtemens, couvrit ſa chair d'un cilice, jeûna & dormit avec le ſac, & marcha ayant la tête baiſſée.

28. Alors le Seigneur adreſſa ſa parole à Elie de Theſbe, & il lui dit :

29. N'avez-vous pas vû Achab humilié devant moi // ! Puis donc qu'il s'eſt humilié à cauſe de moi, je ne ferai point tomber *ſur lui* pendant qu'il vivra les maux *dont je l'ai menacé* ;
4.Reg.9.26. mais je les ferai tomber ſur ſa maiſon ſous le regne de ſon fils.

14. *Miſeruntque ad Jezabel, dicentes : Lapidatus eſt Naboth, & mortuus eſt.*

15. *Factum eſt autem, cùm audiſſet Jezabel lapidatum Naboth, & mortuum, locuta eſt ad Achab : Surge, & poſſide vineam Naboth Jezrahelitæ, qui noluit tibi acquieſcere, & dare eam acceptâ pecuniâ ; non enim vivit Naboth, ſed mortuus eſt.*

16. *Quod cùm audiſſet Achab, mortuum videlicet Naboth, ſurrexit, & deſcendebat in vineam Naboth Jezrahelitæ, ut poſſideret eam.*

17. *Factus eſt igitur ſermo Domini ad Eliam Theſbiten, dicens :*

18. *Surge, & deſcende in occurſum Achab Regis Iſraël, qui eſt in Samaria : ecce ad vineam Naboth deſcendit, ut poſſideat eam :*

19. *& loquêris ad eum, dicens : Hæc dicit Dominus : Occidiſti, inſuper & poſſediſti. Et poſt hæc addes : Hæc dicit Dominus : In loco hoc, in quo linxerunt canes ſanguinem Naboth, lambent quoque ſanguinem tuum.*

20. *Et ait Achab ad Eliam : Num inveniſtî me inimicum tibi ? Qui dixit : Inveni, eò quòd venundatus ſis, ut faceres malum in conſpectu Domini.*

21. *Ecce ego inducam ſuper te malum, & demetam poſteriora tua, & interficiam de Achab mingentem ad parietem, & clauſum & ultimum in Iſraël.*

22. *Et dabo domum tuam ſicut domum Jeroboam filii Nabat, & ſicut domum Baaſa filii Ahia : quia egiſti ut me ad iracundiam provocares, & peccare feciſti Iſraël.*

23. *Sed & de Jezabel locutus eſt Dominus, dicens : Canes comedent Jezabel in agro Jezrahel.*

24. *Si mortuus fuerit Achab in civitate, comedent eum canes ; ſi autem mortuus fuerit in agro, comedent eum volucres cæli.*

25. *Igitur non fuit alter talis ſicut Achab, qui venundatus eſt ut faceret malum in conſpectu Domini ; concitavit enim eum Jezabel uxor ſua,*

26. *& abominabilis factus eſt, in tantum ut ſequeretur idola quæ fecerant Amorrhæi, quos conſumſit Dominus à facie filiorum Iſraël.*

27. *Itaque cùm audiſſet Achab ſermones iſtos, ſcidit veſtimenta ſua, & operuit cilicio carnem ſuam, jejunavitque & dormivit in ſacco, & ambulavit demiſſo capite.*

28. *Et factus eſt ſermo Domini ad Eliam Theſbiten, dicens :*

29. *Nonne vidiſti humiliatum Achab coram me ? Quia igitur humiliatus eſt mei cauſâ, non inducam malum in diebus ejus, ſed in diebus filii ſui inferam malum domui ejus.*

℣. 15. *expl.* par confiſcation. *Grotius.*

℣. 18. Levez-vous & deſcendez, *pour* allez vîte, *hebraïſm.*

℣. 19. *expl.* n'empêchant pas le mauvais deſſein de Jezabel. *Men.*

℣. 20. *expl.* C'eſt une metaphore, par laquelle il fait alluſion à ceux qui ſe louent pour faire quelque ouvrage ; comme s'il diſoit : Vous vous êtes livré à Baal & à Jezabel pour ſuivre en tout leurs volontés. *Synopſ.*

℣. 21. *lettr.* le mal.

Ibid. *lettr.* celui qui eſt enfermé, &c. *Voyez ch. 14. v. 10. ci-deſſus, & ch. 16. v. 3. & 4.*

℣. 23. *lettr.* parla au ſujet de Jezabel.

℣. 29. *expl.* Quoique quelques peres ſemblent croire que la pénitence d'Achab étoit veritable ; neanmoins le ſentiment le plus general & le plus probable, eſt que la converſion de ce Prince fut plutôt l'effet d'une crainte paſſagere, que d'une vraie charité : comme l'explique ſaint Gregoir. *hom. 10. in Ezech. Eſtius.*

Digitized by Google

CHAPITRE XXII.

Josaphat Roi de Juda fait alliance avec Achab contre les Syriens. Quatre cens faux-prophetes promettent un heureux succès à ces deux Rois. Le seul Prophete Michée prédit la défaite d'Israël & la mort d'Achab, & est jetté en prison. La bataille se donne, & Achab est tué d'une fléche tirée au hazard.

1. *Transierunt igitur tres anni absque bello inter Syriam & Israël.*

2. *In anno autem tertio descendit Josaphat Rex Juda ad Regem Israël.*

3. *(Dixitque Rex Israël ad servos suos : Ignoratis quòd nostra sit Ramoth Galaad, & negligimus tollere eam de manu Regis Syriæ?)*

4. *Et ait ad Josaphat : Venies ne mecum ad præliandum in Ramoth Galaad?*

5. *Dixitque Josaphat ad Regem Israël : Sicut ego sum, ita & tu : populus meus, & populus tuus, unum sunt ; & equites mei, equites tui. Dixitque Josaphat ad Regem Israël : Quære, oro te, hodie sermonem Domini.*

6. *Congregavit ergo Rex Israël prophetas, quadringentos circiter viros, & ait ad eos : Ire debeo in Ramoth Galaad ad bellandum, an quiescere? Qui responderunt : Ascende, & dabit eam Dominus in manu Regis.*

7. *Dixit autem Josaphat : Non est hîc propheta Domini quispiam, ut interrogemus per eum?*

8. *Et ait Rex Israël ad Josaphat : Remansit vir unus, per quem possumus interrogare Dominum : sed ego odi eum ; quia non prophetat mihi bonum, sed malum, Micheas filius Jemla. Cui Josaphat ait : Ne lo quaris ita, Rex.*

9. *Vocavit ergo Rex Israël eunuchum quemdam, & dixit ei : Festina adducere Micheam filium Jemla.*

10. *Rex autem Israël, & Josaphat Rex Juda, sedebant unusquisque in solio suo, vestiti cultu regio, in area juxta ostium portæ Samariæ, & universi prophetæ prophetabant in conspectu eorum.*

11. *Fecit quoque sibi Sedecias filius Chanaana cornua ferrea, & ait : Hæc dicit Dominus : His ventilabis Syriam, donec deleas eam.*

12. *Omnesque prophetæ similiter prophetabant, dicentes : Ascende in Ramoth Galaad, & vade prosperè, & tradet Dominus in manus Regis.*

13. *Nuntius verò qui ierat ut vocaret Micheam, locutus est ad eum, dicens : Ecce sermones prophetarum ore uno Regi bona prædicant : sit ergo sermo tuus similis eorum, & loquere bona.*

14. *Cui Micheas ait : Vivit Dominus, quia quodcumque dixerit mihi Dominus, hoc loquar.*

15. *Venit itaque ad Regem, & ait illi Rex : Micheæ, ire debemus in Ramoth Galaad ad præliandum, an cessare? Cui ille respondit : Ascen-*

1. AInsi trois ans se passerent sans qu'il y eut guerre entre la Syrie & Israël. //

2. Mais la troisiéme année, Josaphat Roi de Juda vint trouver le Roi d'Israël //. 2. Par. 18. 1.

3. (Car le Roi d'Israël avoit *déja* dit à ses serviteurs : Ignorez-vous que la ville de Ramoth en Galaad // est à nous //, & cependant nous ne pensons point à la retirer des mains du Roi de Syrie?)

4. Et le Roi d'Israël dit à Josaphat : Viendrez-vous avec moi à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad?

5. Josaphat répondit au Roi d'Israël : Vous pouvez disposer de moi comme de vous-même. Mon peuple & votre peuple ne sont qu'un seul *peuple*. Et ma cavalerie est votre cavalerie. // Et il ajoûta en parlant au *même* Roi d'Israël : Consultez *neanmoins* aujourd'hui, je vous prie, quelle est la volonté du Seigneur.

6. Le Roi d'Israël assembla donc ses prophetes, qui se trouverent environ quatre cens, & il leur dit : Dois-je aller à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad, ou me tenir en paix? Ils lui répondirent : Allez, & le Seigneur livrera la ville entre les mains du Roi.

7. Josaphat lui dit : N'y a-t-il point ici quelque Prophete du Seigneur, afin que nous le consultions par lui?

8. Le Roi d'Israël répondit a Josaphat : Il est demeuré // un homme par qui nous pouvons consulter le Seigneur ; mais je hai cet homme-là, parcequ'il ne me prophetise jamais rien de bon, & qu'il ne me prédit que du mal. C'est Michée fils de Jemla. Josaphat lui répondit : O Roi, ne parlez pas ainsi.

9. Le Roi d'Israël ayant appellé un eunuque, il lui dit : Faites venir présentement Michée fils de Jemla.

10. Le Roi d'Israël & Josaphat Roi de Juda étoient dans la cour près la porte de Samarie, assis chacun en leur trône avec des habits d'une magnificence royale ; & tous les Prophetes prophetisoient devant eux.

11. // Sedecias fils de Chanaana s'étoit fait faire aussi des cornes de fer, & il dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous battrez avec ces *cornes*, & vous agiterez la Syrie jusqu'à ce que vous l'ayez toute détruite.

12. Tous les Prophetes prophetisoient de même, & disoient : Allez // contre Ramoth en Galaad, & marchez heureusement, & le Seigneur la livrera entre les mains du Roi.

13. Celui qu'on avoit envoyé pour faire venir Michée, lui dit : Voilà tous les Prophetes qui dans leurs réponses prédisent tous d'une voix un bon succès au Roi ; que vos paroles soient donc semblables aux leurs, & que votre prédiction soit favorable.

14. Michée lui répondit : Vive le Seigneur, je ne dirai que ce que le Seigneur m'aura dit.

15. Michée se présenta donc devant le Roi, & le Roi lui dit : Michée, devons-nous aller à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad, ou demeurer en paix? Michée lui répon-

---

¥. 1. *expl.* trois ans non pas encore accomplis ; à sçavoir, depuis la défaite de Benadad Roi de Syrie. *Voyez le v. 34. du ch. 20.*

¥. 2. *expl.* Josaphat s'étoit allié avec Achab par le mariage de Joram son fils avec Athalie fille d'Achab & de Jezabel : & cette alliance fut pernicieuse à Joram. 2. *Paral.* 21. 6.

¥. 3. *expl.* On la surnomme ainsi, pour la distinguer d'une autre Ramoth en la tribu d'Issachar.

Ibid. *expl.* Peut-être que les Syriens s'en étoient emparés du temps que Baasa fortifioit Rama. *supr. ch.* 15. *v.* 17. Mais Benadad avoit promis à Achab de lui rendre les villes que son pere lui avoit enlevées, *ch.* 20. *v.* 34.

¥. 5. *expl.* Josaphat fait une faute en s'alliant avec Achab ; de quoi il est repris ensuite par un Prophete. 2. *Paral.* 19. 2. 3.

¥. 8. *expl.* Michée étoit resté seul à Samarie ; quoiqu'il y eût encore plusieurs autres Prophetes ailleurs. *Menoch.* Ce Michée est different de celui qui est mis au nombre des 12. petits Prophetes, qui n'a prophetisé que sous Joathan plus de 30. ans après.

¥. 11. *expl.* Sedecias étoit l'un de ces faux-Prophetes, qui prophetisoient devant Josaphat. L'usage étoit frequent chez les Prophetes de representer ainsi par des actions, des gestes & des instrumens les verités qu'ils vouloient annoncer. *Voyez Isaïe, Jeremie, Ezechiel & ce qui est dit ch.* 20. *v.* 35. *ci-dessus.*

¥. 12. *lettr.* montez.

Digitized by Google

An du M. 3107. Avant J. C. 897.

dit : Allez, marchez heureusement, & le Seigneur la livrera entre les mains du Roi ‖.

16. Le Roi ajoûta : Je vous conjure au nom du Seigneur ‖ de ne me parler que selon la verité.

17. Michée lui dit : J'ai vû tout Israël dispersé dans les montagnes comme des brebis qui n'ont point de pasteur, & le Seigneur a dit : Ils n'ont point de chef ‖. Que chacun retourne en paix en sa maison. ‖

Num. 27. 17. Matth. 9. 36.

18. Aussi-tôt le Roi d'Israël dit à Josaphat : Ne vous avois-je pas bien dit que cet homme ne me prophetise jamais rien de bon, mais qu'il me prédit toûjours du mal ?

19. Et Michée ajoûta : Ecoutez la parole du Seigneur : J'ai vû ‖ le Seigneur assis sur son trône, & toute l'armée du ciel autour de lui à droit & à gauche.

20. Et le Seigneur a dit : Qui séduira Achab Roi d'Israël, afin qu'il marche contre Ramoth en Galaad, & qu'il y perisse ? Et l'un dit une chose, & l'autre une autre.

21. Mais l'esprit *malin* s'avança, & se présentant devant le Seigneur, il lui dit : C'est moi qui séduirai Achab. Le Seigneur lui dit : Et comment ?

22. Il répondit : J'irai, & je serai un esprit menteur en la bouche de tous ses prophetes. Le Seigneur lui dit : Vous le séduirez, & vous aurez l'avantage *sur lui*. Allez, & faites comme vous le dites ‖.

23. Maintenant donc le Seigneur a mis un esprit de mensonge en la bouche de tous ses prophetes qui sont ici, & le Seigneur a prononcé votre arrêt ‖.

24. En même-temps Sedecias fils de Chanaana ‖ s'approcha de Michée, & lui donna un soufflet sur la joue, & lui dit : L'Esprit du Seigneur m'a-t-il donc quitté, & n'a-t-il parlé qu'à vous ?

25. Michée lui dit : Vous le verrez au jour que vous passerez d'une chambre dans une autre chambre *plus reculée* ‖ pour vous cacher ‖.

26. Alors le Roi d'Israël dit *à ses gens* : Prenez Michée, & qu'on le méne chez Amon gouverneur de la ville, & chez Joas fils d'Amelech,

27. & dites-leur : Voici ce que le Roi a ordonné ; Renfermez cet homme dans la prison, & qu'on le nourrisse de pain de douleur & d'eau d'affliction ‖, jusqu'à ce que je revienne en paix.

28. Michée lui dit : Si vous revenez en paix, le Seigneur n'a point parlé par moi. Et il ajoûta : Que tout le monde entende *ce que je dis*.

29. Le Roi d'Israël & Josaphat Roi de Juda, marcherent donc contre Ramoth en Galaad,

30. & le Roi d'Israël dit à Josaphat : Prenez vos armes, & combattez avec vos habits ordinaires. Mais le Roi d'Israël se déguisa avant que de donner la bataille ‖.

31. Or le Roi de Syrie avoit donné cet ordre aux trente-deux capitaines de ses chariots : Ne combattez contre qui que ce soit, ni petit, ni grand, n'attaquez que le seul Roi d'Israël.

32. Les capitaines des chariots ayant donc vû Josaphat, s'imaginerent que c'étoit le Roi d'Israël, & étant fondus sur lui

de, & vade prosperè, & tradet eam Dominus in manus Regis.

16. *Dixit autem Rex ad eum : Iterùm atque iterùm adjuro te, ut non loquaris mihi nisi quòd verum est, in nomine Domini.*

17. *Et ille ait : Vidi cunctum Israël dispersum in montibus, quasi oves non habentes pastorem, & ait Dominus : Non habent isti dominum : revertatur unusquisque in domum suam in pace.*

18. *(Dixit ergo Rex Israël ad Josaphat : Nunquid non dixi tibi, quia non prophetat mihi bonum, sed semper malum ?)*

19. *Ille verò addens, ait : Propterea audi sermonem Domini : Vidi Dominum sedentem super solium suum, & omnem exercitum cæli assistentem ei à dextris & à sinistris :*

20. *Et ait Dominus : Quis decipiet Achab Regem Israël, ut ascendat, & cadat in Ramoth Galaad ? Et dixit unus verba hujuscemodi, & alius aliter.*

21. *Egressus est autem spiritus, & stetit coram Domino, & ait : Ego decipiam illum. Cui locutus est Dominus : In quo ?*

22. *Et ille ait : Egrediar, & ero spiritus mendax in ore omnium prophetarum ejus. Et dixit Dominus : Decipies, & prævalebis : egredere, & fac ita.*

23. *Nunc igitur ecce dedit Dominus spiritum mendacii in ore omnium prophetarum tuorum, qui hîc sunt, & Dominus locutus est contra te malum.*

24. *Accessit autem Sedecias filius Chanaana, & percussit Micheam in maxillam, & dixit : Nunc ergo dimisit Spiritus Domini, & locutus est tibi ?*

25. *Et ait Micheas : Visurus es in die illa quando ingredieris cubiculum, intra cubiculum ut abscondaris.*

26. *Et ait Rex Israël : Tolle Micheam, & maneat apud Amon principem civitatis, & apud Joas filium Amelech,*

27. *& dicite eis : Hæc dicit Rex : Mittite virum istum in carcerem, & sustentate eum pane tribulationis, & aquâ angustiæ, donec revertar in pace.*

28. *Dixitque Micheas : Si reversus fueris in pace, non est locutus in me Dominus. Et ait : Audite, populi omnes.*

29. *Ascendit itaque Rex Israël, & Josaphat Rex Juda, in Ramoth Galaad.*

30. *Dixit itaque Rex Israël ad Josaphat : Sume arma, & ingredere prælium, & indue te vestibus tuis. Porrò Rex Israël mutavit habitum suum, & ingressus est bellum.*

31. *Rex autem Syriæ præceperat principibus curruum triginta duobus, dicens : Non pugnabitis contra minorem & majorem quempiam, nisi contra Regem Israël solum.*

32. *Cùm ergo vidissent principes curruum Josaphat, suspicati sunt quòd ipse esset Rex Israël,*

℣. 15. *expl.* Achab comprit bien que c'étoit une ironie, puisqu'il conjura le Prophete de lui parler selon la verité. *Estius. Menoch.*

℣. 16. lettr. *iterùm atque iterùm*, *l'Hebr.* voilà je ne sçai combien de fois que je vous conjure, &c. au nom du vrai Dieu ; il se sert pour cela du nom ineffable de Dieu.

℣. 17. *lettr.* de maître. *Expl.* C'est ici encore une parabole ; les brebis representoient l'armée d'Israël, qui par la mort future d'Achab devoient perdre leur Chef.

Ibid. *expl.* Ces paroles étoient un avis qu'il donnoit à cette armée & à ces Princes, de ne pas tenter le combat. *Autr.* C'étoit une seconde prophetie en faveur du reste de l'armée, qui s'accomplit aussi. *Voyez v.* 35. *& 36. ci-après.*

℣. 19. *& suiv.* C'est ici encore une espece de parabole, qui exprime dans un sens figuré ce que Dieu avoit revelé à Michée sur les fausses esperances que les faux prophetes donnoient à Achab.

℣. 22. *expl.* C'est une permission de Dieu qui laisse agir l'esprit de mensonge, & non pas un précepte, ou une approbation de ce qu'il faisoit. *Tirin.*

℣. 23. *lettr.* il parle mal contre vous, *l'Hebr.* sur vous, *le Syr.* il a prononcé du mal contre vous, *l'Ar.* il a resolu de vous envoyer des maux.

℣. 24. *expl.* c'est le même dont il est parlé au *v.* 11. *ci-dessus.*

℣. 25. *expl.* chambre de derriere. *Voyez ch.* 20. *v.* 30. *ci-dessus.* ces mots, *pour se cacher*, expliquent ce qu'on doit entendre par ceux-ci, une chambre dans une autre, comme l'a traduit la Vulgate.

Ibid. *expl.* afin d'éviter la colere du vainqueur, ou celle du fils d'Achab qui vous cherchera pour vous punir, comme l'auteur d'une guerre si funeste. *Synops.*

℣. 27. *expl.* qu'on ne lui donne qu'un peu de pain & un peu d'eau, *l'Hebr.* se sert du même mot en ces deux endroits que la Vulgate a traduit par douleur & affliction.

℣. 30. *expl.* afin d'éviter la mort dont le Prophete Michée l'avoit menacé, *v.* 17. *ci-dessus.*

Digitized by Google

& impetu facto pugnabant contra eum; & exclamavit Joſaphat.

33. Intellexeruntque principes curruum quòd non eſſet Rex Iſraël, & ceſſaverunt ab eo.

34. Vir autem quidam tetendit arcum, in incertum ſagittam dirigens, & caſu percuſſit Regem Iſraël inter pulmonem & ſtomachum. At ille dixit aurigæ ſuo: Verte manum tuam, & ejice me de exercitu, quia graviter vulneratus ſum.

35. Commiſſum eſt ergo prælium in die illa, & Rex Iſraël ſtabat in curru ſuo contra Syros, & mortuus eſt veſperè; fluebat autem ſanguis plagæ in ſinum currûs,

36. & præco inſonuit in univerſo exercitu antequàm ſol occumberet, dicens: Unuſquiſque revertatur in civitatem & in terram ſuam.

37. Mortuus eſt autem Rex, & perlatus eſt in Samariam: ſepelieruntque Regem in Samaria.

38. Et laverunt currum ejus in piſcina Samariæ, & linxerunt canes ſanguinem ejus, & habenas laverunt, juxta verbum Domini quod locutus fuerat.

39. Reliqua autem ſermonum Achab, & univerſa quæ fecit, & domus eburnea quam ædificavit, cunctarumque urbium quas extruxit, nonne hæc ſcripta ſunt in libro ſermonum dierum Regum Iſraël?

40. Dormivit ergo Achab cum patribus ſuis, & regnavit Ochozias filius ejus pro eo.

41. Joſaphat verò filius Aſa regnare cœperat ſuper Judam anno quarto Achab Regis Iſraël.

42. Triginta quinque annorum erat cùm regnare cœpiſſet, & viginti quinque annis regnavit in Jeruſalem; nomen matris ejus Azuba filia Salaï.

43. Et ambulavit in omni via Aſa patris ſui, & non declinavit ex ea: fecitque quod rectum erat in conſpectu Domini.

44. Verumtamen excelſa non abſtulit; adhuc enim populus ſacrificabat, & adolebat incenſum in excelſis.

45. Pacemque habuit Joſaphat cum Rege Iſraël.

46. Reliqua autem verborum Joſaphat, & opera ejus quæ geſſit, & prælia, nonne hæc ſcripta ſunt in libro verborum dierum Regum Juda?

47. Sed & reliquias effeminatorum, qui remanſerant in diebus Aſa patris ejus, abſtulit de terra.

48. Nec erat tunc Rex conſtitutus in Edom.

49. Rex verò Joſaphat fecerat claſſes in mari, quæ navigarent in Ophir propter aurum; & ire non potuerunt, quia confractæ ſunt in Aſiongaber.

50. Tunc ait Ochozias filius Achab ad Joſaphat: Vadant ſervi mei cum ſervis tuis in navibus. Et noluit Joſaphat.

51. Dormivitque Joſaphat cum patribus ſuis, & ſepultus eſt cum eis in civitate David patris ſui, regnavitque Joram filius ejus pro eo.

52. Ochozias autem filius Achab regnare cœ-

en même-temps, ils le combattoient. Alors Joſaphat jetta un grand cri ℣. An. du M. 3107. Avant J. C. 897.

33. Et les capitaines des chariots reconnurent que ce n'étoit pas le Roi d'Iſraël, & ne le preſſerent pas davantage.

34. Il arriva cependant qu'un homme ayant tendu ſon arc, tira une fléche au hazard, & elle vint percer le Roi d'Iſraël entre le poumon & l'eſtomac. Il dit auſſi-tôt à ſon cocher: Tourne bride & retire-moi *du milieu* des troupes, parceque je ſuis fort bleſſé.

35. Le combat dura tout le jour ℣, & le Roi d'Iſraël demeura dans ſon chariot tournant face vers les Syriens. Le ſang couloit de ſa playe ſur tout ſon chariot, & il mourut le ſoir.

36. Avant que le ſoleil fut couché, un heraut ſonna de la trompette dans toute l'armée, & dit ℣: Que chacun retourne dans ſa ville & dans ſon pays.

37. Le Roi étant donc mort fut porté à Samarie, où il fut enſeveli.

38. On lava ſon chariot & les rênes *de ſes chevaux* dans la piſcine de Samarie, & les chiens lécherent ſon ſang, ſelon la parole que le Seigneur avoit prononcée, ℣ *Supr.* 21. 19.

39. Le reſte des actions d'Achab & tout ce qu'il fit, la maiſon d'ivoire ℣ qu'il fit faire, & toutes les villes qu'il fit bâtir, ſont écrites au livre des annales des Rois d'Iſraël.

40. Achab s'endormit donc avec ſes peres, & Ochoſias ſon fils regna en ſa place.

41. Joſaphat fils d'Aſa avoit commencé à regner ſur Juda la quatriéme année ℣ d'Achab Roi d'Iſraël. An du M. 3090. Avant J. C. 914.

42. Il avoit trente-cinq ans lorſqu'il commença à regner, & il regna vingt-cinq ans dans Jeruſalem: ſa mere s'appelloit Azuba fille de Salaï.

43. Il marcha dans toutes les voies d'Aſa ſon pere, ſans ſe détourner, & il fit ce qui étoit droit & juſte devant le Seigneur.

44. Neanmoins il ne détruiſit pas les hauts-lieux ℣: car le peuple y ſacrifioit ℣ encore & y brûloit de l'encens.

45. Joſaphat eut la paix avec le Roi d'Iſraël.

46. Le reſte des actions de Joſaphat, tout ce qu'il fit, avec ſes combats, ſont écrits au livre des annales des Rois de Juda.

47. Il extermina auſſi de la terre les reſtes des effeminés ℣ qui étoient demeurés pendant le regne d'Aſa ſon pere;

48. & il n'y avoit point alors de Roi établi dans Edom. ℣

49. Le Roi Joſaphat avoit fait faire une flotte *pour la mettre* en mer, afin qu'elle fît voile en Ophir pour *en apporter* de l'or. Mais ſes vaiſſeaux n'y purent aller, parcequ'ils furent briſées à Aſiongaber. 2. Par. 20. 36.

50. Alors Ochozias fils d'Achab dit à Joſaphat: Que mes ſerviteurs aillent en mer avec les vôtres. Mais Joſaphat ne voulut pas. ℣

51. Joſaphat s'endormit avec ſes peres, & il fut enſeveli avec eux dans la ville de David ſon pere; & Joram ſon fils regna en ſa place. L'an du M. 3115. Avant J. C. 889.

52. Ochozias fils d'Achab avoit commencé à regner ſur

℣. 32. *expl.* vers le Seigneur, qui le ſecourut dans ce danger, 2. *Paral.* 18. 31.

℣. 35. *Hebr.* le combat fut fort chaud en ce jour.

℣. 36. *expl.* Ceci peut avoir rapport à l'autre partie de la prophetie de Michée, *v.* 17. *ci-deſſus*, où après avoir dit: *ils n'ont point de Chef*, il ajoûta: *Que chacun retourne en paix en ſa maiſon.*

℣. 38. *expl.* par la bouche du Prophete Elie, *ch.* 21. *v.* 19. *ci-deſſus.*

℣. 39. *expl.* La Vulgate & les Sept. ont mis la ſignification pour le nom, l'Hebr. porte: *Schen*, qui en effet ſignifie *dent*, d'où vient ſans doute *Schennabbim*, *dent d'Elephant*, d'où l'on a conclu que cette maiſon étoit d'yvoire, *ainſi les autres verſions*, l'Arabe ajoûte: *dont les portes étoient d'yvoire.*

℣. 44. *expl.* Il eſt marqué 2. *Paral.* 17. 6. que Joſaphat fit abbattre les hauts lieux. Cette contradiction apparente ſe peut expliquer, en diſant: Qu'ayant commencé à les détruire, il ne put achever à cauſe des difficultés qui ſurvinrent; *ou bien*, qu'il détruiſit les hauts-lieux conſacrés aux idoles, & qu'il laiſſa ceux où on offroit des ſacrifices au vrai Dieu. *Menoch.*

Ibid. *expl.* quoique ſelon la loi on ne dût ſacrifier que dans Jeruſalem.

℣. 47. *expl.* dans l'Hebr. c'eſt le même mot qu'au *ch.* 14. *v.* 24. & *ch.* 15. *v.* 12. *ci-deſſus.*

℣. 48. *expl.* ſous le regne de Joſaphat, ceci eſt dit pour faire connoître l'étendue du regne de ce Prince qui regnoit alors ſur l'Idumée, comme avoit fait David. 2. *Reg. ch.* 8. *v.* 14.

℣. 50. *expl.* Joſaphat le refuſa d'abord; mais y ayant conſenti, enſuite, ſa flotte fut briſée. 2. *Par.* 20. 36. & 37. D'autres l'expliquent en diſant: Qu'il ne voulut pas la ſeconde fois qu'Ochozias lui propoſa une alliance qui lui avoit ſi mal reüſſi, & dont un Prophete l'avoit repris. *Synopſ.*

Digitized by Google

An du M. 3115. Avant J. C. 889.

Iſraël dans Samarie, la dix-ſeptiéme année de Joſaphat Roi de Juda, & il regna deux ans ſur Iſraël *l*.

53. Il fit le mal devant le Seigneur. Il marcha dans la voie de ſon pere & de ſa mere *l*, & dans la voie de Jeroboam fils de Nabat qui avoit fait pecher Iſraël.

54. Il ſervit auſſi Baal & l'adora, & il irrita le Seigneur le Dieu d'Iſraël par toutes les mêmes choſes que ſon pere avoit faites *pour l'irriter.*

perat ſuper Iſraël in Samaria, anno ſeptimo-decimo Joſaphat Regis Juda, regnavitque ſuper Iſraël duobus annis.

53. *Et fecit malum in conſpectu Domini, & ambulavit in via patris ſui & matris ſuæ, & in via Jeroboam filii Nabat, qui peccare fecit Iſraël.*

54. *Servivit quoque Baal, & adoravit eum, & irritavit Dominum Deum Iſraël, juxta omnia quæ fecerat pater ejus.*

l ℣. 52. *expl.* une partie ſeul, & une partie avec ſon pere.

l ℣. 53. *expl.* d'Achab & de Jezabel.

Digitized by Google